

LES  
MARTYRS

DE  
GORCUM

Par M. l'abbé **PATRICE CHAUVIERRE**  
DU CLERGÉ DE PARIS

---

BEATI QUI PERSECUTIONEM PATIUNTUR  
PROPTER JUSTITIAM : QUONIAM IPSORUM EST  
REGNUM COELORUM. (MATTH., V, 10.)

---

PARIS  
P. LETHIELLEUX, ÉDITEUR  
23, RUE CASSETTE, ET RUE DE MÉZIÈRES, 11.  
1867

Reproduction et traduction réservées.





## *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2009.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.





LES  
MARTYRS  
DE GORCUM

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

# L'ESPRIT DE LA PRIÈRE

OU

L'ORAISON DOMINICALE D'APRÈS SAINT AUGUSTIN

1 beau volume in-12, édition de luxe. — Prix : 2 fr. 50.

---

# HOMÉLIES DE SAINT LÉON-LE-GRAND

SUR LES MYSTÈRES DE JÉSUS-CHRIST

ET POUR LE TEMPS DU CARÈME

1 beau volume in-8°. — Prix : 6 fr.

---

A M. L'ABBÉ PATRICE CHAUVIERRE, DU CLERGÉ DE PARIS,

« RÉVÉREND MONSIEUR,

» Dans un temps où la divinité de notre Sauveur est attaquée avec plus de méchanceté et d'impudence que jamais, vous avez agi avec beaucoup d'opportunité en vous appliquant à mettre à la portée de toutes les intelligences, ces Homélie du très-saint pontife Léon le Grand, qui, remplies de la sagesse divine, sont éminemment propres à détruire les erreurs qui s'élèvent aujourd'hui, à ranimer la foi et à enflammer la charité. C'est pourquoi notre saint-père Pie IX a jugé que vous aviez entrepris une œuvre très-utile et tout à fait digne du zèle sacerdotal. Sa Sainteté a reçu avec grand plaisir votre livre et lui a présagé un fruit abondant ; comme gage de sa gratitude et de sa bienveillance paternelle, dont elle a voulu que vous fussiez informé, elle vous accorde, avec amour, la Bénédiction apostolique.

» Pour moi, après m'être acquitté du devoir de ma charge, je désire que vous receviez l'assurance de mes félicitations et de ma considération particulière, et demande à Dieu pour vous bonheur et prospérité.

» François MERCURELLI,

» Secrétaire de Sa Sainteté pour les lettres latines.

» A Rome, le 17 novembre 1866. »

---

Wassy. — Imp. Mougin-Dallemagne.

## INTRODUCTION.

L'histoire des martyrs de Gorcum est un épisode de la guerre des Pays-Bas contre Philippe II, roi d'Espagne. Pour donner à notre récit plus d'intérêt et de clarté, nous le ferons précéder d'un aperçu de la situation de l'esprit public dans les provinces belges et hollandaises, à cette époque.

Soumis malgré eux au sceptre de Charles-Quint, en rapports fréquents par leur commerce avec l'Allemagne, et depuis longtemps agités par des discussions scolastiques, littéraires et religieuses, les Pays-Bas parurent aux partisans de Luther un terrain bien disposé à recevoir les germes du protestantisme. « Il s'était développé, dit Michelis, dans le quinzième et le seizième siècle, à travers les Pays-Bas, la Frise et la basse Allemagne, notamment

parmi la classe moyenne, une tendance rêveuse et mystique qui dégénérait facilement en fanatisme. Les idées obscures de Luther sur la grâce, la liberté et l'usage de la Bible, le soulèvement prêché par lui contre l'Eglise et les princes qui retenaient l'Evangile captif, trouvèrent des esprits tout préparés aux idées nouvelles. Aussi le mouvement luthérien aboutit immédiatement au fanatisme des anabaptistes dans la Hollande et les provinces allemandes limitrophes. Ce fanatisme fut, il est vrai, étouffé par la violence, mais il laissa derrière lui un élément de fermentation religieuse dont usèrent et profitèrent plus tard ceux qui voulurent maîtriser et abolir l'Eglise catholique.

» Charles-Quint s'opposa à l'envahissement des nouvelles doctrines par les mesures les plus sévères et l'établissement de l'*inquisition*, sans pouvoir complètement réussir. Le peuple néerlandais était infecté, et le germe d'infection pouvait être difficilement atteint par l'autorité, vu l'organisation et la disposition particulière du pays (1). D'un autre côté, l'établissement de l'*inquisition* fut précisément mis à profit par le parti politique des mécontents, pour soulever le peuple. Quelque salubre et quelque

(1) Charles-Quint avait réuni sous le nom de *cercle de Bourgogne*, une masse de provinces qui ne formèrent jamais une unité politique et encore moins une unité ecclésiastique véritable. La dispersion de l'autorité civile et religieuse paralysait les forces de l'une et de l'autre.

bienfaisante que pût être dans son origine l'inquisition ecclésiastique, ayant pour mission de maintenir la pureté de la foi et des mœurs, elle avait pris en Espagne, dans les derniers temps, le caractère trop prononcé d'un instrument politique employé à l'établissement d'une puissance gouvernementale toute bureaucratique, et à l'abaissement de la noblesse et du clergé (1). » Charles-Quint n'avait établi que l'inquisition religieuse, et Philippe II, son fils, avait déclaré qu'il n'y aurait rien de changé dans cette institution ; mais le prince d'Orange, Guillaume de Nassau, possesseur de grands domaines dans les Pays-Bas, homme d'une profonde indifférence religieuse, eut un prétexte de plus pour soulever le mécontentement contre l'Espagne. Ce mécontentement venait de ce que presque toutes les hautes charges étaient occupées par des Espagnols, que de nouveaux impôts avaient été créés et qu'un grand nombre des anciens privilèges des provinces avaient été abolis. Il y avait à cette époque, dans tous les rangs de la société, des éléments de fermentation, cependant aucune ville, aucune commune de la Hollande n'avait encore abandonné la foi catholique. Les rumeurs devenant de plus en plus vives, les mécontents poussés secrètement par le

(1) Dictionnaire encyclopédique de la *Théologie catholique*, T. XI, p. 46 et suiv. (Nous avons, dans cette introduction, résumé quelques pages de l'article : *Hollande*.)

prince d'Orange, se rassemblèrent et rédigèrent une adresse que quatre cents gentilshommes se chargèrent de remettre à la duchesse de Parme, gouvernante des Pays-Bas. Ils se présentèrent à l'audience simplement vêtus, ce qui fit dire tout haut au comte de Barlaimont, l'un des conseillers de la duchesse, qu'on ne devait point avoir égard à la demande de ces *gueux* (1). C'est de là qu'est venue cette dénomination qui resta celle de tous les hommes qui levèrent l'étendard de la révolte.

La députation avait déclaré expressément qu'on entendait maintenir l'Eglise catholique et elle seule, mais le prince d'Orange qui ne s'était servi de la noblesse, en cette circonstance, que pour mieux cacher ses desseins ambitieux, favorisa de tout son pouvoir le protestantisme. Les prédicants d'Allemagne et de France, les réfugiés politiques et les gens sans aveu de toute espèce trouvèrent un asile et un appui dans les villes soumises à son autorité. Dès 1561, il fut publié un symbole calviniste sous le titre de *Confessio belgica* en trente-sept articles. Les hordes d'une populace effrénée, sous la conduite des chefs de l'insurrection, parcouraient les provinces en profanant et brûlant les églises, dispersant les reliques et les trésors de

(1) Ce nom fut infligé injustement à ces députés, mais les rebelles qui l'adoptèrent, ne montrèrent que trop qu'ils en étaient dignes.

l'art religieux, commettant, en un mot, toutes les abominations imaginables.

Ce ne fut que lorsque le roi d'Espagne porta la main sur les privilèges du commerce, et qu'une grande partie des négociants hollandais et néerlandais s'unit au parti des mécontents, que le prince d'Orange pût espérer de voir triompher sa politique. Le commerce, voulant protester à sa manière, remit à ce prince de l'argent pour équiper de nouveaux corps francs et délivrer des lettres de marque aux bâtiments marchands. Guillaume réunit donc une foule d'aventuriers, les enrôla et créa une marine qui exerça la piraterie contre les bâtiments espagnols. Les *Gueux de mer* trouvèrent accueil et protection dans les dunes anglaises, jusqu'à ce qu'enfin les excès commis par ces pirates obligèrent les Anglais eux-mêmes à ne plus y tolérer leur séjour. Alors, poussés à bout et contraints de prendre un parti décisif, ils s'emparèrent par surprise de la petite ville de Brielle, à l'embouchure de la Meuse et s'y établirent en 1572. Les églises de cette ville, après avoir été pillées, devinrent la proie des flammes, et le clergé catholique banni, le protestantisme y fut introduit de force. Ainsi, Brielle où nos saints martyrs sont morts pour la Foi, a été le premier berceau de l'hérésie en Hollande et les Gueux

de mer peuvent être considérés comme les premiers instruments de sa propagation.

Animés par ce succès, les ennemis de l'Espagne et du catholicisme dont elle était le défenseur, devinrent d'abord maîtres de Flessingue et d'Enchuse, et peu de temps après de Dordrecht, ville plus importante, qu'ils occupèrent en soulevant le peuple contre l'autorité. De là à Gorcum, il n'y avait que six heures de marche.

Gorcum, anciennement appelé Gorinchem, la principale cité du district d'Arkel, est bien peuplé pour son peu d'étendue et offre, par sa situation sur la Meuse, des avantages précieux au commerce et à la navigation. A l'époque dont nous nous occupons, c'était une des places fortes de la Hollande méridionale. Quand on y apprit que Dordrecht était au pouvoir des Gueux, les habitants fidèles à l'Eglise romaine furent saisis d'effroi, car ils n'ignoraient pas de quels désastres ils étaient menacés. Il y avait dans cette ville un grand nombre de catholiques sincères, un clergé édifiant et des ordres religieux qui s'étaient attirés l'estime de tous les gens de bien. Les Gueux, par une astuce calculée, mêlaient la Religion et l'Etat dans leurs discours, et soulevaient les masses en leur parlant avec amertume des impôts et des subsides qui pesaient sur les Pays-Bas. Ils savaient qu'en faisant de l'Espagne le symbole du catholi-



cisme, ils seraient haïr les deux en même temps. Déjà Gorcum avait été infecté de leurs funestes doctrines, soit par les émissaires qui les propageaient, soit par les prédications des Calvinistes qui s'y étaient réfugiés. La citadelle, comme nous le verrons dans la suite, servit de refuge aux prêtres séculiers et réguliers, ainsi qu'aux personnes sincèrement attachées à la foi de leurs pères, mais elle ne put soutenir l'assaut d'ennemis rassemblés de toutes parts et fut réduite à capituler, après une défense héroïque dont l'histoire gardera le souvenir.

Un docteur de l'ancienne université de Douai, Guillaume Estius, neveu de Nicolas Pieck, le premier de nos martyrs, sera notre guide dans l'histoire que nous écrivons, et, sans nous attacher à le traduire littéralement, nous emprunterons à son récit ce qu'il a de beau et de touchant. Nous ne saurions trop exhorter les personnes lettrées à consulter son ouvrage publié en 1603 et intitulé : *Historiæ martyrum Gorgomiensium, majori numero Fratrum Minorum, qui pro fide catholica à perduellibus interfecti sunt, anno Domini MDLXXII, libri quatuor.*

Nous avons cru devoir adopter un autre ordre que le sien, et diviser notre travail en trois parties seulement. Nous nous occuperons dans un appendice des miracles

et autres faits qui ont suivi la mort des saints martyrs, jusqu'à leur canonisation.

La première partie a pour but de faire connaître ce que l'on a pu recueillir de la vie privée de chacun des saints martyrs, dits de Gorcum, quoique n'appartenant pas tous à cette ville, mais ainsi appelés à cause du plus grand nombre d'entre eux qui l'habitaient à cette époque.

La seconde renferme des détails sur le couvent des Frères-Mineurs, et tout ce qui s'est passé dans la citadelle de Gorcum, jusqu'au départ des confesseurs de la Foi.

La troisième contient leur voyage de Gorcum à Brielle; leurs réponses devant les juges, leurs dernières paroles et leur mort héroïque.

Avant de commencer l'histoire des martyrs de Gorcum, nous croyons utile de faire connaître leurs noms. Ils ont souffert la mort pour la Foi, au nombre de dix-neuf, dont onze de l'ordre des Frères-Mineurs; les huit autres appartiennent au clergé séculier, et à d'autres ordres religieux. *(Les noms patronymiques sont reproduits d'après les auteurs flamands.)*

Les onze Franciscains sont :

1. Nicolas Pieck, gardien (1) du couvent des Frères-Mineurs de l'observance, à Gorcum.

(1) Le Gardien et le Vicaire sont les supérieurs locaux de chaque couvent dans l'Ordre de saint François.

2. Jérôme, de Veert, vicaire du même couvent.
3. Théodoric Van Emden, d'Amersfort.
4. Nicaise Janssens, autrement appelé Nicaise de Heeze, village près d'Eindhoven.
5. Willehad, de Danemark.
6. Godefroy Coart, plus connu sous le nom de Godefroy de Mervel ou mieux de Melveren, d'un village de ce nom, près de Saint-Trond.
7. Antoine, de Weert.
8. Antoine, de Hornaar, petite ville près de Gorcum.
9. François de Roye, de Bruxelles.
10. Pierre Van der Slagmolen, appelé aussi Pierre d'Assche.
11. Corneille, de Wijck-te-Duurstede.

Les huit autres martyrs sont :

12. Léonard Van Vechel, curé de Goreum.
13. Nicolas Poppel, selon d'autres, Van Poppel ou Van Poppelen, aussi curé à Goreum.
14. Godefroy Van Duynen.
15. Jean d'Oosterwyck, chanoine régulier de Saint-Augustin.
16. Jean, de Keulen, de l'Ordre de Saint-Dominique et curé de Hornaar.

17. Adrien Van Beek, de l'Ordre des Prémontrés et curé de Munster près de la Haye.

18. Jacques Lacops, d'Audenarde, du même Ordre et vicaire d'Adrien Beek.

19. André Wouters, curé d'Heinort.

Une des preuves les plus éclatantes dont Dieu s'est servi pour prouver la vérité de notre sainte religion, c'est l'héroïsme des martyrs qui perdent la vie au milieu des plus cruels tourments, pour conserver leur foi. Ce miracle de la nature souffrante et victorieuse de ses épreuves, avait été prédit par Jésus-Christ lui-même à ses apôtres et à ceux qui devaient professer sa doctrine dans la suite des siècles, en ces termes : *« Je vous envoie, comme des brebis au milieu des loups... Ils vous feront comparaître dans leurs assemblées, ils vous feront jouetter dans leurs synagogues, et vous serez persécutés à cause de moi (1), et plusieurs d'entre vous seront mis à mort (2).* Cette prophétie qui s'est accomplie si ostensiblement dans les trois premiers siècles du christianisme, n'a pas cessé d'avoir son effet.

Un ennemi de la Religion, Scaliger (3), explique, sans s'en douter, l'influence de l'exemple des saints martyrs,

(1) Matth., X, 16 et seq.

(2) Luc, XXI, 16.

(3) *Animad. in Chron.* Euseb.

quand il parle ainsi : « La lecture des actes des martyrs, fait une telle impression sur les âmes pieuses qu'elles ne quittent jamais le livre qu'à regret. Chacun peut s'en convaincre par sa propre expérience. Pour moi, j'en fais ici l'aveu, il n'y a rien dans toute l'histoire ecclésiastique dont je sois aussi touché ; quand je lis ces actes, je ne me possède plus. »

Autrefois, le spectacle de la patience des confesseurs de la Foi dans les supplices, ne manquait pas d'amener les païens à des réflexions capables de leur faire quitter leurs superstitions. La simple curiosité de savoir quelle était cette religion qui donnait le courage de supporter également la perte des biens et de la vie, contribuait à augmenter le nombre des néophytes. Et de nos jours encore, dans la Chine, le Japon et la Corée, le sang des martyrs n'est-il pas encore une nouvelle semence de chrétiens ?

« Comme c'est le dessein du Fils de Dieu, dit Bossuet, de n'avoir dans sa compagnie que des esprits courageux, il ne leur propose aussi que de grands objets et de glorieuses espérances ; il ne leur parle que victoires : partout il ne leur promet que des couronnes, et toujours il les entretient de fortes pensées. Entre tous les fidèles de Jésus-Christ, ceux qui se sont le plus remplis de ces sentiments, ce sont les bienheureux martyrs que nous pouvons appeler

les vrais conquérants et les vrais triomphateurs de l'Eglise (1). » Tels ont été les martyrs de Gorcum, comme le prouvera l'histoire de leur vie et de leur mort.

Outre Estius, on pourra consulter utilement les ouvrages suivants :

*Acta Sanctorum.* Tom. II Julii, p. 736 et seq.

*Hist. Univers. de l'Eglise* par Alzog. Tom. III, p. 462 et suiv (2<sup>e</sup> édit.)

*Documents inédits, Papiers d'Etat du Cardinal de Granvelle*, publiés sous la direction de M. Charles de Weiss. Tom. V.

*De Martelaars van Gorcum*, door cenen priester. *Meche-len*, 1866. (petite brochure.)

*Stradæ Romani*, S. J. Hist., Belgicæ duæ decades. Tom. II, p. 240 et suiv.

(1) Panégyrique de saint Victor.

## **PREMIÈRE PARTIE.**

### **LES MARTYRS DE GORCUM CONSIDÉRÉS CHACUN EN PARTICULIER.**

---

#### **CHAPITRE I<sup>er</sup>**

**Nicolas Pieck, sa naissance, son éducation, sa vie et ses  
travaux.**

Né à Gorcum, le 29 août 1534, d'une famille d'honnêtes bourgeois, Nicolas eut pour père et mère Jean Pieck et Henriette Calve, très-attachés à la foi catholique. Le zèle de Jean s'était manifesté au moment même où l'hérésie avait cherché à s'insinuer, par la ruse, au milieu de ses concitoyens. Un pasteur, imbu des doctrines nouvelles, s'efforçait de répandre dans la ville le poison de l'erreur ; déjà quelques brebis étaient en danger, mais comme une sentinelle vigilante, le père de Nicolas poussa le cri

d'alarme, et bientôt le loup fut chassé de la bergerie. Comme il n'ignorait pas que de l'éducation première dépend presque toujours le sort de la vie, Jean Pieck ne négligea rien pour inculquer à ses enfants les principes de l'honneur et de la vertu. Secondé par une épouse digne de lui, il ne cessait de cultiver l'esprit et le cœur du jeune Nicolas par de sages préceptes en même temps que par de bons exemples. Ces soins ne demeurèrent pas sans résultat.

Après avoir étudié les lettres humaines dans sa ville natale et à Bois-le-Duc, en Brabant, Nicolas Pieck, doué d'un esprit sérieux et d'une profonde piété, résolut, quoique bien jeune encore, de s'enrôler sous la bannière de saint François d'Assise. L'Ordre des Frères-Mineurs l'accueillit comme un enfant de bénédiction ; et, voyant ses heureuses dispositions pour la science, ses supérieurs l'envoyèrent à la célèbre université de Louvain (1), pour qu'il s'y appliquât à la théologie. Le couvent des Franciscains de cette ville était cité pour sa régularité, et ses membres brillaient par leur savoir ; le vertueux novice ne pouvait donc trouver

(1) Cette Université fut fondée par Jean IV, duc de Brabant, le 14 décembre 1425, approuvée par le pape Martin V et inaugurée le 7 septembre 1426. Au xvi<sup>e</sup> siècle, elle avait six mille étudiants ; elle comptait parmi ses professeurs des hommes illustres, tels que Adrien Boyers qui occupa plus tard la chaire de saint Pierre sous le nom d'Adrien VI, et Juste Lipse, philosophe et historien. Abolie en 1797, elle fut rétablie en 1816, mais ne fut définitivement reconstituée à Louvain que le 4<sup>er</sup> décembre 1835. Entretienue par les souscriptions volontaires du clergé et des fidèles de la Belgique, cette Université catholique a reçu d'honorables encouragements des papes Grégoire XVI et Pie IX. La collation des grades ne s'y fait qu'après des épreuves si sérieuses que c'est une grande gloire que d'y obtenir le titre de *docteur*.



un asile plus conforme à ses dispositions. Ce fut là qu'il se forma à devenir plus tard un soutien de la Foi et un saint.

Quelque temps auparavant, cette maison des disciples de saint François avait été la résidence du Père Théodore Munster, renommé dans tout le Brabant pour sa piété et son éloquence. Là aussi s'illustrèrent comme professeurs le Père François Titelman, plus tard capucin, et le Père Adam Sasbout, qui furent les maîtres de Nicolas Pieck. Leurs leçons tombèrent comme une précieuse semence dans une terre bien préparée, car après avoir apporté une ardeur infatigable à l'étude, leur disciple devint maître à son tour, et ce n'est qu'après avoir enseigné publiquement pendant de longues années, qu'il fut mis à la tête de la communauté de Gorcum.

Les devoirs et les occupations de cette charge ne l'empêchèrent pas de travailler au dehors, à la gloire de Dieu, par la prédication ; il brûlait du désir de gagner des âmes à Jésus-Christ, et pour cela il était prêt à tout quitter, à voler, s'il le fallait, aux extrémités du monde, mais l'obéissance fut toujours pour lui une loi inviolable. Oh ! qu'il était édifiant de voir ce vrai fils de saint François, si savant et si humble, si doux d'esprit et de cœur, si pauvre et si mortifié, dans un pays où sa famille vivait dans l'opulence ; combien de personnes ont dû être émues à sa voix et revenir de leurs égarements ?

Nicolas Pieck avait tellement foulé aux pieds l'amour-propre qu'il était heureux de recevoir des avertissements

et des reproches de la part même de ses inférieurs. Il les en remerciait de bonne grâce et les priaait de ne point épargner ses défauts. Un jour que du haut de la chaire il sollicitait la charité des fidèles en faveur de sa maison, il dit qu'il implorait leur secours pour les *saints* qui étaient dans le couvent des Frères-Mineurs de Gorcum. Quelqu'un, au sortir de là, l'aborde en lui disant avec hauteur : « Est-ce que vous prétendez, vous aussi, vous appeler *saint* ? — Non, répondit-il, mais mes frères sont *saints* et notre congrégation de pauvres est *sainte*. » En cela, il imitait l'apôtre saint Paul qui, en plusieurs endroits de ses épîtres, appelle *saints* les pauvres qui se trouvaient dans l'Eglise de son temps (1).

La haute idée qu'il avait du mérite des religieux confiés à sa direction ne l'empêchait pas de les rappeler à la parfaite observance de leurs règles, lorsqu'ils s'en écartaient ; mais, si on lui parlait de leurs faiblesses et de leurs imperfections, il les excusait en disant : « Ils sont hommes, et quoique tendant à une vie parfaite, ils ne peuvent dépouiller entièrement l'infirmité humaine. » Ce bon supérieur savait allier, par un tact exquis, la modération et la fermeté : l'une quand il fallait commander et l'autre quand il s'agissait de défendre. Il montra son courage lorsque les Gueux, devenus plus insolents que jamais et ne se contentant plus de piller les églises, s'acharnaient contre les prêtres ; il se mit en avant pour préserver le peuple des funestes erreurs

(1) Rom., XV, 25, II Cor., VIII, 4, IX, 1.

de Luther et de Calvin, et ne craignit pas de s'attaquer à ces ennemis de Dieu qui compromettaient l'honneur de leur pays. Effrayés à la vue des dangers auxquels il s'exposait, ses amis tremblaient pour lui ; le plus ancien curé de Gorcum, Léonard Van Vechel, le rencontrant, lui dit : « Révérend Père, les Gueux vous pendront. — Je ne l'ai pas encore mérité, » s'écria-t-il. Et par là il voulait faire entendre qu'il ne se croyait pas encore digne de la grâce du martyre. Le ciel le réservait à de plus grandes épreuves avant de la lui accorder.

Lorsqu'il se proposait de faire quelque chose, comme de lire, d'écrire, de se livrer à l'étude ou à quelque autre travail, il commençait par dire : *pour l'honneur de Dieu*, ayant toujours présentes à l'esprit ces paroles que l'Apôtre adressait aux Corinthiens : *Soit que vous mangiez ou que vous buviez, ou quelque autre chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu* (1). A l'égard de ses inférieurs, il était si bon et si plein de tendresse, qu'il aimait mieux les prier que de les commander, quoiqu'il en eût le droit. En leur donnant ses ordres, il les invitait à s'y conformer *par charité*, et en cela il imitait encore saint Paul qui disait aux mêmes fidèles : *Que toutes vos actions se fassent avec charité* (2). Il considérait les parfums répandus sur la tête du Sauveur, dans la maison de Simon le lépreux (3), comme l'image des bonnes œuvres qui se font pour la

(1) I Cor., X, 31.

(2) I Cor., XVI, 14.

(3) Matth., XXVI, 7.

gloire de Jésus-Christ, et il recommandait sans cesse, dans ses avis, d'agir de telle sorte que Dieu ne fût point offensé.

Dans les affaires difficiles ou douteuses, il apportait un jugement sûr : doué d'une science profonde, il les résolvait promptement. Par une illusion qui n'est que trop commune, il arrive quelquefois que de saintes âmes, se laissant aller au mouvement de leur imagination, tombent, sans s'en apercevoir, dans une mysticité plus nuisible que profitable à leurs intérêts spirituels. Et certes, nous sommes loin de vouloir blâmer ici les pieuses pratiques de la vie intérieure, mais, selon nous, il leur faut l'approbation d'un directeur éclairé. On consulta un jour Nicolas Picck au sujet de quelques femmes fort édifiantes en apparence, qui prétendaient avoir de grandes et merveilleuses révélations, et qui éprouvaient tantôt des joies indicibles et tantôt des souffrances atroces. Déjà les savants s'étaient divisés à leur sujet, on en parlait diversement en tous lieux. Le Père gardien déclara, nettement et fermement, qu'il n'y avait en tout cela que de la fascination diabolique.

Malgré tout son amour pour la virginité, il n'approuvait point généralement que les jeunes personnes qui n'avaient aucune inclination pour le mariage, restassent au milieu du monde, exposées à mille dangers. Selon le dire d'un ancien : il faut à la femme un mari ou un mur, et tel était aussi son avis. En effet, il y a toujours du péril à suivre sa propre volonté ; il est certain qu'aux natures faibles sur-

tout, il faut une règle et une discipline. Les exemples ne manqueraient pas si l'on voulait montrer combien ont abusé de leur liberté. Mais, pour ne pas nous laisser entraîner à des détails étrangers à notre sujet, continuons à parler des actions et des discours de Nicolas Pieck.

Quoique les temps fussent mauvais et qu'il fût touché des malheurs qui venaient fondre sur l'Eglise de Hollande, il conserva toujours un visage tranquille et serein, sûr indice de la paix de sa conscience. Sa devise était : « Il faut servir Dieu avec un esprit joyeux, » mais jamais sa gaieté ne dépassa les bornes d'une sage modération. L'histoire nous représente plusieurs personnages remarquables par la sainteté de leur vie, qui se montrèrent toujours remplis de bonne humeur et d'affabilité. Tel fut Agathon qui, de simple religieux, a été appelé à gouverner l'Eglise et s'est si distingué par son humilité et son zèle à secourir les malheureux. Ce saint pape recevait avec un air plein d'aménité tous ceux qui avaient affaire à lui, et néanmoins il était si uni à Dieu qu'il en avait reçu le don des miracles : on raconte qu'un lépreux s'étant approché de lui, il le guérit en l'embrassant tendrement (1). Tels furent encore saint Romuald, instituteur des Camaldules, et saint Dominique, fondateur de l'Ordre des Frères-Prêcheurs ; il semble que la paix et le contentement de leur âme aient été transmis par eux, comme un héritage, à leurs disciples.

(1) *Hist. Martyr. Gorcom*, lib. III, cap. IV.

Soit qu'il fallût entendre les confessions, assister aux offices du chœur, annoncer la parole sainte, vaquer à d'autres occupations ordinaires ou extraordinaires, jamais le Père gardien ne donnait une marque d'impatience ou de fatigue, tant il était fidèle à sa devise, qu'il faut servir Dieu avec joie. Néanmoins, il lui arrivait de prêcher jusqu'à trois fois dans le même jour, d'entrer dans un détail considérable d'affaires et de donner beaucoup d'audiences, vu le grand nombre de personnes qui avaient recours à lui dans leurs doutes et dans leurs peines. On se tromperait cependant si l'on s'imaginait qu'il fût doué d'un robuste tempérament : il était, au contraire, d'une nature frêle et délicate, sensible et impressionnable, au point que lorsqu'il voyait couler son sang par suite d'une blessure accidentelle, il éprouvait une défaillance de cœur. Dieu l'avait ainsi organisé pour révéler à tous le secret de sa grâce puissante. Assurément, comme saint Paul, le digne supérieur eût pu se glorifier de ses travaux et de ses saintes inspirations, mais ne voulant, à l'exemple du même apôtre, envisager que ses faiblesses, il implorait sans cesse le secours du ciel. Et le Seigneur le confortait aussi en lui disant : *Ma grâce vous suffit, car la vertu se perfectionne dans l'infirmité* (1).

A l'exemple de saint François, il recourait à l'aumône pour la nourriture, le vêtement et tous les autres besoins des membres de sa communauté, et malgré des privations

(1) II Cor., XII, 9.

fréquentes qu'il supportait sans se plaindre, il fut toujours fidèle observateur des jeûnes et abstinences que prescrit la règle de son ordre. Ce ne fut qu'après bien des instances qu'il consentit à se relâcher un peu de ses austérités pendant un carême où il prêchait tous les jours, à Bruxelles ; il fallut lui faire sentir que l'épuisement de ses forces pourrait nuire au succès de sa mission, pour le déterminer à accepter une dispense.

Les deux derniers sermons qu'il prononça méritent une mention particulière. Pour prémunir les fidèles contre la fausse interprétation que les Calvinistes donnaient aux paroles du Sauveur, il monta en chaire le dimanche dans l'octave de la fête du Saint-Sacrement et démontra, avec plus de force que jamais, la vérité du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Et après avoir exposé toutes les raisons qui établissent ce dogme d'une manière invincible, il conclut ainsi : « Ce n'est donc point dans un sens tropologique ou figuré que doivent être entendues ces paroles : *Ceci est mon corps, ceci est mon sang*, mais dans leur sens propre et naturel. » L'amour du Verbe fait chair qui remplissait toutes les puissances de son âme, lui inspira ensuite de touchantes paroles pour le communiquer à ses auditeurs. « Jésus-Christ nous a tant aimés, ajouta-t-il, qu'il n'a pu se résoudre à se séparer entièrement de nous, car quoiqu'il nous ait voilé la forme visible de son corps, il ne cesse pas d'être au milieu de nous, non-seulement en esprit et en pensée, mais en corps et en âme sous les espèces

sacramentelles, et il y demeurera jusqu'à la fin des siècles. Telle est la faveur ineffable dont nous jouissons et que saint Jean Chrysostôme (1) appelle : le grand argument de l'amour divin. »

Peu de temps après, les menaces et les fureurs des persécuteurs de l'Eglise lui fournirent encore l'occasion d'exhorter le peuple à la constance et à la persévérance dans la foi catholique. « Quelques malheurs qui puissent tomber sur vous, dit-il aux fidèles, vous ne pouvez renier votre foi ; il faut la confesser dans les tourments et ne pas craindre la mort. Si vous êtes interrogés, parlez donc sans feinte et sans déguisement, comme le Sauveur vous l'enseigne par ces paroles : *Quiconque se déclarera pour moi devant les hommes, je me déclarerai moi-même pour lui devant mon Père qui est dans le ciel, et quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai devant mon Père qui est dans le ciel* (2). »

C'est ainsi qu'il raffermissait la foi des catholiques de Gorcum et calmait leurs alarmes. Ils croyaient à sa parole, parce qu'ils étaient persuadés qu'il ne leur disait rien dont il ne fût lui-même sincèrement convaincu et qu'il était prêt à leur donner l'exemple au moment du danger.

Il ne nous reste plus à mentionner ici que quelques faits particuliers ; nous verrons plus tard Nicolas Picck préférer la prison, les tourments et la mort, à l'abandon de ses

(1) Homil., 61, ad pop. Antioch.

(2) Matth., X, 32, 33.



religieux. Un des plus grands chagrins de sa vie fut de voir deux de ses frères, selon la chair, se laisser aller à la crainte et pactiser, sinon de cœur, du moins de bouche, avec les ennemis de la foi catholique. Que ne fit-il pour les ramener au devoir ? exhortations, prières, larmes, il employa tout pour les toucher. Mais si ses vœux ne furent point de suite exaucés, il ne perdit pas devant Dieu le mérite de ses efforts.

Deux hérétiques ayant été condamnés à mort, il demanda grâce pour eux en se prosternant humblement devant les juges, et il eut le bonheur de ramener ses protégés à de meilleurs sentiments, après leur avoir sauvé la vie. Comme le Sauveur des hommes, il ne désirait rien tant que la conversion des pécheurs ; il y travailla avec un zèle et une ardeur qui ne se démentirent jamais, malgré les obstacles. Oh ! que son cœur dût être contristé, lorsqu'il rencontra un prêtre s'obstinant à mener une vie scandaleuse, quelques remontrances qu'il pût lui adresser. Quoique l'œuvre de Dieu brille d'un plus vif éclat lorsqu'il arrive malheureusement quelquefois que ceux mêmes qui sont chargés de la soutenir tombent en défaillance, il ne négligea rien pour faire chasser du sanctuaire le ministre prévaricateur. Il ne fut sensible ni à l'intrigue, ni aux flatteries, ni aux menaces ; pour lui, l'honneur de la religion et le bien des âmes passaient avant tout.

Comme rien de ce qui concerne les saints ne saurait être indifférent à ceux qui aiment à connaître leur histoire,

nous dirons d'après Guillaume Estius (1), son neveu, que Nicolas Pieck était doué d'un physique agréable qui prévenait en sa faveur. Sa taille était médiocre, à la vérité, mais son visage, naturellement beau, empruntait un reflet particulier à la pureté de son âme. Les veilles, les jeûnes, les mortifications et les sollicitudes de tout genre auxquels se livrait le Père gardien avaient pâli son teint, et néanmoins, sous cette nature faible en apparence, on voyait poindre un rayonnement de force morale, de grandeur et de magnanimité.

## CHAPITRE II

Jérôme de Weert. — Théodorice Van Emden. — Nicaise Janssens.

I. — Weert, ville des Pays-Bas, près de Ruremonde et dans le comté de Horn, vit naître Jérôme et lui donna le surnom sous lequel la postérité le vénérera désormais. Il

(1) Hist. Martyr. Gorcom. lib. III, cap. IV.

naquit en 1522. Nous n'avons aucun détail sur les premières années de notre saint martyr. Il est certain que sa science et sa vertu s'étaient manifestées dans plusieurs circonstances, puisque nous le voyons occuper le poste de vicaire ou vice-gardien dans le couvent des Frères-Mineurs à Gorcum, c'est-à-dire la plus haute charge, après Nicolas Pieck.

Tout ce que l'histoire nous apprend à son sujet, c'est qu'autrefois, avant d'arriver à cette dignité, il avait fait le voyage de la Terre-Sainte et résidé pendant quelque temps dans une maison de son Ordre à Jérusalem. Cette particularité lui avait valu le titre de pèlerin ou de chevalier de Jérusalem, selon la coutume d'alors. Le récit de ses pieuses pérégrinations à Gethsémani, au Golgotha, au Saint-Sépulcre, au Cénacle, au Thabor, à la montagne des Oliviers, ont dû bien des fois fixer l'attention de ses auditeurs. Comme il avait puisé l'amour de Jésus-Christ aux sources mêmes où le Sauveur l'avait fait couler avec plus d'abondance, il en était tellement rempli qu'il le déversait à pleines mains dans ses discours, et touchait par là les cœurs les moins sensibles.

La vertu qui brilla le plus dans Jérôme fut l'obéissance, aussi se montra-t-il toujours d'une fidélité admirable à la discipline religieuse. Il recevait avec bonheur les ordres du Père gardien et sa joie était au comble, quand, dans leur exécution, il pouvait exercer son zèle pour le salut des âmes. Détaché des choses de ce monde qui n'ont trait qu'au

bien-être et aux douceurs de la vie présente, il se plaisait également dans tous les lieux où l'envoyaient ses supérieurs ; de la solitude la plus triste, il se faisait un paradis terrestre. Il faut avoir éprouvé dans son cœur, ce que peuvent l'amour du devoir et de la soumission, pour apprécier les satisfactions pures que goûtent les âmes qui ont tout quitté pour servir Dieu plus librement, et qui, au milieu de la corruption du siècle, mènent sur la terre la vie des anges.

« Comme Dieu, dit un grand orateur, dispense ses lumières et partage ses grâces selon les divers ministères où il nous emploie, on peut dire qu'il éclaire plus abondamment ceux qui doivent éclairer les autres et les gouverner ; qu'il les inspire et les conduit lui-même (1). » Jérôme de Weert apprit beaucoup en pratiquant l'obéissance ; il devint non-seulement capable de commander à des hommes comme lui, mais d'exercer son pouvoir jusque sur le démon, le plus terrible ennemi du genre humain. En récompense de son abnégation, Dieu lui accorda de si grandes lumières et une telle autorité qu'il vit bientôt accourir à lui, de toutes parts, les malheureux en proie à la tentation, au doute ou au désespoir. Habile à déjouer toutes les ruses de l'esprit de malice, il ne se laissa jamais surprendre par des apparences trompeuses ; il fut, en un mot, ce bon et fidèle serviteur, dont parle l'Évangile, car il se dévoua sans réserve à la gloire de Dieu, son maître, et s'efforça

(1) Bourdaloue, *Exhort. sur l'Obéissance religieuse.*

toujours de la procurer en triomphant de l'enfer et du monde.

Quoique vivant loin du tumulte des affaires, rien de ce qui touchait à l'honneur de son pays ne lui était indifférent. Une sédition éclate à l'occasion d'un nouvel impôt ; les Gueux attisent le feu de la révolte ; les méchants sont dans la jubilation ; les bons tremblent ; Jérôme ne craint pas de déplorer publiquement cet état de choses. « Qu'est devenu, s'écrie-t-il, avec larmes, qu'est devenu le zèle pour la Religion et l'intégrité de la Foi ? Les lois sont méprisées, les hérésies pullulent, et personne ne s'y oppose, ou du moins on n'y oppose qu'une résistance insuffisante, l'Inquisition dort. » Ces dernières paroles ne peuvent assurément être attribuées à la dureté de son cœur ; jamais homme ne fut plus charitable pour ses frères égarés ; mais pourquoi donc dit-il : l'Inquisition dort ? C'est que considérée comme le faisait Jérôme, dans l'esprit de sa primitive formation, cette institution n'avait pas le caractère barbare que lui donna plus tard la politique espagnole (1). Pour la juger maintenant, il faut se reporter à l'époque d'Innocent III, et aux mœurs du temps.

Si son attachement à la foi catholique lui faisait désirer qu'elle sortit victorieuse de la lutte où elle était engagée, ce n'est pas en maudissant ses ennemis, qu'il exprimait ses vœux, mais en pleurant sur eux et en s'efforçant par sa mansuétude de les retirer de l'erreur où ils étaient plon-

(1) Introduction, p. 3.

gés (1). Tous ceux qui ont connu le vicaire du couvent de Gorcum assurent qu'il y avait dans son langage quelque chose de si gracieux, de si noble et de si touchant, qu'on était toujours ravi de l'entendre. Estius compare sa voix harmonieuse à la harpe de David. Soit qu'il parlât d'une manière familière devant le peuple, ou en simple conversation, soit qu'il prononçât des discours solennels, il laissait après lui une profonde impression. Les esprits les plus farouches, les caractères les plus sauvages, les passions les plus violentes, s'apaisaient sous le charme de ses accents, comme autrefois Saül en présence du Roi-Prophète. Mais hélas ! un grand nombre se mettaient peu en peine de l'aller entendre.

Sa force et son courage au milieu des persécutions et sa constance dans les supplices, achèveront de nous le faire connaître plus amplement.

II. — Théodoric Van Emden, né en 1482 à Amersfort, dans la province d'Utrecht, appartenait à une famille riche et catholique, si nombreuse, que près de cent membres, sur la fin de sa vie, pouvaient l'appeler leur oncle. Ses parents, comme il arrive presque toujours, voyant ses dispositions pour l'état ecclésiastique, ne désiraient rien tant que de lui procurer un riche *bénéfice*, où il pût leur faire honneur et passer agréablement ses jours. Il n'est pas rare de

(1) Les paroles acerbes que lui prête Estius, en en déclinant le jugement, ne s'accordent guère avec ce que ce même historien dit quelques lignes après, où il déclare qu'il l'a connu lui-même comme un homme d'une remarquable mansuétude. Nous croyons avoir bien interprété la pensée du saint martyr.

rencontrer cette ambition dans les familles même les plus chrétiennes, tant la voix du sang a d'influence sur l'esprit et le cœur.

A peine ses études terminées, on offrit au jeune Théodore une riche abbaye à la condition qu'il irait l'habiter et y ferait profession de la vie monastique. Son intention étant d'embrasser la vie religieuse, pourquoi n'accepterait-il pas une offre si avantageuse?... La Providence qui conduit tout par des voies cachées aux superbes, mais qui révèle ses desseins aux humbles, avait décidé qu'il ne se laisserait point entraîner par des vues humaines. C'est pourquoi, au grand étonnement de tous, il refusa. Les sollicitations et les prières des siens furent inutiles, l'amour de la pauvreté qui était profondément gravé dans son âme, l'emporta sur toutes les instances qu'on put lui faire.

La règle de saint François, dans sa primitive austérité, telle qu'elle se pratiquait chez les Observantins, lui parut le plus sûr moyen de tendre à la perfection. Après les épreuves du noviciat dont il s'acquitta avec un zèle qui prouvait son heureuse vocation, il se consacra entièrement à Dieu dans l'ordre des Frères-Mineurs. La plus grande partie de sa vie se passa dans les occupations du saint ministère, à prêcher dans les villes et dans les campagnes, à remplir, en un mot, les différents offices que lui confièrent ses supérieurs. A l'époque dont nous nous occupons, c'est-à-dire lorsque la persécution des Gueux éclata, il était directeur spirituel des religieuses du monastère de sainte

Agnès, à Gorcum. Cette maison appartenait au tiers-ordre de Saint-François.

« On ignore, dit le docteur Fehr, de Tubingue, à quelle époque remonte l'apparition de ce tiers-ordre en Allemagne. On sait toutefois que ce n'est pas au-delà de 1395 (1), époque où la pieuse Angelina di Corbaro fut sa fondatrice, en Italie. Née en 1377, la comtesse Angelina fut mariée au comte de Civitelle, et, après la mort de son mari, elle entra, en 1393, avec ses dames et ses demoiselles, dans le tiers-ordre de Saint-François, se vouant exclusivement au soin des pauvres et des malades. Après avoir surmonté d'incroyables difficultés, elle parvint à fonder, en 1395, son premier couvent à Foligno, dans l'Ombrie ; elle prononça les vœux solennels en y joignant celui de perpétuelle clôture. L'action salutaire de ces sœurs fut bientôt reconnue, et dès 1399 la ville de Foligno leur fit bâtir un second monastère. Le pape Martin V, en 1421, leur accorda le droit de fonder d'autres couvents. Bientôt elles en eurent onze en Italie. Elles furent nommées en Allemagne, sœurs de Sainte-Elisabeth (2). »

On ne peut pas dire cependant que la bienheureuse reine de Hongrie ait été leur fondatrice, puisque l'hôpital qu'elle bâtit à Marbourg, en Hesse, n'était desservi que par des dames du monde, qu'elle avait formées à la charité, dans

(1) On peut même dire, ce nous semble, au-delà de 1421, puisque c'est à cette date seulement, que la bienheureuse Angèle de Foligno fut autorisée à établir d'autres maisons de son Ordre.

(2) Dict. encycl. de la *Théol. cath.* tom. XXIII, p. 439.



son palais. Si on a donné son nom à la congrégation des religieuses dont il est ici question, c'est parce que longtemps avant, elle avait revêtu la livrée du tiers-ordre de Saint-François, et que, sous une autre forme, elle avait rendu cette institution populaire en Allemagne. Il ne faut donc pas confondre les dames de Sainte-Elisabeth, avec les sœurs du même nom.

Le couvent de Sainte-Agnès, à Gorcum, sous la conduite du Père Théodoric Van Emden, était très-florissant. Une foule de jeunes vierges fuyant les dangers auxquels leur innocence était exposée dans le siècle, étaient venues s'y réfugier comme dans une arche sainte, pour s'adonner uniquement à la prière et aux œuvres de la charité. Mais la vertu devant être éprouvée sur la terre, la guerre civile qui désolait les Pays-Bas, porta bientôt l'alarme jusque dans ce saint asile. Les religieuses furent dispersées ; leur monastère livré au pillage, ne retentit plus des louanges du Seigneur ; un long deuil succéda aux joies pures qu'elles y avaient goûtées.

Théodoric, alors dans un âge avancé, avait conservé cette force de caractère qui l'avait distingué dès sa jeunesse. L'invasion des bandes indisciplinées qui, sous prétexte de secouer le joug de l'Espagne, se livraient à toute espèce de désordres, ne l'effraya pas pour lui-même, car en embrassant la règle de saint François, il avait renoncé à tout. Il était donc prêt à donner sa vie, comme un dernier holocauste, à Jésus qu'il avait tant aimé. Ce qui exci-

tait ses larmes et ses frayeurs, c'était la vue de tant de chrétiens pusillanimes, qui pour éviter des souffrances passagères, renonçaient à la foi et aux espérances du ciel.

III. — Nicaise Janssens, né en 1522, hérita du nom de Heeze, que plusieurs membres de sa famille avaient illustré, et qui leur était venu du village dont ils étaient originaires. Son oncle paternel, Théodore van Heeze, qui avait occupé un emploi important à Rome, auprès du pape Adrien VI, était en grande considération dans le pays de Liège. Les parents de Nicaise ne négligèrent rien pour lui faire donner une bonne éducation, et l'on verra que leurs conseils et leurs exemples produisirent d'excellents fruits.

Envoyé tout jeune à l'Université de Louvain, il s'y exerça d'abord aux arts libéraux, comme on disait alors, c'est-à-dire à l'étude des lettres et des sciences; puis, comme il se sentait de l'attrait pour le sacerdoce, il s'appliqua entièrement à la théologie. Il se distingua au collège d'Adrien VI, appelé aussi collège pontifical, et, après les plus sérieuses épreuves qu'il subit avec honneur, il fut honoré du titre de *bachelier*. Dans cette célèbre Université, le règlement concernant les promotions aux grades a toujours été très-sévère et il l'est encore aujourd'hui. Ce n'est qu'après quatre années d'étude qu'on peut aspirer au diplôme du *baccalauréat*, à celui de la *licence*, après six, et le *doctorat* ne s'obtient qu'après neuf ou dix ans d'assiduité. Il ne faut donc pas s'étonner si nous mentionnons avec soin un fait qui peut-être aurait semblé peu important

à quelques personnes ; nous tenons à honorer la science, surtout quand elle se trouve unie à la vertu.

Nous ne pouvons préciser l'époque de son entrée dans l'ordre des Frères-Mineurs ; ce que nous savons de source certaine, c'est qu'il y brilla par sa connaissance approfondie des Saintes Ecritures. Il récitait par cœur tout le nouveau Testament et les Psaumes de David ; les autres livres de la Bible lui étaient aussi très-familiers. Adonné par goût à la vie contemplative, personne mieux que lui n'était apte à découvrir le sens mystique de la parole de Dieu. Il y excellait tellement que les discours qu'il adressait aux religieux et aux personnes versées dans les saintes Lettres, avaient une si grande élévation, qu'il eût été impossible au peuple de les comprendre.

On se ferait néanmoins une fausse idée de son caractère, si ce que nous venons de dire portait à croire que son ministère était infructueux auprès des pauvres et des ignorants. Comme le grand Apôtre, il savait se faire *tout à tous* (1), c'est-à-dire qu'il parlait à chacun de ceux qui avaient recours à lui, le langage le plus propre à le convaincre de la vérité, ou à l'affermir dans le bien. Ses avis étaient toujours appuyés sur la Sainte Ecriture et les écrits des Pères de l'Eglise. Dans les difficultés qu'on lui proposait, il alléguait à propos les paroles et les exemples des saints ; il combattait par là les préjugés populaires contre certaines pratiques de la Religion, démontrait que la foi

(1) I Cor., IX, 22.

n'est point l'ennemie de la science, et faisait apprécier les avantages de la piété.

C'était principalement au saint tribunal de la pénitence que le Père van Hecze trouvait plus souvent le moyen d'exercer son zèle et de mettre à profit ses vastes connaissances. Les pécheurs touchés de la grâce, les esprits vacillants dans la Foi, les âmes affligées, les cœurs malades, tous ceux, en un mot, qui avaient besoin de conseil, de lumière, de force, de consolation et de remède, accouraient à lui. Un fait qui prouve sa discrétion et sa prudence, c'est que quand une personne pieuse venait le consulter pour un cas particulier, il la renvoyait à son confesseur ordinaire. « Votre directeur habituel, lui disait-il avec bonté, vous connaît mieux que moi, il est donc en état de vous mieux conseiller. » Ce n'est pas qu'il refusât tout avis, mais il voulait faire entendre par là que pour juger, il faut une étude approfondie de la cause.

Le temps bien court que lui laissaient ses nombreuses occupations, il l'employait à traduire du latin en flamand, les livres qu'il jugeait propres à contribuer à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Il en copiait lui-même plusieurs exemplaires pour les distribuer avec libéralité aux fidèles dont il avait la direction spirituelle, et surtout à ceux qu'il savait en avoir le plus de besoin.

Nous remarquons comme un trait touchant de sa vie, sa pieuse et tendre sollicitude à l'égard de sa tante maternelle, nommée Lucie. Cette femme, après avoir joui d'une bril-

lante santé, dans sa jeunesse, fut plus tard éprouvée par l'infirmité. Perclue de tous ses membres par la paralysie, il lui était devenu impossible de se mouvoir ; on la transportait, sur son siège, d'un lieu à un autre. Dans cet état de langueur, il est difficile de ne pas se livrer à l'ennui et à la tristesse. Lucie, il est vrai, se résignait à la volonté de Dieu et trouvait dans la méditation et la prière, de grandes consolations. Nicaise en apprenant le coup qui l'avait frappée, s'empressa de se rendre auprès d'elle pour lui prodiguer les marques de son dévouement et de son respect, et, tous les ans, avec la permission de son supérieur, il la visitait, l'encourageait et lui donnait les preuves les plus touchantes d'affection. Qu'on ne vienne plus nous dire maintenant que l'austérité monacale rend le cœur dur et insensible.

Après les premiers troubles excités par les Gueux, dans les Pays-Bas, il se fit un grand calme dans l'Eglise néerlandaise. Les catholiques rassurés se livraient déjà aux douceurs de la paix, en pratiquant, en toute liberté, les saints exercices de leur culte. Tout semblait rentrer dans l'ordre accoutumé ; la faction ennemie, battue dans plusieurs combats (1), avait déposé les armes. Cette tranquillité apparente ne séduisit point Nicaise.

Inspiré, sans doute, de l'esprit de Dieu, il prédit que dans peu de temps, il s'éleverait une si grande persécution,

(1) La plus grande défaite des Gueux eut lieu à Seclin, ville appartenant aujourd'hui à la France, dans le département du Nord, à 9 kilomètres sud de Lille.

que les vrais fidèles, pour échapper à la fureur des hérétiques, seraient contraints de se réfugier dans les forêts et dans les cavernes, comme autrefois les Juifs, du temps d'Antiochus Epiphane. La plupart de ses concitoyens ne voulurent point ajouter foi à ses paroles, quelques-uns même les tournèrent en dérision. C'est ainsi que, dès les premiers temps du monde, Noé fut en butte aux sarcasmes et aux railleries, que plus tard les prophètes d'Israël furent souvent méprisés, et que Jésus-Christ lui-même annonçant les malheurs de Jérusalem, rencontra tant d'indifférence et d'incrédulité. On n'était donc pas disposé à croire légèrement aux dangers qu'il montrait imminents : il fallut la voix des événements pour lui donner raison.

En effet, quelques mois s'étaient à peine écoulés, que les Gueux, toujours soudoyés par le prince d'Orange, reparurent plus audacieux que jamais, dans les provinces qu'ils avaient abandonnées. Répandant partout la terreur et le venin de l'hérésie, leur passage était signalé par de lâches et nombreuses défections dans la foi catholique. Le pillage, l'incendie des édifices sacrés, les mauvais traitements infligés aux prêtres et à toutes les personnes consacrées à Dieu, les menaces et les cris de proscription contre les membres de l'Eglise romaine, démontrèrent clairement alors que Nicaise van Heeze n'avait point agi inconsidérément, en parlant comme il l'avait fait.

Au milieu de ces calamités qui fondaient de plus en plus terribles sur sa patrie, il ne se montra ni étonné, ni dé-

couragé. Comme le Sauveur Jésus, il aimait son pays et pleurait sur ses malheurs, mais ce qui, à l'exemple du divin Maître, l'affligeait davantage, c'était la perte des âmes. Nous le verrons, pendant sa captivité, encourager ses frères, les fortifier par l'assurance et la tranquillité de son esprit ; enfin, prier jusqu'à son dernier soupir, pour les méchants qui le maudissaient, en lui donnant la palme du martyr.

---

### CHAPITRE III

Les autres martyrs de l'ordre de saint François : Willehad. — Godefroy van Mervel. — Antoine de Weert. — Antoine de Hornaar. — François de Roye. — Pierre d'Assche. — Corneille de Wyck.

I. — Willehad, ou par contraction Willhad, seul nom sous lequel soit connu le bienheureux martyr dont nous parlons en ce moment, était parvenu à un âge très-avancé lorsqu'il fut condamné à perdre la vie. Il avait environ

quatre-vingt-dix ans, et jouissait de toute la plénitude de ses facultés. Né en Danemark, il y avait passé son enfance et sa jeunesse et faisait partie des Pères de l'ordre de saint François, de la stricte observance, quand il fut chassé de sa patrie par suite d'événements que nous retracerons en peu de mots.

Frédéric I<sup>er</sup>, roi de Danemark, avait ouvert les portes de ses Etats à l'hérésie, en y favorisant l'introduction des doctrines luthériennes. Son fils, Christian III, qui lui succéda en 1533, fut encore plus favorable aux novateurs, et acheva, à l'insu du peuple, le schisme de la nation. « A cet effet, dit le docteur Marx, de Trèves, il convoqua une diète dont il exclut complètement le corps ecclésiastique, et le jour même de la réunion il fit jeter tous les évêques de son royaume en prison. Alors il dévoila à la noblesse la part qu'elle pourrait avoir aux dépouilles du clergé, et il la gagna ainsi au parti de la réforme. Il résolut, dans la même diète, d'abolir entièrement le culte catholique dans ses Etats. Les évêques furent contraints de renoncer solennellement aux propriétés de leurs églises et à tous les droits de leur charge, pour recouvrer la liberté et la jouissance de leurs biens personnels ; ils furent de plus obligés de promettre de ne plus s'opposer à la doctrine de Luther. Les prévôts et les curés durent résigner leurs fonctions, à moins d'adopter la foi nouvelle. Ces mesures violentes, arbitraires et despotiques, exclurent toute espèce de lutte dogmatique entre l'ancienne et la nouvelle doctrine,



et l'introduction de la réforme en Danemark et dans tout le Nord scandinave fut exclusivement l'œuvre de la politique royale (1). »

A dater de 1537, nul ne fut plus toléré dans le royaume de Danemark s'il ne professait le luthéranisme. Il n'entre point dans notre sujet de parler ici de la résistance du clergé séculier et régulier à des ordres si impies et si contraires à sa dignité ; qu'il nous suffise de savoir que c'est pour échapper aux violences injustes exercées contre les catholiques, que le Père Willehad vint se réfugier en Hollande.

Reçu avec une cordiale fraternité au couvent de son Ordre, à Gorcum, il s'efforça de s'y rendre utile le plus promptement possible en s'appliquant à l'étude de la langue flamande qu'il ignorait complètement. Sa touchante simplicité, sa vie pure et mortifiée, son amour du silence et du recueillement ne tardèrent pas à fixer l'attention sur lui. Il fut en vénération non-seulement dans la maison des Frères-Mineurs, mais encore dans toute la ville où on le regarda bientôt, à juste titre, comme un saint. Le ministère de la confession l'occupait presque exclusivement ; on venait en foule chercher auprès de lui la paix de l'âme au prix d'un aveu pénible quelquefois mais nécessaire, et toujours on s'en retournait heureux et consolé. Combien d'esprits égarés il ramena à la vraie foi ? Combien d'injustes préventions il fit tomber ?... Sa bonté lui gagnait tous les cœurs.

(1) Dict. encycl. de la *Théol. cath.* tom. VI, p. 73.

Après avoir échappé à la mort dans son pays, Willehad put se croire, pendant quelque temps, à l'abri de tout danger, mais il ignorait, en partant pour l'exil, que le sacrifice de sa vie n'avait été qu'ajourné. Il passait en prières tous les instants qui n'étaient pas employés à entendre les confessions, et quand le bruit d'une nouvelle persécution devint plus violent, prêtres et fidèles s'adressèrent à lui pour le conjurer d'invoquer Dieu en faveur de l'Église. « C'est ce à quoi je passe les jours et les nuits, répondit-il. » Le Seigneur qui voulait éprouver ses fidèles amis pour les purifier de plus en plus, comme on crible le froment pour le rendre plus net, permit que de nouveaux malheurs tombassent sur eux. Les prières du saint martyr n'en furent pas moins efficaces et contribuèrent selon les desseins de la Providence, à fortifier et à soutenir, au milieu des combats, les héros de la foi catholique.

Ses austérités, encore plus que les infirmités de son âge, l'avaient rendu si maigre qu'il semblait, dit Estius (1), n'avoir que la peau et les os ; néanmoins son courage ne connaissait point de bornes. L'aspect imposant que lui donnait sa haute taille était adouci par un visage modeste et ascétique. Où donc ce vieillard courbé sous le poids des ans avait-il puisé la force dont nous le verrons faire preuve, quand il endurera toute sorte de tourments, si ce n'est dans sa piété et son union à Dieu ?

II. — Nous n'avons que bien peu de données sur la vie

(1) Hist. Martyr. Gorcom. lib. III, chap. xv.

de Godefroy Coart, natif de Mervel ou Melveren, petite ville près de Saint-Trond, province de Limbourg. Il avait, en qualité de sacristain de la chapelle des Frères-Mineurs, la garde des ornements et des vases sacrés, et il était toujours là, prêt à entendre les pénitents qui voulaient s'adresser à lui. Ses moments de loisir, il les passait à peindre et enluminer les images de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des saints, que lui et les autres Pères distribuèrent aux personnes pieuses, à l'occasion des retraites et des missions. Ce qui nous reste de ce genre de travail exécuté dans les couvents, suffit pour nous montrer la patience, l'habileté et je dirai même le talent de quelques-uns de ces moines vraiment artistes.

III. — Antoine de Weert, compatriote du Père Jérôme, s'est distingué par son zèle à évangéliser les campagnes. Quoique menant une vie rude et austère, il avait toujours un visage affable et prévenant qui reflétait admirablement la joie et la paix de son âme. Comme son maître saint François d'Assise, il prêchait avec la plus grande simplicité, afin de se mettre à la portée des plus humbles villageois. On venait en foule l'entendre ; il savait émouvoir les cœurs et les exciter à la piété. Touchés de sa pauvreté et de son détachement des biens de la terre, ses auditeurs étaient heureux quand ils pouvaient faire quelques largesses en faveur de son Ordre. Les Frères Mineurs ne vivant que d'aumônes, il subvenait ainsi, pour sa part aux besoins du couvent de Gorcum. Fidèle prédicateur

de la parole divine, Antoine de Weert avait parfaitement compris et mettait en pratique ces paroles de saint Jérôme à Népotien : « Quand vous enseignerez dans l'Eglise, n'excitez point les applaudissements, mais les gémissements du peuple. Que les larmes de vos auditeurs soient vos louanges. Il faut que les discours d'un prêtre soient pleins de l'Ecriture sainte. Ne soyez pas un déclamateur, mais un vrai docteur des mystères de votre Dieu (1). »

Dans son dernier sermon, il exhorta vivement les fidèles à prier avec plus de ferveur que jamais, car leur dit-il : « C'est maintenant surtout que vous avez besoin du secours d'En-Haut, maintenant que la cognée est déjà à la racine de l'arbre, et que le couteau est déjà près de la gorge des victimes. » Inspiré de Dieu, il leur annonçait ainsi les malheurs qui menaçaient l'Eglise et la patrie.

IV. — Antoine de Hornaar, ainsi appelé du lieu de sa naissance, situé aux environs de Gorcum, appartenait à une famille pauvre, mais d'une grande intégrité de mœurs, et d'un dévouement inviolable à la foi catholique. Entré dès sa jeunesse dans l'ordre des Observantins, il passa sa vie, comme Antoine de Weert, à donner des missions dans les paroisses de la campagne. Il fut également un bon et sage dispensateur des vérités saintes et il obtint d'autant plus de fruit que sa conduite faisait l'éloge de sa doctrine. Toutes ses instructions portaient le caractère de l'amour

(1) S. Hierony. epist. select. lib. II, epist. XII.

de Dieu. Non seulement il le sentait, mais il savait merveilleusement exprimer au dehors les sentiments qu'il en avait. En un mot, Antoine de Hornaar, par son zèle et ses vertus, a mérité la gloire de confesser Jésus-Christ dans les tourments et d'être mis au nombre des saints.

V. — François de Roye, né à Bruxelles, en 1549 était depuis peu d'années promu au sacerdoce, lorsque les Gueux vinrent assiéger Gorcum. Il avait consacré deux ans entiers à l'étude des Saintes-Ecritures et déjà il faisait un bien immense dans les missions où il prêchait, par l'ordre de ses supérieurs. Ce jeune prêtre donnait donc les plus belles espérances et devait être un jour une des gloires de l'ordre des Frères-Mineurs. Dieu l'a jugé digne de la récompense céleste, avant de le faire parvenir à la maturité de l'âge et du talent.

En réfléchissant sur cette vie si courte et si bien employée, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer la vérité de ce que disait un savant prêtre de l'Oratoire, au sujet de la connaissance approfondie que doivent avoir des Livres saints, ceux qui annoncent la parole de Dieu. François de Roye vivait plus de cent ans avant le Père Lami, son exemple donne un grand poids aux paroles du célèbre oratorien qui s'est ainsi exprimé : « Les prédicateurs sont d'autant plus inexcusables de négliger l'Ecriture, qu'il n'y a point pour eux de fonds plus riche et plus inépuisable. Tout ce qui soutient l'éloquence : les actions extraordinaires, les mots éclatants, les exemples, les comparaisons, les

paraboles, s'y trouvent avec abondance. Non-seulement on y puise la véritable doctrine : on y découvre encore tous les ornements qui donnent de la force aux discours (1). »

Le cardinal Maury voulant nous donner une idée du genre d'éloquence du Père Bridaine, prédicateur du siècle dernier, a parfaitement retracé les heureux fruits que produisent toujours les hommes animés de l'esprit de Dieu, tels que le bienheureux de Roye, et, en général, les disciples de saint François. En commençant son article sur Bridaine, il dit : « S'il reste encore parmi nous quelques traces de cette éloquence antique et nerveuse, qui n'est autre chose que le premier cri de la nature imité ou répété par l'art, c'est dans les missions, c'est dans les campagnes qu'il faut aller en chercher des exemples. Là des hommes apostoliques, véritables et dignes orateurs du peuple, doués d'une imagination forte et hardie, ne connaissent point d'autres succès que les conversions, point d'autres applaudissements que les larmes. Quelquefois dénués de goût, ils descendent à des détails trop familiers, j'en conviens ; mais ils font brèche ; mais ils arrivent au but ; mais ils vont se placer au milieu des consciences ; mais ils enflamment l'imagination ; mais tout est ou devient peuple en leur présence : il frappent fortement les sens, la multitude les suit et les écoute avec enthousiasme (2). »

(1) *Introduct. à l'Écriture Sainte*, Lyon MDCXCIX, p. 6 et 7.

(2) *Essai sur l'éloquence de la chaire. L'Éloquence de Bridaine.*

VI. — Pierre Van der Slagmolen, né à Assche, petite ville du Brabant, entre Bruxelles et Alost, n'avait dans l'ordre des Frères-Mineurs, que l'humble titre de frère-lai. Il s'appliqua avec soin et diligence aux affaires temporelles de son couvent, et comme il n'avait que Dieu en vue, dans ses occupations même les plus matérielles, il mérita d'être associé à la gloire des religieux, ses frères, honorés du sacerdoce.

Les frères lais ou laïques datent du onzième siècle ; on les voit d'abord dans le couvent de Vallombreuse, fondé en 1038, par saint Jean Gualbert, entre Camaldoli et Florence, au pied des Apennins. Le nom de *Frère* fut, dans le commencement, commun à tous les religieux, mais, plus tard, les moines devenus prêtres furent appelés *Pères*.

VII. — Corneille né à Wijck-te-Duurstede, dans la juridiction d'Utrecht, a été appelé Corneille de Wyck, du nom de sa ville natale. Il était aussi frère-lai et s'occupait principalement des affaires du dehors ; sa simplicité et sa promptitude à obéir l'avaient fait remarquer entre tous. Estius cite, à ce sujet, le trait suivant :

Lorsque Corneille était au couvent de Bois-le-Duc, le Père gardien de cette maison, lui dit un jour sans rien ajouter : « Frère Corneille, il vous faut aller à Utrecht. — Je suis prêt, » répondit-il. Et aussitôt sans s'enquérir du motif pour lequel on l'envoyait, il part ; puis il arrive chez les Frères-Mineurs d'Utrecht. Le gardien lui demande ce qui l'amène auprès de lui ; Corneille déclare qu'il n'en sait

rien, mais que son supérieur lui a simplement dit de partir pour Utrecht ; l'Obéissance si parfaite de ce bon frère frappa d'admiration tous les religieux, et lui, la paix dans le cœur, s'en retourna à Bois-le-Duc, s'informer de l'objet de sa mission.

Aux personnes qui seraient tentées de rire de cette touchante simplicité, nous dirons avec Bourdaloue : « C'est par son obéissance que Jésus-Christ nous a sauvés, et c'est par notre obéissance que nous nous sanctifierons et que nous nous sauverons. Non, ce n'est point précisément aux miracles du Fils de Dieu, ce n'est point précisément à ses prédications, ni aux autres actions de sa vie les plus éclatantes que nous sommes redevables de notre salut, mais à son obéissance et à sa mort. Ainsi, ce ne sera point précisément par les austérités que nous parviendrons à la perfection religieuse, ce ne sera pas même par la prière ni par tous les autres exercices de piété, mais par l'obéissance répandue en tout cela, ou ce sera, si vous voulez, par tout cela, mais autant qu'il se trouvera conforme à l'obéissance et réglé selon l'esprit de l'obéissance (1). »

(1) Exhort. *sur l'obéissance religieuse.*



---

## CHAPITRE IV

Léonard Van Vechel, curé de Gorcum.

Le plus ancien curé de Gorcum, Léonard Van Vechel, était né à Bois-le-Duc, ville fort célèbre du Brabant, en 1527, de parents vertueux et très-attachés à la foi catholique. Les bons principes qu'il reçut dès son enfance, le formèrent de bonne heure à une vie sage et édifiante; nous verrons qu'il les fit fructifier jusqu'à sa mort.

Après avoir reçu les premières notions de l'enseignement sous le toit paternel, il s'appliqua à l'étude du latin dans sa ville natale où il y avait une école florissante. Il fut plus tard envoyé à Louvain pour achever ses humanités et suivre les cours de dialectique et de physique, au collège du Faucon. Son application, jointe à un talent réel, lui obtint le plus grand succès, puisqu'il fut bientôt honoré du titre de *maître-ès-arts*.

Comme il aspirait à autre chose qu'à enseigner les belles-

lettres et la philosophie, (noble mission, sans doute, et qu'il eût remplie dignement,) il entra au collège d'Adrien VI, et pendant neuf années consécutives, il s'y livra avec ardeur aux études théologiques. Dénué de toute autre ambition que celle de travailler à la gloire de Dieu, il se contenta du grade modeste de *bachelier*, mais ses vastes connaissances et sa science profonde le firent briller au milieu des plus grands théologiens et lui valurent la charge de *prieur*. On appelait ainsi le préfet des études qui présidait aux exercices des bacheliers. Malgré ses nombreuses occupations, il se fit un devoir de paraître dans la chaire de vérité, chaque fois qu'on l'en pria, et ses instructions, pleines de force et d'onction, faisaient pressentir dès lors ce qu'il devait être un jour, c'est-à-dire un grand orateur, un pasteur selon le cœur de Dieu et un saint.

Sur ces entrefaites, il arriva que les habitants de Gorcum se trouvèrent sans curé, le leur étant mort. D'après l'avis de l'autorité ecclésiastique, ils recoururent à l'Université de Louvain dont l'enseignement si orthodoxe a donné tant de défenseurs à l'Église catholique et supplièrent le chancelier Messire Ruard Tapper de leur procurer un pasteur de son choix. Après y avoir mûrement réfléchi, le chef de l'Université jugea que nul, plus que Léonard Van Vechel, n'était apte à remplir ce poste honorable. Ce n'est pas sans regrets qu'il consentit à se séparer d'un prêtre dont il avait pu apprécier tout le mérite, mais animé lui même d'un saint zèle pour le salut des âmes, il fit taire

la voix de son cœur pour n'écouter que celle de Dieu.

Léonard, lorsqu'il lui annonça sa décision, fut vivement impressionné ; il demanda quelques jours pour songer à une affaire si importante, et son humilité s'effrayant à la vue d'une si grande responsabilité, il chercha un prétexte honnête de refus. Mais le chancelier et ses autres amis revenant toujours à la charge, il se décida, non sans crainte, à assumer sur sa tête, le poids de la sollicitude pastorale. Estius raconte, d'après Guillaume Lindanus, évêque de Ruremonde et ensuite de Gand, que dans une de ses leçons, Ruard Tapper avait proféré ces paroles : « Il y en a parmi vous quelques uns qui seront mis à mort en haine de Jésus-Christ et de la foi catholique (1). » Or comme Léonard était au nombre de ses auditeurs, nous verrons plus tard comment elles ont été prophétiques à son égard.

Arrivé à Gorcum, le nouveau curé est encore saisi de frayeur à la vue des devoirs si nombreux qu'il a à remplir, et il s'écrie : « Qu'ai-je fait, hélas ! pourquoi ai-je consenti à me charger de ce pesant fardeau ? » Bientôt cependant, il trouve dans la charité qui remplit son âme, de puissantes consolations. Il se met de tout cœur au travail, il administre, il prêche, il entend les confessions, il se fait tout à tous ; ses paroissiens, ravis de son zèle, lui témoignent la plus haute estime.

Ce n'est point par des œuvres extraordinaires qu'on gagne le plus souvent la confiance du peuple ; si elles

(1) Hist. Martyr. Gorcom. lib. III, p. 202 et 203

excitent l'admiration, elles n'engendrent pas toujours l'amour. Léonard Van Vechel sut se faire aimer par sa simplicité et la douceur de son caractère. L'intégrité de sa vie, son savoir et son éloquence le signalaient à l'estime publique ; ses relations quotidiennes lui ouvraient tous les cœurs. Déjà sa renommée avait franchi les murs de la ville, on accourait à lui de toutes parts. Combien de malheureux dévoyés du sentier de la vérité, il a remis dans le droit chemin ! Combien de chrétiens timides et hésitants, il a raffermis dans la foi catholique, par ses instructions à la fois solides et touchantes ! Un fait qui prouve jusqu'à quel point sa science était appréciée, c'est que dans une controverse théologique qui eut lieu à Louvain, on résolut le cas de conscience en question, en disant : « Telle est la pratique du curé de Gorcum. »

Le ministère de la parole qu'il exerçait avec tant d'autorité, ne lui fit point négliger ses autres obligations. Il sut joindre l'exemple aux avis qu'il donnait, et malgré un revenu fort modeste, il se montra toujours hospitalier, grand et généreux envers tous, libéral jusqu'à se priver lui-même, pour secourir les malheureux. Touchés de tant de dévouement, les magistrats de Gorcum, lui votèrent, à son insu, comme supplément de traitement, cent florins (1)

(1) Florin, monnaie d'or ou d'argent dont la valeur varie suivant les divers pays où elle est en usage. Cent florins pouvaient représenter une somme de 220 à 230 francs. Suivant les académiciens de *la Crusca*, le nom de florin vient de la *fleur de lys* qui entre dans les armes de la ville de Florence, où cette monnaie a pris naissance.

par an, afin de le mettre plus à l'aise, dans l'exercice de sa bienfaisance. Nous devons dire ici, que la persécution étant survenue, il n'a jamais rien touché de cette somme. Mais continuons à parler de sa tendre commisération à l'égard des pauvres. Il arriva, en ce temps, une grande disette de blé dans les Pays-Bas, et la famine s'y fit sentir avec toutes ses horreurs. Le bon pasteur se dépouille de tout, il ne songe plus qu'à la détresse de ses chères brebis. Il faut le voir à l'œuvre, on le rencontre partout : dans la maison du riche pour l'exhorter à la libéralité, dont il donne le premier l'exemple, et dans l'humble réduit de l'indigent pour prodiguer des secours et des consolations. Oh ! qu'il est ingénieux et prévoyant, cet homme de Dieu ! Quand vient l'été, il fait provision de fromages, de légumes, de mottes à feu et autres objets qu'il distribuera pendant l'hiver. Sa provision était déjà fort avancée, quand il subit le martyre, au mois de juillet. Loin d'exiger les honoraires qui lui étaient dûs à l'occasion de certaines fonctions, il remettait aux familles peu aisées une offrande bien supérieure à celle qu'elles auraient pu lui donner, trop heureux de trouver par là le moyen de leur adresser quelques bonnes paroles et de leur témoigner tout l'intérêt qu'il leur portait.

Une des fonctions les plus pénibles et les plus délicates d'un pasteur, est celle de la confession ; on ne se figure pas assez tout ce qu'il faut de sagesse, de prudence et d'expérience, pour s'en acquitter dignement. Léonard Van Vechel comprenait si bien l'importance de cette charge

qu'il ne la remplissait qu'avec une sainte frayeur. « Je préférerais, disait-il souvent, prêcher trois fois, que de me présenter une seule, au tribunal de la pénitence. » Ce n'est pas qu'il manifestât la moindre impatience quand les pénitents arrivaient en foule ; il voulait faire entendre seulement par là qu'il avait besoin de s'armer de courage pour écouter l'aveu d'une foule de fautes qui alarmaient sa vertu. Il avait donc pour habitude d'appeler son Confessionnal, son *pynbanck*, c'est-à-dire son banc de peine et d'épreuve. Du reste, il agissait en tout et partout avec une liberté vraiment évangélique ; il ne faisait point acception de personnes, il reprenait les grands et les petits quand ils s'écartaient du devoir, et jamais on n'a pu l'accuser d'avoir fait des concessions à l'intrigue ou à la fortune. Soit qu'il parlât du haut de la chaire, soit qu'il exhortât en particulier les personnes qui s'adressaient à lui, il était toujours le même, plein de franchise et de sincérité. Tout son désir était de détruire le règne du vice, pour établir sur ses ruines, celui de la vertu.

Rigide observateur de la saine morale et de la discipline ecclésiastique, il s'éleva avec force contre un abus existant de son temps, abus qui compromettait la sainteté du mariage. Et, de nos jours encore, on ne saurait trop flétrir ces unions basées sur de simples conventions humaines, et qui n'ont point reçu la sanction de Dieu, représenté par son ministre. Quelques instances qu'on lui fit, il ne voulut jamais admettre d'hérétiques comme parrains ou marraines

des enfants qu'il était appelé à baptiser, mais il savait tempérer son refus par une ineffable douceur. Les saints canons, qui défendent de donner des noms païens ou fabuleux aux enfants des chrétiens, lors de leur régénération, trouvèrent également en lui un courageux défenseur.

La sollicitude pastorale du curé de Gorcum s'étendait non-seulement sur tous les catholiques, mais encore sur les hérétiques pour qui il était plein d'égards, espérant toujours les retirer du sentier de l'erreur. Il avait sans cesse présentes à la pensée ces paroles de l'apôtre saint Paul : *Il ne faut pas que le serviteur de Dieu soit querelleur ; mais il doit être modéré envers tous, capable d'instruire, patient, reprenant avec douceur ceux qui résistent à la vérité, dans l'espérance que Dieu pour la leur faire connaître, leur donnera un jour l'esprit de pénitence, et qu'ainsi ils sortiront des pièges du démon qui les tient captifs à son gré* (1). C'était donc avec la plus grande bienveillance qu'il les recevait quand ils avaient affaire à lui, qu'il les assistait quand ils étaient dans le besoin, et qu'il leur rendait tous les services en son pouvoir. Quelques-uns d'entre eux, peu touchés de sa bonté et irrités de son zèle, brisèrent plusieurs fois, pour l'insulter, les vitres de sa demeure, à coups de pierres ; mais il ne perdait pas son calme, et le lendemain il faisait, sans se plaindre, réparer à ses frais, le dégât qu'on lui avait causé. Tant de mansuétude et de patience firent néanmoins impression sur

(1) II Tim. 41, 24 et seq.

plusieurs partisans de l'hérésie ; ils voulurent se mettre en rapport avec un homme d'une vertu si admirable, et bientôt, éclairés et convaincus, ils abjurèrent leurs erreurs.

Un membre de la secte des anabaptistes, l'une des plus fanatiques et des plus dangereuses que produisit le protestantisme (1) au seizième siècle, se fit surtout remarquer par son empressement à embrasser la foi catholique, dès qu'il fut convaincu, par les raisons que lui en donna le curé Léonard, qu'elle était la seule véritable, la seule prêchée par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cet homme, qui s'était laissé persuader que les anabaptistes étaient en possession exclusive de la vraie parole de Dieu, reconnut alors qu'on l'avait trompé, et il s'attacha avec d'autant plus d'ardeur à la vérité qu'il regrettait vivement de s'être laissé séduire par l'hérésie. Avec quelle effusion il remerciait celui qu'il appelait son bienfaiteur et son maître ! Non-seulement il persévéra dans le bon chemin pendant la vie du curé de Gorcum, mais on rapporte que les tourments de la persécution ne purent, dans la suite, l'en détourner. Nous avons choisi ce fait entre beaucoup d'autres, parce que, de tous les hérétiques, ceux de cette secte ont tou-

(1) Luther avait fait dépendre l'efficacité des sacrements de la Foi ; dès-lors, et dans la direction exclusivement spiritualiste du siècle, dans sa tendance à rejeter tout ce qui était extérieur dans l'Eglise, on devait nécessairement attaquer le baptême des enfants. C'est ce que firent Thomas Munzer et autres fanatiques, fondateurs de la secte des anabaptistes, ainsi appelés parce qu'ils condamnaient le baptême des enfants et rebaptisaient tous ceux qui avaient été baptisés à cet âge. Pour plus de détails, consulter : *l'Histoire des anabaptistes*, par le baron de Bussière, — Molher, *Symbol.* paragr. 55, — *Annales Anabaptistarum*, Otthi, Basil., 1672.



jours été les plus obstinés, et par conséquent les plus difficiles à convertir.

Quand il était appelé au lit de mort de certaines personnes ou qui désiraient sincèrement revenir au catholicisme après l'avoir abandonné, ou qui se sentaient pressées par la grâce divine d'en faire profession avant de paraître devant le souverain Juge, le digne pasteur avait soin de leur adresser de touchantes exhortations, et il ne les admettait à la participation du corps adorable du Sauveur qu'après s'être assuré par une déclaration publique qu'il leur demandait, qu'elles croyaient fermement tout ce qu'enseigne la sainte Eglise, gouvernée par le pape, successeur de saint Pierre. Voulant traiter les sacrements avec toute la révérence qui leur est due, il ne se laissait influencer, dans leur administration, ni par les parents, ni par les amis des malades ; il les accordait donc ou les refusait suivant ce que lui disait sa conscience, lorsqu'il avait imploré le secours de l'Esprit-Saint.

Sa bienveillance à l'égard des brebis égarées de son troupeau ne l'empêcha pas, dans l'occasion, de se montrer ferme et inébranlable quand il s'agit de la vérité. Des ministres calvinistes ayant obtenu la permission de prêcher en dehors de l'enceinte de la ville, se mirent immédiatement à l'œuvre. Léonard leur fit demander, par les soldats de la citadelle qu'ils voulaient entraîner dans leur parti, au nom de qui ils étaient envoyés ; et, comme ils répondirent que c'était de la part du Très-Haut, comme autrefois les apôtres

de Jésus-Christ, il les fit sommer alors de donner des preuves de leur mission extraordinaire en accomplissant des miracles, comme les disciples du Sauveur. Le dimanche suivant, un grand nombre d'hérétiques et de séditeux se rendirent à l'église catholique où il devait prêcher, dans le dessein de l'intimider, et même de lui faire mal, s'il allait trop loin contre eux, car ils avaient des armes cachées sous leurs vêtements. Il fut averti de ce complot, mais plein de confiance en la Providence, il monta en chaire et s'attacha, comme d'habitude, à réfuter les fausses doctrines qu'on s'efforçait de répandre au milieu du troupeau confié à ses soins. Étonnés de sa hardiesse et de son calme, ses ennemis se retirèrent en silence.

A cette époque malheureuse, pleine de troubles et de désordres, il arriva de honteuses défections, dans le clergé même. Des apostats qui, après avoir annoncé la vraie parole de Dieu, craignaient de compromettre leur fortune et d'endurer quelques tourments, eurent la lâcheté de se tourner du côté de l'hérésie. Pour justifier leur conduite, il y en eut qui poussèrent l'audace jusqu'à dire au peuple que jusqu'à présent ils l'avaient trompé, et qu'en enseignant la religion papiste ils avaient agi contre leur conscience. Léonard, profondément attristé à la vue d'un pareil scandale, leur répliquait avec beaucoup de raison : « Vous ne pouvez tromper une seconde fois des hommes prudents ; en effet, si vous reconnaissez avoir agi de mauvaise foi, en prêchant ouvertement une doctrine que vous saviez être

fausse, qui assurera maintenant que vous êtes sincères ? On peut excuser celui qui, croyant être dans la vérité, enseigne l'erreur, parce que, malgré son égarement, il parle en toute conviction. Et bien plus, s'il vient à reconnaître qu'il s'est égaré, et si, touché de la grâce de Dieu, il en fait humblement l'aveu, on doit croire à sa parole. Tels ont été saint Paul et saint Augustin. Mais le prédicateur qui déclare impudemment qu'il a semé l'erreur et abusé de la crédulité publique de son plein gré, pourrait-il inspirer la moindre confiance, quand bien même il dirait la vérité ? »

Rappelons maintenant un fait qui achèvera de prouver tout l'attachement que le curé de Gorcum avait pour les devoirs de sa charge. Sur les instances de quelques amis, il avait, depuis deux mois, demandé à subir les épreuves de la licence en théologie, à l'université de Louvain, et le jour où il devait comparaître était fixé au huit juillet. Ce n'était point par vanité qu'il aspirait à ce grade, mais seulement pour mériter de plus en plus la confiance de ses paroissiens et combattre avec plus d'autorité les novateurs dangereux qui altéraient la pureté de la foi. Or, il arriva, au moment où l'on s'y attendait le moins, de nouveaux troubles ; les catholiques furent de nouveau exposés au danger, et Léonard, plus jaloux de protéger les siens que d'acquérir un titre honorifique, renonça à son voyage. Dieu ne tarda pas à le récompenser de ce sacrifice, car le lendemain du jour où ceux qui aspiraient comme lui à la licence

reçurent leur diplôme, il fut introduit dans le royaume des cieux et couronné de la main de Dieu.

Quoique son éloquence eût au loin excité l'admiration, il était si modeste et si réservé qu'il ne permit jamais qu'on ornât la chaire où il prêchait de draperies et de tapis; c'est là, disait-il, une marque d'honneur réservée aux docteurs et aux licenciés qui donnent des sermons d'apparat. Quant au physique, Léonard Van Vechel était d'une taille moyenne, mais d'une santé robuste. Ses larges épaules, sa vaste poitrine, son visage ferme, lui donnaient un aspect imposant. Une voix grave et forte communiquait à ses discours de la majesté, et il était impossible, en l'entendant, de ne pas être impressionné. Sur ce point, ses amis et ses ennemis sont d'accord; quel dommage, disaient ces derniers, *qu'une telle langue périsse* (1)! tant ils l'admiraient, malgré leurs préjugés contre lui.

Nous omettons ici plusieurs choses remarquables qui trouveront leur place dans le récit du martyre de ce généreux confesseur de la Foi, mais nous ne pouvons nous empêcher de lui appliquer les belles paroles que Bossuet fit entendre dans l'oraison funèbre du révérend Père Bourgoing, supérieur général de la Congrégation de l'Oratoire. En résumant ce que nous venons de dire de notre saint martyr, elles nous donneront la plus haute idée de ce que doit être l'éloquence chrétienne. Après avoir parlé de la

(1) *O quantum detrimentum, quod talis lingua peritura sit.* Hist. Martyr. Gorcom. lib. III, p. 217.

piété et de la science de celui dont il fait l'éloge, l'illustre orateur s'écrie : « Je ne m'étonne donc plus s'il prêchait si saintement au peuple fidèle le mystère de Jésus-Christ qu'il avait si bien médité. O Dieu vivant et éternel, quel zèle ! quelle onction ! quelle douceur ! quelle force ! quelle simplicité et quelle éloquence ! O qu'il était éloigné de ces prédicateurs infidèles, qui ravalissent leur indignité jusqu'à faire servir au désir de plaire le ministère d'instruire ; qui ne rougissent pas d'acheter des acclamations par des instructions ; des paroles de flatterie par la parole de vérité ; des louanges, vains aliments d'un esprit léger, par la nourriture solide et substantielle que Dieu a préparée à ses enfants ! Quel désordre ! quelle indignité ! Est-ce ainsi qu'on fait parler Jésus-Christ ? Savez-vous, ô prédicateurs que ce divin conquérant veut régner sur les cœurs par votre parole ? Mais ces cœurs sont retranchés contre lui ; et pour les abattre à ses pieds, pour les forcer invinciblement au milieu de leurs défenses, que ne faut-il pas entreprendre ? quels obstacles ne faut-il pas surmonter ?...

» La parole de l'Évangile sortait de sa bouche, vive, pénétrante, animée, toute pleine d'esprit et de feu. Ses sermons n'étaient pas le fruit de l'étude lente et tardive, mais d'une céleste ferveur, mais d'une prompte et soudaine illumination (1). »

(1) Oraisons fun. du R. P. Bourgoing.

---

## CHAPITRE V

Nicolas Poppel, autre curé de Gorcum.— Godefroy Van Dunyen, prêtre septuagénaire.

I. — Nicolas, fils de Jean Poppel, ou Van Poppel, ou même, selon d'autres, Van Poppelen, naquit à Weelde, village situé à deux lieues de Turnhout, en 1532. Tout ce que nous savons sur sa famille, c'est qu'elle était peu aisée, et nous verrons bientôt qu'il lui vint en aide de tout son pouvoir. Après avoir reçu une instruction incomplète, il fut envoyé à Louvain pour y achever ses études ; mais sa pauvreté ne lui permettant pas de subvenir à ses besoins, il fut reçu gratuitement dans une institution appelée le collège de Standonek. C'est là qu'il se livra à l'étude de la philosophie et ensuite de la théologie, et qu'il eut pour maître Léonard Van Vechel.

Il y avait peu de temps qu'il était revêtu du caractère

sacerdotal, lorsque le curé de Gorcum le demanda pour vicaire. Ce fut sans doute avec une bien vive satisfaction que le jeune prêtre, qui ne désirait rien tant que de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, reçut de ses supérieurs l'autorisation d'aller s'exercer aux travaux du saint ministère, sous la conduite d'un homme si sage et si expérimenté. On peut dire de ces deux ministres de Jésus-Christ, que leur union était semblable à celle de saint Grégoire de Nazianze et de saint Basile ; qu'ils n'avaient qu'un seul but, le bien du peuple confié à leurs soins ; qu'une seule occupation, de ranimer, par la considération des espérances futures, les cœurs défaillants. Détachés des biens de la terre, ils s'excitaient mutuellement à la charité, et par une vie édifiante, ils se donnaient, l'un à l'autre, l'exemple de toutes les vertus. Spectacle touchant, qu'on voit encore de nos jours dans ces paroisses bénies où le pasteur ne considère les prêtres qui lui sont subordonnés que comme des frères placés sous sa protection, ne leur fait sentir son autorité que par des actes de bienveillance et ne les conseille et les reprend qu'avec un cœur vraiment paternel. Avec un tel guide, loin de se décourager, le jeune lévite travaille avec joie à la vigne du Seigneur, et bénit sans cesse la main qui le protège et la voix qui le met en garde contre les périls.

Par suite de certaines considérations qui ne sont point de notre sujet, et peut-être même sur la demande de Léonard Van Vechel, on nomma Nicolas second curé de Gorcum,

avec les mêmes droits et attributions que ceux du premier. Ils exercèrent alors alternativement, semaine par semaine, l'office pastoral, et cette égalité ne troubla en rien la bonne harmonie qui avait toujours régné entre eux.

Quoique Dieu, de qui descendent toute grâce excellente et tout don parfait, n'eût pas répandu avec autant de largesse les biens de l'intelligence sur Poppel que sur son collègue, on ne peut pas dire cependant qu'il l'en eût privé. Si les instructions du nouveau pasteur étaient simples et familières, elles se faisaient néanmoins remarquer par une doctrine solide et une grande vigueur. La pâleur de ses traits, son extérieur modeste, sa vie mortifiée, tout en lui prêchait la pénitence ; avant de l'entendre, on était déjà saisi de respect. Il était, du reste, infatigable ; il n'entreprenait rien qu'il ne menât à bonne fin. Comme on le voyait toujours sur la brèche, ne prenant aucun repos, on avait fini par lui donner le nom de *Slaefken*, c'est-à-dire d'*esclave*. Loin de s'en offenser, Nicolas en prit occasion de s'encourager lui-même au travail et se félicitant de cette appellation, il prit cette devise composée de sept monosyllabes flamands : *Hi slaerft wel die in Godt Slaerft*, ce qui signifie en français : *Celui-là sert bien qui sert pour Dieu* (1).

Dans le ministère sacerdotal où tout est grand et noble devant Dieu, il remplissait de préférence les fonctions les plus humbles aux yeux des hommes, et quand on ne l'en requérait pas, il s'y offrait spontanément. Qu'il était heu-

(1) Mot à mot : *Il sert bien, qui en Dieu sert.*



reux de grouper autour de lui les jeunes enfants, dans la chapelle du Saint-Esprit, pour leur enseigner le catéchisme ! Avec quel soin, quel zèle, quelle bonne volonté, quel dévouement il s'appliquait à cette œuvre ! A l'exemple du Sauveur Jésus, il parlait avec tant de bonté, de tendresse même à ces âmes candides, que les parents qui se trouvaient là en étaient profondément touchés. Voyant les personnes mûres affluer de plus en plus, il ajouta, à cet exercice, une instruction sur les principales vérités de la foi.

Nous avons dit que les parents de Nicolas Poppel étaient peu favorisés du côté de la fortune, nous devons ajouter, qu'en revanche, ils avaient beaucoup de piété. Le souvenir de sa bonne mère, décédée depuis longtemps déjà, était toujours présent à sa mémoire, et comme saint Augustin (1), il la recommandait sans cesse aux prières des fidèles. S'il ne pouvait faire d'aussi abondantes aumônes que Van Vechel, ce n'est pas par manque de bonne volonté, mais de ressources. Il abandonna à son père le peu d'héritage que lui laissa cette mère bien-aimée, et contribua autant qu'il le put, de son côté, à le mettre à l'abri du besoin dans ses vieux jours. La charité qui l'obligeait à s'occuper d'abord de la misère des siens, ne lui fit point négliger celle des autres. Loin de rougir de son humble origine, il aimait à en parler lorsqu'il s'agissait d'encourager ceux qui se trouvaient en butte aux difficultés qu'il avait lui-même éprouvées.

(1) Confes. lib. IX, cap. 13.

Tout en exerçant les fonctions de curé, notre saint aspirait encore à une vie plus parfaite. Il brûlait du désir d'entrer dans la *Compagnie de Jésus*, qui rendait alors, comme elle l'a toujours fait, de si grands services à l'Église. Ayant fait part de ce dessein à son collègue, qu'il vénérât comme un père et à un chanoine nommé Antoine-le-Jeune, qui s'était acquis une grande réputation de vertu, ils lui objectèrent les besoins du peuple de Gorcum et lui firent voir qu'en continuant à remplir sa charge pastorale comme il le faisait depuis sept ans, il travaillerait non moins efficacement à la gloire de Dieu. C'est ce qui le décida à rester au milieu de son troupeau.

Peu de temps après, les Gueux, dont l'audace croissait à chaque succès qu'ils obtenaient, menacèrent de nouveau les catholiques de Hollande, et Nicolas reconnut alors qu'il était plus que jamais obligé de tenir tête à l'orage. Son père, justement alarmé des dangers auxquels il le voyait exposé, vint le trouver pour le prier en grâce de se mettre à l'abri de la persécution. Le bon curé est touché de cet amour paternel, mais fidèle à son devoir, il déclare avec fermeté qu'il est tenu, avant tout, de veiller au salut de ses brebis et de les défendre, s'il le faut, au péril de sa vie(1). Il ne les quittera donc que pour aller à la mort.

Ce fut le 24 juin, jour où se célèbre la nativité de saint Jean-Baptiste, qu'il monta pour la dernière fois dans la

(1) *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.* (Joan X, 11.) Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.

chaire sacrée. Les événements fâcheux devenant de plus en plus imminents, il parla avec une force et une onction admirables. « Demeurez fidèles à Dieu, au roi et à la patrie et ne vous laissez pas effrayer par les ennemis de notre sainte religion ; si vous tombez dans la lutte, une couronne immortelle vous est réservée au ciel, courage donc, courage, s'écria-t-il. » Pour préserver la sainte Eucharistie de toute profanation, il prit soin, comme il l'avait déjà fait lors des troubles de 1566, de porter secrètement tous les soirs le vase sacré qui la renfermait dans la maison d'un fervent catholique nommé Hesselius Estius. Il disait à cet homme de bien et aux membres de sa famille, en leur confiant ce précieux dépôt : « Si la demeure d'Obededom (1) a été enrichie des bénédictions célestes pour avoir reçu l'Arche d'Alliance de l'ancienne Loi, combien plus la vôtre en sera-t-elle comblée, elle qui est honorée de la présence du corps sacré du Sauveur, l'Arche vivante de la nouvelle Alliance, dont l'ancienne n'était que la figure ? » Cet amour qu'il avait pour l'auguste sacrement de nos autels lui valut sans doute la gloire de confesser, au milieu des tourments, la présence réelle du Sauveur sous les voiles eucharistiques.

Nous devons dire à la louange des deux curés de Gorcum qu'ils furent non-seulement unis comme deux frères, mais encore qu'ils vécurent toujours dans la plus parfaite intelligence avec les Frères-Mineurs. S'il arrive quelquefois des

(1) II Reg. vi, 11.

dissensions entre le clergé séculier et les religieux, au sujet de leurs droits et privilèges respectifs, il en résulte ordinairement un scandale pour le peuple chrétien ; voulant éviter cela à tout prix, ils n'ont rien eu plus à cœur que de résoudre les doutes et les difficultés qui pouvaient s'élever, dans un esprit de paix et de charité. On peut assurer que de part et d'autre il n'y eut qu'une sainte émulation pour le bien, parce que, connaissant leurs devoirs et se respectant mutuellement, ils contribuèrent tous ensemble à la gloire de Dieu. Liés d'amitié pendant leur vie, ils ne furent point séparés par la mort.

II. — Godefroy Van Duynen, né à Gorcum en 1502, eut pour père Théodore, homme d'une condition obscure et complètement illettré, et qui cependant a bien mérité de son pays. Dieu choisit souvent les plus faibles instruments pour opérer de grandes choses. Théodore, ému de pitié à la vue d'une foule de malheureux que la société rejetait de son sein, avait, en partie à ses dépens, et pour le reste, au moyen de charitables souscriptions, fait bâtir, en dehors de la ville, une chapelle pour les lépreux sous le vocable de la bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu. Un tel père ne pouvait inspirer à son fils que de généreux sentiments.

Après avoir terminé ses études latines, Godefroy fut envoyé à Paris pour se perfectionner dans les arts libéraux et apprendre la langue française. On ne vit jamais un étudiant plus occupé de ses devoirs et plus pieux. Loin de rechercher la foule et les plaisirs bruyants, il menait une

vie très-retirée. sachant bien que le meilleur moyen d'acquérir de la science et de conserver sa vertu était le travail et le recueillement. Il n'était pas cependant d'une humeur triste et bizarre ; il avait un cercle d'amis qui, comme lui, étaient sincèrement vertueux, et il aimait à se délasser de ses veilles en se livrant avec eux à d'honnêtes distractions. Son assiduité à l'étude et ses heureuses dispositions le mirent bientôt en relief ; ses examens furent très-brillants ; il acquit, en un mot, une telle réputation de sagesse et de talent qu'il devint professeur et ensuite recteur (1) de l'Université de Paris.

Simple et modeste au milieu des honneurs, il s'acquittait de sa charge en conscience et avec distinction. Tout en veillant à ce que l'instruction de la jeunesse fût solide et religieuse, il songeait encore plus à sa responsabilité devant Dieu ; c'est pourquoi il priait sans cesse le Seigneur de lui accorder ses grâces et ses lumières. Un de ses oncles qui était prêtre, à Paris, et qui probablement l'avait fait venir dans cette ville, voyant les efforts de Godefroy pour arriver à la perfection chrétienne, l'engagea à embrasser l'état ecclésiastique. Le pieux recteur avait tant d'humilité qu'il ne se croyait pas digne de devenir le ministre de Jésus-Christ. Ce n'est que lorsqu'il eut longtemps réfléchi, consulté son directeur, et sur de pressantes sollicitations qu'il

(1) Autrefois, en France, on donnait ce titre au chef d'une Université ; aujourd'hui on appelle ainsi le chef d'une des académies qui font partie de l'Université Impériale. Il y avait anciennement des universités dans les principales villes ; ce sont maintenant des académies qui relèvent toutes de l'Université de France.

consentit enfin à entrer dans les ordres. Il étudia donc la théologie avec plus d'ardeur encore qu'il n'avait cultivé les sciences profanes, et, promu au sacerdoce, il fut nommé à une cure située à la frontière de France, aux confins de la Belgique.

Peu de temps après son ordination, il lui arriva un malheur irréparable, car il éprouva un ébranlement au cerveau qui altéra un peu ses facultés intellectuelles jusqu'à la fin de ses jours. Estius (1) rapporte ce qu'il a appris des parents mêmes de Van Duynen à ce sujet ; il paraît que réfléchissant toujours à l'importance de ses nouvelles fonctions et tremblant de ne pouvoir les remplir dignement, tant il avait une humble opinion de lui-même, il se frappa tellement l'esprit que ses idées en furent parfois obscurcies. Du reste, cette infirmité n'arriva pas au point de l'empêcher de s'acquitter convenablement de sa charge pastorale. Mais ce qui contribua à aggraver son mal, ce fut la calomnie.

A l'époque qui nous occupe, l'empereur d'Allemagne, Charles-Quint, était en guerre avec François I<sup>er</sup>, roi de France. Des envieux, tels qu'il s'en rencontre en tout temps, profitèrent de cette circonstance pour accuser l'oncle de Godefroy qui occupait alors un beau Bénéfice, de découvrir les secrets de la France aux ennemis par des lettres qu'il leur faisait parvenir clandestinement. Sa qualité d'étranger donnant plus de poids à l'accusation, il fut

(1) Hist. Martyr. Gorcom. lib. III, cap. xxxiv, p. 224.

arrêté et retenu longtems en prison. Godefroy ressentit bientôt le contre-coup du malheur qui frappait son parent ; lui aussi était étranger, et quelques-uns de ses paroissiens, animés de mauvaises intentions contre lui, le soumirent à de si rudes épreuves qu'il n'était plus en sûreté dans sa maison. Enfin, on découvrit la vérité : l'oncle, qui s'était fait beaucoup d'amis en France, fut reconnu innocent et rendu à la liberté, mais le neveu, dont la maladie avait empiré sous l'influence des tracasseries qu'on lui avait suscitées, se démit de sa cure et s'en retourna à Gorcum pour y vivre au sein de sa famille.

Quoique toujours souffrant, il pouvait néanmoins réciter son office, dire la sainte Messe tous les jours, et même entendre les confessions. Il s'est constamment signalé par une grande pureté de mœurs et une grande mortification. Pour subvenir à ses besoins, il avait accepté un petit Bénéfice, dont il remplissait la charge avec zèle et satisfaction. « Un jour, dit Guillaume Estius (1), que mon frère Roger le servait à l'autel, Godefroy remarqua qu'il avait mal aux yeux, et, sans qu'il l'en priât, il les lui lava avec l'eau des ablutions, et ils furent immédiatement guéris. » Nous parlerons plus loin des miracles qui arrivèrent après sa mort ; nous citons ce fait, en passant, comme une preuve de ses mérites devant Dieu pendant qu'il était sur la terre.

Ce saint prêtre, qui avait tant brillé à Paris par sa science et sa vertu, ne recherchait que le silence et le

(1) Hist. Martyr. Gorconi. lib. III, cap. xxxv, p. 226.

recueillement. Il passait presque tout son temps dans l'église, occupé à prier, ou à quelque autre œuvre de piété. Sa joie était au comble quand il voyait des parents donner à leurs enfants une bonne éducation ; il les félicitait, les encourageait et les exhortait fort à leur inculquer de bonne heure la saine doctrine de la religion. Autant il était attaché à la foi catholique, autant il avait en horreur les hérésies. Lors des troubles de 1566, un certain prédicant étant venu aux portes de la ville pour parler au peuple, en plein air, prit pour texte de sa harangue ces mots de l'Évangile : *Un semeur s'en alla semer son grain* (1). Et comme il énonçait beaucoup de choses étranges et erronées, en voulant expliquer la semence de la semence, et le Verbe du Verbe, Godefroy, qui était venu là poussé par son zèle pour les intérêts catholiques, s'écria à haute voix : « Cet homme vous trompe, ne le croyez pas, ne l'écoutez pas. » Les Gueux dirent : « Ce vieux prêtre radote, il faut le chasser. — Non, répondit-il, quoique j'aie une maladie de cerveau, ce n'est pas moi qui radote, mais celui que vous écoutez, il abuse de votre ignorance pour vous tromper. »

Nous le verrons pendant une longue et pénible captivité, demeurer toujours calme et plein de confiance en la divine Providence. Le curé Léonard (2) a lui-même déclaré à plusieurs personnes qui venaient le voir dans la citadelle, que Godefroy Van Duynen, malgré son grand âge et son infir-

(1) Luc, viii, 5.

(2) Hist. Martyr. Gorcom. ut suprà, p. 227.



mité, conservait une parfaite dignité, que rien dans ses actions ou dans ses paroles n'était de nature à faire supposer qu'il ne fût pas en possession de sa raison. Nous sommes d'autant plus heureux de ce témoignage que nous nous intéressons à cet ancien recteur de l'Université de Paris, presque comme à un compatriote, et assurément comme à un saint qui honore notre pays où il fut revêtu du sacerdoce.

---

## CHAPITRE VI

Jean d'Osterwyck. — Jean de Keulen. — Adrien Van Beck. — Jacques Lacops. — André Wouters.

1. — Jean, né en 1502, à Osterwyck, bourg du Brabant, près de Bois-le-Duc, faisait partie de l'ordre des chanoines réguliers de saint Augustin (1) établi au monastère de

(1) Cette congrégation fut instituée en 1386, par Florentius, disciple de Gérard Groot, le fondateur des *Clercs et Frères de la vie commune*. La maison-mère de ces chanoines était à Agnetenberg, près de Zwoll, en Hollande, et c'est là que vécut Thomas à Kempis qui a illustré cet Ordre. Pour plus de détails, consulter *Delpat : Over de Broederschaft van Gerard Grote en over den Inloed der Fraterhuiszen*. Utrecht, 1830.

Rugge. (Cette maison, comme nous le verrons dans la suite, saccagée par les Gueux, vit s'accomplir, dans ses murs désolés, le drame épouvantable qui termina la vie des saints martyrs.) Envoyé à Gorcum par ses supérieurs, il fut confesseur d'un couvent de religieuses de son ordre ; c'est dans l'exercice de cette charge que le trouva la persécution dont les ravages s'étendirent rapidement dans les Pays-Bas.

Il y avait beaucoup à faire dans ce monastère, lorsque Jean en prit la direction. Par suite de négligence et de mauvaise administration, on avait aliéné plusieurs terres qui servaient à la subsistance des chanoinesses, de sorte qu'après avoir été dans l'abondance, elles se trouvaient dans le dénûment. Comme rien n'arrive sans la permission de la divine Providence, cette perte de biens temporels contribua puissamment à l'avantage spirituel de la communauté. Le travail des mains, la mortification, l'assiduité à la prière, la régularité, qui n'avaient pas toujours été assez en vigueur, refleurirent sous l'influence de ce sage directeur, animé de l'esprit de pauvreté, et désireux de le communiquer aux autres.

Quoique fort avancé en âge et en proie à la dyssenterie, il observait avec exactitude le jeûne et l'abstinence. Loin de se plaindre des privations qu'il avait à subir, il était toujours prêt à s'en imposer de volontaires. Ses exhortations aux religieuses se sont fait remarquer par la solidité de la doctrine et la pureté de la morale ; il n'avait en vue que de

les porter à la perfection, c'est pourquoi il ne recherchait ni la pompe ni les ornements du style. Heureux les pauvres ! Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ! Heureux ceux qui ont le cœur pur ! Telles sont les paroles du divin Maître qu'il se plaisait à répéter, à commenter et à insinuer dans leur esprit.

Lorsque la ville de Brielle fut surprise et occupée par les Guenx, le couvent des chanoines de saint Augustin, ne fut pas épargné. Les religieux poursuivis et dispersés, la maison livrée au pillage, il ne resta plus que des ruines, là, où quelques heures auparavant, régnaient le calme, l'étude, le travail, l'amour de Dieu et du prochain. On vint rapporter à Jean qu'un de ses confrères, dans ces entrefaites, avait souffert les plus indignes traitements, parce qu'on n'avait pu le contraindre à crier : *Vive les Guenx* ; qu'après lui avoir coupé le nez et les oreilles, on les avait attachés aux portes de la ville et de l'église pour effrayer les catholiques et amuser les rebelles, et qu'enfin, au milieu de tous les outrages, on l'avait tué à coups d'escopette.

Sensible aux malheurs de la religion et de la patrie, notre saint fut profondément ému, mais loin de déplorer le sort du martyr, il s'écria : « Plût à Dieu de me favoriser d'une telle grâce ! Puissé-je mourir ainsi ! » Et comme une religieuse, nommée Ursule, qui se trouvait là, lui dit : « Dieu, vous préserve, Révérend Père, de ces

cruels tourments et même de la potence (1), supplice moins grand, mais néanmoins très-ignominieux : — Je ne crains, répondit-il, ni la douleur, ni la honte, ni le mépris du monde, je m'estimerais trop heureux de faire à Dieu le sacrifice de ma vie. » Ses vœux ne tardèrent pas à être exaucés.

II. — Jean, originaire de Keulen et curé de Hornaar, n'était point avec les quinze martyrs dont nous venons de parler, dans la citadelle de Gorcum, au moment de la capitulation de cette place (2). Il appartenait à l'Ordre des Frères-Prêcheurs vulgairement appelés *Dominicains*, du nom de leur saint fondateur. A cette époque comme aujourd'hui, un grand nombre de paroisses, dans les Pays-Bas, étaient desservies par des religieux. Envoyé de Cologne par son Provincial pour exercer les fonctions pastorales à Hornaar, il fut autorisé à revêtir le costume des prêtres séculiers. C'est donc à tort qu'on l'a accusé de l'avoir fait de son chef, puisqu'il montrait la permission expresse de ses supérieurs, chaque fois qu'il en était légitimement requis. Homme de science et de dévouement, il combattit avec succès les novateurs, ennemis de la foi catholique ; mais bientôt il devint victime de son zèle.

Pendant que les curés et les religieux de Gorcum étaient prisonniers, il venait souvent dans cette ville, administrer

(1) C'était surtout en les *pendant*, que les Gueux mettaient à mort les prêtres et les religieux.

(2) Estius ne donne aucun renseignement sur la naissance et la vie de ce martyr, jusqu'à l'époque dont il s'agit ici.

les sacrements aux fidèles et principalement le baptême aux petits enfants. Un jour qu'il s'empressait d'accourir à la demande des parents d'un nouveau-né, il fut pris en route par les Gueux, conduit dans la citadelle et enfermé avec les autres captifs. Les allées et venues que lui occasionnait l'exercice de son ministère de charité, le firent accuser de trahison, mais en réalité, on s'assura de sa personne parce qu'il était prêtre, religieux, et défenseur de l'Eglise romaine. On sait que les enfants de saint Dominique ont été renommés, de tout temps, pour leur attachement à la pureté de la doctrine catholique ; outre le plus profond des penseurs chrétiens, saint Thomas d'Aquin, l'Ordre des Frères-Prêcheurs a produit beaucoup de grands hommes, tels que : Albert-le-Grand, plus fécond même que saint Thomas, Vincent de Beauvais, dont l'érudition universelle étonne les plus savants ; saint Antonin, archevêque de Florence ; saint Vincent Ferrer, Noël Alexandre (1) et tant d'autres que nous passons sous silence pour arriver au plus brillant orateur de notre époque, au Père Lacordaire, de l'Académie Française.

III. — Adrien Van Beek, né en 1532, à Hilvarenbeeck, bourgade assez importante du Brabant septentrional, entra, aussitôt que ses études furent terminées, dans l'Ordre des Prémontrés. Ce fut vers l'an 1547 qu'il prononça ses vœux à Middelbourg, en Zélande. D'une modestie touchante,

(1) Giov. Mich., *Pio Vite degli uomini illustri dell' ordine di San Domenico*. Bologna, 1620.

d'un caractère doux et pacifique, il a su se faire aimer de toutes les personnes qui ont vécu en rapport avec lui. Après un séjour de vingt-cinq ans dans son couvent où il s'exerça à la pratique du saint ministère, en évangélisant les campagnes environnantes, il fut désigné par son supérieur, immédiatement après la fête de Pâques de l'an 1572, pour aller desservir la paroisse de Munster, située à l'embouchure de la Meuse et dans le voisinage de la Haye. Il devait remplacer un religieux de son ordre, nommé aussi Adrien, qui venait de mourir, laissant vacante la charge pastorale.

En l'envoyant dans cette localité infestée par l'hérésie, on ne lui dissimula pas combien le fardeau qu'on lui imposait était pesant, mais, rempli de l'esprit de Dieu, Adrien ne songe qu'à obéir et il part sans même s'inquiéter des choses les plus nécessaires à ses besoins. Les disciples de saint Norbert se sont toujours distingués par leur amour de la pauvreté. Le Prévôt du monastère, sur la recommandation de Nicolas de Castro, évêque de Middelbourg et abbé, fut chargé de remettre au nouveau pasteur, l'argent et les objets qui lui étaient indispensables.

Notre saint religieux s'embarque donc pour la Hollande, mais bientôt une tempête survient, la mer mugit, le vent ballotte, au gré des vagues, le frêle navire, un naufrage est imminent. Il encourage les autres passagers, car toujours prêt à paraître devant le souverain Juge, il ne craint rien pour lui-même, et puis il se met en prières.

Dieu qui le réservait à d'autres épreuves, fit succéder le calme à l'orage et il arriva sain et sauf au milieu de son troupeau. Les habitants de Munster eurent à peine le temps de connaître et d'apprécier Adrien ; ils le virent bien combattre les hérétiques par des instructions solides et pathétiques, secourir de tout son pouvoir les malheureux, donner, en un mot, l'exemple de toutes les vertus, mais au bout de quelques mois, il disparut pour toujours.

Dans la nuit du 6 au 7 juillet, les Gueux de mer, pirates qui désolaient les côtes des Pays-Bas, firent tout-à-coup irruption à Munster et se saisirent du curé, du vicaire et du père de ce dernier, pour les emmener en captivité, à Brielle. En passant par le village de Heidam qui dépendait de la paroisse de Munster, les brigands offrirent à quelques pêcheurs de leur remettre les prisonniers, moyennant le prix d'une barrique de cervoise, espèce de bière en usage dans le pays. Mais, comme nous l'avons dit, le venin de l'hérésie avait tout infecté ; et il ne se trouva personne, parmi ces brebis infidèles, qui voulût faire le moindre sacrifice pour délivrer de la mort les bons pasteurs dont le dévouement était sans bornes. Les Juifs autrefois, donnèrent trente deniers pour se rendre maîtres de la personne adorable du Sauveur, les barbares dont nous parlons, refusèrent à peu près la même somme pour sauver la vie à trois hommes de bien. Étrange rapprochement ! étrange opposition ! Moyennant cet argent, Jésus-Christ fut mis à mort ; faute de quelques pièces de monnaie, deux

de ses ministres conduits en prison n'en sortirent que pour marcher au supplice.

IV. — Jacques Lacops, né en 1541, à Audenarde, dans la Flandre orientale, se fit remarquer de bonne heure par la subtilité de son esprit, et il brilla, dans la suite, par ses connaissances littéraires et scientifiques. Il parlait plusieurs langues, se rendait agréable à tous par ses manières aimables, et chacun, en l'écoutant, se sentait saisi d'admiration, tant on découvrait en lui de grâce et de talent. C'est avec ces heureuses dispositions qu'il entra dans l'ordre des Prémontrés où il fut accueilli comme un sujet d'élite. En effet, tout prévenait en sa faveur : sa jeunesse, sa bonne humeur, sa figure distinguée, son air prévenant, lui gagnèrent, en peu de temps, l'affection de tous les religieux. On lui donnait, par amitié, le nom de *Jacobelle*, c'est-à-dire, petit Jacques. Pourquoi, faut-il, hélas ! que nous soyons forcé d'ajouter une ombre à ce tableau ? Le cœur humain est un abîme que Dieu seul peut sonder.

Les Pays-Bas, en 1566, furent en proie à des désordres qui rappellent le souvenir des anciens iconoclastes (1). Sous prétexte de bannir du christianisme, toute idolâtrie, les protestants s'acharnèrent à détruire les crucifix et les images de la sainte Vierge et des saints, pour mettre à

(1) *Briseurs d'images*, hérétiques qui prirent naissance au v<sup>e</sup> siècle, et qui soulevèrent des guerres terribles, surtout en Orient. Consulter à ce sujet : *l'Histoire ecclés.* de Fleury, tom. VII, VIII et IX ; et *la controverse des images des empereurs de Byzance ; dissertation historico-critique*, par Marx (Trèves, 1839.)



leur place les portraits de Luther et de Mélanchton, ou même, comme cela s'est surtout pratiqué en Angleterre, des figures de lions et de dragons. Jacques Lacops se laissa séduire par les discours des hérétiques à ce sujet ; il voulut même entraîner dans sa révolte contre l'enseignement de l'Église catholique d'autres membres de son couvent, et, poussé par son orgueil, il se mit au nombre des prédicants, pour qui il composa un libelle diffamatoire intitulé : *Défloration de la légende dorée*. Mais avant de poursuivre notre récit, voyons quelle est la doctrine orthodoxe touchant les saintes images.

Le concile de Trente s'exprime ainsi : « Les fidèles auront dans leurs églises des images du Christ, de la bienheureuse Vierge et des autres saints ; ils les conserveront et leur accorderont l'honneur et le respect qui leur sont dûs ; non pas qu'on puisse croire qu'il y ait dans ces images quelque divinité, en vertu de laquelle on les vénérerait, on leur adresserait sa prière, on leur accorderait sa confiance , comme il arrivait autrefois chez les païens, qui plaçaient leur espoir dans leurs idoles ; mais parce que l'honneur qu'on leur témoigne remonte au modèle qu'elles représentent. Nous adorons le Christ, nous honorons les saints, que les images représentent, en les baisant, en nous découvrant, en nous agenouillant devant elles (1). » Tous les catholiques tant soit peu instruits savent que lorsque nous donnons aux saintes images des marques de

(1) Sess. XXV, de *Invoc. Sanct.*

respect et de vénération, ce n'est point la matière dont elles sont faites, comme l'or, l'argent, la pierre, le plâtre, le bois, la toile ou le papier que nous honorons, mais que notre hommage s'adresse à ce qui est représenté par l'objet que nous avons sous les yeux.

Comment donc un homme éclairé, tel que Lacops s'est-il laissé entraîner à combattre un culte si rationnel?... Il est permis d'abord de se demander s'il ne s'est pas aveuglé volontairement, et si désireux d'acquérir une vaine renommée il n'a pas fait taire la voix de sa conscience. Quoiqu'il en soit, nous nous réjouissons de son retour à la vérité, et nous croirons à la sincérité de son repentir, en le voyant pleurer ses égarements et confesser la foi de l'Eglise romaine au milieu des plus cruelles souffrances.

Quelques mois s'étant écoulés, un rayon de la grâce divine descendit dans l'âme du prêtre infidèle ; il fut ému, comme saint Pierre sous le regard de Jésus, et accablé sous le poids de sa douleur, il versa des larmes abondantes. Le prince des Apôtres, pour expier son reniement, s'attacha à donner les preuves d'un dévouement sans bornes à son divin Maître, et dès le jour de la Pentecôte, il ne craignit plus d'affronter la colère des Juifs. Il fallait aussi un grand courage au pauvre moine repentant, pour retourner dans son couvent et se présenter au milieu de ses frères qu'il avait tant scandalisés. Mais rien ne l'arrête : il foule aux pieds la honte et le respect humain et il arrive en

disant comme l'enfant prodigue : *J'ai péché contre le ciel et contre vous* (1).

Accueilli par ses supérieurs avec cette bonté paternelle qui pardonne et console, il abjura, en présence de tous les religieux, toute erreur, toute hérésie, toute impiété, et demanda lui-même les moyens de satisfaire à la justice de Dieu, pour son péché. Il commença par jeter au feu le livre qu'il avait eu le malheur de composer, puis, vivant dans le recueillement, il s'adonna à la prière, à la mortification et à l'obéissance la plus parfaite, de sorte qu'après avoir été une pierre d'achoppement, il devint un sujet d'édification.

Il voulut aussi, à l'exemple de saint Paul, racheter par des œuvres de zèle le temps qu'il avait passé à persécuter l'Eglise. S'appliquant donc à l'étude, il composa plusieurs livres pour réfuter les hérétiques et travailla, de tout son pouvoir, à détruire les funestes impressions qu'il avait pu causer par la publication d'un écrit dangereux. Le comte van Lummen, persécuteur féroce, dont il sera plus tard question, lui rappelant un jour publiquement sa désertion de son couvent, il lui répondit : « Je ne nie point ma faute, je la déplore amèrement, et je déteste l'erreur où je suis tombé ; mais je suis maintenant fermement résolu à persévérer dans la bonne voie, moyennant la grâce de Dieu, malgré tous les périls et les tourments qui pourraient me menacer. »

(1) Luc, xv, 18.

Jacques Lacops avait un frère honoré aussi du sacerdoce, qui se faisait remarquer par sa piété et son attachement à l'Eglise romaine, et qui contribua, sans doute, par ses prières, à le retirer de son égarement. Ce bon prêtre était curé de Munster et avait auprès de lui son père et sa mère dont il prenait soin avec un amour vraiment filial. Et comme il ne pouvait suffire seul aux nombreuses occupations de sa charge, il demanda un aide. Les supérieurs de Jacques en étant informés, résolurent de le lui envoyer, jugeant bien qu'après sa chute, il ne pouvait que se raffermir dans la vérité et la vertu, sous l'influence de la direction et des exemples d'un frère animé de l'esprit de Dieu.

Peu de temps après, le digne pasteur étant venu à mourir, il eut pour successeur Adrien Van Beek, de l'ordre des Prémontrés (1). Nous avons vu plus haut qu'à peine entré en fonctions, le nouveau curé fut pris par les Gueux et emmené en captivité. Jacques Lacops qui avait conservé, auprès de lui, sa qualité de vicaire, partagea son sort. Nous sommes heureux d'avoir pu rappeler au souvenir, le langage que le nouveau converti tenait, peu de temps auparavant, au comte van Lummen. Son retour à la vérité fut sincère ; il confessa au milieu des tourments la foi

(1) Quoique Estius n'ait donné ici au frère de Jacques Lacops que le titre de curé de Munster, il y a tout lieu de croire qu'il appartenait aussi à l'ordre des Prémontrés, puisqu'il a été dit précédemment, par le même historien, que Adrien Van Beek succéda à un religieux qui avait été élevé dans le même couvent que lui.

catholique qu'il avait un instant abandonnée ; enfin, on peut dire de ces deux moines dont nous venons d'esquisser la vie : *Qu'ils ont lavé leurs blanches étoles dans le sang de l'agneau* (1).

V. — André Wouters, curé de Heinort, dans le district de Dordrecht, fut comme les deux précédents, pris dans sa maison par les Gueux et conduit à Brielle où il fut retenu prisonnier avec ceux qui étaient venus de Gorcum. Il est impossible de ne pas admirer la bonté de Dieu et son infinie miséricorde quand on considère ce que l'histoire nous apprend de ce pasteur. André, raconte Estius d'après ce qu'il a entendu (2), n'aurait pas toujours mené une vie irréprochable et même il aurait été un sujet de scandale par ses mœurs relâchées. Mais ayant conservé la foi au fond de son cœur, malgré sa légèreté, il est devenu entre les mains de la Providence un vase d'élection. Celui qui scrute les cœurs et les reins pourrait seul nous rendre compte de ce miracle. Adorons ses desseins cachés et rendons lui grâces d'avoir mis à la place des désirs charnels, le feu sacré de son amour. Nous pouvons néanmoins essayer de nous faire une idée de l'action de Dieu sur le cœur humain, par ce qui suit :

« Voyez-vous, dit Bourdaloue, la conduite de la grâce dans la conversion d'Augustin ? ce fonds de conscience

(1) Apocal. vii, 14.

(2) *Cum enim ut accepimus*, etc. etc. Hist. Martyr. Gorcom. lib. III, cap. XL, p. 234.

qui était resté en lui, et que le péché même n'avait pu détruire, fut le fonds de toutes les miséricordes que Dieu voulait exercer sur lui : le trouble de cette conscience criminelle, mais, malgré son péché, conforme à la loi, fut la dernière grâce, mais en même temps la plus efficace et la plus invincible de toutes les grâces que Dieu s'était réservées pour fléchir et amollir la dureté de ce cœur impénitent. Pensée consolante pour un pécheur intérieurement agité, et livré aux remords de sa conscience. Tandis que ma conscience me fait souffrir cette gêne cruelle, mais salutaire ; tandis qu'elle me reproche mon péché, Dieu ne m'a pas encore abandonné, sa grâce agit encore sur moi : il y a encore pour moi de l'espérance ; mon salut est entre mes mains, et les miséricordes du Seigneur enfin ne sont pas encore épuisées : ces remords dont je suis combattu m'en sont une preuve et une conviction sensible, puisque Dieu me marque par là la voie que je dois suivre pour retourner à lui. Et en effet, avec une conscience droite, quelque éloigné de Dieu que l'on puisse être, on revient de tout (1). »

Les exemples de conversion malheureusement trop rares parmi les grands pécheurs, le sont bien plus encore chez les prêtres, qui ont abusé de grâces plus abondantes. Il faut donc penser que si les commencements de la vie sacerdotale de Wouters laissèrent beaucoup à désirer, il éprouva ensuite ce que le grand orateur, nous dépeint si

(1) Sermon pour le 3<sup>e</sup> dim. de l'Avent, *sur la fausse conscience.*

bien au sujet de saint Augustin. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut entièrement transformé sous l'impression de la grâce divine, et que fidèle à y correspondre, il scella de son sang son attachement à Jésus-Christ et à sa sainte Eglise.

Ici se termine l'aperçu que nous nous sommes efforcé de donner de la vie des bienheureux martyrs des Pays-Bas ; nous ne les perdrons pas de vue dans la suite de notre récit. Nous n'avons pu admirer encore que des vertus privées et la conduite de la Providence à l'égard des élus ; il nous reste une grande carrière à parcourir. Nous allons retrouver ces hommes que nous connaissons maintenant, dans une situation qui attristera souvent notre cœur, mais qui manifestera hautement l'héroïsme et la force invincible que Dieu communique à ceux qui combattent pour lui.

Avant d'assister à la prise de la citadelle de Gorcum, rappelons-nous ces paroles de Frayssinous : « Mourir pour sa religion plutôt que d'y renoncer, lors même qu'en y renonçant on peut ne pas mourir, c'est là le vrai caractère du martyr. Ainsi on vous propose l'apostasie ou la mort, le choix vous est donné ; librement vous préférez la mort, vous êtes martyr ; et voilà qu'elle était la condition du très-grand nombre des martyrs chrétiens (1). » Et voilà aussi, pouvons-nous ajouter, quelle était la condition

(1) Défense du Christianisme, 3<sup>e</sup> édition, in-12, tome II, p. 260.

de ceux dont nous allons retracer les combats et le triomphe.

Nous avons à considérer non un seul martyr, mais dix-neuf, qui, animés du même esprit de foi, ont soutenu le parti de la vérité avec la même constance. Si leur pays, leur naissance et leur éducation n'ont pas été les mêmes, leurs sentiments n'ont point différé, quand il s'est agi de confesser la foi de Jésus-Christ, et voilà pourquoi ils ont remporté une même couronne de gloire. A ceux qui se demanderaient avec inquiétude pourquoi Dieu expose ainsi ses fidèles serviteurs à de si cruels supplices, nous répondrons ce que disait Bossuet au sujet des quatre premiers siècles de l'Eglise, quand il se faisait la même question.

« Quand je considère tant de sortes de cruautés qu'on a exercées sur les chrétiens, pendant quatre cents ans, avec une fureur implacable, je médite souvent en moi-même pour quelle cause il a plu à Dieu, qui pouvait choisir des moyens plus doux, qu'il en ait coûté tant de sang pour établir son Eglise. En effet si nous consultons la faiblesse humaine, il est malaisé de comprendre comment il a pu se résoudre à ce qu'on lui immolât tant de martyrs, lui qui avait rejeté dans sa nouvelle alliance les sacrifices sanglants ; et après avoir épargné le sang des taureaux et des boucs, il y a sujet de s'étonner qu'il se soit plu, durant tant de siècles, à voir verser celui des hommes, et encore celui de ses serviteurs, par tant d'étranges supplices. Et toutefois, chrétiens, tel a été le conseil de sa Providence ;



et je ne crains point de vous assurer que c'est un conseil de miséricorde. Dieu ne se plaît pas dans le sang, mais il se plaît dans le spectacle de la patience. Dieu n'aime pas la cruauté, mais il aime une vertu éprouvée ; et s'il la fait passer par un examen laborieux, c'est qu'il a le pouvoir de la récompenser selon ses mérites (1). »

L'exemple des martyrs est pour nous un puissant encouragement. Si personne ne vient aujourd'hui nous demander notre sang pour la défense de la foi, sachons au moins souffrir quelque chose pour Jésus-Christ, et si nous ne sommes pas appelés à mourir pour lui, vivons d'une manière digne de lui, quoiqu'il nous en coûte.

(1) Panégyrique de saint Victor, *exorde*.

## **DEUXIÈME PARTIE.**

**LE COUVENT DES FRÈRES-MINEURS, L'ARRIVÉE DES REBELLES  
A GORCUM, LA REDDITION DE LA CITADELLE ET LES  
SUITES DE LA CAPITULATION.**

---

### **CHAPITRE I<sup>er</sup>**

**Le Père gardien et les Franciscains.**

Dans cette ville de Gorcum dont nous avons parlé dans l'introduction et dans la première partie de cet ouvrage, il y avait un couvent de l'ordre de saint François, de la stricte observance, où les religieux donnaient l'exemple de toutes les vertus. A la nouvelle de la prise de Dordrecht par les Gueux, tous les bons catholiques furent alarmés, car l'ennemi était à leurs portes. Nicolas Pieck que nous con-

naissons déjà, était le supérieur des Franciscains, et quoique prêt à faire le sacrifice de sa vie, il tremblait pour celle des membres de sa communauté, qu'il affectionnait tous vivement. Dans ce péril imminent, nous le verrons déployer toute la sollicitude d'un bon père à l'égard de ses enfants.

Depuis le commencement des troubles, ce digne supérieur était au courant de tout ce qui se passait ; enfant de la cité, il y avait de nombreuses relations de famille. Un de ses neveux, Roger Estius, fils de sa sœur, qui faisait profession de piété et de dévouement à l'Église romaine, venait souvent le voir pour le prier de veiller à sa sûreté. Plein de crainte et d'émotion quand il apprenait les nouvelles tentatives et les cruautés des rebelles, il accourait près de son oncle et lui racontait tout ce qui était venu à sa connaissance. Semblable à cet adolescent, dont il est parlé au livre des Actes des Apôtres (1), qui révélait à saint Paul les embûches des pharisiens, le jeune Estius s'efforçait d'être utile à celui que les liens du sang lui rendaient si cher.

Parmi les faits qu'il lui citait pour le déterminer à prendre la fuite, il en est un qui dut le faire frémir d'horreur, car il s'agissait d'un crime dont l'auteur lui était connu. Un homme paisible, nommé Arnold Gnobbaut, avait été l'objet des plus indignes traitements, au pays de Waterlande où il possédait un domaine. C'était un catholique sincère et cela suffisait pour le mettre en butte à la persécution. Or voici ce qui lui était arrivé : Un scélérat, né à Gorcum, après

(1) Act. xxiii, 46.

avoir été forcé de fuir, pour échapper au supplice, s'étant associé au Gueux dans le but de voler et de piller, se rappela qu'il avait un ancien compagnon d'études qui, à force de travail et d'économie, était venu à bout de se créer une honnête aisance. Il prit avec lui d'autres pirates qui infestaient les côtes de la Hollande, et fit irruption chez Gnobbaut qui n'était autre que son ami d'autrefois. On ne se contenta pas de le dépouiller de tout ce qu'il possédait, mais on l'entraîna de force sur la barque qui servait de refuge à ces écumeurs de mer, et là on lui fit souffrir tout ce que la cruauté humaine peut inventer de plus affreux. Battu de verges, chargé d'opprobres, il est à la merci de bourreaux qui, pour ajouter aux insultes, lui coupent le nez et les oreilles. Enfin il est pendu au grand mât, et son condisciple et ceux qui l'accompagnent ne cessent de lui lancer sur la chair nue, du lard brûlant qu'ils introduisent par petits morceaux dans leurs escopettes. Ce fut au milieu de ces tourments qu'il rendit le dernier soupir.

« Ah ! si les ennemis de la foi catholique agissent ainsi envers les laïques, que ne feront-ils pas aux prêtres et aux moines, et surtout aux disciples de saint François, qui se distinguent par leur zèle à défendre la saine doctrine ? » Telles sont les paroles dont se servait Roger, pour décider son oncle à se mettre à l'abri de l'orage, pendant qu'il en était encore temps. Ses instances se renouvelèrent pendant quatorze jours, mais le Père gardien demeura inébranlable. Il répondait ainsi à son neveu : « Tout ce que vous me dites,

est épouvantable, je le confesse ; le cœur se révolte à la pensée de pareilles atrocités ; néanmoins, quoiqu'il puisse m'arriver, je suis résolu à ne pas abandonner mes frères dans le danger ; ni les supplices, ni la mort ne me feront changer d'avis. — Alors prenez avec vous tous vos religieux et retirez-vous dans un lieu sûr, lui disait encore le jeune homme, ou bien, si cela n'est pas possible, donnez à chacun la liberté de veiller à sa propre conservation. — Une telle conduite, répliquait-il, serait nuisible à la cause de notre sainte religion, en ce moment, où les catholiques ont besoin d'être raffermis et encouragés. Que n'aurait-on pas à nous reprocher si nous nous montrions lâches et pusillanimes, nous qui faisons profession d'abnégation et qui prêchons le dénouement ? »

Le temps qu'il consacrait à ces entretiens n'était pas perdu, puisqu'il en profitait pour s'exciter lui-même à la confiance en Dieu et à la charité fraternelle. D'ailleurs, malgré les dangers imminents dont il était entouré, Nicolas Pieck gardait toujours le calme et la sérénité ; et par ses instructions publiques et ses conversations privées, il s'efforçait de faire passer dans l'esprit de ses auditeurs, l'amour qu'il portait à la véritable Eglise de Jésus-Christ.

Cependant les événements se succédaient rapidement, les rebelles gagnaient tous les jours de l'influence, et il n'y avait plus moyen de se dissimuler le sort qui menaçait Gorcum. Le Père supérieur, quoique bien déterminé à ne pas quitter la ville, jugea qu'il était temps de mettre à l'abri

de toute profanation les ornements et les vases sacrés que renfermait son couvent. Il les fait donc porter chez son beau-frère Hesselius Estius, dans la maison duquel, Nicolas Poppel, comme nous l'avons vu, déposait tous les jours, le ciboire contenant la sainte Eucharistie. Mais en y réfléchissant, il craint que la demeure d'un si fervent catholique, très-suspecte aux yeux des rebelles, ne soit exposée à leurs perquisitions et à leurs rapines. C'est pourquoi, dès le lendemain, 25 juin, il envoie reprendre tous ces précieux objets et donne ordre de les transporter dans la citadelle. C'était une forteresse attenante aux murs de la ville, baignée par la Meuse, et présentant quelques garanties de défense. Notons, en passant, la date du 24 juin, fête de la nativité de saint Jean-Baptiste, elle servira de point de départ à la suite de notre récit, c'est en ce jour que Nicolas Pieck comprit que l'heure des épreuves était réellement sonnée.

Le gouverneur de la citadelle, tout dévoué au roi, comptait sur un renfort de troupes qu'on lui avait annoncé et rassurait les bons citoyens en leur offrant un refuge, en cas de besoin. Cependant, dans la ville, on commençait à s'agiter ; les partisans des Gueux conspiraient sourdement ; les catholiques étaient dans une fausse sécurité, car l'ennemi avait de nombreuses intelligences dans la place. Agissant avec astuce, les conjurés faisaient tout ce qui était en leur pouvoir, pour s'opposer à ce qu'il arrivât du secours à la cause de l'ordre. C'est dans ce but qu'ils en-

voyèrent à Dordrecht demander une ou deux compagnies de soldats, dans le camp des rebelles. Ils n'attendirent pas longtemps : le 25 juin, à huit heures du matin, treize embarcations chargées de cent cinquante hommes armés, apparurent en face de la citadelle.

Un tumulte affreux s'élève dans la ville ; d'une part on entend des accents lugubres, et de l'autre des cris d'allégresse. Les hérétiques ne lèvent point encore ouvertement le masque, mais les vrais fidèles lisent dans la joie qui brille sur leurs fronts, le sort qu'on leur destine. Dans une conjoncture aussi grave, le Père gardien qui ne veut point tenter Dieu, rassemble tous ses religieux, et après une exhortation inspirée par les événements, il leur donne à tous la liberté de se retirer, chacun où bon lui semblera : « Veillez à votre sûreté, leur dit-il, pour moi, je resterai seul, ou avec ceux qui voudront demeurer ici. » Ensuite, il se rend chez les sœurs du tiers-ordre de Saint-François, et il les exhorte, vu le péril de la situation présente, à rentrer dans leurs familles et à y vivre d'une manière conforme à la sainteté de leur vocation.

A la faveur du tumulte et de la confusion, les Gueux font courir le faux bruit qu'à Dordrecht, Alémaer et autres villes dont ils se sont emparés, ils n'ont commis aucune hostilité contre les catholiques ; que partout les prêtres, les moines et les laïques ont été respectés, et qu'ils n'ont été entravés nulle part dans l'exercice de leur culte. Et afin de jeter le mépris sur l'autorité des gouverneurs

chargés par le roi de lever des impôts, ils déclarent que si, de leur côté, ils ont été obligés d'exiger quelques subsides, ce n'est que pour affranchir les Pays-Bas du joug de l'Espagne, mais qu'aussitôt cette œuvre accomplie, ils indemniseront le peuple de ses sacrifices.

Pour donner une apparence de vérité à ces odieux mensonges, les rebelles commencent par vendre à vil prix, dans les villes, le grain et les vivres qu'ils ont enlevé aux laboureurs et font répandre partout la nouvelle qu'ils ont mis fin à la cherté des denrées. Cela ne leur suffit pas ; ils veulent se faire passer pour des hommes pieux et charitables ; à cet effet, ils font distribuer aux pauvres une partie du blé qu'ils se sont procuré en pillant les campagnes. Vils hypocrites ! ils égarent ainsi la multitude qui les accueille comme des libérateurs et des bienfaiteurs. Voici maintenant le témoignage d'un vénérable Père franciscain chassé d'Almaer par les rebelles ; il suffit pour les convaincre d'imposture de leur opposer cet homme victime de leurs violences.

Ce témoin oculaire rapporte qu'après l'envahissement de son couvent par une troupe de forcenés, les religieux furent liés et enchaînés comme des criminels, accablés d'injures et de sarcasmes, déclarés traîtres à la patrie et dispersés. Les Gueux poussèrent l'inhumanité jusqu'à enlever le lit sur lequel reposait un des Frères-Mineurs atteint d'une grave maladie, et à laisser gisant sur le sol, le pauvre moribond. Et quoiqu'ils proclamassent leur man-



suétude et leur charité, il n'y avait que deux jours qu'ils avaient pillé le couvent d'Alcmaer. Ce triste exploit ne datait que de la veille de la fête de saint Jean-Baptiste.

La journée du 25 juin fut, pour les catholiques de Gorcum, pleine de craintes et d'alarmes. Roger Estius vint encore, dans la soirée, conjurer son oncle de veiller à sa sûreté et de profiter des ténèbres pour échapper à l'ennemi. Le Père Gardien ne voulut jamais quitter son poste et il refusa même de s'absenter, pour cette nuit seulement, de sa communauté. Le lendemain 26, le péril devient plus imminent, les pirates se sont rapprochés de la ville et déjà ils sont maîtres de toute la rivière. Les Frères-Mineurs qui n'avaient point encore quitté leur couvent, quoiqu'ils y eussent été autorisés la veille, ont recours à l'expérience, et aux lumières de leur supérieur. Nicolas Pieck est dans l'anxiété, il ne sait comment pourvoir à la sauvegarde de tous les siens. Il les réunit de nouveau autour de lui, les console de tout son pouvoir, et puis les exhortant à demeurer fermes et inébranlables dans la foi catholique, il leur rappelle qu'ils sont libres de quitter le couvent et la ville de Gorcum.

Bientôt après, il fait transporter dans la citadelle tous les livres composant la bibliothèque de la maison, (et ils étaient fort nombreux), ainsi que le reste des objets servant au culte divin, qu'on avait gardés jusqu'à ce jour. Un gentilhomme catholique, Gaspard Turek, était gouverneur de la forteresse. Se sentant peu en état d'user d'une

longue résistance, vu le petit nombre de ses soldats, il comptait fermement sur l'arrivée de son fils Guillaume qui lui amènerait des troupes qu'il avait demandées au comte de Bossuijt, prévôt de la province d'Utrecht. Nous verrons qu'avec ce renfort, il eût pu tenir tête à l'ennemi, peut-être même le mettre en déroute.

Jérôme de Weert, vicaire du Gardien et quelques autres religieux, voulant profiter de la faculté qui leur était donnée de se retirer, résolurent de sortir de la ville, mais les portes en étaient fermées et barricadées et personne ne se présenta pour les leur ouvrir. Etant donc retournés auprès du Père Nicolas Pieck, ils le trouvèrent en compagnie de religieux et de laïques, se rendant à la citadelle, où un grand nombre de catholiques zélés et par-là même suspects aux Gueux, cherchaient un refuge. Il ne resta au couvent que trois Franciscains qui ne voulurent pas le quitter ; le bon supérieur eut bien désiré y demeurer avec eux, mais son devoir l'appelait là où était le plus grand nombre des siens, et où il pouvait être plus utile.

Le Père gardien s'était acquis une si juste considération, que sa présence dans la citadelle semblait rendre moins pénible cette retraite forcée. Quand la tristesse et le découragement s'empareraient des cœurs, n'était-il pas là pour dire à ses compagnons, comme sainte Félicité à ses fils : « Regardez le ciel, mes enfants, et levez les yeux. C'est là que le Sauveur vous attend avec ses saints. Combattez pour vos âmes et soyez courageux dans l'amour de

Jésus-Christ. » La suite des événements nous montrera son zèle et son dévouement pour ses frères, sa patience et sa fermeté dans les souffrances.

---

## CHAPITRE II

Entrée des Gueux à Gorcum, siège et capitulation de la citadelle.

Les deux curés de Gorcum, Léonard Van Vechel et Nicolas Poppel s'efforçaient, par leurs paroles et leurs exemples, d'exciter les bons citoyens à une défense énergique. On les voit eux-mêmes monter sur les remparts, s'adresser à tous les hommes en état de porter les armes et les conjurer de faire face au danger avec une constance inébranlable. Puis se rendant sur la place publique où sont assemblés les habitants spécialement chargés de l'ordre, et qu'on nommait alors *arquebusiers jurés*, ils leur rappellent qu'ils ont prêté serment au roi et que le moment est venu de lui prouver leur fidélité. « Courage ! s'écrie

Léonard, vous combattez pour la religion et la patrie ; sachez mourir, s'il le faut, comme les Machabées, en défendant l'honneur et la vertu. Votre gloire sera immortelle. »

Si les exhortations des pasteurs trouvaient de l'écho parmi les personnes animées de bons sentiments, elles n'étaient qu'un sujet de risée pour beaucoup d'autres qui, en proie aux plus mauvaises passions, voulaient profiter des troubles présents, pour les satisfaire. Voyant donc l'inutilité de leurs efforts auprès d'une multitude aveuglée et séduite par les rebelles, ils retournent à la citadelle, où ils avaient déjà passé la nuit pour leur sûreté personnelle, et s'y retirent désolés de laisser tant de brebis égarées qui n'écoutent plus leur voix.

Ils trouvèrent en arrivant dans la forteresse, le beau-frère et le neveu du Père Nicolas Pieck, dont nous avons parlé, et un grand nombre d'habitants notables que leur attachement au roi et à l'Église romaine signalait particulièrement à la haine des Gueux. D'autres catholiques s'empressaient de s'y rendre, emportant de l'argent, des meubles et des objets de valeur, mais ils ne purent y pénétrer. Les rebelles avaient été introduits dans la ville à la faveur d'un nouvel artifice. Voici comment ils s'y prirent pour réussir dans leur dessein. Au milieu de la confusion générale, ils font tout à coup répandre, par leurs complices, le bruit que Rotterdam venait d'être brûlé par les soldats espagnols qui y tenaient garnison, et que Gorcum était réservé au même sort, puisque là aussi on avait murmuré contre les

impôts. Il faut donc se hâter, disent les prétendus amis du bien public, de conjurer ce malheur en empêchant de nouvelles troupes de pénétrer dans la citadelle, et pour cela il n'y a qu'à laisser entrer les Gueux ennemis déclarés de l'Espagne et défenseurs des droits du peuple.

Le vulgaire se laisse aisément séduire : aussitôt cette proposition faite, la multitude l'accueille avec faveur. C'est en vain que les catholiques protestent ; vers deux heures de l'après-midi, les rebelles qui attendent l'issue de leur ruse, sont reçus comme des libérateurs. A leur tête marche Marin Brant, originaire de Flandre, qui, d'une basse condition et sans lettres, s'était, par la vivacité de son esprit et son audace, acquis une certaine renommée dans les rangs de la révolte. Son régiment ne se distingue ni par sa bonne tenue ni par sa discipline. Il est composé d'une foule de gens dont la plupart ont exercé la piraterie sous la bannière du comte de la Mark (1) et qui ne se sont enrôlés que dans l'espoir du pillage ; c'est, en un mot, une compagnie de flibustiers (2) ramassés de toutes parts.

A peine entré dans la ville, le commandant conduit ses soldats sur la grande place du marché, et fait sonner les

(1) Guillaume van Lummen, comte Van der Marck, plus connu en France sous le nom de comte de la Mark, ennemi juré du catholicisme, était proche parent du cardinal Erhard de la Mark, évêque de Liège ; mais un mauvais moine, calviniste encapuchonné, qui avait dirigé son éducation, lui avait insinué son poison et lui avait rendu odieux l'Eglise et le clergé. (*Dict. encycl. de la théol. cath.* tome IX, p. 441.)

(2) *Flibustier*, dans le sens où nous le prenons ici, dérive par corruption du mot anglais *freebooter* qui signifie : franc-pilleur.

cloches pour convoquer les habitants à une assemblée générale. On accourt en foule ; Brant profite de l'occasion pour faire jurer à tout ce peuple, qu'il serait fidèle au roi et à Guillaume de Nassau, prince d'Orange, gouverneur des provinces flamandes pour Sa Majesté, et qu'il n'obéirait plus au duc d'Albe ni aux chefs de son parti. « C'est en agissant ainsi, dit-il à ceux qui l'écoutent, que vous serez les protecteurs et les défenseurs du saint Evangile. » Il est à remarquer que les novateurs mettent toujours en avant ce livre saint pour s'attirer la confiance des masses. Lorsqu'il voit que l'enthousiasme est au comble, il s'écrie : « Vous m'avez écouté avec une religieuse attention, eh bien ! si vous êtes décidés à adhérer à mes paroles levez vos mains au-dessus de vos têtes ; ce sera la marque de votre serment. » Et aussitôt les chapeaux et les bonnets sont en l'air ; ces malheureux prêtent un serment inique et sacrilège, sans comprendre toute la portée de ce qu'ils font. Le nom du roi n'y figurait que pour mieux les induire en erreur. Ce n'est pas tout : animé par ce premier succès, il leur commande de crier : Vive les Gueux, et tous répètent avec empressement : *Vive les Gueux*.

Cette épreuve suffisait pour montrer de quel esprit était animée la majorité de la population, aussi Marin Brant fait-il appel au corps municipal pour concerter avec lui les mesures à prendre contre la citadelle. Ceux qui avaient introduit les rebelles étaient dans la jubilation ; ils paraissaient surtout satisfaits de voir les prêtres, les moines et

les principaux catholiques renfermés dans un même lieu. « Nous pourrons donc enfin, disaient-ils, nous débarrasser d'un seul coup, des plus insignes papistes ; ne semblent-ils pas être accourus là, pour mieux assurer notre vengeance. »

Les catholiques étaient exactement informés de ce qui se passait dans la ville, et maintenant qu'ils ne pouvaient presque plus compter sur les secours du dehors, tant les portes étaient bien gardées, ils commençaient à se livrer aux plus tristes réflexions. La citadelle était solidement construite, mais elle manquait d'approvisionnements ; elle ne possédait pas même un chirurgien pour soigner les malades et les blessés. Elle n'avait non plus ni remparts ni boulevards, en cas d'assaut. On voyait avec peine que la place ne présentait pas autant de garanties qu'on l'avait cru d'abord, néanmoins les catholiques se félicitaient de n'avoir point prêté serment à l'hérésie, et rendaient grâces à Dieu de les avoir préservé de ce malheur.

Pour mettre fin à l'inquiétude qui règne autour de lui, le gouverneur fait tirer un coup de canon, en signe de déclaration de guerre. Nous n'avons point à juger ici sa conduite, nous ne nous attachons qu'à ce qui intéresse directement les saints martyrs. Les Gueux se mettent aussitôt à l'œuvre pour des préparatifs de siège, mais Brant plus prudent et plus habile que les autres, déclare qu'avant de rien entreprendre, il faut écrire au gouverneur de

la citadelle, pour le sommer de la rendre et connaître ses intentions.

Cet avis ayant reçu l'approbation générale, on remet à un frère-lai de l'ordre de Saint-François qui était resté dans la ville, une lettre pour Gaspard Turck, et si l'on choisit de préférence à d'autres plus marquants, ce messager, c'est que sa qualité de religieux lui assure un accès plus facile et une plus grande sécurité. Arrivé à la citadelle, le Frère se présente devant le gouverneur pour s'acquiescer de sa mission, mais celui-ci lui déclare qu'il ne veut recevoir aucune lettre de la part des ennemis de Sa Majesté Catholique. Alors voulant remplir, autant que possible, sa mission, le délégué ouvre la feuille non cachetée qu'il tient à la main et en lit, à haute voix, le contenu à tous ceux qui se rassemblent autour de lui. Voici ce que proposaient les Gueux : moyennant la réception, dans la citadelle, des soldats du prince d'Orange, le gouverneur conserverait sa charge et tous ceux qui y étaient renfermés, en sortiraient sains et saufs, avec ce qui leur appartenait. Et pour rendre plus prompte et plus certaine la conclusion de l'affaire, on invitait le gouverneur à descendre dans la cour, où les chefs de la rebellion et le commandant des troupes de Guillaume de Nassau, se trouvaient, prêts à entrer en pourparlers.

Il leur fut répondu que les assiégés étaient décidés à se défendre jusqu'à la dernière extrémité ; que si on avait des propositions équitables à faire entendre, on devait venir



traiter directement avec le gouverneur nommé par le roi, puisque c'était lui qui représentait l'autorité du souverain, dans la citadelle. Soit que ces paroles aient été interprétées avec trop d'aigreur, ou que le Frère se soit mal expliqué, toujours est-il qu'il en résulta une profonde irritation dans l'assemblée des conjurés. On se hâte de rassembler des munitions pour assiéger la place, et le soir même, des batteries de canon ayant été dressées aux environs, on ouvre un feu terrible qui se continue sans interruption. Les soldats de la citadelle se défendent avec courage, malgré leur petit nombre, ils sont à peine vingt, mais les projectiles qu'ils lancent, font un grand ravage parmi les assaillants. Le gouverneur avait compté sur l'arrivée de son fils ; il est trompé dans son attente. Il fait des prodiges de valeur ; malheureusement les bourgeois qui l'entourent sont trop peu exercés au maniement des armes, pour lui être d'un grand secours.

Peu à peu l'ennemi gagne du terrain ; il a déjà franchi la seconde enceinte et mis le feu à la dernière porte. La populace, toujours avide de nouveauté, excite l'ardeur des Gueux et les aide de tout son pouvoir. En présence de cette situation périlleuse, les assiégés se retirent, vers minuit, dans la *tour bleue*, ainsi nommée de la couleur de la pierre dont elle est bâtie. C'était leur dernier refuge. Ce fort était entouré de trois larges fossés remplis d'eau, assez distants l'un de l'autre ; avec quelques renforts, Gaspard Turck eut pu y tenir les assiégeants en échec.

Loin de lâcher prise, les rebelles redoublent d'efforts ; ils affrontent les balles et la mitraille, et bientôt ils s'aperçoivent que la place ne répond plus avec la même impétuosité. Que se passe-t-il donc dans la citadelle ? Fatigués de combattre, les soldats quittent leurs pièces, jettent leurs armes et déclarent ouvertement au gouverneur qu'il ne doit plus compter sur eux ; une partie même s'enfuit secrètement et passe à l'ennemi. Cette défection plonge dans la consternation les catholiques, Gaspard seul demeure inébranlable. « Ah ! s'écrie-t-il, il faut combattre quand même ; si tous m'abandonnent, je résisterai encore à l'ennemi. Il n'y a point de foi à ajouter aux paroles des rebelles ; il n'y a ni pitié, ni clémence à attendre d'hommes habitués aux rapines, aux cruautés et aux sacrilèges. »

En l'entendant ainsi parler, les femmes et les enfants qui se trouvaient là poussaient des cris déchirants, et conjuraient leurs époux et leurs pères de se rendre à discrétion, puisque toute défense était devenue impossible. La femme et la fille du gouverneur se tenaient suspendues à son cou, en lui adressant la même prière. Il résiste toujours. Cependant les hommes les plus notables parmi les assiégés, qui jugent bien que la position n'est plus tenable, viennent l'exhorter à accepter une capitulation honorable. Il réunit en conseil tous les hommes présents dans la citadelle, et leur demande leur avis. La majorité opine pour la reddition de la place, mais quelques-uns, entre autres le Père Gardien, sont d'un sentiment contraire. Nicolas

Pieck déclare qu'on ne peut se fier aux hérétiques, quelques promesses qu'ils fassent. « Celui, ajoute-t-il, qui a violé la foi qu'il a donnée à Dieu, ne saurait la garder envers les hommes. » C'est pourquoi, il s'emploie avec une grande ardeur à réparer les brèches, à relever les blessés, et il excite du geste et de la voix ses compagnons à suivre son exemple.

Le danger devient de plus en plus pressant ; les bombes et les obus pleuvent sans cesse ; la tour tremble jusque dans ses fondements et semble tout en feu. C'est alors que les cris de plusieurs hommes se mêlent à ceux des femmes et des enfants. On commence à murmurer contre l'opiniâtreté du gouverneur, puis les clameurs deviennent plus violentes, enfin on l'accuse de vouloir sacrifier à un fol orgueil, la vie des personnes qu'il a prises sous sa protection. Accablé de douleur, la mort dans l'âme, Gaspard Turek cède à tant d'instances. Il offre de rendre la citadelle à la condition que la vie et les biens des assiégés seront respectés. Les Gueux refusent. Réduits au désespoir, les catholiques retrempent leur courage ; ils reprennent les armes, et résolus à se défendre jusqu'au dernier soupir, ils envoient aux rebelles des masses de fer et de plomb. Ceux-ci tentent l'assaut, mais le premier soldat qui y monte, reçoit au front une balle qui le renvoie mort à leurs pieds.

En voyant cette résistance inattendue, les Gueux comprennent qu'ils ne pourront se rendre maîtres de la cita-

delle qu'au prix de beaucoup de sang, et craignant que d'un moment à l'autre, malgré leurs précautions, des secours n'arrivent aux assiégés, ils se décident à se montrer plus traitables. Ils proposent eux-mêmes des bases de capitulation. Les négociations terminées, Marin Brant, qui commandait les rebelles, jura en présence des deux partis, et déclara formellement et expressément : que toutes les personnes qui se trouvaient en ce moment dans la citadelle, tant ecclésiastiques que laïques, auraient la vie sauve et se retireraient où bon leur semblerait ; que quant à l'or, l'argent et autres objets précieux, ils seraient livrés au pillage, à la discrétion du vainqueur. La reddition de la place eut lieu le vingt-six juin, un peu après minuit. Il nous reste à voir maintenant comment le traité fut exécuté.

---

### CHAPITRE III

Indignes traitements infligés aux catholiques dans la citadelle.

Lorsque les choses furent ainsi conclues, le Père gardien et les autres religieux, à son exemple, revêtirent les habits de leur Ordre, qu'ils avaient quittés pour veiller à la dé-

fense commune et ne pas s'exposer témérairement au feu de l'ennemi. La discipline de l'Église permet d'agir comme ils l'avaient fait, quand la nécessité le requiert. En l'an 1220, cinq Franciscains qui moururent sous les coups des Sarrazins, parcouraient les pays infidèles, vêtus en séculiers, du vivant même de saint François ; et de nos jours, les missionnaires qui évangélisent la Chine et le Japon, se gardent bien de s'y montrer avec les insignes ecclésiastiques.

Peu confiants dans la foi jurée par les Gueux, les prêtres séculiers et réguliers commencent par se mettre en paix avec Dieu, en se confessant les uns aux autres. Ils veulent effacer jusqu'à leurs fautes les plus légères, afin d'être mieux en état de supporter l'arrivée de soldats qui doivent venir se livrer au pillage, suivant une des clauses de la capitulation. Plusieurs laïques recourent aussi au sacrement de pénitence, et l'un des curés de Gorcum, Nicolas Poppel, les admet à la participation du corps et du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les saintes espèces avaient été retirées de l'église paroissiale et conservées dans la citadelle, pour les soustraire aux profanations des hérétiques.

Ce n'est pas sans raison que les catholiques étaient en proie à la plus pénible anxiété, car les rebelles jusqu'ici ne s'étaient pas mis en peine de tenir leurs serments. Cependant ils vont bientôt les voir arriver ; les voici : Marin Brant est toujours à leur tête. Le capitaine est heureux de sa victoire ; il déclare de nouveau que les engagements qu'il

a pris seront sacrés et tend la main à Hesselius Estius pour l'assurer de sa sincérité ; mais il ajoute qu'il est nécessaire que les réfugiés demeurent encore quelque temps dans la citadelle. Ensuite il les fait tous rassembler sur la plateforme, en plein air, et donne à ses soldats le signal du pillage. Ceux-ci se précipitent comme des bêtes féroces sur les pauvres captifs, les saisissent à bras-le-corps et les fouillent avec une avidité insatiable. L'or, l'argent, les bijoux, tout ce qui a quelque valeur, excite la convoitise d'une foule de gens sans aveu qui, pour échapper au châtiment de leurs crimes, se sont enrôlés dans l'armée des rebelles.

Dès le commencement du siège, les prêtres séculiers et les religieux avaient fait le sacrifice de tout ce qu'ils possédaient (1), sachant bien à quels hommes ils auraient affaire, en cas de défaite. Leurs prévisions ne furent point trompées. C'est surtout à leur égard que s'exercèrent les plus mauvais traitements. Selon les statuts de leur Ordre, les Frères-Mineurs ne portent sur eux ni or ni argent. Les cupides spoliateurs s'adressent d'abord au vicaire Jérôme de Weert, qu'ils prennent pour le Père gardien, et le saisissant à la poitrine, ils le somment de leur remettre tout ce qu'il possède. Ce vénérable vieillard ne s'émeut pas ; il répond avec calme et sincérité, qu'il n'a rien à leur donner, vu qu'il n'est qu'un pauvre religieux de saint François.

Quelque temps après, les prisonniers sont chassés et poussés dans la cuisine, et de là dans une salle basse très-

(1) Pour les religieux, il s'agit de ce qui appartenait à leur communauté.

spacieuse. Le capitaine Marin, fier de son triomphe et voulant inspirer la terreur, y entre, l'épée nue à la main. Un habitant de Gorcum qui s'est mis à la remorque des Gueux, le précède avec un flambeau, car il est encore nuit, et s'écrie, plein de jactance : « Ce flambeau que je porte aujourd'hui devant mon capitaine, je le tenais naguère en accompagnant le Saint-Sacrement, moi qui ai osé entrer le quatrième en cette citadelle. » Cette impiété et cette imprudence manifestaient clairement sa honteuse hypocrisie ou l'insigne légèreté de son esprit ; il s'était écoulé si peu de temps depuis la Fête-Dieu, qu'on ne saurait expliquer autrement le changement qui s'était opéré en cet homme. Mais Dieu seul lit au fond des cœurs et connaît parfaitement la cause de ces honteuses défections qui, trop nombreuses, affligèrent l'Église de Hollande, en ces temps malheureux.

Quand tous les captifs sont réunis dans cette pièce, on prend par écrit leurs noms et l'on en fait circuler la liste parmi les principaux partisans de l'hérésie, que l'on sait le plus hostiles aux catholiques. Déjà les deux plus anciens conseillers de la municipalité, imbus des doctrines nouvelles, s'étaient concertés avec les chefs des rebelles. Les catholiques conçurent le soupçon qu'on n'agissait ainsi à leur égard, que pour mieux signaler ceux d'entre eux qui s'étaient le plus opposés, de parole ou de fait, aux entreprises des Gueux. Ils virent bientôt qu'ils ne s'étaient pas trompés dans leur conjecture.

A l'instant même où ils se communiquent ces tristes pensées, un héraut appelle Théodore Bommer et le conduit dans une autre partie de la citadelle. Cet homme très-attaché à l'Eglise romaine, connaissant toute la perfidie des rebelles, n'avait jamais voulu consentir à la reddition de la place, et c'est là sans doute ce qui le désigne spécialement à la haine des vainqueurs. Les soldats du capitaine Marin doivent se rappeler que pendant qu'ils passaient dans leurs barques près des murs de la ville, Bommer les avait apostrophés vivement en les traitant de brûleurs d'églises, de sacrilèges, de voleurs de calices. Assurément, il n'avait dit que la vérité, mais ces reproches les avaient profondément irrités contre lui. Ce dut être avec une joie cruelle qu'ils retrouvèrent au nombre de leurs prisonniers, celui qui les avait ainsi salués à leur arrivée.

On sera peut-être surpris qu'un catholique se soit laissé aller à proférer ces paroles ; nous pensons qu'elles lui échappèrent lorsqu'il aperçut ces pirates qui se faisaient un jeu de profaner les choses les plus saintes. Comme autrefois Balthazar, roi de Babylone, ils se servaient, dans leurs orgies, des vases sacrés et proféraient, en les tenant dans leurs mains, des propos infâmes. Aux grands mâts de leurs navires flottaient les bannières de la sainte Vierge et des saints, qu'ils avaient dérobées aux églises catholiques ; revêtus des ornements sacerdotaux, ils parodiaient les cérémonies les plus augustes de l'Eglise romaine. Tout cela



était manifeste, et néanmoins ils entraient en fureur quand on leur reprochait de tels excès.

Malgré les assurances réitérées de Marin Brant, les soldats mirent Théodore Bommer dans une prison séparée dont il ne sortit que pour marcher au supplice. Il fut, comme nous le verrons plus tard, pendu au milieu de la grande place de la ville avec un autre bourgeois, victime comme lui, d'une lâche vengeance. Quant aux autres captifs que nous avons laissés dans la citadelle, ils sont en butte à toute sorte d'avaries. Comme Jésus au milieu des Juifs, ils deviennent un objet de risée. Leurs ennemis paraissent tour à tour dans la salle où ils sont rassemblés pour leur insulter à l'envi, en les accablant de reproches et en leur adressant les plus terribles menaces. Ces généreux défenseurs de la foi peuvent encore dire comme l'apôtre saint Paul : *Nous sommes en spectacle, au monde, à Dieu et aux anges* (1). Les hommes les abreuvent d'outrages, mais la pensée du ciel soutient leur courage.

Le gouverneur de la citadelle qui a montré tant de bravoure et de fermeté dans l'accomplissement de son devoir, mérite une mention particulière. Dans l'interrogatoire qu'on lui fait subir, on lui demande pourquoi il s'est défendu avec tant d'obstination, et il répond : « J'ai voulu garder fidèlement le serment que j'ai prêté à mon roi. — Mais pourquoi insiste-t-on, avez-vous admis dans la citadelle, cette foule de prêtres et de moines? — Ce sont mes

(1) 1 Cor., iv, 9.

amis ; en les voyant dans le danger, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour veiller à leur sûreté. — Pourquoi enfin, avez-vous fait envoyer à la mort deux des nôtres, Jean de Maseiq et Bernard Couturier ? — Ils ont été condamnés juridiquement par les tribunaux, et j'ai été établi par le roi pour administrer la justice, en cette ville. » La parole calme et digne de Gaspard Turck ne fait qu'irriter davantage ceux qui conspirent sa perte.

Après cette enquête dérisoire, il est chargé de fers, séparé de sa famille et de ses compagnons d'infortune, et jeté dans un obscur cachot. La conduite des Gueux, en cette circonstance, inspire encore plus d'horreur, quand on songe que cet homme qui a enduré tant de fatigues et de privations, n'a pas eu un instant pour prendre du repos. Chez toutes les nations civilisées on respecte un ennemi qui a déposé les armes, on l'honore même, quand il a donné des preuves d'héroïsme. Que doit-on attendre de ces perfides vainqueurs, qui foulent aux pieds l'honneur et la foi jurée ? Le gentilhomme qu'ils tiennent en leur pouvoir est, il est vrai, un catholique sincère, fort attaché à sa religion et au clergé ; et c'est plus que suffisant pour le rendre odieux aux partisans de l'hérésie. Le chef des rebelles, dans son langage peu recherché, disait que le gouverneur était un si fameux papiste, que si on lui ouvrait le cœur, il n'en sortirait que des prêtres et des moines. Le voilà donc réduit à souffrir le plus indigne traitement, loin de sa femme et de sa fille dont les soins lui seraient si nécessaires, celui qui,

tout à l'heure, traitait d'égal à égal avec le commandant des troupes ennemies !

Revenons maintenant aux autres prisonniers ; aux reproches et aux menaces succèdent les railleries ; et à celles-ci les remontrances sacrilèges. C'est surtout aux ecclésiastiques que les prédicants de l'erreur, abusant du texte sacré des saintes Ecritures, adressent ces paroles : « Ne voyez-vous pas que le Seigneur vous a délaissés ? C'est pourquoi il vous a livrés en nos mains. Il est évident que la colère de Dieu s'est appesantie sur vous, et qu'au contraire il nous protège, puisque malgré notre petit nombre, nous sommes venus à bout de réduire cette citadelle si forte et si bien gardée. N'êtes-vous pas frappés de ce que huit ou dix de nos guerriers suffisent pour ranger des villes sous notre dépendance ? Parce que vous n'avez pas voulu marcher dans la voie des commandements de la loi divine, vous avez attiré sur vous la vengeance du Très-Haut ; l'heure est venue de porter la peine de vos fautes. » Ils ne s'aperçoivent pas, ces insensés, qu'ils se condamnent eux-mêmes en parlant de la sorte. En effet ils s'enorgueillissent de leurs succès, et ils portent partout la désolation et la ruine. Semblables aux Egyptiens, aux Assyriens, aux Chaldéens, ils persécutent le peuple de Dieu ; ils sont les instruments de la justice divine et non les objets de sa miséricorde. Enfin, comme les Goths, les Huns, les Alains, les Vandales, ils sont les fléaux de Dieu, et non les justes de la terre.

Que signifient ces exploits fantastiques de quelques

hommes contre des villes tout entières ? L'entrée des Gueux à Gorcum, peut nous donner une idée de leur manière de procéder dans les mêmes circonstances. Ils commencent par se faire précéder d'émissaires qui répandent partout les plus magnifiques promesses, et, quand le peuple est séduit, ils se montrent, répandant à pleines mains le fruit de leurs rapines, sur ceux qu'ils veulent gagner à leur cause.

Tandis que, dans le parti des rebelles, les uns se moquent des vaincus par ces vaines démonstrations, les autres non moins cruels, feignent de s'apitoyer sur leur sort, et font acte de la plus détestable hypocrisie. « Traitons-les avec douceur, disent-ils, nous les ramènerons dans la bonne voie, et une fois convertis, ils seront des nôtres. Oh ! que nous serons heureux, le jour où ils se jetteront dans nos bras ; nous les honorerons, l'un du titre de prédicant en chef, et les autres seront employés en divers lieux, suivant leur mérite. » Et ils ne parlaient ainsi que pour déchirer le cœur des prêtres et des religieux qui les entendaient. Mais à l'exemple du Sauveur chargé d'opprobres, tous les prisonniers gardèrent le silence.

Les Frères-Mineurs, pleins de calme et de dignité, sont rangés autour de leur supérieur. Nicolas Pieck veille sur eux, comme un père sur ses enfants. Parmi les objets servant au culte, apportés dans la citadelle, se trouvait une de ces tablettes (1) avec lesquelles se donne le baiser de paix,

(1) On appelle *instrument de paix*, la tablette en métal, surmontée d'une croix, que le diacre présente au célébrant après l'*Agnus Dei*, et qu'ensuite tout le clergé baise respectueusement. Ceci se pratique dans le rit parisien.

avant la communion. Un soldat s'en empare audacieusement et la pose avec insolence sur le visage du Père gardien. Celui-ci ne s'émeut nullement ; il garde toute sa sérénité et semble plutôt gai que triste. Il est parfaitement résigné à tout ; injures, rires, menaces, malédictions ne pourront ébranler son courage.

Tout près de lui, Willehad et Nicaise, deux religieux de son ordre, montrent la même tranquillité d'esprit. Willehad connaît depuis longtemps ce dont sont capables les hérétiques. Comme nous l'avons dit, il avait été obligé de quitter le Danemarck, sa patrie, pour se soustraire à leur fureur. Il est maintenant parvenu à l'extrême vieillesse ; sa vie a été consacrée tout entière au service de Dieu et du prochain, qu'a-t-il à redouter, si une mort violente le fait paraître un peu plus tôt devant le tribunal du souverain Juge ? Ces hommes remplis de l'esprit de Jésus-Christ, voyaient leurs ennemis se livrer à toutes sortes de violences, en actes et en paroles, et, inébranlables comme la montagne de Sion, ils levaient les mains et les yeux vers le ciel pour attirer sa clémence et sur les victimes et sur leurs bourreaux.

## CHAPITRE IV

Sinistres pressentiments. — Hommes politiques.

Rappelés au souvenir de leur serment par les prisonniers, les Gueux déclarent qu'à la vérité ils leur ont promis la vie sauve, mais qu'ils sont libres de les renvoyer nus comme Adam à sa sortie du paradis terrestre. Interprétant le traité de capitulation, chacun à sa manière, ils se montrent pleins d'animosité et d'exigence à l'égard des malheureux livrés à leur discrétion. Un bruit sourd et menaçant, quoique dénué de fondement, se répand tout-à-coup : l'un des captifs, qui se trouvait à l'écart, a entendu dire que les moines et les prêtres seront bientôt mis à mort, et que déjà on a envoyé à Dordrecht un émissaire chargé d'amener le bourreau.

Le Père gardien et les deux curés sont bientôt informés

de cette rumeur. Nicolas Pieck qui ne compte nullement sur la bonne foi de l'ennemi, est porté à croire à la vérité de cette nouvelle ; cependant il ne donne aucun signe d'épouvante, et, les yeux baissés vers la terre pour ne pas considérer le spectacle de l'insolence des rebelles, il s'entretient avec Dieu dans le fond de son cœur et se recommande ainsi que les siens, avec un touchant abandon, à la Providence divine. Déjà la gloire du martyr lui apparaît, et c'est avec joie qu'il fait le sacrifice de sa vie.

Léonard Van Vechel n'a rien perdu de sa sérénité ; il est toujours fort et courageux au milieu des épreuves, mais il ne désespère pas d'être bientôt rendu à la liberté. En effet, les hérétiques eux-mêmes n'ont eu qu'à se louer de ses bons procédés ; ils ont été, plus d'une fois, forcés d'applaudir à son éloquence, lors même qu'il les combattait, et il en a arraché plusieurs à la mort, par son intervention auprès des autorités civiles. Que pourrait-on reprocher à ce pasteur si dévoué à son troupeau?... Il aperçoit au milieu des citoyens accourus à la citadelle, un homme à qui il a autrefois sauvé la vie, et dont il a reçu quelques paroles de reconnaissance ; il s'en approche et lui expose la triste situation où il se trouve, mais il n'en obtient que de vaines promesses. Ce n'est pas sans raison qu'un ancien a dit que, dans le malheur, les amis sont rares. On ne saurait, sans injustice, jeter le blâme sur la conduite de Léonard, en cette circonstance ; s'il est du devoir d'un pasteur de se montrer ferme dans la souffrance, il ne lui est pas permis de

manquer de prudence en s'exposant témérairement au danger, ou en négligeant les moyens qui peuvent se présenter d'en sortir. En agissant ainsi, il imitait saint Paul qui fit tout ce qui était en son pouvoir pour se soustraire à ses ennemis afin de continuer à travailler au bien de l'Eglise.

Nicolas Poppel plus pâle encore que de coutume, paraissait en proie à l'abattement. Il s'était fait de nombreux ennemis parmi les novateurs, par la hardiesse de ses discours ; il n'avait donc aucune grâce à attendre des partisans de l'hérésie. Nous ne lui ferons pas un crime de la frayeur qui se fait remarquer sur son visage, il n'est pas au pouvoir de l'homme d'en être entièrement exempt. La force d'âme vient de Dieu qui la communique plus ou moins abondamment à qui il lui plaît. Jésus-Christ, le roi des martyrs, a bien voulu se montrer triste et désolé, au moment de consommer l'œuvre de notre Rédemption, pour montrer à ceux qui suivent après lui la route du Calvaire, que malgré l'infirmité de leur nature ils peuvent donner au monde le spectacle d'une vertu héroïque.

Souvent les hommes qui redoutent le danger avec le plus d'appréhension, se montrent les plus fermes, quand il s'agit d'y faire face. Il n'en est pas de même des présomptueux et des téméraires ; leur prétendu courage est vite en défaut. Poppel n'était donc en cet état de prostration, que parce qu'il considérait sa faiblesse naturelle, et réfléchissait aux moyens de se montrer digne de la noble



cause qu'il avait entrepris de défendre. Plein de défiance en lui-même, il implorait le secours d'En-Haut. Du reste, la suite de notre récit, fera voir qu'il n'était ni lâche ni pusillanime. Quelqu'un lui demandant si, dans les circonstances présentes, il était licite de prêter serment au prince d'Orange : « Non, répondit-il, on ne peut le faire sans se rendre coupable d'un grand péché. » Il savait à quoi il s'exposait en parlant ainsi, mais il ne craignit jamais de dire la vérité. Nous le verrons faire publiquement une magnifique profession de la foi catholique, au milieu des menaces et des frémissements des hérétiques, mais n'anticipons pas sur les événements qui seront le sujet de la troisième partie de notre histoire.

Il n'y a pas lieu de s'étonner des sentiments de crainte qui s'emparaient des captifs, plusieurs personnes venues par curiosité ne pouvaient elles-mêmes retenir leur émotion, à la vue du triste spectacle qu'elles avaient sous les yeux. Soit qu'elles fussent touchées de la détresse de leurs concitoyens, soit qu'elles songeassent à la perfidie de ces oppresseurs qui, pour un motif quelconque, pouvaient leur faire subir le même sort, soit enfin qu'elles eussent du remords d'avoir facilité l'entrée de la ville à de tels barbares, elles étaient plongées dans une morne stupeur. Nous ne parlons point ici de ces fanatiques, remplis de haine, qui insultaient au malheur, mais des hommes en qui résidait encore une étincelle de foi, et dont le cœur n'était point entièrement fermé à la commisération.

Ils gémissaient intérieurement, cependant ils n'osaient trop faire paraître au dehors ce qu'ils éprouvaient, tant les Gueux leur inspiraient de terreur. Dans les grandes crises sociales, il n'est pas rare de rencontrer des gens qui, pour ne pas se compromettre, flattent tous les partis ; et il s'en trouvait beaucoup de ce caractère à Gorcum. Ce sont ces individus à double face qui méritent l'épithète de *politiques*, dans l'acception figurée du mot. Parmi eux nous remarquons un vieillard qui pour plaire à tout le monde, était d'une légèreté et d'une inconstance étonnantes, en matière de religion (1). Estius tait à dessein son nom, mais il nous raconte ce qui suit, à son sujet :

Lors des premiers troubles suscités par les Gueux en 1566, cet homme, les mercredis, assistait régulièrement au prêche des hérétiques qui, par ordre du prince d'Orange, avait lieu dans une maison située hors des portes de la ville ; le lendemain, jeudi, jour consacré au Saint-Sacrement, on le voyait, de grand matin, en l'église catholique, entendre la messe avec toutes les apparences d'une piété véritable, se charger du soin d'allumer les cierges et les torches pour la procession et veiller à l'ordre de la cérémonie. Il agissait, en un mot, comme s'il n'y avait aucune différence entre les deux religions, et comme s'il avait été subitement transformé en changeant de lieu. Comme il était riche et notable, ayant autrefois occupé la charge de bourgmestre, il exerçait une influence fâcheuse sur l'es-

(1) Hist. Martyr. Gorcom. lib. I, cap. XII, p. 32.

prit du peuple, par les exemples de versatilité qu'il lui donnait sans cesse.

Nous ne saurions trop blâmer ces âmes viles et intéressées qui se laissent aller à toutes les impulsions, selon les circonstances. Il n'y a rien à espérer de noble, de grand, de généreux, de la part de ces hommes cauteleux, qu'on rencontre prêts à se dévouer à tous les intérêts, quels qu'il soient. Si nous insistons sur ce point, c'est que, dans la guerre des Pays-Bas, nous ne craignons pas d'attribuer le triomphe du protestantisme, au manque de foi et d'énergie d'une foule de personnes aveuglées ou par la frayeur ou par l'ambition. Cependant l'hyprocrisie n'a qu'un temps, et ceux qui y recourent, s'attirent non-seulement la colère de Dieu, mais ne tardent pas à devenir en butte au mépris de tous. Voici ce que dit à ce sujet un profond penseur :

« Il est de la grandeur de Dieu d'être servi par des hommes qui se fassent gloire d'être à lui et de se déclarer pour lui ; et il n'y a point de prudence qui puisse affaiblir la force et l'obligation de ce devoir, parce que ce devoir est le premier principe sur quoi roule la prudence même (1), et à quoi toute cette vertu doit se rapporter. Les intérêts de Dieu, c'est-à-dire ce qui touche son culte, sa religion, sa loi, son honneur, sa gloire, sont d'un ordre si relevé, qu'ils ne peuvent jamais être balancés par nul autre intérêt ; et d'ailleurs ces mêmes intérêts de Dieu sont tellement entre nos mains, que vous et moi nous devons en

(1) C'est-à-dire : la vraie prudence, la prudence chrétienne.

être les garants, et qu'autant de fois qu'ils souffrent quelque altération et quelque déchet, Dieu a soin de s'en prendre à nous, parce que ce dommage qu'il souffrent n'est que l'effet et une suite de notre infidélité. Or, c'est ce qui arrive tous les jours, lorsque, par une fausse politique, nous négligeons de les maintenir, et que, nous en reposant sur Dieu même, nous nous faisons des prétextes pour nous taire, quand il faudrait parler, pour dissimuler, quand il faudrait agir, pour tolérer et pour conniver, quand il faudrait reprendre et punir. Car, quelle prudence pourrait alors nous mettre à couvert des jugements de Dieu, dont nous trahissons la cause; et de quel secours peut être pour nous la sagesse du monde, quand, par ces maximes criminellement suivies, nous nous rendons coupables et responsables de l'injure que Dieu reçoit ?

« C'est par cette règle que saint Jérôme, et après lui le docteur angélique, saint Thomas, ont expliqué ce précepte de la loi divine, en apparence si rigoureux, lequel oblige tout homme chrétien à faire, quand il en est requis, la profession publique de sa foi, lui en dût-il coûter la vie, s'attrirât-il par là les derniers malheurs, fallût-il endurer pour cela les tourments les plus cruels ; car notre religion, dit Tertullien, pour l'honneur du Dieu qu'elle nous fait adorer, ne sait ce que c'est que biaiser dans cette extrémité même. En effet, c'est cette nécessité, ou de mourir pour sa foi en la déclarant, ou d'en être le prévaricateur et l'apostat, je ne dis pas en la désavouant, mais seulement en la dégui-

sant et en la cachant ; c'est, dis-je, cette nécessité qui a produit tant de martyrs dans le christianisme. Or, la même raison qui obligeait les martyrs à professer leur foi, m'engage encore aujourd'hui à faire éclater mon zèle dans toutes les occasions où l'intérêt de Dieu est exposé : pourquoi ? parce que je ne suis pas moins redevable à Dieu de mon zèle que de ma foi, ou plutôt parce que l'obligation particulière que j'aurais de confesser extérieurement ma foi, n'est qu'une conséquence de l'obligation générale où je suis de témoigner, quand il le faut, mon zèle pour Dieu.

« Je sais que dans les premiers siècles de l'Eglise, il s'éleva une secte de faux chrétiens ou pour mieux dire de mondains, qui en jugèrent autrement, et qui prétendirent que dans ces circonstances, où la confession de la foi était censée un crime devant les hommes, on pouvait au moins pour se racheter des supplices de la mort, user de dissimulation, ne paraissant pas ce que l'on était, et au hasard même de paraître pour quelque temps ce que l'on n'était pas : mais je sais aussi que ce langage révolta tous les vrais fidèles, je sais que d'un consentement unanime les Pères détestèrent et rejetèrent cette erreur, que le premier concile œcuménique la condamna, et que dans la sainte religion que nous professons, ceux-là ont toujours passé pour scandaleux, qui ont refusé de se déclarer ouvertement (1). »

Les politiques dont nous parlons ici se gardèrent donc

(1) Bourdaloue. Serm. pour le Dim. dans l'octave de l'Ascension, *sur le zèle pour la défense des intérêts de Dieu.*

bien d'intercéder en faveur des prisonniers. Trop préoccupés de leurs propres intérêts, ils n'avaient, pour leurs malheureux concitoyens, que des paroles de vaine condoléance et des protestations illusoire. Cependant ils ne tardèrent pas à éprouver, par leur propre expérience, qu'ils s'étaient compromis eux-mêmes en ouvrant leurs portes aux ennemis du roi et de la religion catholique. Les Gueux, enorgueillis par le succès, s'étaient emparés de tout le pouvoir; tout tremblait sous leur joug tyranique. Personne, parmi ceux qui les avaient accueillis avec le plus d'empressement, n'osait les rappeler à la foi jurée.

Tout ce qui arrivait, avait été annoncé par le curé Léonard qui, dans ses prédications publiques, s'était efforcé de mettre ses paroissiens en garde contre les astucieuses promesses des hérétiques. La plupart, prévenus et passionnés, ne l'avaient écouté qu'avec dédain; ils étaient maintenant forcés de convenir, au moins intérieurement, qu'il avait raison. Quant aux catholiques qui ne s'étaient pas réfugiés dans la citadelle, ils étaient dans la consternation. Tremblant pour eux-mêmes, comment auraient-ils pu plaider la cause de leurs frères? Quelques-uns d'entre eux, nous devons le dire à leur honte, étant, avec les rebelles, arrivés près des captifs, se tenaient comme saint Pierre qui, dans la maison de Caïphe, refusa de reconnaître son Seigneur et son Maître. Mais laissons là ces timides chrétiens, et prions le Sauveur de jeter sur eux ce

regard qui raffermirait pour toujours le prince des apôtres, dans la foi et la charité

Un des prisonniers, à la vue de cet affligeant spectacle, dit à Léonard Van Vechel : « Vous proclamiez à haute voix, il n'y a pas bien long-temps, que dans la ville de Gorcum, il y avait dix catholiques contre un dissident, qu'en pensez-vous en ce moment ? » Le bon curé, ému jusqu'aux larmes, lui répond : « Mon ami, lorsque je parlais de la sorte, j'étais dans le vrai ; depuis, le loup s'est introduit dans la bergerie confiée à mes soins, et, malgré toute ma vigilance, il y a fait de grands ravages. Chères brebis, qu'êtes vous devenues ? Le plus grand nombre s'est égaré. » Chaque fois qu'on l'entretenait à ce sujet ou qu'on lui annonçait la défection de quelques-uns de ceux sur lesquels il comptait le plus, il s'écriait : « Ils m'ont bien trompé. » Cet homme de bien ne pouvait croire à tant d'hypocrisie ou de lâcheté.

---

## CHAPITRE V

Séparation des prisonniers. — Rachat et délivrance des laïques.

Le même jour, 26 juin, vers huit heures du soir, un des soldats préposés à la garde de la citadelle, appelle deux des prisonniers et leur ordonne de le suivre, accompagnés de

leurs femmes. Ils répondirent au nom de Splinter, c'était le père et le fils. Le premier était un fonctionnaire chargé des affaires et relations extérieures, dans la ville de Gorcum ; le second était licencié en droit civil et canonique. Pendant toute la journée, on avait sollicité leur délivrance avec d'autant plus d'espoir de l'obtenir, que le capitaine Marin était descendu dans la maison d'une de leurs proches parentes. A force de prières, de cris, de larmes, d'obsession et d'importunité, cette femme était venue à bout d'arracher au chef des rebelles une promesse d'élargissement en faveur des siens.

En les voyant sortir, leurs compagnons d'infortune, se recommandent à eux, mais hélas ! c'est en vain ; à peine ont-ils franchi le seuil de la salle commune, qu'on leur fait rebrousser chemin, et qu'on les y ramène. Que s'est-il donc passé ? Le conseil qui préside à l'administration municipale s'est assemblé et il a été décidé que tous les captifs seraient retenus jusqu'à nouvel ordre. Cet incident replonge toute une famille dans la douleur. Néanmoins, en apprenant que Marin Brant s'est laissé fléchir une fois, l'espoir renaît dans la plupart des cœurs ; ce retard apporté à la mise en liberté de tous, ne vient, sans doute, que du désir qu'ont les Gueux d'obtenir de fortes rançons. Les catholiques, en un mot, commencent à croire, qu'on en veut bien plus à leur fortune qu'à leur vie.

Bientôt après, on vient appeler le Père gardien et tous ses religieux, et de plus Jean d'Oosterwyck, chanoine régu-



lier de saint Augustin. Cela paraît d'un bon augure à ceux qui restent, car présument-ils, comme il n'y a pas moyen d'obtenir d'argent de ces hommes voués à la pauvreté, ils sont relâchés sans condition. En parlant ainsi, ils étaient loin de la vérité. Les moines sont conduits dans une pièce à part, et gardés à vue. En y entrant, ils aperçoivent des échelles qui peut-être se trouvent là par hasard, et cette vue leur fait soupçonner qu'ils doivent être pendus. La crainte, il faut le dire, prit bientôt la place de l'espérance dans l'âme de quelques-uns d'entre eux. Sur ces entrefaites, un bourgeois de Gorcum, parent de Nicolas Pieck, ayant obtenu la permission de pénétrer jusqu'à lui, se présente et lui offre ses bons offices. Pour faire voir jusqu'à quel point le relâchement avait pénétré dans les croyances religieuses, à cette époque, disons quelques mots de ce nouveau personnage.

C'était un homme dans le genre de celui dont nous avons parlé au chapitre précédent, quoique s'affichant beaucoup moins. Il avait commencé par se mettre au service du roi, et s'était signalé par son courage dans la reprise de la citadelle de Liewestein, près de Gorcum, qui était tombée par surprise au pouvoir des Gueux. Puis, plus tard, étant allé à Brielle, on ne sait dans quel dessein, il fréquenta les rebelles et alla, dit-on, jusqu'à s'enrôler dans leurs rangs. De retour dans sa ville natale, il fut accusé de trahison, et pour cela, saisi et chargé de chaînes par ordre du prévôt, et envoyé à Rotterdam, au comte de Bossuijt, pour qu'il eût

à le juger, selon les pouvoirs qu'il tenait de Sa Majesté catholique. Il était donc gravement compromis, et en danger de mort s'il était reconnu coupable, lorsque ses parents et amis vinrent prier le Père gardien de lui venir en aide.

Touché de compassion pour cet infortuné qu'il savait très-léger, et espérant le ramener à de meilleurs sentiments, si comme il y avait tout lieu de le craindre, il s'était égaré, le charitable supérieur des Franciscains part promptement et fait tant, par ses instances, qu'il le rend à la liberté. Quoique cet homme ne se soit jamais attaché sincèrement à la foi catholique et que même il ait plutôt servi le parti opposé, il n'oublia point le service que lui avait rendu Nicolas Pieck. Il aborde donc son bienfaiteur avec respect, lui renouvelle l'assurance de sa gratitude et lui déclare qu'il va s'employer, de tout son pouvoir, à sa délivrance. Quelques religieux effrayés à la pensée des tourments qui leur sont réservés, se tournent vers leur supérieur et lui disent : « Père, voulez-vous nous abandonner ? C'est vous qui nous avez amenés ici, nous laisserez-vous seuls dans le danger ? » Il est d'autant plus affligé de ce langage, qu'il n'y a rien de plus injuste que ces récriminations. Nous avons vu, en effet, qu'il avait laissé chacun libre de se retirer où bon lui semblerait. C'était donc de leur plein gré que tous l'avaient suivi, à l'exception des trois qui étaient demeurés au couvent.

Laisser ses frères dans la peine était aussi loin de son esprit que de son cœur. Le digne supérieur qui ne désire rien tant

que la palme du martyre, les encourage à demeurer fermes dans la tribulation, et les ranime en leur donnant de nouveau l'assurance qu'il resterait au milieu d'eux, s'ils n'étaient pas délivrés en même temps que lui. « Mes frères, leur dit-il, nous sommes unis pour toujours ; je prends l'engagement solennel, quoiqu'il arrive, de ne jamais vous abandonner ; je vous serai fidèle jusqu'à mon dernier soupir. Je marcherai avec vous à la mort, s'il le faut, et je m'estimerai heureux de conquérir avec vous le royaume du ciel. Soyez donc patients et courageux, et espérez en Dieu.

Quelque temps après que les religieux eurent été séparés des autres captifs, on vint dans la salle commune chercher tous les hommes. Ne sachant ni ce qui était arrivé aux premiers, ni où on les conduisait, ils crurent d'abord qu'on allait traiter de leur délivrance. Ils eurent une lueur d'espérance qui s'évanouit bientôt. En effet, ils s'aperçurent qu'on leur faisait suivre un tout autre chemin que celui de la salle du Conseil ; une porte s'ouvrit devant eux, c'était celle de la prison de la citadelle. Prêtres et laïques, tous y furent renfermés.

Marin Brant qui se trouvait là, fut ainsi interpellé par l'un d'eux :

« Vous nous avez promis la vie sauve et la liberté, et maintenant vous nous jetez en prison ; avez-vous donc oublié vos promesses et vos serments ?

Il répondit :

» — J'attends quelqu'un qui doit venir de Dordrecht, et selon les dépêches qu'il m'apportera, j'agirai à votre égard.

» — Mais si ce messager vous apporte l'ordre de nous faire pendre, vous l'exécuterez donc? Vous savez que nous n'avons traité qu'avec vous et que nous n'avons rien à démêler avec les autres de votre parti. C'est vous qui avez reçu la capitulation, c'est à vous seul qu'incombe toute la responsabilité de cette affaire; vous devez tenir à vos engagements.

» — Il est vrai que je vous ai donné ma parole, et s'il m'était loisible de faire ce que je veux, je vous ferais tous relâcher, à l'instant même. Mais il me faut obéir à mes chefs, et selon ce qu'ils me commanderont, vous serez traités. »

Ce dialogue montre bien le peu de confiance que devaient inspirer les Gueux qui, dans une foule d'autres circonstances, n'ont tenu aucun compte des pactes les plus sacrés. Le capitaine Marin, dominé par le comte de la Mark, était obligé d'imposer silence à la voix de sa conscience, pour ne pas déchoir de la faveur de son maître. « L'ambition, dit Massillon, nous rend faux, lâches, timides, quand il faut soutenir les intérêts de la vérité. On craint toujours de déplaire, on veut toujours tout concilier, tout accommoder. On n'est pas capable de droiture, de candeur, d'une certaine noblesse qui inspire l'amour de l'équité, et qui seule fait les grands hommes, les ministres fidèles et les

magistrats illustres. Ainsi on ne saurait compter sur un cœur en qui l'ambition domine ; il n'y a rien de sûr, rien de fixe, rien de grand ; sans principes, sans maximes, sans sentiments, il prend toutes les formes, il se plie sans cesse au gré des passions d'autrui ; prêt à tout également selon que le vent tourne, ou à soutenir l'équité, ou à prêter sa protection à l'injustice. On a beau dire que l'ambition est la passion des grandes âmes ; on n'est grand que par l'amour de la vérité, et lorsqu'on ne veut plaire que par elle (1). »

Pendant que les choses traînaient ainsi en longueur, les femmes restées seules dans la salle d'où étaient partis leurs maris et leurs fils, et n'en recevant aucune nouvelle, étaient en proie à la plus vive inquiétude. Le temps passe, l'anxiété augmente ; peut-être hélas ! les a-t-on menés à la potence, dit une dame agitée des plus tristes pressentiments. Aussitôt toutes pleurent, gémissent, sanglotent, se lamentent et poussent de hauts cris : l'une demande à revoir son époux et à l'assister dans cette cruelle extrémité ; l'autre témoigne ses regrets d'avoir pressé son fils de se retirer dans la citadelle, une troisième enfin veut se livrer au supplice à la place de celui qu'elle aime plus qu'elle-même.

Marin Brant arrive au milieu de cette scène de désolation, et proteste qu'aucun de ces hommes qu'elles pleurent, n'a été mis à mort. Elles refusent de le croire et continuent

(1) Mystères, *Sermon sur la Passion*.

de se livrer à la douleur. Mais bientôt paraît le neveu du Père gardien qui a obtenu de ne pas rester en prison, et par l'assurance qu'il leur donne que les leurs sont vivants, il parvient à rendre un peu de calme à ces âmes abattues. Il ne sera pas sans intérêt de dire ici brièvement comment ce jeune homme, que nous connaissons déjà, vint à bout de reconquérir sa liberté.

Comme on n'avait rien à lui reprocher, (son attachement pour son oncle était tout naturel,) on était porté à l'indulgence à son égard. Roger Estius méditait sans cesse sur les moyens de s'évader, et il ne serait pas juste de l'en blâmer, puisqu'il est permis de se soustraire au péril, quand on le peut, sans offenser Dieu. Au moment du combat, lorsque la forteresse était ébranlée jusque dans ses fondements, il avait prononcé le vœu suivant : « Seigneur, s'il plaît à votre divine majesté de me faire la grâce de sortir d'ici sain et sauf, je m'engage par serment à marcher le premier, vêtu de blanc, à la tête de la procession du Saint-Sacrement, le jour où elle se célébrera de nouveau dans l'église catholique de cette ville. »

Nous ne pouvons douter que Dieu n'ait accueilli favorablement sa prière, car il lui envoya une occasion favorable d'exécuter son dessein. Comme beaucoup de personnes du dehors allaient et venaient dans la citadelle, Roger se plaça entre deux bourgeois qui s'en retournaient à leur domicile, et passa inaperçu au milieu des soldats de garde, à la porte. Quant aux autres captifs, ils furent tous relaxés moyennant

rançon, à l'exception des prêtres et des religieux et d'un citoyen nommé Gordien Vossius, qui avait été signalé plus spécialement à la haine des Gueux. Ce dernier, néanmoins, grâce aux pressantes sollicitations de sa femme, obtint de sortir, à la condition qu'il ne s'éloignerait pas et reviendrait à la citadelle, à la première réquisition de l'autorité. Et pour cela, il donna une bonne caution. Les autres qui recouvrèrent toute leur liberté, furent assujettis à un serment, par lequel ils s'engageaient à payer, dans un délai limité, le prix convenu pour leur rachat.

N'est-ce pas une nouvelle perfidie qu'une pareille exigence de la part du vainqueur qui, en vertu des conventions acceptées et jurées, s'était obligé à renvoyer purement et simplement dans leurs foyers, toutes les personnes, sans exception, qui se trouvaient comprises dans la capitulation. Pourquoi donc les prêtres et les moines sont-ils retenus ? Pourquoi, après le pillage qui a eu lieu et qui a été exécuté si rigoureusement, demande-t-on encore de l'argent à des malheureux qu'on a dépouillés de tout ce qu'ils avaient de plus précieux ? A toutes ces infamies, les rebelles ajoutent la cruauté et le blasphème

Parmi les hommes, les femmes et les enfants qui sortaient de la citadelle, se trouvait Godefroy Van Duynen, prêtre septuagénaire, dont nous avons parlé au chapitre V de la première partie. Ce vieillard inoffensif, affligé d'un trouble de cerveau, avait su, par sa parfaite intégrité, s'attirer l'estime de la plupart des ennemis mêmes de la foi ca-

tholique, dans la ville de Gorcum. Personne donc ne cherchait à le retenir captif, lorsqu'un citoyen connu par sa haine pour l'Eglise romaine et ses ministres, qui se trouve là par hasard, demande aux soldats pourquoi ils laissent aller ce prêtre. Ils lui répondent, que ne jouissant pas de tout son bon sens, il ne pouvait être dangereux. « S'il est assez sage pour fabriquer Dieu, il l'est aussi assez pour être pendu, » répliqua l'impudent ennemi du sacerdoce, qui tournait ainsi en dérision le plus saint de nos mystères.

Cette plaisanterie sacrilège égaya la troupe des rebelles, et pour prouver qu'elle était de leur goût, ces gens habitués aux expéditions contre les ecclésiastiques, s'emparèrent de Van Duynen et le conduisirent à la prison d'où venaient de sortir les laïques rendus à la liberté. Il n'y resta pas longtemps seul. Les deux curés, Léonard Van Veehel et Nicolas Poppel arrivèrent bientôt; un instant après, le Père gardien et ses religieux, viennent encore lui tenir compagnie, dans ce triste lieu, destiné jusqu'à ce jour aux malfaiteurs. Une salle dans laquelle on descend par plusieurs marches, froide, humide, ne recevant le jour que par quelques rares soupiraux, d'une malpropreté dégoûtante, tel est le logement destiné à ces fidèles ministres de Jésus-Christ, victimes de leur amour pour leur patrie et de leur attachement à la vraie doctrine du Sauveur.



---

## CHAPITRE VI

La loi de l'abstinence. — Nouvelles épreuves.

Le jour où les prêtres et les religieux furent emprisonnés, était un vendredi, par conséquent un jour où la loi de l'Eglise catholique commande l'abstinence. Quand le soir est venu, on leur apporte du pain et de la viande. Tous, à l'exception d'un seul, refusent de faire gras. Ils sont pressés par la faim ; n'importe, ils veulent demeurer fidèles à la discipline ecclésiastique.

Assurément ils n'ignoraient pas que dans la pressante nécessité où ils se trouvaient, il leur était permis d'user de tout aliment, mais ils avaient aussi de graves raisons pour agir comme ils le firent. D'abord, cette chair leur était présentée par des hérétiques, en mépris des observances catholiques, car on eût pu leur offrir facilement des légumes

et du poisson, dont le pays abondait ; c'était donc un piège qu'on leur dressait. Ensuite, le peuple qui épiait leur conduite, et dont une partie déjà était chancelante dans la foi, avait besoin d'être édifié par leurs exemples. Les Gueux n'eussent pas manqué de publier bien haut que les prêtres et les moines n'étaient pas si stricts observateurs des préceptes de l'Eglise, qu'on le croyait, s'ils les eussent vu déroger, même par nécessité, à la loi de l'abstinence. Il s'agissait d'éviter un scandale, et cela suffisait pour tracer à ces hommes de Dieu, la ligne de conduite qu'ils avaient à tenir.

Celui qui ne se fit pas scrupule de manger de la viande, et qui engagea même les autres à l'imiter, fut en butte, comme ses compagnons, à beaucoup de souffrances, mais il ne persévéra pas jusqu'à la fin et laissa échapper de ses mains, la couronne du martyr. Dire tout ce que ces généreux confesseurs de la foi eurent à endurer pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, serait impossible. Qu'il nous suffise de les montrer en proie à l'amusement d'une soldatesque abrutie par les excès de tout genre, et de retracer quelques-unes de leurs épreuves.

Lorsque les Gueux préposés à la garde de la citadelle avaient achevé de souper, et que, gorgés de vin, ils étaient surexcités, ils entraient dans la prison, pour passer le temps à se divertir aux dépens des captifs. Ils les frappaient à outrance, se les renvoyaient les uns aux autres, à coups de poings, comme une balle, les foulaient aux pieds, et les

maltrahaient à l'envi (1). Ce n'est pas tout : aux sévices, ces barbares ajoutaient l'insulte. La corruption de leur cœur se trahissait dans leurs paroles. Pirates, assassins, bandits réunis en troupe, ils ne pouvaient qu'être remplis de haine pour les hommes de bien. Caïn, au témoignage de saint Jean, n'en voulait à son frère, que parce qu'il le voyait accomplir la justice, tandis que lui, il se livrait aux œuvres d'iniquité (2). Outre la haine et la méchanceté qui les portaient à outrager ainsi des prisonniers sans défense, ils étaient encouragés par la pensée de l'impunité.

De là cette licence effrénée qu'ils affichaient dans leurs actes et dans leur langage. Semblables aux Juifs qui insultaient le Sauveur, les satellites de la Réforme s'attaquaient à ses ministres. Par un conseil secret de la divine Providence, *la puissance des ténèbres*, comme l'appelle Jésus-Christ, avait encore *son heure* (3). Ces impies, en maudissant les serviteurs de Dieu, leur procuraient le moyen de se purifier de plus en plus par la tribulation et de devenir plus conformes au divin modèle. Elles avaient toujours présentes à l'esprit, ces innocentes victimes, les paroles du grand Apôtre : *Si nous souffrons pour lui, nous serons glorifiés avec lui* (4).

Parmi ces êtres avilis par la débauche, il en était un qui

(1) Hist. Martyr. Gorcom. lib. I, cap. xvi, p. 47.

(2) I Joan., III, 42.

(3) Luc, XXII, 53.

(4) Rom., VIII, 17.

surpassait tous les autres en audace et en scélératesse. On l'avait surnommé Le Noir. Apercevant les échelles qui se trouvaient dans la prison, il jugea à propos de les employer à un nouveau genre de torture. « Il faut y attacher les prisonniers, s'écrie-t-il, nous les fustigerons tout à notre aise. » Les misérables étaient, en effet, munis de verges. Mais au moment où ils se préparent à en faire usage, quelqu'un survient qui leur annonce que Guillaume Turek, le fils de l'ancien gouverneur de la citadelle, arrive avec des troupes et s'efforce de pénétrer dans la ville.

Cette nouvelle les épouvante, ils quittent tout et courent aux remparts. Les captifs respirent enfin ; et, comme ils sont persuadés que leurs ennemis ne les laisseront pas sortir vivants de la forteresse, ils profitent de ce temps de répit pour mettre ordre aux affaires de leur conscience, par une nouvelle confession de leurs péchés. Puis ils s'exhortent mutuellement à demeurer fermes et inébranlables dans la vraie foi, et à la sceller de leur sang plutôt que de la renier. La gloire du martyr leur apparaît, plus brillante que toutes les gloires de la terre. Un d'eux cependant, effrayé à la pensée de la mort, fait entendre des plaintes et des gémissements. Le curé Léonard touché de pitié à la vue de la faiblesse de ce soldat de Jésus-Christ, l'exhorte vivement à mettre en Dieu toute sa confiance. « Du courage, mon frère, lui dit-il, vous combattez pour l'honneur de notre sainte religion ; si le travail vous semble dur, que l'espérance de la récompense vous ranime. Après cette vie courte et

passagère, si vous avez triomphé de tous les obstacles, vous irez au ciel, recevoir la couronne immortelle que le Sauveur lui-même placera sur votre front ; vous verrez, dans l'extase d'un bonheur infini, toute la splendeur divine. »

Les Gueux reconnurent bientôt que les paroles de cet homme qui vint leur apprendre l'arrivée de Guillaume Turck, n'étaient que l'écho d'un faux bruit qui avait circulé dans la ville. Ils retournent donc à la prison, plus furieux que jamais. S'étant groupés près d'un mur, ils ordonnent aux prêtres et aux religieux de s'approcher d'eux, un à un. Ceux-ci, qui soupçonnent qu'on veut les égorger, demeurent immobiles. « Allons, crient les farouches soldats, que les *vétus de noir* passent les premiers. Ils désignaient ainsi les membres du clergé séculier, de même qu'ils appelaient par mépris, *vétus de gris* ou *grisons*, les membres de l'Ordre de Saint-François.

A cette interpellation, le curé Léonard répond : « Je suis prêt. » Et sans faire paraître la moindre émotion, il s'avance en découvrant son cou et son poitrine, se met à genoux, baisse la tête et attend le coup fatal. La vue d'une si grande intrépidité, fait sans doute changer de résolution à ces meurtriers. Ils lui commandent de se relever et de leur remettre tout ce qu'il a d'argent. A l'instant même, le digne prêtre leur obéit, et ils ne s'occupent plus de lui. Godefroy Van Duynen vient ensuite ; on lui demande où sont les trésors cachés dans la citadelle, et comme en n'en obtient pas

de réponse, on se moque de son infirmité, et on le renvoie. Jean d'Oosterwyck, chanoine régulier de saint Augustin, n'en est pas quitte à si bon marché. Comme il était à la tête d'une communauté importante de religieuses, qui autrefois avait été riche et opulente, les soldats le somment de leur indiquer le lieu où a été déposé le trésor du monastère. Le saint vieillard leur donne quelques pièces de monnaie qu'il a sur lui, et leur dit : « Voilà toute ma richesse. » Ils ne veulent pas se contenter de si peu de chose, et pour le forcer à faire la déclaration qu'ils lui demandent, ils lui mettent un pistolet sous la gorge, en le menaçant de le mettre à mort. Mais comme il ne peut donner plus qu'il n'a, ni révéler ce qu'il ignore, il déclare avec un calme parfait, qu'il n'est que le pauvre supérieur d'une pauvre famille.

Les partisans de l'hérésie ayant publié partout que les catholiques avaient emporté avec eux, en se réfugiant dans la forteresse, des richesses immenses, la cupidité des soldats était d'autant plus excitée, qu'elle était moins satisfaite. Nicolas Poppel, le plus jeune curé de Gorcum, est maintenant entre leurs mains. Ils sont très-irrités contre lui, parce qu'il s'est montré un des plus vifs adversaires des idées nouvelles. Pour l'intimider, ils le pressent de toutes parts, et comme au chanoine dont nous venons de parler, ils lui montrent une arme à feu toute chargée, en lui disant : « Où sont les trésors de l'église? »

Ne pouvant le décider à répondre sur ce sujet, les bri-

gands l'accablent de reproches et d'injures. « Eh bien ! prêtre, s'écrient-ils, toi qui murmurais et tempêtais contre nous du haut de la chaire, es-tu prêt à mourir pour ta foi ? Parle clairement ; tu as souvent déclaré que tu verserais volontiers ton sang pour la défense de ta doctrine, es-tu toujours dans les mêmes sentiments ? Aussitôt, sans se troubler, Poppel s'exprime en ces termes : « Oui, je consens à donner ma vie pour la foi catholique, et en témoignage de ma croyance à la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ contenus sous les espèces du pain et du vin, dans l'auguste sacrement de l'Eucharistie. » Et après avoir prononcé ces paroles d'une voix ferme et distincte, il ajoute : « Seigneur ! je remets mon âme entre vos mains. » Ces derniers mots furent si hautement articulés qu'on les entendit de presque toutes les parties de la citadelle.

Tant de vertu et de courage ne désarment point les soldats ; ils hésitent néanmoins à faire feu. Dieu retenait la main disposée à commettre le crime, parce qu'il voulait encore éprouver la patience du généreux confesseur, et lui faire acquérir plus de droits à la récompense céleste. Poussés par l'avarice, ils combinent de nouvelles tortures, pour arriver à découvrir ce qu'ils cherchent si avidement. L'un d'eux prend à un Franciscain la corde qui lui sert de ceinture et la passe au cou de Nicolas Poppel. Puis l'attachant par un des bouts à une porte, et tirant de l'autre, il secoue violemment sa victime. Les autres persécuteurs prennent goût à ce jeu cruel, et bientôt tous y participent. Ils balancent

le patient, le font monter le plus haut qu'ils peuvent et le laissent retomber de tout son poids, en le pressant de révéler où sont les trésors. Ces tourments continuent jusqu'à ce que celui qui en est l'objet, ne donne plus signe de connaissance. Le voyant à demi mort, ils le délient et le poussent en arrière ; mais il gardera la trace de la corde, jusqu'à sa mort.

Les Gueux n'ignorent pas que la règle des Frères-Mineurs, leur interdit l'usage et la possession de l'argent ; mûs par leur mauvaise conscience, ils soupçonnent la sincérité de ces religieux. Ils se disent que la pauvreté apparente des moines, n'est qu'un masque dont ils se servent pour tromper les hommes ; qu'ils doivent avoir des richesses cachées. Et sur ce faux jugement, ils se proposent de mettre aussi à la question, les Frères-Mineurs et les autres religieux qu'ils tiennent en leur pouvoir. Nous verrons l'inutilité de leurs efforts ; le Père gardien faisait régner dans son couvent une exacte discipline ; chacun étant pourvu de ce qui lui était nécessaire, personne ne songeait à thésauriser.

Les soldats s'attaquent d'abord aux plus jeunes religieux, persuadés qu'ils en triompheront plus facilement, à cause de l'inexpérience et de la crainte si naturelle à la jeunesse. Ils fondent sur eux, en proie à la fureur, les frappent à tort et à travers, et leur font subir tout ce que peut inspirer la rage des mauvaises passions. Un des Franciscains reçoit au visage, un coup si violent, qu'une de ses dents molaires enlevée de son alvéole, lui tombe de la bouche. Le Père



gardien exhorte les siens à la patience, et s'efforce de leur inspirer cette fermeté dont il est lui-même animé.

Cependant un frère-lai, vaincu par la souffrance, demande grâce, en versant des larmes. « Où sont les trésors de ton couvent, lui crie-t-on ? » Il répond : « Je ne sais ce que vous voulez de moi ; le soin de tout ce qui concerne la communauté appartient au gardien, et non à moi, le plus petit serviteur de la maison. » Alors les soldats s'adressant à tous, les somment de déclarer quel est le chef des *traîtres* ? Ils appelaient traîtres, les prêtres et les catholiques les plus zélés, qu'ils accusaient de trahison envers la patrie, afin de les rendre odieux au peuple. L'air noble et imposant de Jérôme de Weert, le fait prendre pour le gardien. A l'instant il est assailli de menaces et de blasphèmes ; un poignard se dresse sur sa poitrine ; il va mourir s'il ne déclare où est le trésor qu'on veut avoir à tout prix.

Il suffirait à ce Père d'une parole pour détourner le danger où il se trouve exposé ; il aime mieux se dévouer pour son supérieur. Témoignage touchant de l'amour qu'il lui porte ! Il garde le silence et se met à la disposition des farouches ennemis qui, en ce moment, ne s'en prennent à lui que par erreur. Nicolas Pieck voit le couteau levé sur son fidèle vicaire, il admire son courage et sa générosité, mais comme un bon père qui tremble pour la vie de son enfant, il s'écrie : « Vous vous trompez ; le gardien, c'est moi. »

Alors retentissent de toutes parts des cris de haine et de fureur ; tous ces misérables tombent sur lui et semblent vouloir le mettre en pièces. Ce qu'ils ont fait aux autres, n'est rien en comparaison des tourments qu'ils lui réservent. Admirons le calme et la sérénité de l'homme de bien, qui se manifeste dans toutes ses paroles. Il est ainsi interrogé :

« Qu'as-tu fait de l'argent et des objets précieux dont tu étais le dépositaire ?

» — Vous n'ignorez pas que les vases sacrés et les ornements de notre église ont été apportés dans cette citadelle ; vous avez dû les y trouver. C'était là notre seul trésor. Nous ne vivons que des aumônes qu'on veut bien nous faire ; j'ignore s'il reste quelque chose des offrandes destinées à notre couvent, ce n'est pas à nous qui ne touchons jamais d'argent, mais à des laïques chargés de nos affaires temporelles, qu'elles sont remises.

» — Moine, tu en as menti ! »

Le Père gardien résolut alors de garder le silence. C'est en vain que pour le faire parler, on emploie la ruse, l'audace, la terreur, l'outrage ; il a répondu avec droiture et sincérité, il n'a plus rien à ajouter. Les hérétiques sont confondus : ils ne peuvent, malgré toutes leurs recherches, rien trouver qui donne un démenti au témoignage de Nicolas Picck ; les moines de Gorcum vivaient donc dans un détachement des biens de la terre, conforme à l'esprit de leur saint fondateur.

Exaspérés de tant de sang-froid, les bourreaux se décident à pendre leur victime. Ils la frappent, la tirent en avant, la pressent de marcher ; le fidèle disciple de saint François leur dit : « Ne me tourmentez pas ainsi, je vous suivrai sans contrainte. » Alors se renouvelle, avec plus de violence, le supplice du curé Poppel. La ceinture du révérend Père, devient l'instrument de ses souffrances. Le cou fortement serré, il est élevé de terre et ballotté par les mains qui le tiennent suspendu, jusqu'à ce qu'on ait fixé au-dessus de la porte un bâton de chêne, pour servir de point d'appui à la corde. Combien de temps cela dura-t-il ? Nous l'ignorons. Ce qu'il y a de certain, c'est que le frottement réitéré de ce lien, fit qu'il se rompit tout à coup, et que le corps du martyr tomba lourdement sur le sol. « Le moine est mort, s'écrient les féroces soldats, il ne donne plus signe de vie. » Cependant, pour s'en assurer, ils recoururent à d'autres actes de barbarie, dont la pensée seule fait frémir.

Ils le relèvent et l'assoient, le dos appuyé contre un mur, et au moyen du flambeau qui sert à les éclairer, ils lui brûlent les sourcils, les cheveux, la barbe et tout le visage. Puis ils lui introduisent la flamme dans les narines, dans le but d'atteindre le cerveau. Ce n'est pas tout : ils lui ouvrent la bouche de force, et mettent en contact avec le feu, sa langue et son palais. Comme il demeure immobile, ils le croient réellement privé de vie, et le poussant du pied,

ils sortent en disant : « C'est un moine de moins, qui est-ce qui s'en inquiétera ? »

Les autres prisonniers étaient également persuadés du trépas du Père gardien. Quand ils l'examinèrent attentivement, ils furent atterrés. Ils peuvent à peine reconnaître celui qui, quelques moments auparavant, était au milieu d'eux, tant les brûlures ont défiguré ses traits et laissé de traces horribles. Le cou enflé, porte une empreinte sanglante, celle de la corde ; les membres sont froids, les pulsations du cœur insensibles, tout espoir de le voir reprendre ses sens a disparu.

Les auteurs de ces atroces cruautés étaient surtout trois individus de Gorcum, unis par la parenté et par l'instinct du mal. Celui qui tenait le premier rang était Le Noir, ancien chef de pirates au service des Gueux, et dont nous avons déjà dit un mot. Sa mère, femme-débauchée, favorisait le parti des hérétiques en répandant parmi le peuple, des chansons impies et obscènes contre les catholiques. Le curé Léonard s'était efforcé de la faire chasser de la ville, mais l'autorité civile, faible et hésitante ne l'avait point secondé. Ce n'est que lorsque le mal fut sans remède, que le lieutenant du roi, comprit que, faute de vigueur, il s'était gravement compromis, et que tous les citoyens honnêtes avaient lieu de blâmer sa conduite.

Le Père Nicolas Pieck, privé de sentiment, était donc considéré comme mort, aux yeux de tous. Cependant peu à peu il reprend ses sens, il respire, il se meut, il ouvre

les yeux ; ses compagnons de captivité sont dans la stupéfaction. Jérôme de Weert et les autres religieux, ainsi que les prêtres séculiers s'approchent de lui ; ils écoutent avec anxiété, car ils le voient faire des efforts pour leur adresser la parole. Bientôt des sons faibles parviennent à leurs oreilles, et ils entendent ces mots qui sortent péniblement de la bouche endolorie du martyr : « Mes frères, depuis que je suis tombé en défaillance, je n'ai plus rien senti ; mon esprit a perdu toute mémoire. S'il eût plu à Dieu de me rappeler à lui, quelle joie j'eusse ressenti ! Il me réserve sans doute à d'autres épreuves ; que sa volonté soit faite et non la mienne. »

Ensuite pour les ranimer et les fortifier, il leur déclare, d'après sa propre expérience, que le supplice de la corde n'est pas aussi terrible qu'ils pourraient se l'imaginer. Il y a, dit-il, un moment de grande souffrance, qui est suivi d'un état de syncope, où l'on devient insensible. Et aussitôt, élevant leurs pensées au-dessus des misères de la terre, il leur fait voir que ce genre de mort rappelle le souvenir de la Passion du Sauveur, et devient un chemin court et facile pour arriver à la céleste patrie. Enfin il s'écrie avec saint Paul : *Qui donc nous séparera de l'amour de Jésus-Christ ? Sera-ce l'affliction ou l'angoisse, ou la faim, ou la nudité, ou le péril, ou la persécution, ou le glaive?... Mais parmi tous ces maux, nous demeurons victorieux par la vertu de celui qui nous a aimés (1).* »

(1) Rom., VIII, 35, 37.

Dès le point du jour, les soldats reviennent à la prison avec une hache, dans le dessein de mettre en pièces le corps du Père gardien. Ils sont fort étonnés de le retrouver vivant, et le maltraitant de nouveau, ils répètent : « Le moine vit-il encore? vit-il encore? » Dieu qui voulait se servir de ce glorieux athlète de la Foi, pour soutenir les autres confesseurs dans les tourments, prolongea son existence d'une manière miraculeuse. Nous allons passer à d'autres épreuves ; ce que nous venons de raconter eut lieu la première nuit de l'emprisonnement de nos saints martyrs.

---

## CHAPITRE VII

La seconde nuit et les suivantes. — Léonard Van Vechel sort de prison.

Le lendemain, la nuit étant venue, les soldats retournent à la prison pour se procurer encore l'odieux divertissement d'insulter aux prêtres et aux moines. Ils amènent avec eux

un capitaine de chevau-légers, originaire de la Frise, qui, après avoir pris part à leurs orgies, veut les égayer en leur montrant quelque chose de nouveau. Voici ce qu'invente ce brutal en proie à l'ivresse :

Il s'approche des captifs et leur dit : « Je veux que tous vous enfliez vos joues comme ceux qui sonnent de la trompette ; obéissez-moi à l'instant. » Et quand les patients ont obtempéré à cet ordre, il les frappe avec tant de violence au visage, que le sang leur sort de la bouche, du nez et des yeux. Comme les Gueux prennent plaisir à ce genre de spectacle, le Frison le renouvelle plusieurs fois pour s'acquitter envers eux de l'hospitalité qu'il en a reçue.

Deux des prisonniers purent seuls se soustraire à cet indigne traitement, en se cachant dans les meurtrières. Le frère-lai que nous avons vu pleurant et implorant miséricorde, essaie d'attendrir le cruel officier en l'appelant son cousin, lui baisant les mains et lui remettant sa bourse. Exemple de lâcheté qui fait frémir tous ses compagnons d'infortune. Quant au Frison, dinant le lendemain chez le prévôt de la ville, il se vantait de cette ignoble méchanceté comme d'un de ses plus beaux exploits.

Toutes les veillées des soldats étaient consacrées à tourmenter les pauvres détenus. Quand une bande de ces mercenaires avait assouvi sa curiosité et sa rage, une autre lui succédait. Ils proposaient à tous ceux qui venaient à la citadelle de les accompagner, et les exhortaient à ne pas ménager leurs ennemis, s'ils en reconnaissaient quelques-

uns parmi les captifs. Un des Frères-Mineurs, né en France, croyant reconnaître un de ses compatriotes dans l'un des visiteurs, lui dit en français : « Je suis de votre pays. » Ces mots, loin de produire une impression favorable sur celui à qui ils étaient adressés, ne firent que de le mettre en fureur, car, saisissant un couteau, il le lança à la face du religieux.

Les gardes ajoutaient à ces scènes de barbarie le spectacle de la plus déplorable impiété. S'approchant des prêtres les plus âgés, ils se mettaient à genoux à leurs côtés par dérision, et leur répétaient mille blasphèmes en guise de confession. Rien ne leur tenait plus à cœur que de tourner en ridicule les pratiques de l'Église catholique. Ensuite ils se ruaient sur ces vénérables vieillards et les accablaient de mauvais traitements. Willehad, le plus vieux de tous, répond à chaque coup qu'il reçoit : « *Deo gratias*, je rends grâces à Dieu. » Et il imite par là les exemples des saints. C'est en se servant des mêmes paroles que les martyrs saint Ignace et saint Cyprien marchèrent autrefois à la mort.

Interrogé par un de ces impies sur ce qu'il pensait de sa confession, le bon prêtre lui dit avec douceur : « Mon ami, je prierai Dieu pour vous. » C'est alors qu'exaspéré, sans doute, de tant de mansuétude, le monstre se jette comme un tigre sur le Père Willehad et lui fait subir toutes les violences que lui inspire sa fureur. « Ah ! tu prieras pour moi, s'écrie-t-il !... Je te dispenserai de ce soin, moine, en



te conduisant au supplice ! » Le disciple de saint François souffre tout sans se plaindre ; exilé de son pays par la persécution, il ne songe plus qu'à soutenir la cause de Dieu jusqu'à son dernier soupir. Il sait que la haine des méchants lui donne un trait de ressemblance avec Jésus-Christ qui disait : « *Ils m'ont haï gratuitement* (1). » Son âme est donc pleine d'amour et de reconnaissance pour la divine Providence dans les épreuves qu'elle lui envoie.

C'est ici le lieu de raconter en détail le supplice de Théodore Bommer et d'un autre bourgeois nommé Arnold, dont nous avons dit un mot au chapitre III de cette seconde partie. Le dernier jour de juin, le troisième après la nuit où le Frison joua son cruel rôle, deux catholiques étaient menés à la potence, au milieu de la grande place de la ville. Le premier, Bommer, avait reproché aux Gueux leurs vols sacrilèges ; le second avait levé quelques hommes de bonne volonté pour la défense des intérêts de son roi.

Tels étaient les griefs reprochés à ces deux citoyens. Après de vains efforts pour leur sauver la vie, leurs amis prièrent Marin Brant de consentir au moins à ce que le curé Léonard sortit de prison pour assister ces infortunés à leur dernière heure. Le capitaine accéda à cette demande en disant : « Eh bien ! qu'un papiste accompagne les papistes. » Le bon curé se retrouve donc au milieu de ses chers paroissiens. Il est suivi des confréries qui, bannière

(1) Joan., xv, 25.

en tête, forment le cortège des condamnés. Tous les yeux sont baignés de larmes ; les pieux fidèles s'approchent de Léonard, lui serrent les mains et lui donnent les marques de la plus vive affection. Il les remercie avec des paroles pleines de tendresse, de toutes les attentions qu'ils ont pour lui, et leur déclare que bientôt aussi il est destiné à mourir.

Il veut encore les exhorter à persévérer dans la foi et à prier pour lui quand il ne sera plus, mais Brant, qui tient à se ménager la faveur populaire, l'interrompt en disant : « Soyez sans inquiétude, votre pasteur ne mourra pas ; il changera d'opinion et prêchera d'une autre manière. » Le fidèle ministre de Jésus-Christ s'écrie : « Non, non, jamais ; avec la grâce de Dieu, je me fais fort de ne point varier dans ma doctrine. J'enseignerai toujours la vraie parole de Dieu, sans artifice ni déguisement, comme je l'ai fait jusqu'à ce jour, soit qu'on me laisse vivre, soit qu'on veuille me faire mourir. » Puis, s'adressant de nouveau à ceux qui l'entourent, il leur parle ainsi :

« Je vous en conjure tous, mes chers amis, ne vous écartez jamais de la foi de l'Eglise catholique, c'est la seule véritable, la seule qui puisse vous rendre heureux. Demeurez fermes et inébranlables ; ne vous laissez pas séduire par l'attrait de la nouveauté. Nous nous reverrons au ciel, si vous et moi, comme j'en suis convaincu, nous ne cédonc ni à la crainte ni aux tourments. » Il se retourne ensuite vers les condamnés et les exhorte à ne pas tant considérer l'igno-

minie du supplice que le sacrifice que Dieu leur demande et la récompense qui les attend. « Soyez forts et courageux, leur dit-il, votre heure est venue et la mienne ne tardera pas à sonner. Cette échelle que vous allez gravir est comme celle que vit en songe le patriarche Jacob ; elle va de la terre au ciel et les anges y montent et en descendent sans cesse. Oui, en ce moment, les esprits bienheureux vous contemplent et sont ravis de votre patience ; les saints vous tressent la couronne qui sera bientôt placée sur vos têtes. Encore quelques instants de souffrance et vous allez être en possession de la félicité éternelle. » Ranimés par les exhortations touchantes de leur pasteur, Théodore Bommer et Arnold, surnommé Leroy, marchèrent à la mort avec une fermeté qui fit l'admiration de tous les assistants.

Le fils de Bommer, dont nous avons fait mention précédemment, était aussi destiné à être pendu. En suivant son père au supplice, il répétait : « *Benedictus Deus*, béni soit Dieu. » Quoique à la fleur de l'âge et plein d'espérances, il s'offrait en sacrifice à Dieu et à sa patrie. Cependant, il fut arraché à la mort. Tout à coup le cortège s'arrête, on voit aux pieds des magistrats une jeune fille baignée de pleurs qui demande, en sanglotant, la grâce de son fiancé. Tout le monde crie : Grâce ! grâce ! Marin lui-même se laisse toucher et fait délivrer le fils de Théodore. Estius ajoute que les jeunes fiancés s'unirent par le mariage et

persévérèrent toujours dans la profession de la foi catholique.

Après cette exécution des deux bourgeois de Gorcum, les soldats voulurent reconduire Léonard en prison, mais le peuple s'y opposa. Brant, qui craignait une émeute, s'achemina avec lui, suivi de la foule, vers l'hôtel de ville, et là, il lui enjoignit de prêcher désormais la parole de Dieu purement et sincèrement. « C'est tout mon désir, » répondit l'excellent curé. Il reçut la défense de dire la messe à l'avenir, mais il lui fut permis de demeurer librement dans la ville, sous la condition expresse de n'en sortir qu'avec un passe-port délivré par le gouverneur de la citadelle.

Les principaux membres du conseil municipal, pour plus de garanties, chargèrent les deux compagnies d'arquebusiers de la milice urbaine de veiller à ce que cet engagement fût strictement observé, et voulurent faire prêter serment à Léonard de se conformer à la décision de l'autorité. Les Gueux, connaissant l'influence et le talent d'un prêtre si justement apprécié, redoublèrent d'efforts et de ruses pour le gagner à leur cause, ne fut-ce qu'en apparence. Mais, comme il refusait de s'engager sous la foi du serment, ils se contentèrent de la simple promesse qu'il leur fit de ne pas s'éloigner de la ville. Ensuite, ils lui ordonnèrent de monter en chaire le jour de la fête de la Visitation de la sainte Vierge qui tombait le surlendemain, en lui disant : « Vous savez maintenant comment vous devez prêcher. »

Il leur répond : « Oui, je connais mon devoir et je m'en acquitterai en conscience. »

Au sortir de cette conférence, Léonard Van Vechel s'en alla dans sa maison où bientôt il reçut la visite de Roger Estius, le neveu du Père Gardien. Il lui recommanda de garder le secret pour quelque temps sur ce qu'il allait lui dire, et lui fit ensuite le récit de tout ce qui s'était passé dans la prison depuis sa fuite, insistant particulièrement sur ce qui concernait l'oncle de ce jeune homme. Quand il en fut venu à parler de Nicolas Poppel et de sa glorieuse confession touchant la présence réelle du Sauveur au sacrement de l'Eucharistie, il entra dans un noble enthousiasme et s'écria : « Mon Nicolas est un vrai martyr. » Il appelait ainsi, par affection, son collègue et ancien disciple.

Les parents et amis des prisonniers faisaient tout ce qui était en leur pouvoir pour les délivrer, quelques-uns même offraient de fortes rançons. Nicolas Pieck, outre sa mère, avait trois frères, deux sœurs et un grand nombre d'autres parents et alliés qui, tous, sollicitaient en sa faveur depuis le commencement de sa captivité. Et comme il ne voulut jamais consentir à se séparer de ses religieux, ceux qui lui portaient tant d'intérêt demandèrent la délivrance de tous les Franciscains. La chose était d'autant plus difficile à obtenir que les Gueux étaient plus remplis de haine pour les moines que pour les autres captifs. Nous devons dire aussi que beaucoup de personnes s'inquiétaient uniquement

du sort de leurs proches et se mettaient peu en peine des étrangers.

En terminant ce chapitre si propre à nous donner une idée des sentiments qui animent les bons et les méchants à l'époque des discordes civiles et religieuses, nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs les paroles suivantes du saint martyr Cyprien, évêque de Carthage : « Ceux qui mettent leur joie et leurs espérances dans le monde, se ressentent de ses vicissitudes. Ceux-là s'affligent des maux qui leur arrivent ici-bas, qui ne peuvent espérer d'avoir part aux biens du ciel et dont tous les plaisirs sont bornés à cette vie courte et misérable. Mais, pour ceux qui sont assurés des biens à venir, ils ne se mettent point en peine des maux présents.

« Nous ne sommes abattus par aucune adversité, ni par les malheurs publics, ni par les disgrâces privées ; et vivant plutôt par l'esprit que par la chair, nous surmontons les faiblesses du corps par la vigueur de l'âme... Nous voyons d'un visage égal la bonne et la mauvaise fortune, et sans jamais perdre le calme de l'esprit, nous demeurons inébranlables aux tempêtes du monde et attendons en paix le temps de l'accomplissement des promesses divines... Notre foi et notre espérance nous soutiennent et nous relèvent au milieu des ruines du monde, et notre vertu demeure toujours immobile, constante, gaie et assurée de son Dieu (1).

« Dans la persécution, les yeux des martyrs sont fermés

(1) Cyprian. Tract. V contra Demetrium.

pour la terre, mais ils sont ouverts pour le ciel. L'Ante-christ menace ces héros de la foi, mais Jésus-Christ les protège. On leur donne la mort, mais cette mort est suivie de l'immortalité. On leur ôte le monde, mais le paradis leur est donné en dédommagement. On les prive de la vie temporelle, mais ils obtiennent la vie éternelle. Quelle joie de quitter la terre au milieu des gênes et des tortures qui sont le gage le plus assuré de notre espérance, de fermer, en un instant, les yeux aux hommes et au monde, et de les rouvrir aussitôt pour voir Dieu et Jésus-Christ !

« Quel bonheur d'être retiré si promptement de cette vie pour être introduit à l'heure même dans le royaume des cieux ! Voilà des pensées bien propres à occuper notre esprit ; voilà ce qu'il faut méditer nuit et jour. Si la persécution trouve dans cette disposition le soldat de Jésus-Christ, s'il a le cœur ainsi armé pour le combat, il ne sera jamais vaincu ; et si Dieu le retire du monde avant de l'avoir éprouvé, une foi si bien préparée pour le martyre ne demeurera pas sans récompense (1). »

(1) Cyprian. Tract. XI, hort. ad martyr. cap. XII.

---

## CHAPITRE VIII

### Le chirurgien et le bourreau.

Le jour où Léonard Van Vechel sortit de prison pour assister les deux condamnés à mort, un des notables parmi les catholiques de Gorcum, nommé Clément Calve, maître ès-arts et cousin-germain de Nicolas Pieck, entra dans la citadelle avec la permission du capitaine Marin Brant, qui en était devenu le gouverneur. Le Père Gardien l'ayant aperçu à travers le grillage d'une fenêtre, l'appela et lui fit signe d'approcher avec précaution, dans la crainte de se compromettre. Quand il put lui adresser la parole, il le pria de tâcher d'obtenir qu'un chirurgien vint panser les blessures des prisonniers. En effet, ils étaient couverts de plaies, ces pauvres captifs, et personne ne s'en inquiétait parmi les gardiens de la prison.



Clément, qui peut à peine cacher son émotion, va trouver le gouverneur et lui demande pourquoi les prêtres et les moines sont dénués de tout secours médical.

« Ils n'en ont pas besoin, répond le capitaine Marin.

» — Pardon, quelqu'un d'eux est blessé et aurait besoin d'un chirurgien.

» — Un chirurgien, à quoi bon ? Comment s'est-il blessé ?

» — Quelque pierre de la voûte se sera détachée peut-être, et sera tombée sur lui. »

A cette supposition que Galve ne faisait que pour ne pas l'irriter, le gouverneur se mit à rire aux éclats, car il n'ignorait rien de ce qui s'était passé dans la forteresse. Mais, comme il ne voulait pas que les cruautés de ses soldats fussent connues et publiées, il prenait le parti de les dissimuler.

Les Gueux, pour s'attirer la faveur populaire et gagner quelques catholiques à leur cause, faisaient répandre partout le bruit que leurs prisonniers n'étaient détenus que provisoirement et par mesure de sûreté, et qu'ils recevaient les meilleurs traitements. « Nous les avons placés, disaient-ils, dans une salle parfaitement installée où ils ne manquent de rien ; nous ne leur épargnons ni le bon vin ni les mets délicats. » Ils veillaient à ce que ces rapports mensongers circulassent dans les villes voisines qui n'étaient point encore en leur pouvoir, afin que les habitants rassurés les reçussent comme des libérateurs et des défenseurs. Tout

en semant leurs impostures, ils s'efforçaient d'aigrir le peuple contre ce qu'ils appelaient à dessein la *tyrannie espagnole*.

Pendant l'entretien de Clément Calve et de Marin Brant, survint le fameux Le Noir, qui s'écria avec indignation : « Ah ! commandant, gardez-vous bien d'envoyer un chirurgien à ces idolâtres ; laissez leurs blessures s'envenimer ; ce sont des gens indignes de pitié. Tous ces prêtres et ces moines mourront lentement, en proie à la souffrance ; alors nous en serons vengés. »

Le capitaine Marin, nous sommes heureux de le déclarer, n'avait point le cœur aussi dur que la plupart des siens ; il n'écouta donc point le conseil de ce forcené. Au contraire, il promit de faire droit à la demande du solliciteur, en envoyant à la prison un chirurgien de son choix. Or, par une permission de la divine Providence, il arriva que ce choix tomba sur Théodore Cortman, l'un des plus proches alliés du Père Gardien, dont il avait épousé la plus jeune sœur. Le gouverneur, nouvellement arrivé dans le pays, ignorait cette parenté.

En attendant l'arrivée de Cortman, Calve fit apporter à son cher cousin, Nicolas Pieck, du pain blanc et du vin pour le restaurer un peu, car il était à bout de forces. Une nourriture malsaine et insuffisante et les barbares traitements qu'il avait reçus, avaient complètement altéré sa santé. Quand donc il eut pris un peu de pain et de vin, il dit : « J'ai perdu le sens du goût, ces aliments n'ont pas

plus de saveur pour moi qu'un morceau de bois. » Nous savons pourquoi il en était ainsi.

Désireux de lui procurer quelque consolation et de ranimer en lui l'espérance, Calve annonce ensuite au Père Gardien que ses frères sont à Brielle, auprès du comte de la Mark, pour solliciter sa délivrance, et qu'il y a tout lieu de croire qu'ils l'obtiendront. A cela, il répond avec une noble assurance : « C'est en vain que mes frères travaillent pour moi et ne s'occupent que de moi ; je ne sortirai d'ici qu'avec mes religieux. Tant que le dernier d'entre eux sera captif, je le serai aussi, et s'il faut l'accompagner au supplice et mourir après lui, j'y suis résigné. Telle est la promesse que j'ai faite, et je la tiendrai jusqu'à mon dernier soupir. — Si les autres sont relâchés en même temps que vous, nous nous en réjouirons, réplique Calve, mais, si cela n'est pas possible, je commencerais, à votre place, par accepter ma liberté plutôt que de m'exposer à mourir avec eux. En seront-ils plus avancés, quand vous aurez partagé leur malheureux sort ? » Ces paroles et autres semblables n'ébranlèrent en rien la résolution du Père Gardien ; il était prêt, à l'exemple de Jésus-Christ, à donner sa vie pour ses frères, ou du moins à mêler son sang avec le leur, pour la défense de la Foi.

Du reste, ce n'était point l'effet d'une orgueilleuse obstination, comme on le lui reprochera plus tard, qui inspirait à Nicolas Pieck cette résolution inébranlable ; comme chef de la communauté, il se croyait tenu à donner l'exemple

du dévouement. Il savait que plusieurs des siens avaient besoin de ses exhortations dans la périlleuse situation où ils se trouvaient ; et, connaissant leur faiblesse, il voulait les fortifier dans la lutte. En se séparant de Clément Caive, il lui dit : « O mon cousin ! que c'est un grand avantage de mourir pour la foi catholique, et que je suis heureux que l'occasion m'en soit donnée ! »

Quelque temps après, Théodore Cortman, le chirurgien, arrive à la citadelle. En voyant le Père Gardien, son beau-frère, qu'il aime tendrement, si horriblement défiguré, couvert d'ulcères, le cou enflé, excorié, et tout taché de sang coagulé, il ne peut retenir ses larmes. « Pourquoi pleurez-vous ? lui demande le Révérend Père. — Ah ! comment pourrais-je ne pas le faire, à la vue de l'état déplorable où l'on vous a mis ? — Mon cher Théodore, ce que j'ai enduré pour la Foi est bien peu de chose en comparaison de tout ce que Notre-Seigneur Jésus-Christ a souffert pour nous ; je supporterai volontiers, avec l'aide de Dieu, de plus grands tourments et la mort même pour la cause de notre sainte religion. »

Alors le chirurgien, après s'être entretenu assez longuement avec lui sur plusieurs sujets, s'enquiert de ce qu'il a éprouvé pendant qu'on lui serrait la corde autour du cou et qu'on le tirait en tout sens. Nicolas Pieck lui déclare que, dans cette épreuve, il était dans la joie et se félicitait d'avoir été jugé digne du martyre. Et bientôt, comme la pensée de donner sa vie pour Jésus-Christ ne le quitte

point, il laisse encore échapper de sa bouche ces paroles : « Oh ! que j'ai peu souffert, jusqu'à cette heure, pour mon Seigneur et mon Maître qui a tant souffert pour moi, pauvre pécheur ! Puissé-je être mis en pièces, en témoignage de mon attachement à la foi catholique ! »

Cortman, voyant les soldats s'approcher et craignant qu'ils n'entendent ce que dit le Père Gardien et n'en prennent occasion de lui infliger de nouvelles peines, lui fait signe de se taire. Mais, sans être intimidé, le généreux confesseur élève la voix et dit : « Qu'ils fassent de moi tout ce qu'ils voudront, qu'ils m'écorchent, qu'ils me brûlent, je suis disposé à tout souffrir. » En parlant ainsi, il se servait, en partie, des expressions de saint Ignace, martyr qui, dans la persécution de Trajan, fut dévoré par les lions dans l'amphithéâtre de Rome, en présence d'une foule immense, avide de spectacles sanglants. Ignace, évêque d'Antioche, n'avait cessé de recommander aux fidèles de demeurer inviolablement attachés à la tradition des apôtres ; en route pour aller à Rome, où l'attendait le supplice, il écrivit aux chrétiens de cette ville : « Je ne crains ni le feu, ni la croix, ni les troupes des bêtes, ni la séparation de mes os, ni la division de mes membres, ni la destruction de mon corps, ni les plus cruels tourments du démon, pourvu que je jouisse de Jésus-Christ (1). »

Voulant le distraire de ces idées de souffrance et de mort, Cortman rappelle au Gardien que tous ses parents et

(1) Bréviaire romain, 1<sup>er</sup> février. — In II noctur. lectio VI.

amis font des démarches pour le délivrer et que, par conséquent, il ne doit point perdre toute espérance de vivre. Pieck lui répond comme il l'a fait à son cousin : « Jamais, moyennant la grâce de Dieu, je n'abandonnerai mes frères dans la peine, et, tant qu'il me restera un souffle de vie, je partagerai leur sort, quel qu'il soit ; si le dernier d'entre eux marche à la mort, je l'y suivrai. Telle est la promesse que je leur ai faite et que je renouvelle en ce moment. »

Cette noble détermination de son beau-frère, fit une impression profonde dans l'âme du chirurgien. Quoique sincèrement attaché à l'Eglise catholique, Cortman, en présence de tant de patience et de fermeté, se sentit pénétré d'un plus grand amour encore pour cette Foi qui inspire de si beaux sentiments. Dès lors son zèle s'enflamme d'une nouvelle ardeur, il n'a rien plus à cœur que de se rendre utile aux prisonniers, et pour cela, il brave tous les dangers. Il vient visiter tous les jours ces braves soldats de Jésus-Christ, et quelquefois même il se laisse enfermer avec eux, pour jouir plus longtemps de leur sainte conversation. Aussi souvent qu'il le peut, il leur apporte du linge blanc et d'autres objets de première nécessité, qu'il peut leur remettre en secret. Enfin, il montre pour eux tant d'attention que les Gueux le prennent en suspicion.

Nos lecteurs n'apprendront pas sans intérêt que cet homme de bien persévéra toute sa vie dans la pratique de la plus édifiante charité. Sa foi ranimée et confirmée par la parole et l'exemple de Nicolas Pieck, demeura inébran-

lable. Il recueillait avec bonheur, dans sa maison, les religieux et religieuses de tout ordre qui, bannis de leurs couvents, se trouvaient sans asile, quoique par là il s'exposât aux plus grands périls. Haï des hérétiques, jeté plusieurs fois en prison et délivré par les siens, il fut ignominieusement rayé de la liste des chevaliers de l'Arc (1), et devint en butte à mille vexations de la part de ses concitoyens, partisans des idées nouvelles.

Le vertueux chirurgien, sans cesse menacé, s'exila avec sa femme et ses enfants qu'il voulait soustraire au danger. Toujours poursuivi par ses ennemis, il n'était en sûreté nulle part ; et, dans ses pérégrinations forcées, il eut le malheur d'être privé de la fidèle compagne de sa vie, que la mort vint ravir à sa tendresse. Mais résigné à la volonté de Dieu dans son infortune, il s'appliqua à élever sa famille dans l'amour de Jésus-Christ et de la foi catholique. Ferme, sincère et constant dans son attachement à l'Eglise, il mourut vingt ans après le supplice des saints martyrs dont il s'était montré le généreux protecteur. Nul doute qu'entrés dans la gloire du ciel, ils n'aient acquitté, à son égard, la dette de la reconnaissance qu'ils lui devaient. Revenons à eux maintenant.

Le premier juillet, veille de la fête de la Visitation de la bienheureuse vierge Marie, on vit arriver à Gorcum un personnage qui joue un triste rôle dans notre histoire.

(1) *È catalogo cirium ordinis jaculatorii non sine grandi ignominia submotus fuit*, dit Estius à la page 78 de son livre.

Nous aurions été heureux de le laisser dans l'oubli ; d'un autre côté, le devoir nous oblige de flétrir les apostats et les meurtriers. Il résulte de leurs actions mauvaises un grand enseignement : c'est que le cœur de l'homme est un abîme insondable et que, livré à ses instincts pervers, il se corrompt promptement. Jean Omal, tel est le nom du nouveau venu. Quels sont ses antécédents ?

Lorsque les premiers troubles éclatèrent dans les Pays-Bas, Omal était chanoine de l'Eglise de Liège ; aujourd'hui, il est au service de van Lummen, comte de la Mark, le plus grand ennemi du catholicisme. Pour faire oublier aux Gucux son ancienne profession, il redouble de zèle quand il s'agit de persécuter les prêtres et les moines. Rien ne l'arrête : le sacrilège, le vol, le meurtre lui sont familiers. Quelques campagnes dans les rangs des pirates l'ont déjà rendu célèbre, et même il a perdu une main à la bataille. Voici dans quelle circonstance cet accident lui est arrivé.

Trois jours après la prise de Brielle, les Gucux de mer ayant à leur tête van Lummen et son lieutenant Omal, cherchaient aventure sur les côtes d'Angleterre. Tout à coup ils découvrent des navires espagnols qui se dirigent vers la France, et à cette vue leur convoitise se rallume ; ils brûlent du désir de s'emparer des marchandises composant la cargaison de ces bâtiments. Sans perdre de temps à délibérer, ils se décident à l'attaque. Les marins d'Espagne, voyant l'attitude des flibustiers, se préparent à une vigoureuse défense. On était au dimanche des Rameaux,



jour où l'Église catholique célèbre l'entrée triomphante de Jésus-Christ à Jérusalem ; les hérétiques s'en inquiètent peu, tandis que sur la flottille ibérienne, tout le monde prie et chante les louanges du Sauveur. Le combat commence : le canon gronde et domine le bruit de la mer, les projectiles portent la mort des deux côtés ; tous rivalisent d'ardeur. Les pirates, qui ne comptaient point sur une résistance si énergique, s'étonnent de leur peu de succès ; les cadavres s'entassent à leur bord, la mitraille décime leurs rangs de plus en plus ; enfin, ils perdent courage. Jean Omal, dans l'action, a la main droite emportée par un boulet, et son maître, qui voit le désespoir s'emparer de son équipage, s'enfuit à toutes voiles. Ce n'est donc qu'après une honteuse défaite des Gueux que se termine cette aventure navale.

Nous connaissons maintenant le prêtre infidèle à ses engagements sacrés, voyons-le en présence de nos saints martyrs. A peine Omal est-il entré dans la prison, qu'il roule des yeux pleins de rage et regarde les captifs d'un air si féroce, qu'il semble vouloir les dévorer. S'approchant avec colère des prêtres et des religieux, il leur dit : « Mangeurs de Dieu (1), écoutez-moi : je suis envoyé ici par mon seigneur et maître, le comte de la Mark, avec ordre de vous faire pendre tous. » Aussitôt, Jérôme de Weert, le vicaire du couvent des Frères-Mineurs, répond

(1) *Vos Deivori*. Hist. Martyr. Gorcom. lib. I, cap. xxvii, p. 79. Il appelait ainsi par dérision, les prêtres qui célèbrent les saints mystères.

au nom de tous ses compagnons : « Nous sommes prêts ; faites ce qu'il vous plaira, aucun de nous ne vous opposera de résistance. »

L'apostat, qui s'attendait à une scène de douleur, frémit de dépit, mord ses lèvres de ses dents serrées, entre en courroux et finit par proférer ces paroles : « C'est donc maintenant, hommes sanguinaires, que vous allez recevoir le châtement de vos forfaits. Combien de justes vous avez fait condamner ? Combien de sang innocent vous avez versé ? » En s'exprimant ainsi, il prétendait leur imputer la mort des hérétiques que les tribunaux civils avaient décrétée. Les curés et les religieux de Gorcum étaient parfaitement innocents des excès de l'inquisition espagnole. Comme nous l'avons vu dans la première partie, tout leur désir était de gagner des âmes à Jésus-Christ, et souvent ils s'étaient dévoués pour arracher des condamnés au supplice.

A ces injustes accusations, les prisonniers gardent le silence. Omal continue ses menaces et ses fureurs ; il éclate en blasphèmes et en imprécations. Enfin, il se retire. A peine est-il sorti qu'un autre individu paraît ; par qui est-il envoyé ? On l'ignore. Il décline ses titres : c'est l'exécuteur des hautes œuvres, ordinairement appelé le *bourreau*. Ce sinistre personnage n'inspire aucune crainte aux captifs déjà habitués à tout genre de torture. Il a beau se donner de l'importance et tirer de son sac un paquet de cordes, en disant : « Regardez un peu ; » ses auditeurs lui répondent :

« Dieu soit loué de nous avoir conservé jusqu'à ce jour ; enfin, nous allons lui prouver notre amour. »

Cependant le bourreau simule des préparatifs de supplice, car il n'est venu que pour jeter la terreur dans la prison ; mais les prêtres et les religieux, qui ne se doutent de rien, se préparent à mourir. Ils se laissent donc dépouiller de leurs capuchons et de leurs manteaux et se présentent, la tête et le cou nus, prêts à recevoir le lien qui doit mettre fin à leurs jours. Le rusé serviteur des Gueux, s'empare de ces vêtements, en fait son profit et disparaît.

La nuit suivante et toutes les nuits, jusqu'à leur départ, les captifs eurent beaucoup à souffrir du froid, dans la cave humide où ils se trouvaient renfermés. Tout conspirait contre eux, mais comme dit Bossuet : « Ils étaient bien éloignés des dispositions de ces âmes basses, qui se croient à l'instant délaissées de Dieu, aussitôt qu'elles ressentent quelque affliction. Rien, au contraire, n'affermait si bien leur espérance que la considération de leurs supplices... Ils se persuadaient, par une confiance très-salutaire, que Dieu les réservait à quelque chose de grand, puisqu'il voulait bien avoir la bonté de les éprouver (1). »

(1) Panégyrique de saint Gorgon. *Second point.*

---

## CHAPITRE IX

Chants impies et chants sacrés. — Sermon de la fête de la Visitation de la sainte Vierge.

Pendant la scène que nous venons de décrire, un des Gueux chantait, par raillerie, quelques versets de la prose (1) alors en usage à la solennité des saints apôtres Pierre et Paul, qui était passée depuis deux jours. Il élevait surtout la voix à ces mots : *Ibi Neronis feritas principes Apostolorum præliis plurimis victores, diversæ te Petre et Paule addixerat pænæ mortis. Te crux associat, te vera gladius cruentus mittit Christo* ; ce qui veut dire en fran-

(1) On entend par *proses*, des hymnes rimées, mais qui ne sont point en vers, et dans lesquelles on se propose d'exprimer les caractères particuliers du mystère ou de la fête du Saint que l'Eglise célèbre. Le rit romain n'admet que quatre proses : celles de Pâques, de la Pentecôte, du Saint-Sacrement et des Morts. Le rit parisien en a pour toutes les principales fêtes de l'année. — (*Guillois*, Explication du Catéchisme. Tom. IV, p. 272. (4<sup>e</sup> édit.)

çais : Alors la cruauté de Néron avait condamné à un supplice différent, les princes des Apôtres vainqueurs dans plusieurs combats. La croix vous associe, vous Pierre, et le glaive sanglant vous envoie, vous Paul, à Jésus-Christ (1).

Et, comme le remarque Estius, en tournant en dérision le triomphe des Apôtres, l'impie se montrait plus outrageant que Néron. En effet cet empereur n'était pas chrétien, et en persécutant l'Église et ses chefs, il croyait se conformer à la politique romaine. Non pas que nous voulions excuser ce monstre dont le nom est devenu le symbole du crime ; nous tenons seulement à constater son attachement et celui de son époque, au culte païen. Mais les hérétiques qui, en ce moment, le prennent pour modèle, sont nés de parents catholiques, ont été élevés et nourris dans le catholicisme et ont participé souvent aux saints mystères que maintenant ils blasphèment.

Le vent de la rébellion a soufflé ; des factions se sont élevées, qui, pour se soustraire à l'autorité légitime, ont fait appel à toutes les passions mauvaises. Il se rencontre toujours, dans les temps de troubles, des hommes prêts à marcher en avant. Une foule de déclassés que leur nullité personnelle, jointe à un orgueil insatiable, met justement en suspicion auprès des gens de bien, lèvent alors la tête et

(1) Nous n'avons pu retrouver cette ancienne *prose*. Monseigneur Gerbet en a composé une nouvelle pour le rit parisien, qui, mieux que l'ancienne, exprime la suprême dignité de Pierre. Il y est dit en parlant du chef des Apôtres : *Et Paul lui-même vous est soumis*, Quin ipse Paulus subditur.

veulent commander à leur tour. Tels, pour la plupart, étaient ces mécontents, si connus sous le nom de *Gueux*. Remplis de haine pour ces captifs qui montrent tant de magnanimité, et dont la vue est pour eux un reproche continuel, ils se livrent contre eux à tout ce que leur suggère leur nature corrompue. Ils sont d'autant plus audacieux, qu'ils ont toute liberté de faire le mal impunément.

Quelques-uns, parmi les soldats de la rébellion, avaient, il faut bien le dire, occupé un certain rang dans l'Eglise dont ils étaient devenus les oppresseurs. Et sans parler de Jean Omal et d'autres, heureusement peu nombreux, qui avaient déserté le sanctuaire, il est probable que celui qui chantait la *prose* des Apôtres, en observant parfaitement les notes et la cadence, n'était devenu le ministre des Gueux, qu'après avoir servi longtemps d'employé aux cérémonies catholiques.

« L'hérésie, dit Massillon, a beau prétendre que les persécutions des princes lui mirent en mains les armes d'une juste défense ; l'Eglise n'opposa jamais aux persécutions que la patience et la fermeté : la foi fut le seul glaive avec lequel elle vainquit les tyrans. Ce ne fut point en répandant le sang de ses ennemis qu'elle multiplia ses disciples ; le sang de ses martyrs tout seul fut la semence de ses fidèles. Ses premiers docteurs ne furent pas envoyés dans l'univers comme des lions, pour porter partout le meurtre et le carnage, mais comme des agneaux pour être eux-mêmes

égorgés. Ils prouvèrent, non en combattant, mais en mourant pour la foi, la vérité de leur mission. On devait les traîner devant les rois pour y être jugés comme des criminels, et non pour y paraître les armes à la main, et les forcer de leur être favorables. Ils respectaient le sceptre des mains même profanes des idolâtres ; et ils auraient cru déshonorer l'œuvre de Dieu, en recourant, pour l'établir, à des ressources humaines (1). »

Ces paroles du grand orateur nous montrent clairement que la vérité ne se propage point dans le monde par la force brutale, et que les novateurs des xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles ont suivi une tout autre marche que les apôtres et leurs successeurs. En s'en prenant au clergé légitimement constitué et aux dogmes de la foi ancienne, Luther et Calvin ont prouvé que, faute de bonnes raisons, ils comptaient sur l'orgueil humain pour établir leur doctrine.

Jetés donc sans défense à la merci de lâches apostats, les prisonniers s'attendent, à chaque instant, à être conduits au supplice. Ils se purifient de nouveau par une humble confession de leurs faiblesses et remettent leur sort entre les mains de Dieu. Cette fois, néanmoins, ils en sont quittes pour la perte de quelques vêtements.

La nuit suivante, les soldats à bout de sarcasmes et de propos menaçants, inventent un passe-temps qui leur semble plus ingénieux. Ils attachent, deux par deux, les religieux auxquels ils ordonnent de se donner le bras l'un

(1) *Petit Carême*, Sermon pour le 2<sup>e</sup> Dimanche.

à l'autre, et les alignent comme pour une procession. Quand tout est prêt, à leur souhait, ils les font sortir, en leur disant : « Chantez, moines, nous vous conduisons à la mort, en grande solennité. » Ceux-ci, ravis de pouvoir enfin faire le sacrifice de leur vie, entonnent le *Te Deum*, c'est-à-dire le cantique d'action de grâces, par excellence. Un des Gueux qui, lui aussi, avait sans doute pris part autrefois aux pompes du culte catholique, mêle sa voix profane aux pieux accents des martyrs.

Les captifs furent ainsi conduits vers l'un des remparts de la citadelle, où, dans une salle bien éclairée, se trouvaient à table d'autres soldats qui, le verre en main, causaient joyeusement, tout en s'attendant à cette fête d'un nouveau genre, que leurs camarades leur avaient annoncée. A la vue des mets et des vins qui sont servis en abondance, quelques captifs croient qu'on ne les a amenés dans ce lieu, que pour les forcer à manger et à boire jusqu'à l'excès, afin de les égorger ensuite sans résistance. Cependant il n'en est rien. Ils sont là uniquement pour servir de spectacle et d'amusement à la garnison.

De même qu'on exhibe, dans les baraques de la foire, des monstres, et des hommes vêtus en sauvages, pour divertir la populace, on livre à la risée de bandits pris de vin, le vénérable gardien du couvent de Gorcum et ses religieux demi-nus, couverts de cicatrices et enchaînés comme des criminels. Horrible divertissement ! Les Gueux se livrent à l'intempérance en présence de malheureux affamés,



et lancent contre eux tous les traits envenimés qui sortent de leur bouche impure.

Pour ajouter, comme d'habitude, la cruauté à l'insulte, un des soldats présente aux moines, des dés qui se trouvent sur un banc, et leur dit : « Jouez tous et celui qui amènera le moins de points, sera pendu le premier. » Nicolas Pieck, à cette ignoble proposition, s'écrie : « Il n'est pas besoin de consulter le sort du jeu, je m'offre volontiers au supplice. Je sais ce que c'est que d'être pendu, il n'y a pas longtemps que j'en ai fait l'expérience. »

L'intention de cette légion de débauchés n'étant que d'inspirer de la terreur aux religieux, ils mirent fin à cette scène d'ignominie, quand la retraite sonna. Les captifs durent marcher dans le même ordre en s'en retournant à la prison. Nous l'avons dit, les moines seuls furent forcés de se prêter à cette indigne comédie. Le lendemain, les autres prisonniers, grâce aux sollicitations de leurs amis, sortirent de la salle basse et furent installés dans une chambre plus saine. Ils n'auraient pas trop eu à se plaindre de leur traitement, si, là encore, ils n'avaient été en butte à tout le fiel des langues empestées de leurs gardes. En voici un exemple :

Un calviniste de Gorcum, nommé Laurent Tilman, au service des Gueux, reconnaît Nicolas Poppel et l'apostrophe en ces termes : « Te souviens-tu, curé, qu'un jour, cheminant dans les rues, avec ton Mahomet (1), (c'est-à-dire

(1) Les hérétiques des Pays-Bas appelaient, par dérision, tantôt *Mahomet* et tantôt *idole*, la sainte Eucharistie.

avec ton idole,) tu regardais ma maison et celle de mes coreligionnaires, pour voir si nous ne nous mettions point à genoux, et avoir un prétexte d'accusation contre nous. Vous voilà tous tombés dans la fosse que vous vous êtes creusée avec votre papisme. L'Angleterre et l'Allemagne ont déjà secoué le joug de votre idolâtrie et je m'étonne qu'elle ait encore ici des partisans. » Poppel dédaigna de répondre à cette injuste accusation ; il était très-zélé, comme nous le savons, quand il s'agissait de réfuter du haut de la chaire les doctrines hétérodoxes, mais il était en même temps plein de charité envers les brebis égarées de son troupeau. Loin de vouloir les exposer à la mort, il était prêt à se sacrifier pour elles. Inexorable pour l'erreur, indulgent pour les esprits dévoyés, tel fut toujours le second curé de Gorcum.

Nous voici arrivés au jour de la fête de la Visitation de la sainte Vierge ; Léonard Van Vechel va prêcher : comment remplira-t-il sa promesse ? L'église paroissiale regorge de monde ; les deux partis sont en présence, et peut-être celui de l'hérésie l'emporte-t-il en nombre, dans l'auditoire. Le prédicateur gravit les degrés de la tribune sacrée ; son visage est grave, mais calme ; rien, dans sa physiologie, n'annonce la crainte ou l'étonnement. Tous les yeux sont fixés sur lui ; le silence le plus profond règne dans l'enceinte ; il commence son discours, à sa manière accoutumée, par le signe de la croix, et cite un texte des saintes Ecritures, d'où il fera ressortir les prérogatives de la

mère du Sauveur. Rapportons seulement quelques-unes de ses paroles :

« En paraissant au milieu de vous dans ce jour consacré à honorer la plus sainte des créatures, je remplis l'engagement que j'ai pris d'annoncer la vraie parole de Dieu avec droiture et sincérité, et je sens que je ne faillirai point à mon devoir de ministre de Jésus-Christ. « La foi nous apprend que le Dieu que nous adorons renferme, dans une seule nature, trois personnes, et que la seconde de ces trois personnes divines a bien voulu prendre un corps sur la terre, et avoir une mère comme les enfants des hommes. Sans doute, Marie n'a point enfanté la Divinité, loin de nous un tel blasphème ! mais elle a enfanté l'humanité unie personnellement à la Divinité, et cette union nous donne le droit d'appeler Marie la mère de notre Dieu. C'est le titre que l'Eglise a toujours été jalouse de lui conserver, et, quand expliquant sa foi d'une manière plus solennelle à Ephèse, elle déclara par un jugement infaillible que Marie avait été *mère de Dieu*, la joie et les applaudissements des chrétiens montrèrent bien que la foi des pasteurs était aussi la foi des fidèles (1). » Cette mère, *toujours vierge*, est aussi notre mère ; Jésus-Christ mourant l'a constituée en cette qualité près de nous, dans la personne de son disciple

(1) Estius ne donne point le discours de Léonard Van Vechel, mais il en indique le sens. Les paroles que nous mettons dans la bouche du prédicateur, renferment tout ce que rapporte l'historien ; les trois phrases dont la première commence par ces mots : *La foi nous apprend*, etc., etc., sont tirées des Œuvres choisies de l'abbé Doucet (2<sup>e</sup> édition) Tome II, p. 208.

bien-aimé. La mère de Dieu est la *reine du ciel*, nous devons l'invoquer dans tous nos besoins ; le Fils du Tout-Puissant ne saurait rien refuser à sa mère, qui règne avec lui dans la gloire. »

Léonard Van Vechel combattait, en parlant de la sorte, les anabaptistes qui niaient la nature humaine du Verbe, et par conséquent, son incarnation dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie ; et il s'opposait également à toutes les sectes en général, qui combattaient, de toutes leurs forces, le culte et l'invocation de cette Vierge bénie, si en honneur chez les catholiques. Il défendait aussi le privilège de la virginité perpétuelle de la Mère de Dieu, contre les anciens hérétiques qui l'avaient si souvent attaqué (1).

Jamais orateur ne fut mieux inspiré : l'Écriture et la Tradition se prêtaient un mutuel appui dans sa bouche, et les arguments les plus solides en découlaient comme d'une source féconde. Enfin il s'écrie : « S'il en est, parmi ceux qui m'entendent, qui ne soient pas encore convaincus de la vérité de tout ce que j'avance, ou qui soient persuadés du contraire, qu'ils viennent me trouver en particulier, je me fais fort de leur prouver que je n'ai rien dit qui ne soit fondé sur la parole de Dieu écrite dans les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, et sur le témoignage des Pères de l'Église, de tous les siècles. Pour vous, chers fidèles,

(1) On consultera avec fruit sur l'Incarnation et les erreurs qui y sont opposées, les Homélies de saint Léon le Grand, que nous avons publiées en français, en 1866. La virginité et les autres prérogatives de Marie y sont démontrées de la manière la plus frappante, contre les anciens hérétiques.

qui, dociles à la voix de votre pasteur, vous trouvez réunis ici, ah ! je vous en conjure, persévérez dans la foi catholique ; c'est la foi de vos pères qui vous l'ont léguée comme le plus précieux trésor ; c'est la foi qui a enseigné aux saints ces vertus héroïques qui leur ont mérité la récompense céleste ; c'est la foi de Jésus-Christ qui a dit qu'il fallait écouter l'Eglise pour être sauvé ; c'est elle enfin, c'est cette foi qui m'inspire aujourd'hui le courage de parler sans crainte et de braver tous les dangers. Oui, nous la défendrons, vous et moi, chers fidèles, jusqu'à notre dernier soupir, et quand les combats seront finis, nous irons au ciel recevoir la récompense que Dieu réserve à ceux qui auront persévéré jusqu'à la fin dans son amour. »

Les Gueux étaient indignés ; cependant tant de calme et d'éloquence leur imposaient. Quelques-uns disent, en sortant : « Nous avons là un terrible adversaire ; si nous le laissons libre, il nous causera beaucoup de préjudice. » Ils ont bien envie de reconduire à la prison le grand prédicateur, mais le peuple compte dans ses rangs des catholiques sincères et dévoués, et Léonard en est très-aimé. C'est donc la peur qui retient les soldats : ils sont pleins d'audace en présence de captifs sans défense, mais quand il s'agit de s'exposer à une lutte sanglante, ils y regardent à deux fois. Le peuple de Gorcum, avant l'invasion des rebelles, était très-attaché à l'Eglise romaine, et déjà il l'avait montré lors des troubles de 1565. Lorsque les anabaptistes, nouveaux iconoclastes, brisaient partout les images et je-

taient au vent les saintes reliques, les églises de cette ville furent respectées, grâce à l'attitude énergique des habitants.

---

## CHAPITRE X

Léonard Van Vechel est reconduit en prison. — Vaines tentatives pour le rachat des captifs.

Depuis trois jours, Léonard Van Vechel était sorti de la citadelle et circulait librement dans la ville. Tous ses amis s'empressaient de venir le féliciter ; sa maison était toujours pleine de visiteurs. Un matin, il vit arriver la vénérable mère de Nicolas Pieck, âgée de soixante-dix ans ; et à cette vue, il fut pénétré d'un sentiment de respect mêlé de tristesse. La digne femme, tout en pleurs, lui adresse la parole en ces termes :

— « Dites-moi, je vous prie, que devient mon fils, pourquoi le retient-on si longtemps captif? »

Il lui répond :

— « Plût à Dieu, madame, que l'on m'eût fait endurer les plus cruelles épreuves pour le sauver ! Je serais trop heureux de le revoir ici avec vous. »

Et il continue de s'entretenir avec cette mère infortunée, lui laissant peu d'espoir, il est vrai, dans son malheur ; mais lui représentant la gloire qu'elle aura devant Dieu, d'avoir donné le jour à un noble confesseur de la Foi. Henriette Calve, la mère du Père gardien, se retire, non sans avoir été consolée et ranimée dans son dévouement aux intérêts de l'Eglise catholique.

Le bon curé apprend bientôt qu'on s'occupe de trouver une rançon pour la délivrance de Poppel, son collègue et ami. Il fait tant de diligence auprès de toutes les personnes de sa connaissance, qu'en peu de temps, la somme exigée par les Gueux est recueillie. « Qu'on se hâte, dit-il ; chaque instant, dans sa triste position, est un instant de souffrance pour mon cher Nicolas ; j'aurai donc le bonheur de jouir de la présence de ce frère bien-aimé ! Nous pleurerons ensemble sur les malheurs de notre patrie. »

Il fallait un homme acéré auprès des rebelles pour négocier cette affaire. Le choix était embarrassant ; les catholiques n'avaient aucune influence dans le camp ennemi. Un certain empyrique qui, par son charlatanisme et ses recettes occultes, avait séduit les gens simples, se pré-

sente et se charge de mener à bonne fin l'entreprise. Faute de mieux, il est accepté et il reçoit l'argent. Mais on ne tarde pas à reconnaître que l'on s'est confié à un fourbe. En effet cet individu, bien vu des Gueux, ne se met nullement en peine de se rendre auprès d'eux ; il ne songe qu'à prendre la fuite. Et comme il n'est point suspect aux soldats qui gardent la porte de la ville, ils le laissent sortir librement. Par ce vol, le messenger infidèle se vengeait de Nicolas Poppel qui autrefois l'avait dénoncé aux magistrats comme abusant de la crédulité publique. C'est ainsi que s'évanouit l'espoir qu'avaient les fidèles de Gorcum de délivrer leur second curé.

Le jour même de la Visitation, après son sermon, Léonard Van Vechel reçut sa sœur qui venait de Bois-le-Duc, lui apprendre que leur mère était dangereusement malade et qu'elle le conjurait de se rendre auprès d'elle, en toute hâte. Comment faire ? Il avait engagé sa parole de ne pas sortir de la ville sans un passe-port signé du gouverneur. Ses amis accompagnent sa sœur auprès de Marin Brant et le conjurent de permettre à ce bon fils d'aller assister sa mère, à ses derniers instants. Le capitaine se laisse fléchir et accorde ce qu'on lui demande. Après avoir attentivement examiné le parchemin qui lui est remis, Léonard remarque qu'il y manque une clause essentielle, et pour plus de sécurité, il ne veut point se mettre en route, sans une pièce tout à fait en règle. Après une nouvelle démarche de



ses amis, il est en possession d'un passe-port tel qu'il le désire.

Il lui tarde d'arriver et de prodiguer ses soins à sa mère qu'il a toujours tendrement aimée et vénérée. Une barque est en partance pour Worcum, petite ville située sur l'autre rive de la Meuse ; il en profite, et il part accompagné de sa sœur. Dans cette courte traversée, Léonard est en butte aux insultes des mariniers ; néanmoins il arrive sain et sauf, et se dispose à monter en voiture pour Bois-le-Duc, lorsque plusieurs mains le saisissent et le chargent de liens. Infortuné pasteur ! il ne reverra plus sa mère, il ne pourra lui fermer les yeux. Il la retrouvera au ciel, et c'est ce qui le console. Disons en peu de mots ce qui se passa après son départ de Gorcum.

Aussitôt que les Gueux et leurs partisans sont instruits de ce départ, ils jettent feu et flamme : « Van Vechel, s'écrient-ils, est le plus grand des criminels, il a violé son serment en s'évadant ; le traître va révéler aux Espagnols tous nos plans de guerre, hâtons-nous de lui courir sus et de le ramener ici la corde au cou. » Il est vrai qu'ils ignoraient l'autorisation du gouverneur, l'affaire ayant été traitée secrètement pour éviter leur opposition. Un des principaux conseillers de la ville fait armer six barques et dit aux hommes qui les montent : « Allez, redoublez d'efforts, vous serez largement récompensés si vous vous emparez du fugitif. » Excités par l'appât du gain, les mercenaires voguent avec une incroyable célérité ; la sueur

ruisselle de leurs fronts, leur respiration est bruyante, leurs yeux dévorent l'espace et cependant ils n'aperçoivent rien à l'horizon. Ce n'est qu'après avoir pris terre, et parcourant la ville tout armés, qu'ils rencontrent celui qu'ils cherchent. Ils s'assurent de sa personne, l'accablent de coups et d'injures et l'attachent sur un de leurs bateaux. En route, comme on l'accuse sans cesse du crime de trahison, Léonard, pour prouver son innocence, se décide à montrer son passe-port signé par le gouverneur. A peine l'a-t-il ouvert, qu'un des pirates le lui arrache des mains, le met dans la poche de son habit, et refuse de le lui rendre. C'est en vain que le digne curé prend à témoin tout l'équipage qui a vu cette scélératesse ; il est désormais dans l'impossibilité de justifier sa conduite, et ses ennemis vont triompher.

A peine débarqué, la populace, gagnée par les rebelles, entoure le prisonnier et lui insulte à l'envi. Un des hérétiques, nommé Albert, le prend par son vêtement, à la poitrine, et lui dit : « O traître ! tu vas donc enfin recevoir le châtement de tes machinations contre nous. » D'autres le saisissent par les bras et le secouent violemment en le menaçant et lui tenant pareillement les propos les plus injurieux. Bientôt la fureur n'a plus de bornes : tous le frappent à la fois et crient : « Qu'il soit pendu ! Qu'il soit pendu ! »

Van Vechel conserve tout son sang-froid et dit avec calme : « Citoyens, vous vous trompez : je n'ai rien fait

qui puisse m'être imputé à trahison et je m'engage à me justifier à vos yeux, si vous m'en donnez la faculté. » Les méchants sont sourds à sa voix. Un plus sanglant affront lui était encore réservé; il survient un misérable qui ne craint pas, par la plus odieuse calomnie, d'attaquer la pureté des mœurs du saint prêtre qui, pendant seize ans, a joui de la plus honnête réputation, dans Gorcum. Les hommes corrompus, il en a été ainsi de tout temps, sont toujours prêts à imputer aux autres les vices dont ils sont eux-mêmes souillés.

Conduit à la citadelle au milieu des huées d'une foule de gens sans aveu, Léonard se trouve en présence du gouverneur qui lui commande de quitter ses habits, afin de s'assurer s'il n'a sur lui rien de suspect, et qui le menace ensuite de le mettre à la question. Le patient invite sa sœur qui l'a suivi, à se retirer; puis il se déshabille et se prépare à endurer la torture. Toutefois, le capitaine Marin qui connaît l'innocence de l'accusé et qui se rappelle avoir signé le passe-port, ordonne de surseoir à la question; sa conscience de juge lui adresse, sans doute, des reproches en ce moment, mais l'ambition fait taire en elle la voix de la justice.

Lorsque sa sœur est de retour près de lui, Léonard lui dit : « Vous voyez maintenant où en sont mes affaires. Allez consoler notre mère, s'il en est temps encore. S'il plaît à Dieu que je meure ici, ne vous affligez point outre mesure; ce sera pour moi une faveur du ciel. N'imputez

ma mort à personne, je l'offre à Dieu en expiation de mes péchés. » Touchante humilité ! ses ennemis frémissent de rage, et demandent son sang ; l'innocente victime leur pardonne et veut que sa mort ne soit considérée que comme le châtement de ses fautes.

Revenons à la prison où Léonard Van Vechel est réuni aux religieux que nous avons laissés un instant, pour ne nous occuper que de lui. Le chirurgien Cortman continue à prendre soin avec la plus touchante sollicitude de ses chers captifs ; il n'oublie jamais de les visiter tous les jours, et presque toujours il trouve Nicaise de Heeze et Willehad en prières. Léonard éprouve des douleurs violentes dans tout son corps, par suite des brutalités dont il a été l'objet, lorsqu'on l'a ramené à la citadelle ; il a besoin de remèdes calmants. Nicolas Pieck a le cou enflé et la bouche endolorie ; il lui faut un traitement approprié à son état. L'homme de l'art s'acquitte de son devoir en toute conscience et n'épargne ni son temps, ni sa peine, ni son argent.

Il est tout naturel que Théodore Cortman s'intéresse particulièrement au Père gardien, son beau-frère. Dans un entretien privé qu'il a avec lui, il lui dit : « Il est bien fâcheux que l'incident de Van Vechel soit survenu, les Gueux sont plus surexcités que jamais contre vous tous. — Je me réjouis, au contraire, mon cher frère, répondit-il, de pouvoir profiter de cette circonstance pour prouver, avec l'aide de Dieu, mon attachement inviolable à la foi catho-

lique. Je ne me suis jamais senti plus de force et de courage, malgré mes infirmités, et j'éprouve ce que disait le Prophète : *Et vos consolations, Seigneur, remplissent mon âme, à mesure que mon cœur est pénétré de douleur* (1). Ah ! que l'Apôtre avait bien raison de dire : *A mesure que les souffrances de Jésus-Christ s'augmentent en nous, nos consolations s'augmentent aussi par Jésus-Christ* (2). Un saint auteur n'a-t-il pas dit encore : La consolation d'En-Haut, qui ne manque jamais aux fidèles serviteurs de Dieu, leur est départie avec d'autant plus d'abondance que la rage des persécuteurs est plus enflammée (3). »

Et comme le chirurgien insistait, lui demandant qu'au moins il laissât agir ses parents et amis qui faisaient tout pour le délivrer, le gardien renouvelle, en d'autres termes, l'engagement qu'il a pris de vivre et de mourir avec ses religieux. « Je suis, dit-il, le chef et le pasteur d'une portion de la famille de Saint-François; je dois aide et protection à tous ceux qui m'ont été confiés, c'est un devoir indispensable de ma charge; je ne les abandonnerai donc jamais dans la fâcheuse position où ils se trouvent. Plusieurs d'entre eux n'ont ni parents ni amis pour solliciter en leur faveur, que deviendront-ils si je les quitte? Je suis leur père : mon devoir est de veiller sur eux, de

(1) Psalm. xciii, 49.

(2) II Cor., 1, 5. *Les souffrances de J.-C.* signifient ici : les maux que nous endurons pour lui.

(3) Franc. lib. iv, de gratiâ Dei.

les exhorter, de les encourager et de les fortifier jusqu'à mon dernier soupir. — Vous solliciterez vous-même leur délivrance, quand vous serez sorti d'ici, reprend Cortman. — Il me faudra donc revenir tous les jours à la prison pour les consoler et les assister ? — Non, les Gueux vous y retiendraient. — En ce cas, je reste au milieu d'eux, résolu à partager leur sort, quel qu'il soit.

L'arrestation de Léonard Van Vechel et sa réintégration en prison firent grand bruit dans la ville. Les catholiques étaient indignés de cet odieux procédé, car ils savaient qu'il n'avait quitté Gorcum qu'avec un permis en règle ; d'un autre côté, les rebelles criaient de toutes leurs forces à la trahison et demandaient la tête du curé violateur, disaient-ils, des secrets de l'Etat et infidèle à son serment. Pour produire plus d'effet, les ennemis les plus exaltés du catholicisme parcouraient les rues et les places publiques en publiant, avec exagération, que le papiste Léonard, comme ils l'appelaient, était le plus criminel des hommes et l'ennemi de son pays. Non-seulement le peuple était divisé en deux partis, l'union ne régnait pas même au sein du conseil chargé de la distribution de la justice.

Parmi les magistrats de la ville, quelques-uns étaient sincèrement catholiques, et c'était malheureusement le petit nombre ; d'autres penchaient tantôt à droite, tantôt à gauche, pour se rendre agréables à tout le monde et conserver la faveur populaire. Hommes irrésolus qui ne savent à quoi se décider, hommes politiques qui craignent de se

compromettre ; on est sûr de les retrouver dans toutes les grandes crises sociales, comme nous l'avons dit précédemment. Quand le Sénat est réuni, l'un de ses membres, du caractère le plus honorable, fait la motion suivante : « Tous les captifs, religieux ou laïques, qui se trouvaient dans la citadelle au moment de sa capitulation, ayant eu, de la part du capitaine Marin, l'assurance de la vie sauve et de la liberté, ne doivent point être divisés par catégories. Leur cause est commune ; tous sont compris dans la foi jurée par le chef des assiégeants avant le traité, et confirmée par lui, plusieurs fois, depuis la reddition de la place. C'est pourquoi je demande que le Conseil presse le gouverneur de remplir ses engagements, en exécutant purement et simplement la convention qu'il a lui-même acceptée. Or, cela ne peut avoir lieu qu'en mettant en liberté tous les prisonniers, sans exception. »

Le premier conseiller acquiesça immédiatement à cette proposition, et tous les autres la votèrent, quoique plusieurs par politique, comme nous le verrons tout à l'heure. Et, comme on connaissait les tergiversations de Marin Brant, il fut décidé qu'un exprès serait envoyé au prince d'Orange, de la part du Conseil, pour le prier d'intervenir en cette occurrence et d'obliger le gouverneur de la citadelle à tenir son serment. La puissance de Guillaume de Nassau s'était accrue par les succès des Gueux qu'il soudoyait secrètement, cependant cet homme fin et artificieux qui voulait être le seul maître des Pays-Bas, usait encore de quelques ména-

gements à l'égard des catholiques. La pétition du Sénat n'était donc pas dénuée de toute chance de succès.

Mais ceux qui, dans le Conseil, étaient ennemis des prêtres et des moines, n'avaient agi que par hypocrisie en s'associant à la défense du traité de capitulation. Déjà ils avaient envoyé secrètement à Brielle un messenger, pour donner avis de tout ce qui se passait au comte de la Mark, l'ennemi le plus acharné de l'Eglise romaine ; et celui-ci avait expédié à Gorcum le fameux Jean Omal, que nous connaissons déjà. Quoique l'apostat eût dit aux prisonniers en les abordant d'un air farouche : « Je viens de la part de mon maître, pour vous faire pendre tous, » Van Lummen l'avait seulement chargé de les faire embarquer et de les lui amener. Le prince d'Orange, occupé en Allemagne à recruter des reîtres protestants, destinés à soutenir le parti de la rébellion, n'était point encore de retour en Hollande.

Le gouverneur, Marin Brant, jaloux de conserver les bonnes grâces du comte de la Mark, ne fit aucune objection à ses ordres. Il pria seulement Omal d'attendre une occasion favorable pour remplir sa mission. Or, sur ces entrefaites, quelques habitants de Bommel, ville de la province de Gueldre, étant venus à Gorcum, dirent que leur cité était toute prête à secouer le joug de l'Espagne. Omal qui tient à signaler son zèle, réunit une compagnie de soldats et se met en campagne. Il est aux portes de Bommel : quelle n'est pas sa surprise?... La majeure partie des



citoyens, avertie de sa venue, se prépare à le repousser vivement ; il est accueilli à coups de canon. La porte est gardée par des hommes armés. Non loin de là, un poste de soldats du roi lui dresse une embuscade et il y tombe. Ayant l'air de fuir à son approche, les Espagnols attirent la troupe des Gueux jusque sous les remparts, et faisant soudain volte-face, ils la chargent à l'arme blanche, lorsque la mitraille l'a déjà décimée. Omal s'enfuit avec ceux qui lui restent, laissant sur le terrain plus de soixante cadavres.

Pendant l'absence du prêtre apostat, les catholiques redoublent d'efforts et de sacrifices pour délivrer les prisonniers ; ils ont déjà recueilli une forte somme d'argent, qu'ils offrent comme rançon au Juge criminel, l'ami du capitaine Marin. Tout semble aller au gré de leurs désirs, lorsque la malheureuse affaire de Léonard Van Vechel vient frustrer leurs espérances. En effet, plus furieux que jamais, les rebelles ne veulent plus entendre parler d'accommodement.

Le lendemain de la seconde incarcération du curé de Gorcum, c'est-à-dire le 3 juillet, Jean Omal, irrité de sa défaite, arrive vers le coucher du soleil, et exhale sa colère en menaces, en blasphèmes et en imprécations. Les protecteurs des captifs veulent se rendre auprès de lui, mais ils en sont détournés par des personnes mal intentionnées qui les trompent, avec une apparence de bonne foi. On leur fait croire que cet ennemi du clergé, n'écouterà

aucune proposition et que peut-être, pour mettre fin aux sollicitations, il fera mourir sur-le-champ les prisonniers, ou du moins les conduira à Brielle pour être exécutés.

Omal cependant n'était point inaccessible à l'appât de l'or : soit qu'il eût des instructions secrètes de son maître, soit qu'il agit à ses risques et périls, il fit grâce, moyennant beaucoup de florins, à un riche ecclésiastique (1) qui, sorti de la citadelle était interné dans sa maison, sous caution ; et que néanmoins il avait eu intention d'emmener avec les autres, au comte de la Marek. Nous relatons ce fait uniquement pour montrer que les catholiques mal conseillés, perdirent la dernière chance de succès qui leur restât, dans l'affaire qu'ils poursuivaient avec une si noble ardeur.

Le départ des captifs est décidé ; il s'agit de l'exécuter avec le moins de bruit possible, de peur d'ameuter le peuple qui compte dans ses rangs un grand nombre d'hommes dévoués à l'Eglise romaine. Jean Omal profitera donc des ténèbres pour remplir sa mission. Dans la nuit du 5 au 6 juillet, les soldats rassemblent les prisonniers et les dépouillent de tous les vêtements dont ils espèrent tirer parti. Aux Frères-Mineurs, ils dérobent des manteaux et des robes de bure ; aux prêtres séculiers, ils prennent des soutanes et des houppelandes ; et si les victimes de cette indigne spoliation se plaignent, elles sont battues à outrance.

(1) Hist. Martyr. Gorcom. lib. 1. cap. xxxvi, p. 403.

C'est ce qui arriva au vénérable Willehad, âgé de quatre-vingt-dix ans, à qui on ne laissait que sa chemise et qui, grelottant de froid, demandait en grâce qu'on lui rendit son vieux manteau, qui, pour les Gueux, n'avait nulle valeur. Un des larrons s'écrie : « Ah ! vieux traître, on te traite encore trop délicatement, toi et tes compagnons, car vous êtes tous des ennemis de la patrie et des idolâtres. Vous mériteriez qu'on vous écorchât à coups de fouet, et qu'on vous plongeât ensuite dans un bain de sel. Rappelez-vous toutes vos cruautés envers nos coreligionnaires, et vous conviendrez que nous sommes dans notre droit en usant de représailles. » Audacieux mensonges ! Calomnies infâmes ! Ces prêtres et ces religieux sont-ils donc responsables des peines décrétées par l'autorité civile contre les hérétiques ?.. Les soldats ne se contentent pas d'insulter à la misère du saint vieillard, ils le frappent lâchement ; mais à chaque injure, à chaque coup, on l'entend dire, comme dans une autre circonstance, dont nous avons parlé : *Deo gratias*, je rends grâce à Dieu. Puis, levant les mains au ciel, il prie pour ses persécuteurs. Assurément, Willehad est bien innocent du sang versé, qu'on lui reproche ; loin d'attenter à la vie de ses frères égarés, il eût donné la sienne pour les sauver. Et ce que nous disons de lui, nous pouvons le dire également des autres captifs. Enfin, un soldat, touché de compassion, remit au confesseur de la Foi, le pauvre vêtement qu'il réclamait, et cette bonne action lui sera comptée devant Dieu.

Nous allons, dans la troisième partie de cet ouvrage, faire assister le lecteur au supplice des bienheureux martyrs ; mais auparavant, faisons ressortir, d'après tout ce qui précède, le véritable caractère de ces héros du christianisme.

Ce n'était point de ces philosophes (1) vains et superbes qui cachent les faiblesses de la nature sous les dehors trompeurs d'une fermeté forcée. Le philosophe combat les maux avec ostentation, et le martyr les supporte avec modestie. Le philosophe se croit au-dessus des autres parce qu'il souffre, et le martyr s'estime indigne de souffrir. Le philosophe cherche les applaudissements, et le martyr au contraire les redoute ; il se contente du témoignage de sa conscience ; son cœur est le seul théâtre que demande sa vertu, et Dieu le seul témoin qu'il veut avoir de son combat. Il se regarde comme un pécheur qui a mérité la mort qu'il souffre ; il pense que son martyre est le commencement de sa pénitence, et il est persuadé que quoiqu'il endure, il demeurera toujours redevable à la justice divine, puisqu'après tout, quand même il répandrait jusqu'à la dernière goutte de son sang, ce ne serait toujours que le sang d'un pécheur qu'il donnerait, pour celui d'un Dieu qu'il a reçu.

Voilà ce qui efface tout ce que les païens ont fait voir de sublime et d'héroïque dans les souffrances ; car rien au monde n'est si grand et si divin que ce sentiment d'humilité, par

(1) Nous ne faisons allusion qu'à certains philosophes de l'antiquité.

lequel un chrétien s'abaisse et s'anéantit sous le poids de sa propre gloire, au milieu des tourments dont il triomphe, et qui le couronnent.

L'idée que nous avons de la vertu est bien différente de celle qu'en ont eu les païens. Nous la faisons consister dans l'union de certaines qualités qui semblent opposées ; et le secret de les accorder qu'ils ont cru impossible, est ce qui fait proprement parmi nous la science de la vertu chrétienne. C'est ainsi que les martyrs dans les souffrances, ont uni les abaissements à la grandeur, et les humiliations à la gloire ; car l'alliance de ces choses qui paraissent incompatibles, produit cette élévation humble et cette humilité sublime qui fait le caractère de la grandeur et de la dignité du martyr.

## **TROISIÈME PARTIE.**

**LES BIENHEUREUX MARTYRS SONT CONDUITS DE GORCUM A  
BRIELLE. — LEURS RÉPONSES ADMIRABLES. — LEURS  
DERNIÈRES PAROLES ET LEUR MORT HÉROIQUE.**

---

### **CHAPITRE I<sup>er</sup>**

**Embarquement des prisonniers. — Ce qui leur arriva  
à Dordrecht.**

Il était environ une heure du matin ; la fraîcheur de la nuit saisissait vivement les pauvres captifs, privés des vêtements les plus indispensables, lorsque la porte principale de la citadelle s'ouvrit devant eux. Conduits au bord de la rivière, ils montent dans une grande barque, et bien-

tôt ils quittent, sans espoir de retour, cette ville où ils ont tant souffert. Aucun d'eux n'ignore qu'il va à la mort, et presque tous y sont résignés ; nous disons presque tous, parce qu'il en est quelques-uns qui sont effrayés à l'idée du trépas. Le fait suivant nous le montre clairement :

Le frère d'un des moines étant venu sur le quai pour l'embrasser une dernière fois avant cette cruelle séparation, celui-ci lui dit : « Ah ! mon cher Antoine, c'en est fait de moi, si vous ne pouvez me secourir ; il faut que je meure. » Ces paroles, il est vrai, dénotent un manque de résolution dans le soldat de Jésus-Christ ; mais si nous considérons l'horreur qu'éprouvent tous les hommes, en général, quand ils songent à cette division violente de l'âme et du corps, qu'on appelle la mort, nous n'en serons point étonnés. *L'Esprit de Dieu souffle où il veut* (1), dit l'apôtre saint Jean, et il communique sa force d'une manière plus ou moins abondante selon ses desseins sur les créatures. Il ne faut donc pas être scandalisé de cet exemple de faiblesse humaine.

C'est dans les grandes occasions que se révèle toute la force de la vertu. On a vu des caractères timides devenus tout à coup intrépides, quand il s'est agi de prendre un parti décisif. Combien de vieillards courbés sous le poids des ans, de femmes élevées délicatement, de jeunes gens pleins d'avenir et d'enfants même, n'ont-ils pas préféré mourir que de renier la Foi ? L'histoire de l'Eglise nous en

(1) Joan., III, 8.

fournirait trop de preuves, s'il fallait la consulter pour appuyer une assertion si évidente. Ces paroles du Sauveur : *Quiconque perdra sa vie pour moi et pour l'Évangile, la sauvera* (1), ont trouvé de l'écho dans tous les temps ; et, selon la parole célèbre d'un Père de l'Église, *le sang des martyrs sera toujours une semence de chrétiens* (2), c'est-à-dire que les persécutions feront toujours surgir des âmes fortes et courageuses. Et nous pouvons le dire avec d'autant plus de hardiesse, que le religieux qui se montra d'abord si découragé, fut inébranlable au milieu des tourments et conquit par sa magnanimité la palme du martyre.

L'embarcation qui transportait les prisonniers avait pour patron un marinier de Gorcum, bien connu de Léonard Van Vechel. C'était un homme d'un âge peu avancé, que le bon curé avait préparé autrefois à la première communion, et qu'il n'avait jamais perdu de vue. En mettant le pied à bord, il s'écrie : « Comment, c'est vous, Roch, qui nous conduisez au gibet ? » Celui-ci répond avec embarras : « Mais je suis contraint d'agir comme je le fais en ce moment. » Et il ne comprenait pas, remarque Estius, que rien ne saurait obliger un vrai chrétien à coopérer à l'iniquité (3).

Cependant, le courant de l'eau et les bras des rameurs

(1) Marc, viii, 35.

(2) Tertull. Apolog. c. xl.

(3) Hist. Martyr. Gorcom. lib. ii, cap. i, p. 107.



entraînent loin du rivage les bourreaux et les victimes. En quittant cette terre inhospitalière, Léonard cherche encore à distinguer, à travers la brume et les ténèbres de la nuit, le clocher de son église qui lui rappelle tant de souvenirs, et puis, songeant à l'abandon forcé de son troupeau, à tant de chrétiens chancelants dans la Foi, qu'il ne pourra plus exhorter et soutenir, il verse des larmes amères. Comme Jésus-Christ à la vue de Jérusalem (1), il dit, avec un accent prophétique: « O Gorcum ! Gorcum qui envoie à la mort ceux qui t'aiment le plus ; ah ! combien de malheurs te sont réservés ! »

La suite des événements s'est chargée de confirmer ces paroles. En effet, cette ville fut bientôt en proie à la guerre, à la famine, à la peste et à tous les fléaux de la colère divine. Infectée du venin de l'hérésie, elle devint la sentine de toutes les erreurs et de tous les vices ; pendant plus de trente ans, le culte catholique ne put y être rétabli, et ses habitants n'entendirent plus le langage de la vérité et ne participèrent plus à nos saints mystères.

Mais ne perdons pas de vue les captifs : ils sont au nombre de dix-neuf, comme nous l'avons dit dans la première partie ; nous aurons la douleur d'en voir quelques-uns défaillir ; néanmoins, ce nombre restera intact. Par un dessein secret de la Providence, la place des lâches sera occupée par des hommes plus courageux qui, méprisant les biens de ce monde et ne se laissant point abattre par

(1) Matth., xxiii, 37.

des douleurs passagères, obtiendront la couronne de gloire dont les autres n'étaient pas dignes. C'est ce qui était déjà arrivé au quatrième siècle, dans la persécution de Licinius, où les martyrs de Sébaste, désolés de la défection d'un des leurs, furent toutefois immolés au nombre de *quarante*, comme ils l'avaient demandé à Dieu. Saint Basile, qui a fait leur panégyrique, leur met à la bouche ces paroles : « Seigneur, nous sommes entrés quarante dans la lice ; faites que nous soyons couronnés quarante (1). » Un de leurs geôliers, touché de la grâce, s'écria : *Je suis chrétien*, et fut associé aux trente-neuf confesseurs de la Foi.

Après huit heures environ de navigation, on arriva à Dordrecht. Cette ville importante est située dans une île, à l'endroit où la Merwe se jette dans la Meuse, et, comme le reflux de la mer s'y fait sentir, on y trouve de petits navires. Roch et ses hommes quittent leur barque, qu'ils attachent au rivage, et montent avec Omal et ses soldats sur un bateau ponté, espèce de galiote employée au commerce de la marée. Les prisonniers sont transbordés, on les entasse les uns sur les autres dans une cale infecte où l'air et la lumière arrivent à peine. Suffoqués par l'odeur des détritns de poisson gâté, ils courent le risque de périr asphyxiés, lorsque Nicaise de Heeze se rappelle qu'il a sur lui un flacon de sels que le chirurgien lui avait remis pour combattre les miasmes de la prison. C'est grâce à ce

(1) Basil. Homil. in XL Martyr.

secours qu'ils éprouvent un peu de soulagement dans leur triste position.

Ceci se passait à l'entrée de l'île où commence la cité. Neuf heures du matin étaient sonnées lorsque le bâtiment se trouva au centre de Dordrecht ; et, comme on était au dimanche, jour du repos, la foule se pressait dans les rues, avide de spectacles et d'émotions. Le soleil ayant chassé le froid de la nuit, les soldats s'emparèrent derechef du vieux manteau de Willehad, qui ne s'en servait plus en ce moment, arrachèrent de force le capuchon d'un des Frères-Mineurs, nommé Henri, et dépouillèrent Nicolas Poppel de sa houppelande. Celui-ci voulut d'abord opposer de la résistance, mais sur un signe de son ancien maître, Léonard Van Vechel, il se contint et se résigna à cette perte.

Jean Omal, qui voit que tout marche au gré de ses désirs, ne songe plus qu'à se bien traiter, sans s'inquiéter des besoins des prêtres et des moines. Il fait donc amarrer la galiote à un des anneaux fixés sur la berge, et descend à terre avec les principaux de sa troupe, pour se livrer à la bonne chère et à la débauche. Les captifs n'ont aucune provision, mais qu'importe à cet apostat?... Bientôt les curieux accourent, et la plupart, gagnés au parti de la rébellion, se répandent en invectives et en sarcasmes contre ceux qu'ils appellent des *traîtres* et des *idolâtres*.

Mais au milieu de cette scène déplorable, nous avons la satisfaction de voir les catholiques sincères braver tout respect humain et toute crainte pour témoigner aux mar-

tyrs les plus tendres sentiments de commisération. Quelques-uns d'entre eux, qui connaissent particulièrement Théodore Van Emden et Pierre d'Assche, vont les visiter à bord et les pressant dans leurs bras, les tiennent étroitement embrassés. Ils ne désiraient rien tant que de les délivrer, à prix d'argent, si la chose eût été possible.

A ces marques touchantes d'une généreuse amitié, la populace n'oppose qu'un rire stupide et des propos féroces. Voici, en résumé, ce que disent les langues pleines du fiel de l'hérésie, pour insulter les martyrs : « Séducteurs et imposteurs ! Combien de milliers d'âmes n'avez-vous pas induites en erreur et précipitées dans l'enfer par vos mensonges papistiques, vos rêveries, vos radotages et vos contes ridicules ? Votre doctrine est un poison et une peste ; vous n'êtes bons qu'à servir d'ornement à la potence et nous espérons vous y voir bientôt. »

Les confesseurs de la Foi gardent le silence. C'est le meilleur moyen de mettre fin au dévergondage de paroles de ces insensés qui, fiers de l'impunité qui leur est accordée, se livrent à tout le feu de leurs têtes égarées. Ayant toujours gravés au fond du cœur les exemples de Jésus-Christ, ses fidèles serviteurs souffrent tout avec patience. Ils n'oublient pas ce que le divin Maître disait, dans le discours de la montagne, à ses apôtres et à la multitude qui le suivait : « *Vous serez heureux lorsque, à cause de moi, les hommes vous chargeront d'injures, vous persécuteront et diront faussement toute sorte de mal de vous. Réjouissez-*

*vous et faites éclater votre joie, parce qu'une grande récompense vous est réservée dans le ciel (1). »*

Comme la foule ne cessait d'accourir au rivage, les soldats conçurent l'idée de tirer parti de la curiosité publique. Ils déroulent de grandes voiles autour des mâts, en forme de rotonde, et ne laissent pénétrer dans le cercle où sont les captifs, que moyennant rétribution. Le spectacle, dès qu'il n'est plus gratuit, n'en a que plus d'attrait pour un grand nombre de personnes. Il survient, entre autres, un Calviniste, ami de la controverse, fort connu par les discussions qu'il a déjà soutenues. Cet homme se réjouit d'avance de pouvoir confondre des théologiens célèbres, tels que Nicolas Picck et Léonard Van Vechel ; il entame donc une dispute en règle sur l'Eucharistie. Il avait affaire à forte partie.

Les deux curés et le vice-gardien Jérôme de Weert, prennent tour à tour la parole, et défendent, avec une ardeur sans égale, la doctrine catholique. Ils s'animent au point que la sueur découle de leurs fronts (il est vrai qu'ils sont exténués par le manque d'aliments), et Léonard surtout fait preuve d'un savoir et d'une érudition qui pénètrent d'admiration ses compagnons eux-mêmes qui le connaissent depuis longtemps comme un controversiste hors ligne. Enfin, l'hérétique confondu et ne sachant plus que dire, se retire à l'écart.

Quant au Père gardien, il ne veut point se mêler à cette

(1) Matth., v, 44, 42.

lutte qui lui semble inutile, craignant d'agir contre la défense du Sauveur, exprimée en ces termes : *Ne donnez point aux chiens ce qui est saint, et ne jetez point vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, et que se tournant contre vous, il ne vous déchirent* (1). C'est pourquoi il dit à son vicaire et aux deux curés : « Demeurez en paix ; vous n'obtiendrez aucun résultat. » Et il avait raison, car, comme dit le proverbe, il n'est de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ; il n'y a donc point lieu de discuter avec les gens de mauvaise foi.

Lorsque, à la chaleur de la dispute a succédé le calme, Nicolas Pieck appuie sa tête sur un des cordages et se plonge dans de pieuses méditations. Tout à coup le Calviniste reparait ; furieux de sa défaite, il grince des dents, s'agite avec frénésie et finit par vomir un torrent d'insultes grossières. Tous les captifs se taisent ; il n'en est que plus irrité, et si cela ne tenait qu'à lui, il les ferait précipiter à l'eau à l'instant même.

Il est midi passé, et le fleuve, grossi par le reflux de la mer, se prête maintenant à la navigation. Omal et ses satellites sont de retour ; après quelques heures d'orgie, ils se remettent joyeusement en route. Cependant les ecclésiastiques séculiers et les religieux sont encore à jeun. Ils éprouvent les horreurs de la faim, et les soldats qui sont abondamment pourvus, ne daignent pas leur accorder la

(1) Matth., vii, 6.

moindre nourriture. Enfin, sur le soir, Roch, malgré l'esprit d'intérêt qui le domine, leur donne à chacun un petit morceau de pain, tout en observant que c'est un sacrifice dont personne ne le dédommagera. Infortuné patron ! tu as donc oublié cette promesse de Jésus-Christ qui t'a été répétée dans le temps où tu suivais les instructions de ton curé : *Quiconque donnera seulement un verre d'eau froide à boire à l'un des plus petits de mes serviteurs, parce qu'il est mon disciple, je vous le dis en vérité, il ne perdra point sa récompense* (1).

La nuit fut froide et pluvieuse ; une partie des prisonniers resta sur le pont, exposée aux injures du temps, c'étaient les plus forts et les mieux vêtus ; l'autre se réfugia dans la cale où, malgré l'infection qui s'en exhalait, il y avait une température plus douce. On arrive avant le jour en tête du port, à une certaine distance de Brielle. Cette ville, avant les troubles présents, n'avait joué aucun rôle dans l'histoire. Les géographes et les historiens écrivent son nom de diverses manières : *Brile*, c'est ainsi que l'appelle Estius ; *Brille*, *Brül*, *la Brielle*, *Briel*, et enfin *Brielle*, dénomination que nous avons adoptée comme la plus généralement reçue. Elle est située à l'embouchure de la Meuse, dans une position favorable au commerce maritime, et elle a été la résidence du fameux Guillaume Van Lummen, comte de la Mark, qui joue un rôle si odieux dans l'affaire des martyrs.

(1) Matth., x, 42.

---

## CHAPITRE II

Réception des captifs. — Leur entrée dans Brielle et leurs humiliations.

Omal s'empresse de dépêcher un de ses hommes au comte de la Mark pour l'avertir de l'arrivée des captifs. Celui-ci est encore plongé dans le sommeil, il est jour à peine, et passant une partie de la nuit dans les plaisirs, il n'a pas l'habitude de se lever de bonne heure. Son valet de chambre le réveille en lui disant ce dont il s'agit. Aussitôt il commande de mettre sur pied un détachement de cavaliers et de fantassins, et se met lui-même en mesure de se rendre au plus tôt sur le port.

La population qui vit au bord de la mer se préparait à ses premiers travaux, lorsque la galiote accosta le quai. Hommes, femmes et enfants attirés par la curiosité, arrivent en foule ; dès qu'ils apprennent que ce sont des



prêtres et des moines qu'ils aperçoivent sur le pont, ils s'avancent en proférant les plus horribles blasphèmes. « Ah ! vous voilà, s'écrient-ils, traîtres, idolâtres, fous, adorateurs de Baal et de Plutus ; à quoi vous sert maintenant votre hypocrisie ? » Ces insensés continuent d'outrager les défenseurs de la Foi, en reprochant aux uns leur embonpoint, aux autres leur excessive maigreur, et en attribuant à tous les vices les plus honteux. Plèbe ignorante et avilie ! tu es digne de figurer à la suite des Gueux.

Sur ces entrefaites, Van Lummen, à cheval, paraît avec son escorte. Il regarde fixement les prisonniers et part d'un éclat de rire qui est sur le point de le désarçonner. Puis, toujours en selle, il les raille en ces termes : « Dites-moi, je vous prie, quel motif vous amène ici ? Est-ce pour me déclarer la guerre et me chasser ? Ne seriez-vous pas venus pour me dresser quelque piège ? Enfin à quoi attribuer votre voyage ? N'étiez-vous pas assez et même trop occupés à chanter vos messes ?... » N'obtenant aucune réponse, il donne l'ordre du débarquement.

Lorsque tous les prisonniers sont à terre, on les force de se mettre à genoux devant le tyran qui leur dit, en latin, avec un air sardonique : *Surgite domini*, levez-vous, messieurs. Comme la réputation de Léonard Van Vechel est parvenue jusqu'à lui, il s'en approche et l'apostrophe de cette manière : « Que fais-tu ici, sacrificateur (1), j'ai bien

(1) *Sacrificule, quid hic agis? ecce, nunc suspendi te oportet.* Hist. Mart. Gorcum, lib. II, cap. vi, p. 420.

envie de te faire pendre immédiatement. » Et il profite de cette occasion pour alresser au saint prêtre mille invectives ; car il le hait d'autant plus qu'il sait qu'il est plus influent que la plupart des autres, et qu'il s'est montré, dans plusieurs circonstances, le plus éloquent défenseur du catholicisme.

Un instant après, les soldats, sur l'ordre du comte, organisent une procession dans le genre de celle qui a eu lieu dans la citadelle, et dont nous avons parlé. Les prêtres et les religieux sont attachés deux à deux et mis en marche, précédés du bourreau, qu'on trouve toujours avec les Gueux. Il est vrai qu'ils ne le laissent pas souvent chômer. Par une dérision impie, on charge le frère-lai Henri, d'une bannière enlevée à quelque paroisse, et l'on s'achemine vers une potence dressée non loin de là, sur la plage.

Les captifs sont contraints de faire plusieurs évolutions autour du sinistre appareil, et de passer trois fois dessous ; rien ne peut les soustraire à cette ignominie. Les spectateurs, tous gens de la lie du peuple, leur montrent le gibet en disant : « Voilà votre église et votre cimetière ; c'est là qu'il faut chanter vos messes et vos *oremus* ; vous pourrez y pratiquer, tout à votre aise, votre idolâtrie. » Et comme si le spectacle devait finir trop tôt, les ordonnateurs de la cérémonie obligent les patients de marcher à reculons sur le même terrain et de chanter quelque cantique à la Vierge Marie.

Enfin ils sont ramenés auprès de l'instrument de mort ;

ils forment le cercle, et à genoux sur le sable, ils chantent le *Salve Regina*. Pendant ce temps, le bourreau apporte une échelle et l'applique à la potence. Les confesseurs, en levant les yeux, peuvent croire qu'ils n'ont plus qu'un instant à vivre ; tout est prêt pour leur supplice. Mais ce n'est là qu'un moyen d'intimidation ; une foule d'autres épreuves leur sont réservées. Plût à Dieu que pour quelques-unes de ces victimes, la dernière heure eut sonné en ce moment ; elles sont bien préparées. Plus tard elles céderont à la crainte des tourments ; dans quelques jours hélas ! nous aurons à flétrir leur lâcheté et à pleurer sur elles.

Nous venons d'assister au premier acte d'un drame sacrilège qui nous offrira des détails plus émouvants encore ; suivons maintenant la procession qui s'avance vers la ville. Le porte-bannière est coiffé d'une toque de velours rouge que les soldats lui ont mise sur la tête, par moquerie, et à ses côtés marchent deux autres frères-lais portant des lances garnies de fleurs de bardane et autres plantes communes. Puis viennent les moines et les prêtres séculiers ; le bourreau se tient au milieu des rangs ; c'est dans cet ordre que le cortège arrive aux portes de la ville.

Déjà le bruit de l'arrivée des prisonniers s'est répandu dans la cité, et l'on s'attend à une fête publique ; tout le monde accourt et se précipite vers la rue qui conduit à la mer. Le comte de la Mark est radieux ; deux cavaliers chargés de maintenir la foule chevauchent çà et là et frappent de leurs houssines les captifs qui ne vont pas à leur

gré. Les fantassins ont des branches d'arbres dont ils se servent aussi pour activer la marche des infirmes, de sorte que les martyrs sont tout meurtris. Les Frères-Mineurs, dont on a enlevé les capuchons, reçoivent sur le cou et l'estomac découverts, une grêle de coups, et Van Lummen lui-même, de temps en temps, cingle de sa cravache le visage des malheureux qui se trouvent à sa portée, prêtres ou religieux, il a pour tous la même aversion et le même mépris.

Ceux des habitants qui ne sont pas dans la foule, se tiennent au seuil de leurs demeures et attendent le passage des prisonniers ; les troupes de la garnison forment la haie, l'arme au bras, et refoulent la multitude contre les maisons. Enfin un chant grave se fait entendre, c'est celui du *Te Deum laudamus* ; les voix mâles des généreux confesseurs se mêlent au bruit du canon de la citadelle, car pour rendre la réception plus solennelle, il a été décidé qu'elle serait accompagnée de salves d'artillerie.

Quelques citoyens de Gorcum sont accourus pour voir et consoler leurs parents et amis dans la peine ; d'autres, au contraire, n'ont fait le voyage que pour servir d'accusateurs contre des hommes qu'ils qualifient de traîtres et d'idolâtres. Les scènes de tortures qui se sont passées dans la prison ont tellement changé la physionomie des captifs, que ceux qui les connaissent le mieux ne peuvent, de prime-abord, les reconnaître.

Ici, comme à Dordrecht, il ne manque pas de vagabonds

et d'aventuriers toujours prêts à mal faire et à vociférer ; aussi des clameurs s'élèvent-elles bientôt de toutes parts. Les mystères sacrés, les vœux monastiques, les pratiques de piété, deviennent dans la bouche de ces misérables, l'objet des plus cyniques railleries. Ils ne sont pas encore contents ; à l'exemple des soldats, ils prennent des gaules et frappent à tour de bras sur des infortunés déjà brisés par la souffrance.

Le Père Jérôme de Weert, qui a beaucoup voyagé et qui connaît les mœurs de divers pays, ne pouvant retenir son indignation, s'écrie : « Dans quelle région sauvage sommes-nous donc ici ? A-t-on jamais vu de pareilles atrocités chez les nations civilisées ? J'ai été prisonnier des Turcs, des Grecs et des Arabes, et jamais ils ne m'ont insulté. »

Cependant le défilé continue, le tumulte augmente, les cris et les sarcasmes redoublent : quelques mauvais sujets trempent des balais dans l'eau fangeuse des rues et en aspergent les captifs, en chantant, comme ils l'ont entendu à l'église catholique : *Asperges me Domine hyssopo, et mundabor*, etc. On arrive sur la grande place où se tient le marché ; le gibet y est en permanence. Là encore se renouvelle ce qui s'est passé sur le littoral ; en circulant autour de la potence, les martyrs chantent les Litanies des Saints selon la volonté de leurs persécuteurs, et quand ils sont à genoux, ils reçoivent l'ordre de commencer le *Stabat mater dolorosa* (1). Cette touchante complainte terminée, ils se

(1) Hymne célèbre composée par le pape Innocent III, pleine d'une tristesse

taient ; aucun des prêtres ne se charge de dire *l'oraison* ; c'est un honneur qui appartient au plus digne. Et comme ils sont remplis d'humilité, ils se considèrent tous inférieurs les uns aux autres. Néanmoins les Gueux exigent avec menaces qu'ils la récitent à haute voix ; alors Godefroy Van Duynen prononce posément et distinctement les paroles suivantes : *Interveniât pro nobis. quæsumus, Domine Deus,* etc , etc., qui signifient en français : « Seigneur notre Dieu, nous vous en conjurons, que votre mère, la très-glorieuse Vierge Marie, dont l'âme a été transpercée d'un glaive de douleur à l'heure de votre sainte Passion, soit, auprès du trône de votre clémence, notre intercesseur et notre avocate, maintenant et à l'heure de notre mort. » Et tous ses compagnons répondent : *Amen*, qu'il en soit ainsi !

Il n'est encore que huit heures du matin ; la populace, loin de se retirer, prend goût à ces divertissements horribles que lui donne le comte de la Mark, dans le but, sans doute, de flatter les instincts cruels des méchants dont il recherche l'appui. Avant de continuer notre récit, faisons quelques réflexions sur la conduite des martyrs en ces circonstances, et sur l'attitude des spectateurs.

Quelques-uns de nos lecteurs seraient tentés, peut-être,

douce et d'une pieuse mélancolie : elle peint, dans un langage naïf et touchant, les souffrances de la sainte Vierge, pendant que son fils expirait sur la croix. Le *Stabat* a été mis en musique par d'illustres compositeurs, parmi lesquels nous citerons Pergolèse, Haendel et Haydn. De nos jours, Rossini a aussi exercé son talent musical sur le *Stabat*.

de faire un reproche aux confesseurs de la Foi, d'avoir cédé à la violence et obéi trop fidèlement aux ordres impies qui leur étaient intimés. Nous dirons à cela que loin de mériter aucun blâme, ils sont dignes d'éloges. En effet, en chantant les louanges de Dieu, de la Sainte-Vierge et des Saints, ils suivaient les impulsions de leur propre cœur et imploraient la force d'en Haut, dans leur détresse ; leur intention était donc pure. Que leur importent les risées de leurs ennemis ? Ils trouvent que la chose qu'on leur commande est bonne en elle-même, et cela suffit pour les rassurer.

Assurément s'ils eussent été forcés d'agir contre leur conscience en se prêtant à une action mauvaise, il eut été de leur devoir d'opposer une résistance invincible ; mais il n'en est rien : en obéissant, ils protestent de leur attachement à l'Eglise catholique et de leur fidélité à ses pratiques, en présence même de la mort. Qui a jamais songé à incriminer la conduite des Israélites répétant sur les bords du fleuve de Babylone, au milieu des infidèles, les cantiques de Sion ? Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, devait-il donc rejeter le roseau que lui présentait, par dérision, le soldat romain ? Devait-il refuser de porter sa croix, de goûter le fiel et le vinaigre et d'accomplir sa Passion, parce qu'une multitude insensée insultait sa personne adorable ? Encore une fois, nos martyrs ont agi comme ils devaient le faire ; les seuls coupables sont leurs persécuteurs.

Si nous jetons maintenant un regard sur la foule qui se

presse, bruyante, agitée, hostile, sur la place publique, nous serons saisis de tristesse. Qui est-ce donc qui excite ses lazzi et ses fureurs?... Ce sont de pauvres captifs ; des vieillards de soixante, soixante-dix et quatre-vingt-dix ans, et des hommes dans la force de l'âge, ou jeunes encore, demi-nus, couverts de plaies et de blessures. Deux d'entre eux, Nicolas Pieck et Poppel, portent autour du cou les traces mal cicatrisées de la corde ; tous sont pâles et abattus par la faim et la souffrance. N'est-ce pas là un spectacle capable d'émouvoir les cœurs les plus durs ?

Mais le venin de l'hérésie a tout infecté ; il a étouffé la pitié dans les âmes où il a pénétré. L'apôtre saint Paul écrivait à son disciple Timothée qu'il viendrait *des temps difficiles et périlleux* dans lesquelles il y aurait *des hommes sans affection et sans bonté* (1) ; sa prédiction s'accomplit aujourd'hui sous nos yeux. Pendant que les soldats fustigent de leurs baguettes les prisonniers, les assistants leur applaudissent, et comme les Juifs qui demandaient le sang du Sauveur, ils poussent ces cris de mort : Qu'ils soient pendus ! qu'ils soient pendus, les papistes ! Tels autrefois les païens demandaient le supplice de saint Polycarpe, tels encore des barbares qui se disent chrétiens veulent arracher la vie à des innocents. Le proconsul disait au grand évêque de Smyrne : « Maudissez le Christ et je vous laisserai aller ; » on dira à nos martyrs : « Renoncez au Pape, (c'est-à-dire au vicaire de Jésus-Christ,) et vous serez

(1) II Tim., III, 1, 3.



libres. Ne se croirait-on pas reporté aux temps anciens ?

Dans tous les pays, les femmes ont été portées à la commisération ; il semble que c'est un privilège de leur sexe. A Jérusalem, elles suivaient, en pleurant, la route du Calvaire ; dans les grandes calamités, on les voit compatir à l'infortune et se dévouer. On trouve des femmes dans tous les asiles ouverts à l'humanité souffrante, partout où il y a une misère à secourir, une larme à sécher. Elles ont donné, en tout temps, l'exemple de la charité la plus héroïque. Tous les jours, une foule de vierges poussées par l'esprit de sacrifice et d'abnégation, viennent encore ensevelir leur jeunesse, leur fortune, leurs brillantes espérances selon le monde, dans les hôpitaux, les prisons, les refuges d'aliénés. Hélas ! comment se fait-il que nous trouvions ici des femmes sans cœur et sans entrailles qui se réjouissent de la détresse de malheureux sans défense ? Il est vrai que les Gueux les ont aguerries, en les rendant témoins de leurs atrocités.

Déjà, un moine du couvent de Rugge, près de Brielle, avait été tué par les soldats du comte de la Mark, et l'une de ses oreilles avait été clouée à la porte de la ville, l'autre à celle de l'église. Les furies, qui insultent en ce moment les captifs, s'étaient diverties à la vue de cette chair sanglante ; il n'est donc pas étonnant qu'elles ne soient plus accessibles à la pitié.

---

### CHAPITRE III

#### La prison de Brielle. — Interrogatoires.

Les captifs sont exténués, et la sueur découle de tous leurs membres ; la populace elle-même commence à se fatiguer d'être debout. La foule s'écoule donc peu à peu et les soldats conduisent à la prison, les prêtres et les moines. Ceux-ci y trouvent déjà installés André Wouters, curé de Heinort, et Adrien, curé de Maesdam, villages situés aux environs de Dordrecht. Une demi-heure après, arrivent les deux religieux de l'Ordre des Prémontrés, c'est-à-dire Adrien Van Beek, curé de Munster, et son vicaire Jacques Lacops. Ce dernier est accompagné de son vieux père, qui a été pris en même temps que lui, comme nous l'avons dit dans la première partie. Rapportons en peu de mots, une particularité qui les concerne seuls.

Amenés en présence du comte de la Mark, il demande au père quel est son pays. « Je suis d'Audenarde, en Flandre, répond le vieillard, et ce jeune religieux est mon fils. — Eh bien ! si tu veux persuader à ton fils de renoncer au papisme, je vous ferai mettre en liberté, dit le comte. Jacques, à ces mots, déclare qu'il n'acceptera jamais une telle condition. Alors les paroles suivantes s'échangent entre eux : « Il faut donc que vous mouriez. — Non, nous ne mourrons pas, mais nous vivrons. — N'ai-je donc pas le pouvoir de te faire mourir ? — Assurément, vous pouvez tuer mon corps, mais mon âme vivra éternellement. » Van Lummen, furieux de cette hardiesse de langage, envoie le fils en prison et fait relâcher le père, parce qu'il n'est ni prêtre ni moine.

La prison de Brielle a trois salles superposées ; c'est dans la plus basse, c'est-à-dire dans la cave, qu'on enferme les martyrs. Outre l'obscurité profonde qui les empêche de voir la lumière du jour, et de se reconnaître autrement qu'en s'adressant la parole, il s'exhale de ce lieu une odeur fétide. Les immondices des étages supérieurs y descendent à travers les planchers mal joints et le long des murs ; on ne peut y demeurer à pied sec. Cependant un des détenus, en errant dans les ténèbres du triste réduit, a senti une petite élévation de terrain ; il appelle les autres, et tous, au nombre de plus de vingt, s'entassent sur cet espace restreint, mais moins humide.

A trois heures de l'après-midi, ils sont encore à jeun.

Sans s'occuper de leurs besoins, des soldats viennent les prendre pour les conduire à l'hôtel de ville. Là, ils doivent être interrogés par des hommes tout dévoués à la politique du comte de la Mark. Il présidera lui-même cette audience, afin de lui donner plus de solennité. Les accusés sont introduits dans l'appartement où se trouvent leurs juges ; Léonard Van Vechel prend le premier la parole, et comme il s'exprime très-hardiment, un sergent le frappe au visage avec sa hallebarde, en lui signifiant qu'il va trop loin. « Mon corps est en votre pouvoir, dit le prêtre, faites-en ce que vous voudrez ; mais je vous préviens, qu'affaibli comme il est, il ne durera pas longtemps. » Et comme il continue à parler avec la même liberté, un instant après il reçoit un coup de hache d'armes qui lui fait, derrière la tête, une blessure dont le sang s'échappe abondamment.

Tous confessent leur foi, mais non tous avec la même fermeté ; cependant l'un d'eux fait, au nom de tous, la déclaration suivante : « Nous croyons tout ce qu'enseigne l'Eglise catholique, apostolique et romaine, à qui le Sauveur a envoyé le Saint-Esprit, et nous demeurerons fidèles à cette croyance jusqu'à notre dernier soupir. » Le frère-lai Heuri, interrogé à son tour, répond : « Ma foi est la même que celle du Père gardien, » et il évite par là toute discussion.

Cette première séance est terminée. Les soldats ramènent les prévenus non dans la cave dont on les a tirés, mais au premier étage de la prison, où ils pourront respirer plus à

Paise. Ils doivent cette faveur à la sollicitation de leurs amis. Le curé Léonard, le plus connu de tous, à cause de sa grande réputation d'éloquence, apercevant quelques citoyens de Gorcum, leur dit : « Ne pourriez-vous donc nous procurer un peu de pain pour l'amour de Dieu ? » Ceux-ci détournent la tête dans la crainte de se compromettre. Enfin les geôliers, sur le soir, apportent un seau d'eau et quelques pains de munition, rien de plus.

Le curé de Maesdam, un chanoine de Gorcum et le frère Henri qui s'étaient montrés moins déterminés que les autres, furent internés dans la maison du chef de la justice criminelle, et traités avec égard. Le comte espérait que, sensibles aux bons procédés qu'on aurait pour eux, ils se laisseraient facilement gagner et feraient cause commune avec lui. Malheureusement, ses espérances n'étaient pas sans fondement. La suite nous apprendra ce que devinrent ces trois personnages, qui reparaitront bientôt sur la scène.

Le lendemain, 8 juillet, eut lieu la seconde séance. Cette fois, on ne les fit pas tous comparaître, mais seulement ceux d'entre eux qui étaient considérés comme les plus capables et les plus influents. Les Gueux pensent que s'ils peuvent entraîner les principaux, à leur parti, les autres s'y rangeront d'eux-mêmes. Ils se consultent donc à ce sujet, et leur choix tombe sur les deux curés de Gorcum ; le Père gardien et son vicaire ; Godefroy Van Mervel, et les deux Prémontrés ; c'est-à-dire, sur sept des captifs. En

conséquence, ces derniers sont liés comme des malfaiteurs et conduits dans la chambre du Conseil, pour une nouvelle enquête. C'est encore dans l'après-midi, et comme l'observe Estius, les juges et les assesseurs ont puisé de la force et de l'audace dans un copieux repas. Il n'en est pas de même des accusés, maigrement nourris au pain et à l'eau.

A l'heure dite, Guillaume de la Mark arrive avec quelques gentilshommes de sa faction. Deux prédicants de la Réforme ont été appelés ; l'un, autrefois marinier, est d'une ignorance crasse ; l'autre, fin et subtil, est l'ancien curé de la paroisse Sainte-Catherine, en cette ville. Les deux frères du gardien qui ont demandé cette seconde enquête, espérant toujours de le délivrer avec ses religieux, assistent à l'audience ; un greffier est chargé d'enregistrer exactement tout ce qui se passera.

Le but principal du comte et de ses partisans, était d'obliger les captifs à renoncer au Pape, chef de l'Église romaine. Le reste importait peu au tyran ; élevé dans la haine du Père commun des fidèles, il n'avait rien plus à cœur que de combattre la suprématie du successeur de saint Pierre. Quiconque lui résistait sur ce point était, à ses yeux, digne de mort. De leur côté, les examinateurs savaient aussi qu'en détachant les prévenus de la juridiction du souverain Pontife, ils les attireraient infailliblement dans le schisme. Une fois éloignés du centre de la vérité, ils ne pouvaient manquer d'embrasser le parti de l'hérésie.

Il n'y avait guère moyen d'entrer en discussion sérieuse avec l'ancien marinier, devenu ministre calviniste. Outre qu'il ignorait complètement le latin, il n'était point à la hauteur de ses adversaires, même pour le langage ordinaire. Un certain caquet, joint à beaucoup d'audace et d'impudence, l'avait signalé à l'attention des Gueux, et son titre de prédicant lui servait à débiter impunément une foule d'invectives contre les catholiques. On dit encore qu'il était grand buveur, et c'est ce qui explique sa témérité. Comme les Juifs qui, pendant qu'on interrogeait le Sauveur, ne savaient que répéter : « Crucifiez-le ! crucifiez-le ! » ce faible controversiste, quand il était à bout d'arguments, s'écriait avec fureur, en s'adressant aux juges : Pendez-les ! Pendez-les au plus vite tous les papistes !

Le prêtre apostat, son associé, quoique fort léger, ne manquait pas d'érudition. Examinons-le à l'œuvre. Il commence par déclarer que s'il a renoncé à l'ancienne foi, c'est qu'il a reconnu qu'il était dans l'erreur. « Comme vous, dit-il aux captifs, j'ai cru au Pape ; il y a peu de temps encore, je subissais son joug, et maintenant je suis libre ; faites comme moi et vous serez délivrés de toute peine et de toute inquiétude. » Le Père gardien, jetant les yeux sur son interlocuteur, sur le comte et les assistants, répond avec un admirable courage : « Non, jamais pour échapper aux tourments et au supplice, je ne renierai le Vicaire de Jésus-Christ et la foi catholique, qui est la seule vraie. A Dieu ne plaise que je tombe dans l'hérésie, pour conserver

une vie courte et passagère qui peut finir subitement, d'un instant à l'autre. Quand je vivrais cent ans, il me faudra enfin mourir ; eh bien ! je suis prêt à sceller de mon sang cette religion que j'ai toujours prêchée et défendue. »

Un instant après, Léonard Van Vechel prend la parole et dit au prédicant : « Il est reçu parmi vous que la foi de chacun est libre, et qu'il ne faut forcer personne à croire ce qu'il ne voit pas dans les Saintes-Ecritures. Or, pourquoi voulez-vous me contraindre à agir contre ma conscience ? J'ai la conviction intime que je suis dans le vrai ; cependant, si vous le désirez, je consens à discuter avec vous, et si vous pouvez me prouver que je suis dans l'erreur, je me rangerai à votre avis. Mais n'est-il pas rationnel aussi, que si je vous démontre clairement et ostensiblement que vous vous trompez, vous vous rangiez au mien ?... Qu'on nous donne toute latitude, et nous argumenterons en règle. »

Les membres du Conseil acceptent cette proposition. Il y aura deux défenseurs de chaque parti ; d'un côté les deux prédicants, de l'autre le curé Léonard et le Père gardien. Ce n'est pas sans quelque appréhension que les calvinistes entendent cet arrêt, car ils n'ignorent pas qu'ils ont affaire à de forts antagonistes. L'un des champions de la Réforme est illettré, nous l'avons dit ; toute la charge retombe donc sur son collègue André, l'ex-desservant de Sainte-Catherine. Les défenseurs du catholicisme demandent qu'on apporte une Bible latine de préférence à toute autre, et bientôt on satisfait à leur désir. Alors ils prient leurs adver-



saires de vouloir bien leur dire sur quelle matière doit rouler la controverse. André déclare que ce sera sur la pure et intègre parole de Dieu, que les papistes ont jusqu'à présent corrompue et altérée par une fausse doctrine et une interprétation erronée. Laissons maintenant parler les interlocuteurs que nous ne nommerons point, à chaque fois ; le lecteur les reconnaîtra facilement au langage. Léonard Van Vechel commence ainsi :

« Qu'appellez-vous la pure et intègre parole de Dieu ? »

André répond :

« L'Ancien et le Nouveau-Testament. »

» — Par ces mots : Ancien et Nouveau-Testament, vous entendez l'Écriture sainte, n'est-ce pas ?

» — Assurément.

» — Eh bien ! qui vous a appris que l'Écriture sainte renfermait la parole de Dieu ? De qui l'avez-vous reçue, si ce n'est de l'Église catholique, longtemps avant la Réforme ? Quelle preuve pouvez-vous donner à l'appui de cette prétendue altération que vous alléguiez ? »

André ne sait que répondre.

Le Père gardien, à son tour, le presse de questions qui ne l'embarrassent pas moins ; il lui dit, entre autres choses : « Vous recevez les quatre évangiles comme inspirés de Dieu, or, qui vous a fait connaître que le premier était de saint Matthieu, le second de saint Marc, le troisième de saint Luc, et le quatrième de saint Jean ? » — L'apostat, qui ne veut point admettre la Tradition, refuse la discussion

sur ce terrain ; il sait parfaitement qu'il ne s'en tirerait pas à son honneur. Les assistants lui crient : « Mais répondez donc, André ? On croira que vous êtes vaincu. » Il dit alors en parlant de ses adversaires : « Ils ne savent que jeter de la poudre aux yeux par leurs sophismes et leurs paroles captieuses, ce sont des trompeurs. Tous leurs efforts tendent à nous faire convenir que le Pontife romain, leur idole, que nous regardons comme l'Antechrist, est dépositaire et distributeur de la vraie parole de Dieu. C'est pourquoi ils commencent toujours par nous demander si nous reconnaissons que les livres de l'Ancien et du Nouveau-Testament sont ce qu'on appelle, à proprement parler, les Ecritures divines et la parole de Dieu. » Il veut continuer sur ce ton, et bientôt il tombe dans des redites sans fin. Dès que les calvinistes qui assistent au Conseil, le voient divaguer, ils font du bruit et demandent pour lui épargner la honte d'une éclatante défaite, qu'on interroge les autres captifs qui sont présents.

Jérôme de Weert, le vice-gardien, est appelé le premier. Il se trouve dans le Conseil un habitant de Berg-op-Zoom, en Brabant, qui, presque sûr de le reconnaître, lui dit : « N'êtes-vous pas Jérôme, l'ancien gardien du couvent de Berg ? — Oui, répond le prévenu, je le suis. » Alors le Brabançon déclare publiquement, que ce moine l'a fait autrefois chasser de la ville, où il demeurait. Celui-ci avoue que c'est vrai, et qu'il a eu de graves raisons pour en venir à cette extrémité. Et en parlant ainsi, il sait à quel danger il s'expose. Inter-

rogé sur sa croyance, il renouvelle, avec une grande effusion de cœur, la profession de foi catholique qu'il a déjà faite à Gorcum.

Les deux religieux de l'Ordre des Prémontrés comparaissent ensuite. On leur demande leur sentiment sur l'Eucharistie, et ils le manifestent conformément à l'enseignement de l'Eglise romaine. Cependant les hérétiques leur tiennent tête, en disant que la cène du Sauveur ne renferme simplement que du pain ordinaire. Alors, le curé de Munster et son vicaire répliquent, en alléguant ce passage de saint Paul : *Quiconque mangera ce pain ou boira le calice du Seigneur indignement, sera coupable du corps et du sang du Seigneur. Que l'homme donc s'éprouve lui-même, et qu'après cela il mange de ce pain et boive de ce calice ; car celui qui en mange et en boit indignement, mange et boit sa propre condamnation, ne faisant point le discernement du corps du Seigneur* (1).

Ces paroles ne se prêtant nullement au sens figuré, que les partisans de Calvin ont adopté à l'égard de l'auguste sacrement de nos autels, avaient de quoi déconcerter les prédicants. Mais pour dissimuler, autant que possible, leur trouble, ils dissertent à tort et à travers, et finissent comme toujours, par se livrer aux invectives et aux sarcasmes. Il faut une grande vertu, pour convenir franchement de ses torts.

Jacques Lacops, doué d'une figure distinguée et d'une

(1) I Cor., xi, 27, 28, 29.

éloquence attrayante, fait une impression particulière sur le comte de la Mark. Tant de jeunesse unie à tant de talent, fixe l'attention de tous les assistants. Van Lummen compose donc son visage et prend un air plus doux. Il emploie tour à tour la flatterie, les promesses, les offres les plus brillantes pour gagner à sa cause, celui qui lui inspire un intérêt dont il ne peut se défendre. Et quand il en vient aux menaces, il semble le faire à regret. Rien n'ébranle le jeune religieux : il professe, et professera la foi catholique jusqu'à sa dernière heure.

Quand Godefroy Van Mervel, qui fait la même confession que ceux qui l'ont précédé, a été entendu, le président du Conseil donne congé à l'assemblée. Le marinier prédicant n'est pas satisfait : il a eu beau, autant qu'il l'a pu, parler de corde et de gibet, ses motions n'ont eu aucun résultat. Les Gueux, à dire vrai, étaient parfaitement de son avis, mais ils voulaient, par un simulacre de formes légales, donner à leur décision un caractère plus imposant aux yeux du peuple.

La mort des captifs est donc décidée. Il ne s'agit pas tant dans l'esprit du tyran qui tient leur sort entre ses mains, de les soumettre à de cruels tourments, que de leur infliger un trépas ignominieux. On lit au livre de la *Sagesse*, les paroles suivantes, que les Pères ont appliquées à Notre-Seigneur Jésus-Christ : « *Condamnons-le à la mort la plus honteuse* (1). » Or, du temps du Sauveur, il n'y avait rien de

(1) Sap., II, 20.

plus infamant que le supplice de la croix, réservé aux esclaves et aux grands malfaiteurs. Et maintenant le gibet a remplacé la croix ; mais comme dit saint Augustin : « Jésus-Christ a choisi le genre de mort le plus ignominieux et le plus horrible, afin que dans la suite, les martyrs qui donneraient leur vie pour lui, ne redoutassent aucune espèce de supplice (1). »

---

## CHAPITRE IV

Lettres de Gorcum. — Les deux frères de Nicolas Pieck.

Pendant que les captifs subissaient toutes ces épreuves, à Brielle, les catholiques de Gorcum ne demeuraient pas dans l'inactivité. Nous avons dit que le Sénat de cette ville avait eu recours au prince d'Orange pour le prier de faire exécuter les clauses de la capitulation, et, à chaque instant,

(1) De symb. cat., lib viii, cap 3.

il attendait une réponse à ses réclamations. Enfin, le 7 juillet, la veille du jour où les prévenus étaient soumis à une seconde enquête, le messenger qu'on avait expédié auprès de Guillaume de Nassau, revint avec les papiers renfermant les ordres du prince.

Ces pièces furent remises immédiatement, quoique l'heure fût déjà avancée, à Marin Brant, gouverneur de la citadelle. Voici leur teneur : « Il est ordonné à tous les gouverneurs et intendants des villes et provinces des Pays-Bas, de prendre sous leur protection et sauvegarde tous les ecclésiastiques séculiers et les moines, à quelque ordre qu'ils appartiennent, et de leur assurer la même liberté qu'aux autres citoyens, tous étant égaux devant la loi. »

Un jurisconsulte, très-dévoué aux prisonniers, demande à porter à Brielle les ordres du prince d'Orange, et le capitaine Marin lui en remet une copie authentique, gardant pour lui-même l'original. Muni, en outre, d'un passe-port et d'une lettre du Président du Conseil de ville, l'homme de loi s'embarque dès le lendemain, de grand matin, et excite, de tout son pouvoir, les mariniers à manœuvrer vigoureusement. Il craint de ne pas arriver à temps, car il sait que le comte de la Mark est très-expéditif dans ses jugements.

L'audience, dont nous avons donné le détail au chapitre précédent, vient de finir, quand il se présente à la demeure de Van Lummen. Celui-ci rentre un instant après ; lorsque le député de Gorcum est admis devant lui, il lui dit : « Mon-

trez-moi d'abord votre passe-port. » Il examine attentivement la feuille qui lui est remise, et lit tout haut : *Monseigneur Marin Brant mande à tous les ministres, gouverneurs et officiers de la république qu'ils laissent circuler librement, etc., etc.* Les gentilshommes de la suite du comte, eutendant cela, ne peuvent retenir un mouvement d'indignation : « Ah ! s'écrie-t-il, ne voilà-t-il pas qu'il se monseigneurise maintenant, cet ancien valet de charrue ! Bientôt il s'octroiera, sans doute, des lettres de noblesse. »

Mais leur mauvaise humeur ne vient pas tant de la vanité du capitaine Marin, que de la jalousie dont ils sont animés à son égard. Ils craignent qu'il ne veuille garder à perpétuité son commandement, et quelques-uns d'entre eux envient cette place. En somme, ces courtisans réussissent si bien à indisposer leur maître, que la cause des captifs en éprouve le plus fâcheux effet.

Le jurisconsulte présente ensuite au comte la lettre du Président du Conseil, qui témoigne que les prêtres et les moines qu'on a amenés de Gorcum dans cette ville, sont tous des hommes honorables, intègres, n'ayant jamais fait de mal à qui que ce soit ; que de plus, il se sont rendus, par leurs bons offices, tant publics que privés, dignes de la considération des gens de bien. Van Lummen garde le silence en parcourant cet écrit. Enfin, la copie des dépêches du prince d'Orange lui est remise ; nous allons voir quel cas il en fait.

Désireux de mener à bonne fin son entreprise, le génè-

reux avocat des prisonniers s'efforce de prouver qu'il n'y a aucun motif de poursuite contre eux ; qu'ils doivent jouir du bénéfice d'une capitulation régulière dont un grand nombre de laïques ont profité ; et il ajoute que si une rançon est exigée, il y sera pourvu ; que déjà la sœur de Léonard Van Vechel offre dix mille florins pour la délivrance de son frère. Il ne néglige rien, en un mot, pour sauver la vie à ces innocentes victimes de la guerre civile ; tout son zèle, hélas ! échoue devant le tyran.

Voici la réponse du comte de la Mark aux pressantes sollicitations et aux lettres de crédit du député volontaire : « Il y a longtemps, dit-il, que j'ai résolu de venger le meurtre des comtes de Horn et d'Egmont, et des autres gentilshommes néerlandais immolés à la fureur impitoyable du duc d'Albe ; c'est pourquoi j'ai juré la ruine et la perte de tous les prêtres et moines qui seraient amenés à Brielle. » Il prononce ces paroles avec colère et puis, s'animant encore, il continue en disant : « Que m'importent les ordres du prince d'Orange ? A-t-il quelque autorité sur moi ? Ne suis-je pas le seul maître ici ? »

L'orgueil révolté et la terrible fureur qui le dominant, l'empêchent de se livrer plus longtemps à ces récriminations ; il sort brusquement et laisse son interlocuteur dans la consternation et la douleur. Une ou deux personnes de l'entourage du comte sont bien disposées en faveur des captifs ; tout le reste leur est hostile. Tandis que les catholiques, venus de Gorcum, travaillent en faveur de leurs



parents et amis, les hérétiques, qui sont accourus aussi, redoublent d'efforts pour perdre ceux qu'ils considèrent comme leurs ennemis.

Les deux frères du Gardien, qui ne se découragent point dans leurs tentatives, réussissent, à force d'instances, à obtenir qu'il soit délivré seul et sans être obligé de renoncer à la foi catholique. Ils viennent tout joyeux lui annoncer ce qu'ils considèrent comme une bonne nouvelle ; il leur tarde de l'emmener avec eux, tant ils redoutent un revirement de fortune. Qu'ils vont rendre heureuse leur vénérable mère en lui ramenant un fils qu'elle pleure depuis tant de jours !

Cependant le Père Pieck, quoique vivement ému de cette affection fraternelle, ne veut point quitter ses religieux. Il déclare derechef, que son devoir est de demeurer là où sont les membres de la famille de Saint-François, qui lui ont été confiés. « Plusieurs d'entre eux, dit-il encore, sont faibles et timides, mon secours leur est indispensable dans le danger ; il ne leur fera pas défaut. » Et, quand il a pris congé de ses frères, il réunit les Franciscains et leur renouvelle la promesse qu'il leur a faite à Gorcum, de ne jamais les abandonner.

Loin de se rebuter, les deux frères font de nouvelles démarches et demandent que tous les Observantins soient délivrés en même temps que leur Gardien. Ils osent à peine songer au succès de leur pétition, lorsqu'ils reçoivent la déclaration formelle que tous seront mis en liberté s'ils

veulent seulement renoncer à l'autorité du Pape de Rome. Quant au reste, leur croyance restera parfaitement libre. Et comme ses frères connaissent l'attachement du Gardien au souverain Pontife, ils sollicitent du Président du tribunal l'autorisation de le faire sortir pendant quelques heures pour l'entretenir en particulier. Le magistrat la leur accorde et leur désigne sa propre maison comme pouvant servir à cette conférence.

La soirée était déjà avancée lorsque Nicolas Pieck fut introduit dans l'appartement où il était attendu. Ses frères commencent par lui dire, qu'aussitôt rendu à la liberté, ils se feront un plaisir de pourvoir à tous ses besoins. Celui-ci leur déclare qu'il apprécie leurs bonnes intentions à son égard, mais qu'il n'est pas probable qu'il s'en retourne avec eux. « Si vous craignez, ajoutent-ils, de nous être à charge, nous vous apprendrons notre commerce et vous pourrez largement vous suffire à vous-même. » Après les avoir remerciés affectueusement de toutes les peines qu'ils prennent pour lui, il leur dit : « Mes chers amis, vous savez combien je vous aime, pourquoi voulez-vous me détourner de mon devoir ? Je suis prêtre et religieux ; en cette double qualité, je me dois avant tout à la défense de la foi catholique, et il n'est personne au monde qui puisse me déterminer à renoncer à mes engagements sacrés. Dieu seul est mon partage, je lui serai toujours fidèle.

— Mais qui vous parle de renoncer à Dieu ? On vous

demande seulement, pour sauver votre vie, de renoncer au Pape qui, assurément, n'est pas Dieu.

— Le vicaire de Jésus-Christ est pour moi le représentant de Dieu sur la terre, je lui dois respect et soumission.

— Quel gré vous saura-t-il de mourir pour lui ? Vous connaît-il même !

— En lui faisant le sacrifice de ma vie, ce n'est pas l'homme que je considère en lui, mais bien le chef de l'Église catholique, le père commun des pasteurs et des fidèles. »

Les instances fraternelles redoublent, mais en vain. Le Gardien sait parfaitement, comme l'a dit un prédicateur moderne (1), « distinguer entre l'élément divin déposé dans la papauté, auquel seul nous rendons nos hommages et notre obéissance, et l'élément humain qui se trouve partout où se trouve l'homme. » Mais il sait aussi, selon l'expression du même orateur, « que la papauté est, à l'égard du christianisme, ce qu'est, pour un édifice, la colonne, le fondement sur lequel il repose ; ce qu'est pour les faisceaux le lien qui les unit ; ce qu'est pour le corps humain la tête qui l'anime et lui imprime le mouvement ; ce qu'est, pour une nation, le pouvoir qui lui donne une personnalité morale. »

Bien plus touchés du péril que court leur frère que de

(1) M. David (de Lyon), aujourd'hui évêque de Saint-Bricuc. *L'enseignement catholique*, année 1852, page 4.

ses intérêts spirituels, les négociants, qui ont puisé leurs objections auprès des ministres calvinistes, ouvrent une Bible traduite en flamand et argumentent de nouveau afin de le déterminer à faire ce qu'ils demandent de lui. Le Père Pieck est trop versé dans la science des Saintes-Ecritures pour se laisser prendre aux pièges qu'ils lui tendent ; il réfute leurs assertions d'une manière si claire et si nette, que bientôt ils sont réduits au silence.

Puis, comme il est tard, ils font apporter du dehors tout ce qu'il faut pour souper ; ce sera le dernier repas que prendra le Gardien. Les deux frères, le voyant s'asseoir à table avec eux, conçoivent l'espoir que sous l'influence d'un vin généreux et de mets succulents, il deviendra plus traitable. Nicolas, exténué par le jeûne et les privations, ne se fait point prier pour accepter ce qu'on lui offre. Il se livre même à une douce gaieté : on dirait à voir sa physionomie souriante qu'il assiste à une réunion de famille, dans des circonstances ordinaires. Quand il a mangé et bu avec une sage modération, il dit à ses frères : « Les Gueux ne m'ont point habitué à un tel régime. » Ils lui répondent : « Il ne tient qu'à vous de vous soustraire à leurs mauvais traitements ; croyez tout ce que vous voudrez intérieurement, mais faites semblant de renier le Pape, seulement pendant une heure, et nous sommes sûrs de vous délivrer.

— Ah ! s'écrie le saint confesseur, quelle folie ne serait pas la mienne, si pour prolonger un peu cette vie périssable

je me jetais sans ressource dans la damnation éternelle ? Au reste, après ce que j'ai éprouvé dans la prison de Gorcum, la mort n'a plus rien qui m'effraie ; ce que je crois au fond du cœur, je suis prêt à le confesser de bouche. Non, jamais je ne donnerai le scandale d'une honteuse lâcheté en dissimulant ma foi : il n'y a qu'une seule véritable Eglise, fondée par Jésus-Christ, et le Pape qui la gouverne est légitimement établi comme son Pasteur suprême. Il est le gardien de l'unité, le défenseur de la vérité ; quiconque se sépare de lui, erre à tout vent de doctrine. Pour moi, je me ferai toujours gloire d'être en communion avec lui ; et, loin de le renier, je proclamerai hautement mon attachement et ma soumission à son autorité. »

Un tel langage dissipe toutes les espérances des frères du Gardien. C'est pourquoi, prenant tout à coup un air irrité, ils lui disent : « Votre entêtement vous conduira au supplice ; vous n'avez égard ni à la douleur de notre mère, ni à notre amitié pour vous, eh bien ! nous vous abandonnons à votre malheureux sort. Votre mort ignominieuse nous couvrira de honte, et nous ne pourrons y songer sans maudire votre aveugle obstination. » Ils continuent à parler de la sorte, mais bientôt ils s'aperçoivent que celui à qui ils s'adressent ne les écoute pas.

Nicolas Pieck, brisé par les longues insomnies de la prison et les tourments, pour mettre fin à tous ces discours qui ne tendent qu'à l'écarter de la voie droite qu'il veut suivre, se couche sur un banc et ne tarde pas à s'endormir

d'un profond sommeil. C'est le repos du juste qui, au milieu des plus grands dangers, jouit du calme d'une bonne conscience. Ses frères eux-mêmes sont touchés d'une telle assurance dans une situation si critique; et, se rappelant qu'il leur a recommandé d'envoyer à ses compagnons d'infortune quelques provisions, ils s'empressent de se conformer à ses désirs.

---

## CHAPITRE V

Arrêt de mort et exécution. — Honteuses défections.

La nuit est déjà avancée, et le Père gardien repose toujours. Tandis que les autres captifs attendent avec anxiété son retour au milieu d'eux, le comte de la Mark se livre à la débauche. C'est ainsi qu'il passe toutes ses soirées. Avant de se mettre au lit, le tyran trouve sous sa main les lettres du prince d'Orange et il les examine de nouveau. C'est

alors seulement qu'il s'aperçoit qu'il n'a en sa possession qu'une copie des ordres de Guillaume de Nassau, et surexcité par les liqueurs alcooliques qui fermentent dans sa tête, il entre en fureur.

« Quoi ! s'écrie-t-il, ce misérable Brant qui se mêle de tout ce qui ne le regarde pas, affecte de me traiter ainsi ! Lui, un homme de rien, un mercenaire, un portefaix, un pionnier, il veut, dans son fol orgueil, se donner de l'importance, en s'égalant aux gens de qualité ! Je saurai le remettre à sa place. Qu'ai-je besoin des missives du prince d'Orange ? N'est-ce pas moi qui ai le plus contribué au rétablissement de la République et, par là, n'ai-je pas acquis le droit de traiter les affaires à mon gré ? Ah ! monseigneur Marin, on vous montrera l'estime que l'on fait de vous et de votre écriture. »

A mesure qu'il parle, son courroux augmente ; il ordonne à ses serviteurs d'appeler, à l'instant même, le chef de la justice criminelle et Jean Omal, l'ancien chanoine de Liège, devenu un de ses hommes de confiance. Quand ceux-ci sont en sa présence, il dit au premier : « Je vous ordonne de me débarrasser de tous les prêtres et moines qui sont dans la prison, en les faisant pendre sur-le-champ. » Puis, s'adressant au prêtre apostat : « Vous veillerez à ce que cet ordre soit fidèlement exécuté, sans avoir égard à aucune considération, ni à aucune prière. » Ensuite, il répète qu'il est le maître de céans et que personne n'a le droit de se mettre au-dessus de lui.

Il est plus de onze heures du soir lorsque cette abominable sentence est rendue, en violation de toutes les lois divines et humaines. Aucun des assistants n'élève la moindre objection. Quand l'impie, est-il dit au livre des Proverbes (1), est tombé, en oubliant Dieu, dans l'abîme des péchés, rien ne le retient plus. Ce n'est plus un pécheur timide qui commet le mal en tremblant et qui se défend encore contre le crime ; c'est un pécheur intrépide et qui marche d'un pas hardi dans les voies de l'iniquité. Ce n'est plus un homme fragile qui tombe et qui se relève par la pénitence ; c'est un homme constant dans le mal, parce qu'il a renoncé à toutes les espérances de la Foi.

Les ministres des vengeances du tyran se rendent immédiatement à la prison, et apprenant que le Père gardien n'est pas encore rentré, ils l'envoient chercher. Comme saint Pierre qui dormait dans les fers (2), Nicolas Picck est encore plongé dans le sommeil au moment où les soldats chargés de le prendre arrivent auprès de lui. Ils l'appellent à haute voix, le secouent vivement et le réveillent en sursaut. Il leur dit, quand ils lui ont fait part de leur mission : « Je suis tout disposé à vous suivre ; Dieu fera de moi ce que bon lui semblera. »

Il est environ une heure du matin ; les captifs, enchaînés deux à deux, sont conduits en dehors de la ville. Les cavaliers et les fantassins qui les accompagnent font un grand

(1) Prov., xviii, 3.

(2) Act., xii, 6.



bruit, de sorte que plusieurs personnes accourent pour voir ce dont il s'agit. Le jeune Frère Henri, que nous avons vu porter la bannière à l'entrée dans la ville et qui a été séparé des autres captifs, est maintenant au milieu d'eux. Comme il a passé quelque temps parmi les hérétiques et que sa foi n'est pas des plus robustes, le gardien le recommande au Père Jérôme de Weert, en le priant de le préparer par une bonne confession au repentir de ses faiblesses et aux rudes combats qu'il aura à soutenir.

Ne doutant plus du sort qui les attend, les prêtres séculiers et réguliers se font une dernière fois, les uns aux autres, l'humble aveu de leurs fautes, et, munis de l'absolution sacramentelle, ils marchent avec joie au supplice. La populace, toujours avide de spectacles barbares, sort en foule; réveillée par le tumulte du cortège et vient encore insulter aux martyrs.

Non loin de Brielle, dans la campagne, s'élèvent les ruines du couvent de Rugge, dont nous avons dit un mot en retraçant la vie de Jean d'Oosterwyck. C'était naguère une maison florissante de chanoines réguliers de l'Ordre de Saint-Augustin, établie sous le vocable de sainte Elisabeth. Les Gueux l'ont saccagée, et, de toute son ancienne splendeur, il ne reste plus qu'un grand corps de bâtiment qui a l'aspect d'une grange. Le lieu semble propre au dessein des exécuteurs de la sentence du comte de la Mark.

Ils font entrer les prisonniers dans une vaste pièce, où il

y a deux poutres d'inégale longueur, qui ont échappé à la dévastation générale. En les voyant, les bourreaux s'écrient : « Voici deux potences toutes préparées, cela nous évitera la peine de dresser celle que nous avons apportée ; quelle chance ! Aussitôt les condamnés sont dépouillés de tous leurs vêtements ; leur pudeur se révolte, mais ils se résignent à cette ignominie en pensant à la sainte victime du Calvaire.

A cette heure dernière, ils tournent les yeux vers le ciel et s'encouragent mutuellement à la constance. Encore quelques instants de souffrance, encore quelques efforts et la couronne immortelle va briller sur leurs fronts. Courage ! glorieux défenseurs de la Foi ; les anges et les saints vous contemplent du haut des demeures éternelles ; Jésus-Christ, le Roi des martyrs, s'avance au-devant de vous pour vous recevoir dans le séjour de la félicité. O vous, que la douleur effraie, que du moins la pensée de la récompense vous ranime !

Le révérend Père gardien est appelé le premier. Avant de monter à l'échelle fatale, il embrasse tous ses religieux et les exhorte à demeurer unis dans la même foi, comme ils l'ont été sous la même règle ; puis il ajoute en les quittant : « Nous ne serons pas longtemps séparés, mes bien chers Frères, je vous attends tous auprès du trône de Dieu ; que pas un de vous, par une indigne lâcheté, ne perde cette occasion précieuse qui lui est offerte de jouir du bonheur infini. »

Il s'avance radieux, et gravissant les échelons d'un pied assuré, il adresse encore la parole à ses compagnons et ne cesse de les encourager à se montrer, comme lui, fermes et inébranlables dans leur attachement à l'Eglise romaine. Mais bientôt la voix expire sur ses lèvres, la corde, en lui serrant le cou, a intercepté la respiration ; il se débat dans les convulsions de l'agonie, et un instant après, la belle âme de Nicolas Pieck, séparée de son corps, s'est envolée dans le sein du Très-Haut. Quoique parvenu à un degré de science et de vertu que d'autres atteignent à peine dans un âge avancé, le premier des martyrs de Gorcum n'avait que trente-huit ans, lors de sa mort héroïque.

Les hérétiques qui assistent au dénouement de cette horrible tragédie redoublent d'efforts pour gagner à leur parti les plus jeunes religieux. Un prédicant, entre autres, s'efforce de les capter par des paroles insidieuses et emploie toute son éloquence à les convaincre que pour échapper au supplice, ils n'ont qu'à renoncer à cette religion *papistique*, qui a fait son temps. Omal qui cependant a reçu l'ordre formel de ne faire grâce à aucun des condamnés, le laisse argumenter librement. D'où vient cette étrange tolérance?... L'apostat, qui connaît parfaitement le caractère de son maître, pense sans doute que les vapeurs de l'ivresse dissipées, le comte de la Mark n'inquiétera pas ceux qui auront renoncé au catholicisme, le principal objet de sa haine ; et l'on peut aussi vraisemblablement supposer que le trans-

fuge de l'Église catholique ne serait pas fâché d'avoir des imitateurs.

Le missionnaire calviniste rencontre de terribles antagonistes dans Jérôme de Weert, Nicaise de Heeze et les deux curés de Gorcum. Ce sont eux qui continuent l'œuvre du Père gardien en soutenant les faibles et fortifiant les moins courageux de leur société. Quand ils les voient hésiter ou s'embarrasser dans leurs réponses, ils viennent à leur secours en tenant tête au prédicant. « Confessez simplement votre foi, disent-ils aux moins expérimentés, nous nous chargeons de la discussion. » Et comme les Gueux insistent auprès des Frères-lais et des novices pour les faire renoncer au Pape, en leur promettant la vie sauve, le Père Nicaise indigné, s'écrie : « Pourquoi les tourmenter ainsi. Ils n'accepteront point vos propositions, car ils sont décidés à vivre et à mourir avec nous. »

Cependant le bon Franciscain est bientôt en proie à une affliction qui lui déchire le cœur. Le Frère Henri, cet adolescent confié à la sollicitude du vicaire, interrogé sur son âge, répond qu'il n'a que seize ans, quoique, en réalité, il en ait dix-huit ; et c'est, sans doute, pour exciter la pitié qu'il commet ce mensonge (1). En effet, touchés de sa jeunesse, les soldats le délient et le font passer de leur côté. Les saints confesseurs sont consternés ; les hérétiques triomphent. Pauvre novice ! tu quittes la compagnie des

(1) Ce mensonge n'est point une apostasie, mais bien la retraite du novice dans la société des hérétiques.

serviteurs de Jésus-Christ pour entrer dans celle des ministres de Satan ! Ah ! que ton sort est à plaindre !

C'est maintenant le tour du Père Jérôme de Weert de marcher au supplice. Le pieux pèlerin de Jérusalem, profondément attristé de la faute du Frère Henri, son pénitent, dit au prédicant qui l'exhorte, lui aussi, à renoncer à la *superstition romaine* et à embrasser la pure doctrine de l'Évangile : « Retire-toi, impudent trompeur, c'est le démon qui parle par ta bouche. Crois-tu, qu'à ce moment suprême, je manque d'énergie ; s'il en était ainsi, il me faudrait d'autres encouragements que les tiens. Ce qui me touche le plus et me désole jusqu'au fond de l'âme, c'est la perte de ce malheureux novice, circonvenu par tes discours perfides ; tu répondras de lui devant Dieu. »

Les soldats, irrités de ce langage, se précipitent sur le martyr et lui déchirent le visage à coups de couteau. Celui-ci récite tout bas les litanies des Saints ; il ne fait entendre aucune plainte. Remarquant sur sa poitrine des croix qu'il y avait fait empreindre (1) dans son voyage en Terre-Sainte, les ennemis de notre sainte religion arrachent ces signes sacrés en enlevant la peau où ils se trouvent gravés. Jérôme de Weert se laisse passer la corde autour du cou, et, lorsqu'il est suspendu, il adresse encore à ses compa-

(1) A cette époque les pèlerins de Jérusalem se faisaient souvent tracer sur le corps, au moyen de piqûres profondes, sur lesquelles on passait ensuite une liqueur colorante, l'image de la croix ou d'autres emblèmes de la Passion du Sauveur.

gnons des paroles pleines de force et d'onction, auxquelles succède le silence de la mort.

Estius rapporte qu'arrivé aux premiers degrés de l'échelle, le vicaire, fatigué des obsessions du ministre calviniste qui le poursuit jusque-là, le repousse vivement du pied et le fait tomber à la renverse (1). Cette action, que l'historien constate sans l'apprécier, paraît surprenante dans un ministre de Jésus-Christ et ne peut trouver d'excuse que dans le mouvement spontané (2) d'une juste indignation. Le second de nos martyrs entra dans sa cinquantième année lorsqu'il perdit la vie pour la défense de la foi catholique.

Nicaise de Heeze et Nicolas Poppel manifestent un égal courage en présence de la mort et confessent, jusqu'au dernier soupir, leur attachement inviolable à l'Eglise fondée par le Sauveur et gouvernée par le successeur du Prince des Apôtres. Godefroy Van Mervel, le sacristain du couvent de Gorcum, qui repasse dans son esprit les principales circonstances de la passion du divin Maître, dit en montant au gibet : « Seigneur, pardonnez à mes bourreaux, car ils ne savent ce qu'ils font. » Il était âgé de soixante ans ; Nicaise de Heeze et Poppel étaient nés en 1522, la même année que Jérôme de Weert, le vicaire du couvent de Gorcum.

(1) Hist. Martyr. Gorcom. lib. II, cap. xxii, p. 160.

(2) On appelle *mouvements spontanés* ceux qui s'exécutent sans la participation de l'esprit, c'est-à-dire avant toute réflexion.

Les autres confesseurs écoutent attentivement Léonard Van Vechel qui, plein d'un noble enthousiasme, leur retrace les combats des premiers défenseurs de l'Évangile et leur dit : « Ce sont nos pères dans la Foi et nos modèles ; montrons que nous n'avons pas dégénéré de la noblesse de nos ancêtres ! » Mais lorsqu'il est appelé lui-même au supplice, il semble que la tristesse s'empare de son âme. Quoi donc ! illustre orateur, trembleriez-vous aujourd'hui pour la première fois ? Gardons-nous bien de le penser. En allant cueillir cette palme du martyre qu'il ne céderait pas au prix de tous les biens de la terre, il songe à sa mère qu'il sait mourante et qu'il n'a pu revoir, et, dans sa tendresse filiale, il s'écrie : « La mort me rendra heureux ; mais vous, mère chérie, comment vous résignerez-vous à la perte de votre fils ? »

En proie à cette idée poignante, Léonard s'avance lentement vers la poutre où pendent déjà les corps de quelques-uns de ses compagnons ; Godefroy Van Duynen, étonné de son peu d'empressement et craignant qu'il n'éprouve une impression de faiblesse humaine, lui crie très-fort : « Hâtez-vous, maître Léonard, de vous rendre au festin qui vous attend dans le ciel, où se célèbrent les noces de l'Agneau (1), je ne tarderai pas à vous y rejoindre. » Rappelé par ces mots au sentiment de sa situation présente, l'intrépide curé gravit rapidement les échelons et, arrivé à la hauteur vou-

(1) Apoc., xix, 7, 9. Dans le langage des Saintes-Ecritures *les noces de l'Agneau* signifient ou le banquet eucharistique, ou la félicité des saints.

lue, il jette un regard plein de gratitude sur le vieillard, remet son âme entre les mains de Dieu, proteste encore de son dévouement à la foi catholique et meurt comme un vrai soldat de Jésus-Christ, à l'âge de quarante-cinq ans.

Nous passons sous silence le supplice de plusieurs de nos saints martyrs qui n'offre aucun intérêt particulier, et nous arrivons à celui de l'ancien recteur de l'Université de Paris, Godefroy Van Duynen, qui fut exécuté le dernier. Ce prêtre septuagénaire, atteint, comme nous l'avons dit, d'une infirmité cérébrale, inspire, par l'aménité de son âme, un sentiment de sympathique respect à tous ceux qui le connaissent. Quelques-uns des soldats, moins insensibles que les autres, en le voyant s'approcher tout rayonnant de joie, disent : « Oh ! pour celui-ci, à quoi bon le pendre ? C'est un innocent qui n'a pas la tête à lui. » Mais, plein du désir de suivre ses compagnons dans la gloire éternelle, il s'écrie : « Je vois les cieux ouverts, il me tarde d'être réuni à mes frères. »

Puis, s'adressant à tous les assistants, il leur dit : « S'il en est parmi vous que j'aie pu offenser, je les prie de me pardonner pour l'amour de Dieu. » Telles sont les dernières paroles que prononce le vieux confesseur avant de fermer les yeux à la lumière. Les hommes féroces qui ont contribué à sa mort ne peuvent s'empêcher d'exprimer quelques regrets. Peut-être, disent-ils, si on lui eût conservé la vie,



eût-il renoncé au *papisme* ; ne l'avons-nous pas entendu nous demander pardon ?

En raisonnant ainsi, ils se faisaient illusion ; Van Duynen, toujours ferme dans la foi catholique, n'avait imploré des hérétiques que l'oubli des fautes que la fragilité humaine aurait pu le porter à commettre à leur égard. Au milieu des plus terribles épreuves, Dieu a permis que le vénérable martyr ait été constamment en possession de toutes ses facultés mentales. On ne saurait citer de lui un seul acte, un seul mot qui n'ait été digne de la noble cause qu'il défendait.

Si nous voulons montrer maintenant combien les deux curés de Gorcum avaient raison en mettant leurs paroissiens en garde contre les fallacieuses assurances des rebelles, il nous suffira de choisir, entre plusieurs, le fait suivant qui se rapporte à Van Duynen. Une de ses parentes, quoique gagnée aux idées nouvelles, redoutant néanmoins que le supplice ignominieux de Godefroy, qu'elle n'affectionnait nullement, ne fût une tache pour sa famille, offrait une forte somme d'argent pour sa délivrance. Les Gueux, en cette circonstance, ne voulurent point se relâcher de la rigueur qu'ils commençaient à faire paraître, enivrés qu'ils étaient par leurs succès. Cette conduite de la part de ceux qui se qualifiaient de libérateurs et de bienfaiteurs, dut donner à réfléchir à la néo-calviniste et à tous ceux qu'elle informa de son échec. Du reste, les nouveaux maîtres des Pays-Bas se mirent peu en peine de faire oublier, par une

administration modérée, ce qu'ils appelaient eux-mêmes *les rigueurs de la tyrannie espagnole*.

En racontant la mort héroïque des saints martyrs, nous étions saisi d'admiration ; notre âme, touchée de tant de magnanimité, était ravie au-dessus des choses de la terre ; il nous faut, hélas ! nous livrer encore à la douleur. Nous verrons bientôt reparaître sur le théâtre des événements dont nous faisons le récit, le jeune Frère Henri, que nous avons laissé parmi les méchants, et nous le suivrons dans ses vicissitudes jusqu'à la fin de sa carrière. Une défection, plus honteuse que celle du novice, nous jette en ce moment dans la consternation ; nous ne pouvons cependant nous dispenser de la divulguer.

L'un des Frères-Mineurs, nommé Guillaume, natif de Liège, avait déjà plusieurs fois contristé ses supérieurs par la légèreté de son caractère. Dès le commencement des troubles, il s'était jeté dans le parti des Gueux et était revenu, au bout de quelque temps, implorer le pardon du gardien de son couvent. Peu après il retomba dans la même faute, et cette fois encore, témoignant du repentir, il obtint de rentrer dans l'Ordre des Frères-Mineurs. Envoyé à Gorcum sous la paternelle direction de Nicolas Picck, le moine pénitent paraissait complètement revenu de ses erreurs et désormais attaché irrévocablement à la règle de Saint-François.

Renfermé avec les autres religieux dans la citadelle et soumis aux mêmes épreuves, Guillaume n'avait rien fait

qui pût inspirer des craintes sur la sincérité de son retour à la foi catholique. Il marchait donc au supplice avec ses frères et s'entretenait avec eux des espérances de la vie future, lorsque les hommes du comte de la Mark se mirent en devoir d'exécuter sa sentence. Quelques-uns des compagnons de Guillaume, ont sous ses yeux, monté à l'échelle avec une intrépidité bien propre à lui inspirer du courage ; mais appelé à son tour, le malheureux tremble de tous ses membres et s'écrie en français : « Grâce ! grâce ! je ne veux pas mourir. »

Ceux des soldats qui comprennent son langage, lui disent : « Eh bien ! renonce au pape et à l'idolâtrie romaine ! — M'accorderez-vous la vie sauve ? — Nous te le promettons. — Alors je me range de votre côté. »

A peine a-t-il prononcé ces mots que les mercenaires le délient, lui donnent un manteau, un casque et une halberde, pour qu'il ne soit pas reconnu, et le font sortir clandestinement. Le triple apostat ne jouit pas longtemps de cette existence si chèrement achetée. Enrôlé de nouveau au service des Gueux, il se livre à tous les désordres et s'endurcit dans le crime. Omal le prend en faveur et le place chez le comte, son maître ; mais il ne tarde pas à s'apercevoir que son protégé abuse de sa confiance. En effet, convaincu de vol, Guillaume fut pendu le 28 septembre, deux mois et demi après la mort des saints martyrs qui eut lieu le 9 juillet 1572.

## CHAPITRE VI

Mutilation horrible des corps des saints Martyrs. — Leur sépulture.

Comme nous l'avons dit au chapitre précédent, les deux poutres qui servaient de potences, étaient d'inégale longueur. A la plus courte, furent attachés Nicolas Pieck, Godefroy Van Duynen et Corneille de Wyck ; quinze autres condamnés trouvèrent place sous celle qui allait d'un mur à l'autre de la pièce où se fit l'exécution. Jacques Lacops, le vicaire de Munster, fut pendu à une échelle. Nous allons maintenant mettre sous les yeux du lecteur les indignes traitements infligés aux corps des martyrs. Il ne suffit pas à la rage des meurtriers d'avoir insulté aux vivants, il faut encore qu'ils outragent les morts.

Le récit de ces cruautés serait taxé d'exagération s'il ve-

nait d'une tradition éloignée, mais il a été recueilli de la bouche du Frère Henri, témoin et acteur forcé, dans ce jour néfaste. Roger Estius qui a fourni à son frère Guillaume les documents dont celui-ci s'est servi pour écrire son livre, Roger Estius a vécu longtemps parmi les hommes qui ont vu ces atrocités, ou qui y ont pris part; nous sommes donc moralement certain d'être dans le vrai en les racontant d'après des témoignages si dignes de foi.

Commencé à deux heures du matin, le travail des bourreaux se termina à quatre, c'est-à-dire vers le point du jour. Rentrés en ville, les soldats racontent leur triste exploit comme une victoire remportée sur les *traîtres*, et quand ils se sont un peu reposés, ils retournent à Rugge emmenant avec eux le Frère Henri et un grand nombre de curieux. Quelques-uns des martyrs, au dire du novice, paraissent encore avoir conservé un reste de vie, lorsque les cannibales qui les ont immolés, se mettent à les tailler en pièces. Au moyen de leurs sabres, ils coupent des oreilles, des nez, des doigts et d'autres chairs palpitantes qu'ils fixent à la pointe de leurs hallebardes et au sommet de leurs casques, comme des trophées, et s'en retournent en chantant d'ignobles refrains.

Ainsi ornés, ils parcourent les rues de Brielle et s'attaquent aux catholiques qu'ils rencontrent, principalement aux religieuses au visage desquelles ils présentent ces dépouilles sanglantes. Ce n'est pas tout : les brigands se rappellent avoir entendu dire à des ignorants comme eux, que

la graisse des pendus est fort recherchée comme remède à certaines maladies, et aussitôt, poussés par l'amour de l'argent, ils s'apprêtent à tirer un parti lucratif des cadavres qu'ils ont en leur possession.

Dans l'après-midi, les bourreaux se munissent donc d'instruments de boucherie et courent au lieu de l'exécution. Arrivés là, ils choisissent les corps qui semblent le plus propres à leur dessein et commencent leur abominable besogne sur le Père Jérôme de Weert. Mais passons rapidement sur des détails qui nous font frémir d'horreur ; quand ils ont retiré de divers suppliciés tout ce qu'ils ont pu recueillir de matière vénale, ils s'en chargent et viennent l'offrir aux empyriques de la ville. Ceux-ci en achètent une partie et le reste est étalé sur le marché public ; on dit même qu'il en fut envoyé à Gorcum.

Le Frère Henri était présent à toutes ces scènes de barbarie ; suspect aux Gueux à cause de son ancienne profession, il vivait dans de continuelles alarmes. Le comte de la Mark qui l'avait pris à son service, le raillait sans cesse en présence de ses autres domestiques ; souvent même, quand il le servait à table, le tyran disait en le fixant : « Il faut que la corde me délivre encore de ce moine. »

Lorsque le malheureux novice se trouvait au milieu des soldats, ils lui mettaient un mousquet sur l'épaule et le faisaient crier de toute la force de ses poumons : Vive le comte de la Mark ! Vive les Gueux ! A bas le pape et les

papistes ! A bas le duc d'Albe ! Et il leur obéissait lâchement, tant il avait peur du supplice.

Voyant qu'ils en faisaient tout ce qu'ils voulaient, les forcenés soumirent ce jeune homme à une épreuve qui dût être bien pénible à son cœur. Ils lui ordonnent d'envoyer une balle dans le corps de Nicolas Pieck, son père spirituel, et sous le poids de l'intimidation, il se soumet encore à cet ordre cruel.

Après ces épouvantables traitements, les restes des martyrs demeurèrent tout le jour suspendus aux poutres, et comme on accourait en foule pour se repaître d'un spectacle digne des antropophages de l'Afrique et de l'Océanie, les gardiens de la porte de la ville exigèrent un tribut, avant de les laisser sortir, de toutes les personnes qui se rendaient à Rugge.

Un bourgeois de Gorcum, personnage considérable et zélé catholique, étant allé, non par curiosité, mais par piété, visiter le théâtre de la mort des martyrs, y trouva une populace effrénée qui s'y livrait aux plus honteux excès. Des hommes, des femmes et même des enfants poussaient des cris de réjouissance, et tournaient en dérision les prêtres et les moines, à la vue de leurs cadavres mutilés. Emu jusqu'au fond des entrailles, cet honnête citoyen reprend le chemin de la ville et se rend auprès de l'autorité pour demander à rendre les honneurs de la sépulture aux suppliciés.

Ce n'est pas sans difficulté et surtout sans argent qu'il

obtient ce qu'il désire. Il s'entend donc avec les parents et amis des victimes et se dispose à s'acquitter, le lendemain matin, de la tâche qu'il a sollicitée si généreusement.

Les Gueux l'ont prévenu pendant la nuit. Étant arrivé, au point du jour, avec quelques compatriotes au lieu du supplice, il aperçoit deux fosses qui ne s'y trouvaient point la veille. C'est là que gisent entassés les corps des héros de la Foi, et ils y demeureront jusqu'à ce que Dieu ait rendu un peu de calme à l'Église des Pays-Bas.

Quarante-trois ans après cette inhumation nocturne et clandestine, en 1615, profitant de la trêve conclue entre l'Espagne et les Provinces-Unies, quelques catholiques belges résolurent de doter leur pays des reliques des martyrs de Gorcum. Déjà, comme nous le verrons plus tard, la voix publique avait proclamé la sainteté des confesseurs de la Foi ; déjà, par leur intercession, s'étaient opérés des miracles, et leurs tombes étaient devenues un lieu de pèlerinage, malgré les tracasseries des hérétiques.

Les fosses ayant été ouvertes et fouillées par des hommes sûrs, les ossements qui s'y trouvaient furent précieusement recueillis et transportés à Bruxelles. Ce ne fut toutefois que le 7 juillet 1618, que l'archevêque de Malines, après les informations les plus minutieuses, proclama l'authenticité de ces reliques et en fit solennellement le dépôt dans l'église des Franciscains. Quelques portions détachées ont été ensuite envoyées à Louvain, à Athl, à Cambrai, à Douai, à Anvers, et autres lieux.



Nous ne saurions, dans un travail destiné à toutes les classes de la société, rapporter les savantes dissertations de Jean-Baptiste Sollerius, à ce sujet. Les hommes d'étude peuvent y recourir (1); la majorité de nos lecteurs nous saura gré de ne pas être trop long. L'Eglise procède avec une sage lenteur dans la déclaration des honneurs qu'elle décerne aux saints. Commencé dès 1619, à la sollicitation des évêques de Belgique et de Hollande, le procès de béatification de nos martyrs ne se termina que le 24 novembre 1675, jour où le souverain Pontife, Clément X, prononça le décret, par lequel leur culte fut autorisé dans les Pays-Bas. Près de deux cents ans plus tard, Pie IX a convoqué, à Rome, pour le 29 juin 1867, époque de leur canonisation, les évêques du monde entier.

---

## CHAPITRE VII

Le Frère Henri. — Le curé de Maesdam. — Le chanoine de Gorcum.

Il est bon de se rappeler ici que nous avons laissé dans la maison du chef de la justice, trois des prisonniers que

(1) Acta Sanctorum, tom. II, Julii, p. 742 et seq.

les hérétiques espéraient gagner à leur parti. Ce sont ceux qui, dans le premier interrogatoire, se sont montrés les moins fermes, et dont nous allons terminer l'histoire.

Le premier, le Frère Henri, nous ne l'avons presque pas perdu de vue : il était à Rugge sur le point de mourir, il s'est retrouvé parmi les rebelles ; nous venons de le voir, il n'y a qu'un instant, commettre un acte de lâcheté déplorable ; achevons ce qui le concerne avant de parler des deux autres.

Souvent battu, toujours insulté, le pauvre novice ne menait pas une vie heureuse dans la maison du comte de la Mark. Combien de fois il a dû se rappeler le temps qu'il avait passé dans le couvent de Gorcum ! Et à ce souvenir, sa conscience ne lui a-t-elle pas adressé de graves reproches ? Toutefois, comme l'enfant prodigue, il ranime enfin son courage et prend la résolution de se soustraire à cette existence intolérable.

Un jour donc qu'il accompagne son maître à Dordrecht, il profite d'une occasion favorable pour s'enfuir et se réfugier dans une maison où il est connu. Grâce à la sollicitude de la pieuse catholique qui lui donne l'hospitalité, il se dérobe aux recherches des Gueux et il pleure amèrement sa triste défection. Puis, après quelques jours passés dans les saintes pratiques de la Religion qu'il a si honteusement abandonnée, il se rend, non sans péril, à Bois-le-Duc, où il va frapper à la porte des Frères-Mineurs. Ceux-

ci, pleins d'une tendre commisération pour le jeune pénitent, le reçoivent au milieu d'eux.

Henri se soumet humblement aux œuvres satisfaites que le gardien lui impose, en réparation de sa faute, et vit désormais dans la plus parfaite observance des règles de son Ordre. Quelques années s'écoulèrent ainsi ; une maladie contagieuse s'étant répandue dans la ville, il en fut atteint. Résigné à la volonté de Dieu, le Frère Henri demanda de nouveau pardon de son péché, reçut, avec une ferveur touchante, les sacrements de l'Eglise, et mourut dans un âge peu avancé.

Nous allons maintenant parler de Adrien, curé de Maesdam ; nous devons aussi déplorer sa faiblesse ; mais hélas ! que sa fin sera différente de celle du jeune Franciscaïn !

Retenu avec le chanoine de Gorcum, dans la demeure du Juge, il aimait à se bercer dans l'espérance qu'il serait bientôt rendu à la liberté. Le départ du Frère et le supplice des autres condamnés ne pouvaient que le rassurer sur son sort. D'ailleurs n'était-il pas disposé à consentir à tout ce qu'on exigeait de lui, pour avoir la vie sauve ? Cependant ils n'étaient, ni lui, ni son compagnon, dans une complète sécurité, et ils flottaient entre l'espérance et la crainte. Ce dernier sentiment était néanmoins le plus faible, tant il est naturel aux malheureux de se livrer, jusqu'au dernier moment, aux pensées qui les flattent le plus. Dieu

l'a voulu ainsi, afin de mettre l'homme en mesure de lutter contre le désespoir.

L'illusion s'évanouit bientôt : le huitième jour après la mort des martyrs, sur le soir, pendant qu'ils étaient à table, ils aperçurent le fameux Omal qui arrivait à cheval, en toute hâte. Ils ne tardent pas à apprendre le but de la visite de l'aide-de-camp du comte de la Mark. A l'instant même, des soldats les attachent avec des cordes et les conduisent dans le jardin du couvent de Rugge, pour y être pendus à un arbre.

Adrien, le curé de Maesdam, a beau protester qu'il renonce au Pape, à la prêtrise, au catholicisme et à tout ce qu'on voudra, il ne peut obtenir sa grâce. Il pleure, il prie, il conjure, mais en vain ; Omal, qui a sans doute des ordres formels, est inflexible. Les bourreaux s'emparent du suppliant à demi-mort de frayeur, et accomplissent leur terrible besogne.

Estius (1) nous apprend que ce prêtre, dont la lâcheté nous indigné, n'avait point, dans sa paroisse, un mauvais renom, mais qu'il était d'une ignorance déplorable. Admirez ici la sublimité et la profondeur des desseins de la Providence ; l'autre curé qui fut arrêté et mis en prison en même temps que lui, André Wouters, était loin de jouir d'une aussi bonne réputation, et cependant il est aujourd'hui au nombre des saints martyrs. Jésus-Christ a dit : *Celui qui me reniera devant les hommes, je le renierai aussi*

(1) Hist. Martyr. Gorcom. lib. III, cap. XLIII, p. 238.

*devant mon Père qui est dans les cieux* (1) ; l'infortuné Adrien, par sa pusillanimité, s'est donc exposé au plus grand de tous les malheurs. Écoutons ce que dit le pieux auteur de l'Imitation, au sujet de vues impénétrables du Tout-Puisant :

« Mon fils, gardez-vous bien de discuter sur les secrets jugements de Dieu ; pourquoi l'un est abandonné, tandis que l'autre est arrivé à une si grande grâce ; pourquoi celui-ci est si affligé, et celui-là si comblé d'honneurs ? Tout cela est au-dessus de l'esprit humain ; nul raisonnement, nulle dispute n'est capable d'approfondir les jugements de Dieu. Quand donc l'ennemi vous suggère de semblables pensées, ou que les hommes vous pressent de questions curieuses, répondez-leur par ces paroles du Prophète : « *Vous êtes juste, Seigneur, et vos jugements sont droits* (2). »

Pendant que le curé de Maesdam était livré aux exécuteurs, son compagnon, le chanoine de Gorcum, attendait, les mains liées derrière le dos, que son tour fut venu de partager son supplice. Plus ferme qu'Adrien devant les bourreaux, il était aussi beaucoup plus habile à manier la parole. Arrivé au pied de l'arbre qui tient lieu de potence, il s'adresse aux assistants et s'exprime d'une manière si pathétique, que plusieurs en sont émus.

Le prévôt chargé de la justice criminelle, et même le

(1) Matth., x, 33.

(2) De Imit. lib. III, cap. LVIII, v. 4.

prédicant hérétique, qui sont présents, demandent grâce pour lui. Cependant Omal veut à toute force qu'il soit pendu. Alors les soldats, touchés aussi de compassion, joignent leurs prières à celles des premiers et supplient leur capitaine d'accorder la vie à un homme tout disposé à reconnaître ses erreurs. L'apostat liégeois se laisse enfin fléchir et cède à leurs instances.

Il fait délier le chanoine et lui dit : « Si tu t'engages à exécuter fidèlement tout ce que je te commanderai, je parlerai demain au comte, en ta faveur. Ce n'est pas moi, mais lui seul qui peut t'arracher à la mort ; j'emploierai volontiers mon crédit auprès de lui pour te sauver la vie. » Le patient promet avec joie et reconnaissance qu'il se conformera entièrement aux volontés de son bienfaiteur et il est reconduit dans la maison qu'il a quittée peu de temps auparavant.

Omal, nous l'avons dit, avait perdu la main droite dans un combat ; ne pouvant donc tenir lui-même ses écritures, il lui fallait un secrétaire. Il lui eut été difficile d'en trouver un plus propre à cet emploi, que l'ancien membre du chapitre de Gorcum, qui était fort instruit et connaissait trois langues étrangères.

Au bout de quinze jours, le prisonnier, gracié par le comte de la Mark, fut mis en liberté et reçu dans la maison du capitaine, en qualité de secrétaire et d'intendant. Les renseignements qu'on a pris sur lui ont été satisfaisants, c'est pourquoi son maître lui donne cette marque de

confiance. Le chanoine s'acquitte sans peine de ses fonctions et cependant il ne mène pas une existence heureuse. Sans cesse il est en butte aux railleries et aux sarcasmes d'une foule de gens qui le traitent de papiste, de sacrificeur, de traître et d'idolâtre. Jean Omal de son côté, brusque, cruel et ivrogne, ne lui épargne pas les mauvais traitements et pousse la fureur souvent jusqu'à le frapper.

Le prêtre, victime de toutes ces avanies, ne pouvant jouir d'aucun repos, ne songe plus qu'aux moyens de se soustraire, par la fuite, à une si dure condition. Il dissimule néanmoins le chagrin qui le ronge, et dévore ses ennuis en silence. Le temps s'écoule bien lentement au gré de ses désirs ; les tristes réflexions auxquelles il se livre ne font qu'aigrir son mal.

Enfin une occasion se présente de sortir de Brielle ; il la saisit avec empressement. Le comte de la Mark avait chargé un nommé Bernard de percevoir le revenu des biens ecclésiastiques, dans le territoire de Gorcum, et comme cette tâche était fort difficile, à cause de la dispersion des domaines, celui-ci demanda un aide au courant de l'affaire. Naturellement on songea au chanoine qui, ayant été receveur du chapitre, connaissait mieux que personne l'état des choses.

Omal, quoique sans égards pour son secrétaire, tenait à le conserver. Il fallut la volonté du comte pour le déterminer à le laisser accompagner Bernard. Le féroce capitaine dit au percepteur : « Je vous confie ce prêtre pour les deux

mois que doivent durer vos opérations, mais veillez sur lui avec soin, ne le perdez pas un instant de vue, sans quoi il pourrait s'échapper et rejoindre les papistes. »

Cette recommandation mit en éveil celui à qui elle était adressée. A la ville, à la campagne, le jour, la nuit, Bernard avait l'œil sur son compagnon ; il n'ignorait pas le mauvais parti qu'il s'attirerait, en le perdant, par sa faute. Le chanoine s'acquittait, avec tant d'intelligence et de soin, de son travail, que son maître en était émerveillé.

Ce dernier faisait tout ce qu'il pouvait pour rendre la vie douce à un homme qui lui était si utile, cependant il songeait toujours à sa responsabilité. Le prêtre, tout en se montrant sensible à ces bons procédés, n'oubliait pas non plus qu'il lui faudrait bientôt reprendre sa triste servitude. Mû par cette pensée qui lui déchire le cœur, il épie à son tour les mouvements du percepteur, et profitant d'un moment où celui-ci est absorbé dans ses calculs, il s'esquive sans bruit, et ne s'arrête, dans sa marche, que lorsqu'il est en lieu sûr.

Le voici donc enfin délivré de la société des Gueux, où, pour éviter la mort, il a dit et fait plusieurs choses qui ont souillé sa conscience. Reçu par ses amis et réconcilié avec Dieu, par la pénitence, il a mené jusqu'à la fin de ses jours une vie vraiment sacerdotale. En témoignage de son attachement à la foi catholique, et en réparation de ses fautes, ce chanoine a écrit en vers flamands une histoire des martyrs de Gorcum, qui a servi à Estius, comme il le déclare lui-même dans son livre sur le même sujet.



## A P P E N D I C E

---

### I

#### Miracles et béatification.

Notre-Seigneur Jésus-Christ a dit : *Quiconque me confes-  
sera et me reconnaîtra devant les hommes, je le reconnaî-  
trai aussi devant mon Père qui est dans le ciel* (1) ; or, qui,  
mieux que les martyrs, a reconnu et confessé Jésus-Christ ?  
Jusqu'au dernier souffle de leur vie, le nom sacré du Sau-  
veur a été dans leur bouche et dans leur cœur.

*Dieu, qui est admirable dans ses saints* (2), selon l'ex-  
pression du Prophète royal, donne non-seulement la cou-

(1) Matth., x, 32.

(2) Psalm, Lxvii, 36.

ronne immortelle à ceux qui ont souffert la mort pour lui, mais il daigne souvent encore manifester leur gloire devant le monde, afin de les dédommager même ici-bas des outrages qu'ils ont souffert, et confondre leurs ennemis. Il révèle leur sainteté par des prodiges éclatants ; il communique à leurs précieux restes un pouvoir surnaturel, et accorde, à leur intercession, les grâces les plus abondantes.

La nouvelle de ce qui s'était passé à Brielle ne devait arriver à Gorcum qu'après un certain délai, vu la distance qui sépare les deux villes (1) ; les catholiques comptaient toujours sur l'influence des lettres du prince d'Orange pour la délivrance des captifs, lorsque l'un des plus honorables habitants de la cité, vint, le 9 juillet, de grand matin, déclarer à quelques-uns de ses concitoyens, qu'il n'y avait plus à se livrer à aucun espoir, et que dans la nuit qui venait de finir, tous les condamnés avaient été conduits au supplice.

Mais comment, lui dirent ceux à qui il s'adressait, avez-vous pu, à cette distance, apprendre un fait qui ne s'est accompli, selon votre propre témoignage, que depuis quelques heures seulement ? Cela est humainement impossible. Et alors cet homme, connu sous le nom de Matthieu de *Thore*, du lieu de sa naissance, leur raconte qu'étant en prières à quatre heures du matin, il a vu clairement et dis-

(1) Nous avons vu que le jurisconsulte, porteur des ordres du prince d'Orange, parti avant le jour de Gorcum, n'arriva à Brielle que le soir après le second examen des captifs ; il fallait donc à cette époque dix ou douze heures pour faire le voyage en toute hâte.

tinctement les prêtres et les religieux revêtus de robes éclatantes, portant sur leurs têtes des sceptres d'or, et rayonnants d'une splendeur toute céleste. Comme on lui objecte que peut-être il était sous l'empire d'un rêve au moment de cette vision, il ajoute : « Je suis certain de ce que j'avance ; ils ont subi le martyre au nombre de dix-neuf, et j'étais parfaitement éveillé lorsque je les ai vus. »

Le lendemain, des personnes venues de Brielle, attestèrent que l'exécution des prisonniers avait eu lieu pendant l'avant-dernière nuit, et s'était terminée à quatre heures du matin. Les plus incrédules furent obligés de convenir que Matthieu de Thore n'avait pu parler que d'après une révélation divine. La mort des saints martyrs fut aussi révélée, à la même heure, à Matthieu Estius, un des oncles de l'historien, dans des circonstances à peu près identiques. Lorsque ce fervent chrétien, après avoir longtemps prié pour les captifs de la Foi et pour son pays, était sur le point de prendre un peu de repos, une lumière éclatante brilla tout à coup à ses yeux, et il reconnut les dix-neuf confesseurs environnés d'un éclat merveilleux. Nicolas Poppel, étendant la main, lui donnait une dernière bénédiction.

Nous soumettons humblement au jugement de l'Eglise, tout ce que nous dirons touchant les miracles des martyrs de Gorcum ; les deux apparitions qui précèdent sont rapportées par Guillaume Estius, écrivain contemporain, dont l'œuvre a été transcrite intégralement dans le savant recueil

des Bollandistes, intitulé : *Acta sanctorum* (1), Actes des saints. Il nous serait impossible, dans un cadre restreint comme le nôtre, de remettre sous les yeux de nos lecteurs tous les faits consignés dans le grand ouvrage des Pères de la Compagnie de Jésus ; c'est pourquoi nous nous bornerons à en reproduire seulement quelques-uns ; ils suffiront pour intéresser et édifier nos lecteurs.

Peu de temps après la faveur insigne que Dieu lui avait accordée, dit encore Estius, Matthieu de Thore, en proie à une grave infirmité, se vit sur le point de mourir dans de cruelles souffrances. Les médecins les plus habiles avaient déclaré son mal incurable ; dans cette extrémité, il implora le secours du ciel, par l'intercession de ceux qui lui étaient apparus, et à l'instant même il fut radicalement guéri. Cela fit un grand bruit dans Gorcum, et une foule de témoins ont certifié le fait.

L'abbé du couvent de l'Ile-Marie a déclaré verbalement au même auteur, qu'un bourgeois catholique de Brielle, étant affligé de la *goutte* et éprouvant des douleurs intolérables, se rendit, avec beaucoup de peine et d'efforts, au lieu où reposaient les corps des martyrs ; que là, il adressa

(1) Pendant le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle, la Compagnie de Jésus donna un grand essor à cette œuvre gigantesque. Commencée en 1629 par un jésuite d'Anvers, Héribert Rosweyd, elle fut continuée par le P. Jean Bolland qui emprunta des documents à toutes les bibliothèques connues, et lui donna son nom. Ses collaborateurs et continuateurs ont été appelés *Bollandistes* ; leur travail, souvent interrompu par les événements politiques, a été repris en Belgique en 1837 et se poursuit maintenant assez activement pour faire espérer qu'il sera terminé en peu d'années.

une fervente prière à Celui qui avait couronné dans la gloire les défenseurs de la Foi, implorant, par leurs mérites, un soulagement à ses maux, et qu'aussitôt ses vœux furent exaucés. Cet homme s'en retourna dispos dans sa maison, en rendant grâces à Dieu, et fit part de son bonheur à toutes les personnes de sa connaissance.

Un événement qui eut un plus grand retentissement se passa au bout d'une année, le jour anniversaire du supplice des saints confesseurs. La ville de Harlem (1), dans le nord de la Hollande, était étroitement assiégée par l'armée du roi d'Espagne, composée en partie de soldats allemands, et les Gueux redoublaient d'efforts pour la ravitailler. Cette cité avait, l'une des premières, ouvert ses portes aux rebelles, et, vu son importance, ils tenaient à la conserver. Ils rassemblent donc quatre mille fantassins et cinq cents cavaliers, et, au rapport de Laurent Surius, environ cinq cents chariots chargés de vivres et de munitions ; ils sont résolus à pénétrer de vive force dans la place en traversant et rompant les rangs des ennemis. Nous allons voir ce qu'il advint.

Pendant que les persécuteurs de l'Eglise catholique se préparaient à secourir Harlem, foyer d'hérésie, les pieux catholiques de cette ville et les réfugiés de Gorcum qui s'y trouvaient, songeaient à célébrer l'anniversaire de la mort des martyrs. On était à la veille de ce jour mémorable, et

(1) Les Hollandais écrivent : *Haarlem*, nous avons suivi l'orthographe adoptée en France.

ces zélés chrétiens s'étaient disposés par le jeûne et autres saintes pratiques, à le passer comme un jour de fête. Ils demandaient à Dieu qu'il lui plût de renverser les desseins et de ruiner les entreprises des méchants, d'abattre leur orgueil et de les ramener à de meilleurs sentiments, enfin de rétablir, dans ce pays si agité, son culte et sa loi sainte, en favorisant les armes de Sa Majesté catholique.

Le lendemain, 9 juillet 1573, à l'aube du jour, les Gueux tombent comme une avalanche sur le quartier des Allemands. Ceux-ci, à peine au nombre de six cents, sont d'abord effrayés de cette irruption soudaine, mais bientôt ils se rassurent en se sentant intérieurement fortifiés. Ils volent aux armes ; ils soutiennent seuls le choc des assaillants, mais bientôt les autres soldats, campés plus loin, viennent à leurs secours, et la grande armée des rebelles, mise en déroute, laisse sur le terrain, la moitié de son infanterie et cent cavaliers. En outre, les vainqueurs demeurent en possession de plus de trois cents chariots.

Réduits à capituler par suite de l'horrible famine qui les décime, les assiégés déclarent qu'ils sont prêts à se soumettre au roi, pourvu qu'ils aient la vie sauve ; et, dans la crainte du pillage, ils offrent, comme indemnité de guerre, une forte somme d'argent. Après quatre jours de négociations, les portes s'ouvrent, et l'armée de Philippe II entre dans Harlem. Cette victoire ne peut s'expliquer, disent les

historiens (1) qui nous l'ont transmise, que par une intervention de la puissance divine, car les rebelles avaient pour eux le nombre et l'avantage de l'attaque. Maintenant si nous nous rappelons les vœux et les prières des catholiques et leur dévotion aux saints martyrs, la date du 9 juillet, et le moment de la défaite qui eut lieu à quatre heures du matin, nous partagerons le sentiment des auteurs dont il s'agit.

Cette ville vit reflleurir dans ses murs les pompes du culte catholique, et ses habitants dévoués à l'Église romaine jouirent pendant quelque temps de la paix. Cependant les hérétiques s'agitèrent tellement, qu'en moins de quatre ans, c'est-à-dire en 1577, ils parvinrent à la livrer de nouveau au prince d'Orange. Malgré tous ses malheurs, elle a toujours conservé le germe de l'ancienne foi. Le diocèse de Harlèm, reconstitué par Pie IX, en 1853, et comprenant dans sa circonscription, la Hollande septentrionale, la Hollande méridionale, et la Zélande, renferme aujourd'hui 308,900 catholiques. Prions les martyrs de Gorcum d'intercéder en faveur de ce pays, afin que le progrès dans le bien, qui s'y manifeste d'une manière sensible, s'accroisse de jour en jour.

Les deux frères Estius, Roger et Guillaume, se donnent eux-mêmes en témoignage au sujet des grâces qu'ils ont

(1) *Augustin Nezer*, théologien et poète, qui assistait au combat en qualité d'aumônier de l'armée catholique. *Hist. Mart. Gorcom.* lib IV, cap. V, p. 253. — *Strada*, tom. II, p. 284. — *Bentivoglio*, tom. I, p. 408.

obtenues de Dieu, en invoquant les saints confesseurs de la Foi dont ils ont écrit la vie. Le premier, celui qui avait passé quelque temps au milieu d'eux dans la citadelle, désireux de venger leur mémoire d'une foule de récits inexacts, mensongers ou malveillants, s'efforçait de recueillir avec un soin scrupuleux tous les documents propres à faire éclater la vérité.

Réfugié à Utrecht pendant les deux années qui suivirent la mort des martyrs, il ne négligeait aucun renseignement qui pût le mettre au courant de ce qu'il ignorait. Comme les faits étaient récents, il lui arrivait quelquefois de rencontrer des témoins oculaires, mais il n'écrivait rien qui lui parût suspect. Cette œuvre lui tenait à cœur, et l'ardeur avec laquelle il s'y appliqua fut peut-être cause de l'altération de sa santé. Loin de sa ville natale, privé de ressources et de moyens de guérison, il dépérissait à vue d'œil et sentait sa fin prochaine. Craignant qu'après son décès, ses notes ne vinssent à s'égarer ou à tomber entre des mains indignes, il pria Dieu, dans toute l'effusion de son cœur, de calmer ses souffrances et de lui accorder seulement le temps d'achever le travail qu'il avait entrepris pour la gloire de son saint Nom, en l'honneur des martyrs de Gorcum. Le Seigneur, toujours libéral envers ceux qui le révèrent dans ses saints, exauça, à l'instant même, les vœux du malade.

Roger Estius, délivré de son mal, n'en ressentit plus jamais aucune atteinte durant le reste de sa vie, qui se pro-



longea au-delà du terme qu'il avait demandé comme une grâce spéciale. Fidèle à invoquer les martyrs qu'il considérait comme ses protecteurs dans le ciel, il célébrait leur anniversaire avec une grande dévotion. Enfin, le 9 juillet 1592, à quatre heures du matin, il rendit son âme à Dieu, dans les plus saintes dispositions, et, dans cette coïncidence, la Providence ne manifesta-t-elle pas encore une faveur accordée sans doute, aux mérites des bienheureux martyrs ?

Guillaume Estius, celui qui, en 1603, a publié l'histoire des martyrs de Gorcum, d'après le manuscrit de son frère, déclare qu'environ six ans après l'événement de Rugge, il fut lui-même atteint d'une maladie de langueur contre laquelle échoua toute la science des médecins. Etant allé d'abord à Notre-Dame-de-Halle (1), et ensuite dans un autre lieu de pèlerinage (2), il n'obtint aucun soulagement à son mal.

« Il ne plut pas alors, dit-il, à la bonté divine qui, selon ses vues secrètes, opère quand et où elle veut, de me rappeler à la santé, soit à cause de mes péchés, soit afin de faire briller la gloire des nouveaux martyrs. Cependant mon état s'aggravait de jour en jour, et déjà les praticiens

(1) Hal ou Halle qu'il ne faut pas confondre avec la grande cité de Prusse qui porte le même nom, est une petite ville de Flandre qui possède l'image miraculeuse de la sainte Vierge, don de Mathilde de Brabant, comtesse de Hollande. Mathilde l'avait reçue de la princesse Sophie, fille de s<sup>te</sup> Elisabeth de Hongrie.

(2) Estius dit qu'il alla *primum Hallae, mox Serviae* ; nous pensons que ce fut à Chèvremont, autre pèlerinage de la Belgique.

les plus fameux m'avaient condamné. La saison était mauvaise ; d'horribles douleurs d'entrailles ne me laissaient aucun repos. Dans le danger extrême où je me trouvais, mes amis et surtout mes deux frères Roger et Adrien, (ce second était de l'Ordre des Prémontrés,) m'engagèrent vivement à faire le vœu de me rendre dès que je le pourrais, au lieu de la sépulture des martyrs de Gorcum.

« Je résistai quelque temps à leurs instances, craignant de déplaire à Dieu devant qui je m'attendais à paraître bientôt, en sollicitant avec trop d'ardeur une guérison corporelle que j'avais deux fois implorée en vain. Mais ils ne se découragent pas ; ils me rappellent que notre mère, sœur de Nicolas Picck, réduite à l'extrémité, avait été subitement rétablie aussitôt que notre père eut fait le vœu de visiter le tombeau de saint Adrien, martyr flamand.

« Enfin, convaincu par toutes les bonnes raisons qu'ils m'alléguaient, je promis à Dieu de faire, le plus tôt possible, le voyage de Rugge, près de Brielle. Que dirai-je qui puisse exprimer mes sentiments ? Dès ce jour, je recouvrai l'appétit et le sommeil dont j'étais privé depuis de longs mois, je repris une humeur gaie, et je jetai dans la stupéfaction les personnes qui me prodiguaient leurs soins. Les médecins eux-mêmes avouèrent que je n'avais pu recouvrer si subitement la santé, que contrairement aux voies de la nature ; le miracle était donc évident aux yeux de tous.

Voici comment Guillaume Estius termine son ouvrage :  
« Je ne sais le motif pour lequel Dieu a voulu prolonger

mes jours sur cette terre d'exil et de misère ; cependant, en y songeant je me dis : N'est-ce pas pour te donner le temps de faire pénitence et de te consacrer entièrement à son service et à celui du prochain ? N'est-ce pas aussi pour que tu emploies tes faibles talents à publier les actes et les combats de ses généreux martyrs, et que par là, tu fasses éclater davantage la gloire de son saint Nom ? C'est ce que je me suis efforcé d'accomplir, autant qu'il a plu à la bonté divine de m'en faire la grâce (1). »

Comme nous l'avons dit à la fin de notre avant-dernier chapitre, les reliques des martyrs de Gorcum furent apportées à Bruxelles en 1615, mais elles ne furent reconnues et *exaltées* (2) que trois ans plus tard, par l'archevêque de Malines, Matthieu Hovius. Il y eut à cette occasion une grande fête dans la capitale du Brabant ; toutes les autorités civiles et militaires et les corporations religieuses y apportèrent leur concours. On vit figurer dans la procession qui se fit dans les rues de la ville, l'archiduc Albert et l'archiduchesse Isabelle, souverains du pays ; les deux châsses renfermant les précieux restes, magnifiquement ornées, étaient portées par des Frères-Mineurs, en aubes et en dalmatiques. Après une station à Sainte-Gudule, le cortège se remit en marche et rentra dans l'église des Franciscains d'où il était parti.

(1) Hist. Martyr. Gorcom. lib. IV, cap. xviii, p. 183 et seq. — cap. xx, p. 188.

(2) On entend par *exaltation* des reliques, la déclaration publique de leur authenticité, faite, après un mûr examen, par l'autorité épiscopale.

La dévotion envers les généreux confesseurs de la Foi prit une rapide extension dans la Belgique et les contrées environnantes ; quelques églises obtinrent le privilège de les honorer par un office particulier, et le Ciel continua à favoriser ce pieux élan par une foule de prodiges nouveaux. Les évêques, d'accord avec l'autorité laïque, s'empressèrent alors de solliciter auprès du Saint-Siège, la Béatification solennelle des héros de Gorcum.

La congrégation des Rites, à qui sont dévolues ces sortes de causes, procède avec une sage lenteur. Alexandre VII, qui gouvernait à cette époque l'Eglise catholique, et Clément IX, son successeur, qui n'occupa la chaire de saint Pierre que pendant trois ans, s'occupèrent avec zèle des informations préalables. Enfin Clément X, après avoir approuvé les deux miracles (1) dont nous allons parler, prononça, le 24 novembre 1675, le décret de Béatification de dix-neuf serviteurs de Dieu, mis à mort pour la Foi, à Brielle, dans la nuit du 8 au 9 juillet 1572.

Dans la nécessité où nous sommes de choisir entre un grand nombre de faits surnaturels, proposés à la congrégation des Rites, nous nous arrêtons aux deux qui furent reconnus et adoptés spécialement par le Souverain-Pontife. Il s'agit de la guérison subite de Jean-Théodore Dinchius, et de Gilles Tilman, atteints de hernies très-graves, le premier dès sa naissance, et l'autre au quarantième jour de sa vie.

(1) Acta Sanctorum. Tom. II Julii, p. 748 (alinéa 55).

Il résulte de la déposition du père de Jean-Théodore, faite devant les magistrats de la ville de Bruxelles, le 11 mars 1619, qu'après avoir employé tous les moyens humains pour guérir son enfant arrivé à l'âge de six ans, et dont le mal augmentait chaque jour, il songea à implorer l'assistance des martyrs de Gorcum, à la suite d'un sermon qu'il avait entendu dans le couvent des Frères-Mineurs ; et que dans un moment où le jeune malade courait le plus grand danger, s'étant mis en prières avec son épouse, ils obtinrent immédiatement qu'il leur fût rendu sain et sauf. Le fait a été constaté par de nombreux témoins et entre autres par le Père gardien, Lambert Van Vliarden, qui s'en est assuré par lui-même. Ces heureux parents, et leur fils chez qui, dès ce jour, disparut jusqu'à la trace de son infirmité, vouèrent une éternelle reconnaissance aux saints martyrs qui leur avaient obtenu de Dieu une telle grâce.

Quant à ce qui concerne Gilles Tilman, nous avons le témoignage suivant : « Nous, François Van der Burch, par la grâce de Dieu et du siège apostolique, archevêque et duc de Cambrai, etc., vu les informations sérieuses que nous avons faites et le témoignage de plusieurs catholiques dignes de foi, qui ont prêté serment, au sujet de la guérison de Gilles, âgé d'environ vingt-deux ans, fils de Louis Tilman et de Anthonie Couvreur, domiciliés à Landrecy, ville du Hainaut, dans notre diocèse ; avons reconnu comme certain, que le dit jeune homme a été, dès le quarantième jour après sa naissance, affligé très-grièvement d'une her-

nie, et que tous les remèdes et appareils employés à cet effet n'ont pu arrêter le mal. Qu'enfin, dans l'espoir d'être guéri, il s'est rendu, en voiture, le 21 octobre 1619, au Quesnoy, pour assister à la translation des reliques des bienheureux martyrs de Gorcum, qui devait s'y faire, et que le lendemain de son arrivée, après s'être confessé dans l'église des Frères-Récollets, et pendant qu'il priait avec la plus grande ferveur en présence des saintes reliques, il a été entièrement délivré de toute infirmité; de sorte que le jour suivant, c'est-à-dire le 23, s'étant débarrassé de la ceinture qu'il avait été forcé de porter jusque-là, il s'en est retourné à pied, (ce qu'il n'eût pu faire auparavant,) et que depuis ce temps il n'a plus ressenti aucune douleur, etc., etc.

» FRANÇOIS VAN DER BURCH, Arch. de Cambrai (1). »

La Béatification des héros de la Foi eut un grand retentissement dans les Pays-Bas; la Belgique et la Hollande rivalisèrent de zèle pour célébrer dignement un culte désormais autorisé par le chef de l'Église catholique. Louvain, où plusieurs des martyrs avaient fait leurs études, se crut, à bon droit, obligé de donner l'exemple: aussi les collèges d'Adrien VI et du Faucon, et l'établissement de Standonck, se signalèrent-ils en faisant des exercices de neuf jours en l'honneur des bienheureux confesseurs. Il en fut de même dans l'église des Frères-Mineurs, où la foule se portait avec empressement pour entendre les prédications et suivre les

(1) Acta Sanctorum. Tom. II Julii, p. 844 (alinéa 19).

pieux exercices qui eurent lieu à l'occasion du décret de Clément X.

---

## II

### Canonisation des martyrs de Gorcum.

Tous les ans, le 9 juillet, se célèbre dans les lieux où elle a été autorisée, la fête des martyrs de Gorcum, et dans le missel romain imprimé à Malines en 1840, que nous avons sous les yeux (1), nous lisons l'oraison suivante : « O Dieu, qui nous accordez de révéler la naissance (2) de vos saints martyrs Léonard et ses compagnons, faites que nous ayons la joie de participer à leur société

(1) Die IX Julii. BB. Leonardi et sociorum mart. Gorcomiensium. *Pro universo Clero seculari in Partibus Belgii.*

(2) On a donné dès les premiers siècles de l'Eglise, le nom de naissance, *natalis dies, natalitia*, au jour de la mort des Saints, parce que leur trépas est le commencement d'une vie immortelle.

dans la félicité éternelle ; par Jésus-Christ, Notre-Seigneur, etc. Ainsi soit-il. »

Mais comme la béatification n'est que le préliminaire ordinaire de la canonisation, les évêques et les fidèles des Pays-Bas ont toujours manifesté le désir d'obtenir du Saint-Siège que leurs bienheureux protecteurs fussent inscrits au nombre des saints. Nous allons voir avec quelle touchante sollicitude Sa Sainteté Pie IX s'est occupé de cette affaire qui contribuera encore à l'éclat de son règne, déjà si glorieux.

Au siècle dernier, l'an 1772, deux-centième anniversaire du supplice des confesseurs, il y eut, dans l'Eglise néerlandaise, des fêtes non moins brillantes qu'un siècle auparavant. Et depuis ce temps, malgré les guerres sanglantes et les bouleversements politiques, la dévotion aux saints martyrs n'a fait que s'accroître et a poussé de profondes racines dans le cœur du peuple catholique. Avec quels transports d'allégresse ont été accueillies les nouvelles suivantes, connues, sans doute, de plusieurs de nos lecteurs, et que nous reproduisons cependant pour ceux qui les ignoreraient !

Le 6 janvier 1865 (1), le Saint-Père se rendit avec plusieurs cardinaux, et autres personnes de sa suite à la chapelle sixtine. Après la messe, il monta sur son trône, et entouré de Son Eminence le cardinal Patrizzi, préfet de

(1) Nous empruntons ces détails à l'ouvrage intitulé : *De Martelaars van Gorcum door eenen Priester. Mechelen 1866.*



la congrégation des Rites, de Son Eminence le cardinal Altieri, rapporteur de la cause, de Monseigneur Minetti, promoteur de la Foi, et du Très-Révérénd chanoine avocat Salviati, vice-président de la congrégation des Rites, Sa Sainteté ordonna à Monseigneur Bartolini, secrétaire de la même congrégation, de lire la décision par laquelle elle déclare : « *Qu'en toute sûreté, on peut passer à la canonisation solennelle des bienheureux martyrs de Gorcum.* »

Après avoir reçu les remerciements d'usage du supérieur général des Frères-Mineurs de l'Observance, le souverain Pontife fit une courte allocution sur les vertus qui ont le plus brillé dans ces généreux martyrs et sur les moyens que chacun doit employer pour imiter les exemples qu'ils nous ont donnés, afin de participer à leur gloire dans le ciel. « La proclamation de leur sainteté, ajouta Pie IX, sera pour nous et pour toute l'Eglise une nouvelle consolation au milieu de nos afflictions et de nos chagrins, et nous avons la conviction que le ciel par la puissante intercession des bienheureux martyrs de Gorcum daignera soutenir et protéger le peuple chrétien et rendre enfin une paix durable à son Eglise attaquée encore de nos jours dans les droits pour lesquels ces athlètes de la Foi ont sacrifié leur vie (1). »

Un document plus récent encore, c'est la lettre d'invitation du cardinal préfet de la congrégation du Concile,

(1) De Martelaars van Gorcum, p. 98, 99.

adressée, au nom du souverain Pontife, à tous les évêques de la catholicité, pour les engager à se rendre à Rome, au mois de juin 1867, afin d'y assister à la célébration du dix-huitième anniversaire séculaire des apôtres saint Pierre et saint Paul et à la canonisation solennelle de plusieurs saints au nombre desquels sont compris les dix-neuf martyrs de Gorcum. Cette lettre porte la date du 8 décembre 1866, fête de l'immaculée Conception.

« Sa Sainteté m'a ordonné, dit le préfet de la congrégation chargée d'interpréter le saint concile de Trente, d'écrire aux prélats du monde catholique pour leur annoncer cette heureuse nouvelle, et leur faire savoir que les évêques qui, ne se trouvant pas retenus par la crainte de causer un grave préjudice aux brebis qui leur sont confiées, ou arrêtés par d'autres empêchements, se rendraient en temps opportun dans cette noble cité pour assister aux consistoires sus-mentionnés, et être témoins d'une belle solennité, feraient une chose très-agréable à Sa Sainteté. Ce sera une bien grande joie pour le Saint-Père de voir ses frères se réunir en un même lieu et adresser de concert des prières à ces citoyens du ciel qui jouissent déjà d'une gloire incomparable, pour que, touchés par de telles supplications, dans le péril extrême qui menace les choses civiles et surtout les choses sacrées, ces saints demandent à Dieu et obtiennent de sa bonté la victoire sur l'ennemi et une paix perpétuelle pour l'Eglise militante (1). »

(1) La Semaine Religieuse, de Paris, n° du 22 décembre 1866, p. 639.

La canonisation des saints et les solennités qui l'accompagnent ne devaient pas être épargnées par les partisans de la Réforme dans leur déchainement contre la discipline de l'Eglise catholique. C'est pour jeter le ridicule sur des usages si pieux, qu'ils en ont cherché l'origine dans l'apothéose des païens : comparaison absurde et si éloignée de la vérité, qu'elle mérite à peine quelques mots de réfutation.

Le sénat de Rome idolâtre s'arrogeait le droit d'inscrire au nombre de ses dieux, des hommes qui souvent n'étaient fameux que par l'excès de leurs vices. Ailleurs, les fausses divinités s'étaient multipliées par la superstition des peuples stupides, par l'imposture des prétendus oracles, par l'orgueil des souverains et l'adulation de leurs sujets.

A Rome, l'autorité publique intervenait à la consécration des nouveaux dieux avec un singulier appareil. Un aigle, un paon, une colombe s'envolaient du bûcher qui réduisait en cendres les restes inanimés du personnage qu'on voulait déifier. Des témoins juraient au sénat qu'ils avaient vu sous cette forme l'âme du défunt s'élancer vers le ciel ; et on lui décernait un culte divin.

Telle fut l'apothéose des Romains. A-t-on pu trouver dans une cérémonie si profane le moindre trait de ressemblance avec ces lois pleines de religion et de gravité, que l'Eglise s'est prescrites dans la canonisation des saints ? Oserait-on dire encore qu'elle confond, dans un culte aveugle, la créature avec le Créateur ? C'est une calomnie

grossière dont les hérétiques modernes n'ont point rougi de la charger ; mais nos controversistes l'en ont mille fois vengée. Ces honneurs qu'elle rend sur la terre aux saints couronnés dans le ciel, ne sont-ils pas subordonnés à l'hommage suprême qu'on doit à la Divinité ? N'est-ce pas à la vertu la plus sublime qu'ils sont réservés ? N'est-ce pas sur l'examen le plus scrupuleux qu'est appuyée la décision qui les autorise ? Les fidèles des premiers siècles nous ont donné l'exemple de ce profond respect pour les témoins de la foi de Jésus-Christ, et les amis de Dieu.

Dans les jours de persécution, les combats des martyrs fournissaient aux chrétiens des spectacles de religion. Ils accouraient en foule, pour être les témoins de ces victoires. Ils recueillaient les restes vénérables de ces victimes, avec une avidité qui les décelait quelquefois aux tyrans. On s'assemblait, dans la suite, autour de ces dépôts sacrés pour célébrer le jour du triomphe des héros de la Foi ; et, dans ces assemblées on lisait l'histoire de leur confession et de leurs souffrances. Les actes qu'on en avait dressés entretenaient un commerce d'édification entre les églises éloignées. Les monuments les plus authentiques et les plus respectables par leur antiquité nous instruisent de ces détails. Nous avons, entr'autres, la lettre des fidèles de Smyrne aux Philadelphiens sur la mort de saint Polycarpe, leur évêque, disciple de saint Jean l'Évangéliste (1).

(1) Voir cette lettre en entier dans la *collection des Pères apostoliques* de Cotelier.

Après le récit de la détention et de la mort du saint, « les Juifs, disent-ils, suggérèrent à Nicétas de prier le proconsul qu'on ne donnât point de sépulture à Polycarpe, de peur que les Chrétiens ne quittassent le crucifié pour honorer le corps du bienheureux martyr. Ils ne savaient pas que nous ne pouvons jamais quitter Jésus-Christ, qui a souffert pour le salut de tous ceux qui se sauvent par tout le monde, ni en honorer un autre à sa place ; car nous l'adorons parce qu'il est le Fils de Dieu. Mais nous regardons les martyrs comme ses disciples et ses imitateurs, et nous les honorons avec justice à cause de leur affection invincible pour leur maître et leur roi.... » Et après avoir raconté comment on brûla le corps de saint Polycarpe, ils ajoutent : « Nous retirâmes *ses os plus précieux que des pierreries*, et nous les mîmes où il était convenable ; où le Seigneur nous fera la grâce de nous assembler comme il nous sera possible, pour célébrer avec joie la fête de son martyr. » — Pouvions-nous désirer un langage plus clair ? On croyait donc déjà dans les plus beaux siècles de l'Eglise naissante, qu'on devait honorer les saints ? On conservait donc alors leurs reliques comme des trésors ? On s'assemblait donc pour célébrer des fêtes le jour anniversaire de leur mort ? Tout ce qui nous reste de monuments des trois premiers siècles atteste de même le culte des saints martyrs. On pourrait compiler des volumes immenses de ces témoignages.

L'Eglise vit avec joie ces transports d'admiration, source

d'une sainte émulation, qui multiplia souvent ses triomphes. Mais, toujours attentive à mettre un frein au zèle indiscret, elle ne permit jamais à la multitude des fidèles de donner à son gré des objets à la vénération publique. La confession la plus éclatante et la mort la plus glorieuse ne suffirent point alors, pour consacrer authentiquement la mémoire d'un athlète de la foi chrétienne. On attendait qu'il eût été proclamé par la voix des premiers pasteurs ; c'était à eux seuls qu'il appartenait de brûler le premier encens sur son tombeau et d'inscrire son nom dans les diptyques des saints. De là la distinction de martyrs approuvés, *martyres vindicati* ; de là ces diacres chargés d'office de noter le jour de leur mort, d'en recueillir les actes, et d'en faire le rapport à l'évêque diocésain. Saint Cyprien semble faire allusion à ces usages de l'ancienne discipline dans quelques-unes de ses lettres. Prévenir le jugement épiscopal par des hommages prématurés, ce fut toujours une faute grave, même dans les premiers siècles de l'Eglise, et on la punissait avec sévérité. On ne saurait méconnaître la sagesse des règlements par lesquels les anciens évêques se réservaient le droit de préconiser les martyrs et d'examiner leurs titres à la vénération publique. Un concile de Cologne, cité par Yves de Chartres, interdit aux fidèles toute marque publique de vénération pour des saints nouveaux avant la décision de l'évêque diocésain. Les empereurs chrétiens usèrent à l'occasion de leur autorité pour soutenir celle de l'Eglise : témoin le capitulaire

de Charlemagne de l'an 801, qui contient la même défense.

Pour prévenir tout abus sur ce point, les papes, à partir d'Alexandre III, se sont réservé la canonisation des serviteurs de Dieu, et ce sont eux seuls qui exercent maintenant ce droit de l'Église. La sainteté de ceux dont on autorise le culte public devant être constatée de manière à exclure le moindre doute, c'est un avantage pour la religion que la sentence de l'évêque diocésain reçoive, par les enquêtes des commissaires apostoliques, par les discussions des tribunaux romains, et par le jugement du Saint-Siège promulgué dans tout le monde catholique, une authenticité qui ne laisse rien à désirer. D'ailleurs, un décret solennel, émané de l'autorité supérieure, et qui s'étend à tout l'univers, annonce d'une manière plus imposante et plus uniforme, la gloire des bienheureux.

On sera peut-être tenté de nous objecter que les martyrs de Goreum furent honorés longtemps avant l'exaltation de leurs reliques, puisque le lieu de leur sépulture devint bientôt un but de pèlerinage. A cela nous répondrons que si déférer solennellement les honneurs que l'Église réserve pour ses saints à ceux qui ne sont point encore préconisés par son jugement, est une témérité digne de blâme et de punition, un culte privé qui se borne à la confiance en leurs prières, à l'opinion de leurs mérites et de leur bonheur, au respect pour leurs vertus, ne saurait être interdit. Mais ne peut-on aller au-delà ? Les évêques ont toujours laissé un libre essor à la dévotion du peuple chrétien et l'ont même

encouragée, quand elle s'est portée sur des objets dignes de vénération ; ils ont seulement réprimé le zèle aveugle et la présomption. Chargés de gouverner l'Eglise de Dieu, sous l'autorité du souverain Pontife, il leur appartient de prescrire des règles à ce sujet, et, en suivant leur direction on agit en sûreté de conscience.

Tout ce qui précède, depuis la lettre du cardinal préfet de la Congrégation du Concile, est un résumé très-succinct d'une partie du grand ouvrage de Benoit XIV, sur la béatification et la canonisation des saints (1) ; nous avons cru devoir entrer dans ces explications pour prémunir, autant qu'il est en nous, les fidèles contre les assertions fausses et calomnieuses qui ne manquent jamais de se renouveler chaque fois qu'il s'agit d'une solennité comme celle du 7 juillet 1867 (2). Nous pourrions clore ici notre travail, mais comme un grand nombre de personnes sont dans l'impossibilité de se rendre à Rome pour assister aux fêtes qui ont lieu lors de la canonisation des bienheureux, nous croyons encore être utile et agréable à nos lecteurs en leur

(1) *De servorum Dei beatificatione et beatorum canonizatione*. Patav., 1743, 4 vol. in-fol. Nicolas Baudeau, chanoine régulier et prieur de Saint-Lô, a fait un résumé plus étendu de l'œuvre du savant Pape ; nous ne donnons ici qu'une partie de son travail.

(2) On lit dans la *Semaine Religieuse*, de Paris, n° du 23 mars 1867, page 331 : « On célébrera l'anniversaire séculaire du martyr des saints Pierre et Paul, le 29 juin, à Saint-Pierre du Vatican, et le 30, à Saint-Paul, hors les murs. Les cérémonies de l'octave se feront à Saint-Jean de Latran. Le 7 juillet aura lieu à Saint-Pierre la canonisation des bienheureux dont nos lecteurs connaissent la liste. »



donnant une idée des formalités préalables et des cérémonies qui s'observent à ce sujet.

---

### III

#### Procédures et cérémonies.

Les procédures, qui sont les préliminaires indispensables d'un jugement de béatification ou de canonisation, sont longues et rigoureuses. Nous en donnerons seulement ici une description abrégée.

Les premières instructions sont dressées sur les lieux par l'évêque diocésain. Il commence le procès par deux instances différentes. La première est une information, pour constater la renommée publique des vertus et des miracles. La seconde est une perquisition exacte, pour s'assurer et pouvoir certifier qu'on a fidèlement exécuté les décrets d'Urbain VIII, qui défendent de rendre aucun culte

public (1) aux serviteurs de Dieu, quand ils ne sont encore ni béatifiés ni canonisés. L'évêque est absolument le juge en ces deux causes ; il les commence de son propre mouvement et doit porter sa sentence. S'il négligeait de le faire, on lui renverrait de Rome ses procédures, pour qu'il décidât lui-même.

Ses enquêtes et ses jugements sont portés au Saint-Siège et déposés chez le notaire de la congrégation des Rites. Les sollicitateurs de la cause en demandent l'ouverture par une requête présentée à l'une des séances ordinaires ; les cardinaux y répondent ainsi : « Soient ouvertes les procédures, avec les formalités accoutumées. » Il faut citer le promoteur de la foi (2) et produire des témoins admissibles, qui reconnaissent la signature et le sceau de l'évêque diocésain. Ils sont interrogés par le notaire, et l'ouverture des pièces se fait en présence du cardinal, président de la congrégation.

Alors on demande au souverain Pontife qu'il nomme un cardinal rapporteur et des interprètes, s'il en est besoin (3). Si les choses sont trouvées en règle, le Pape signe la commission qui permet, à l'instance des sollicitateurs, que la

(1) La reconnaissance et l'exaltation des reliques des Martyrs de Gorcum, faite à Bruxelles en 1619, par l'archevêque de Malines, fut autorisée par un Indult du souverain Pontife ; mais le véritable culte public ne commença qu'après la béatification des confesseurs de la Foi, qui eut lieu en 1675.

(2) On appelle ainsi l'avocat chargé de faire des objections et de soulever des difficultés.

(3) Si la personne proposée a publié ou laissé des écrits, ils sont examinés aussitôt après l'approbation des sentences de l'évêque diocésain.

congrégation des Rites travaille à l'instruction du procès de béatification ; mais il faut que dix ans entiers se soient écoulés depuis que les actes dressés par l'évêque diocésain ont été portés à Rome.

La signature de la commission apostolique ouvre la vaste carrière des informations qui doivent être faites par l'autorité du souverain Pontife. Toute procédure entreprise depuis par l'Ordinaire (1) des lieux est nulle de plein droit.

Souvent on diffère jusqu'à la signature de la commission, d'informer sur l'observation des décrets d'Urbain VIII ; en ce cas, c'est par l'autorité du Pape que les enquêtes se font sur les lieux, et c'est à la congrégation des Rites qu'il appartient d'en décider. Lorsque l'évêque diocésain a prévenu ce tribunal par le jugement qu'il est en droit de rendre sur cette matière, les sollicitateurs, après la signature, demandent aux cardinaux un décret d'attribution qui nomme trois évêques pour informer en général, comme délégués du Saint-Siège, sur le bruit commun des vertus et des miracles, ou, quand il s'agit des martyrs, sur le martyre même, sa cause et les faits qui l'ont suivi. Les actes sont envoyés tout cachetés au secrétaire de la congrégation qui les remet au notaire ; c'est en présence du promoteur et par ordre de la congrégation que le protonotaire en fait l'ouverture.

Quand ces premières enquêtes des commissaires aposto-

(1) Nom donné, dans le langage ecclésiastique, à l'évêque diocésain.

liques ont été vérifiées dans les séances ordinaires de la congrégation des Rites, on demande un nouveau décret d'attribution pour informer en détail sur chaque vertu particulière des confesseurs non martyrs, et sur chacun des miracles à proposer. Cette seconde procédure est examinée comme les précédentes ; si la congrégation la trouve en bonne forme, on passe à l'examen des doutes ou questions définitives ; premièrement, des vertus ; secondement, des miracles. Mais on ne procède à la discussion des premières que cinquante ans après la mort de la personne proposée.

Il y a donc trois réunions extraordinaires pour l'approbation des vertus de ceux qui, n'ayant point versé leur sang pour la cause de Jésus-Christ, se sont néanmoins illustrés par la pratique de la perfection chrétienne. Les miracles sont examinés de même ; le nombre en est fixé, dans la rigueur, à deux seulement ; mais on en propose très-souvent davantage. Dans ces assemblées générales, le souverain Pontife recueille les opinions et se règle sur l'avis dominant, qui doit réunir au moins les deux tiers des voix ; mais c'est lui seul qui prononce en secret devant le promoteur et le secrétaire de la congrégation des Rites.

Après la sentence définitive sur les doutes des vertus et des miracles, on délibère dans une congrégation générale sur la béatification, c'est-à-dire qu'on décide s'il convient d'y procéder. Les avis étant pris, le Pape demande à l'assemblée le secours de ses prières ; on tient ensuite les trois consistoires dont nous allons parler ; et enfin, quand Sa

Sainteté le juge à propos, elle mande au secrétaire des Brefs d'expédier celui de la béatification, indiquant le jour et le lieu de la solennité.

Après la béatification, il faut qu'il s'opère de nouveaux miracles pour qu'on puisse travailler à la canonisation ; quand les sollicitateurs de la cause s'en sont assurés, on demande alors la reprise de l'instance et un nouveau décret d'attribution pour informer, par l'autorité apostolique, de ces miracles nouvellement opérés ; on les discute, comme les premiers, dans trois congrégations extraordinaires, et enfin on examine, dans une assemblée générale et dans les consistoires, s'il est à propos de faire la canonisation.

Il y a des cas privilégiés, selon la bulle d'Urbain VIII. Lorsque des serviteurs de Dieu sont en possession d'un culte public, par indult du Pape, par une permission de la congrégation des Rites, par le consentement de l'Eglise universelle, par l'autorité des Pères et des écrivains ecclésiastiques, ou enfin par une tradition immémoriale, cet usage, qui forme en leur faveur un titre de prescription, s'appelle *béatification équipollente*. Nous avons dit que dans les causes ordinaires, l'évêque doit juger d'abord si les décrets d'Urbain VIII ont été fidèlement observés. Dans les causes d'une béatification équipollente, c'est à lui pareillement à constater, par une procédure, le cas privilégié. Cette sentence de l'évêque diocésain tient lieu de toutes les

autres, et l'on procède aussitôt à l'examen des vertus et des miracles pour la canonisation.

Les trois assemblées de la congrégation des Rites dont nous avons parlé, ne doivent point être regardées comme un tribunal où se traitent les affaires de béatification ou de canonisation. Après que les doutes y sont résolus, il faut encore trois consistoires avant que le souverain Pontife prononce définitivement. Le premier est un consistoire *secret* ; le second est *public* ; le troisième est en quelque sorte mitoyen, aussi l'appelle-t-on *semi-public* ; c'est assez l'usage d'attendre longtemps à les tenir. De là quelquefois il arrive que le Saint-Siège vient à vaquer pendant ces délais ; mais les procédures n'en souffrent point ; le nouveau Pontife reprend toujours la cause au même état où son prédécesseur l'avait laissée.

Dans le consistoire secret, c'est le Pape qui traite de la béatification ou de la canonisation, à la tête du collège entier des cardinaux. Le secrétaire a soin de distribuer auparavant quelques feuilles imprimées qui contiennent un abrégé de la vie des personnes proposées, avec une courte énumération de leurs vertus et de leurs miracles. Le président de la congrégation des Rites fait son rapport en peu de mots, chacun des prélats donne son avis.

Dans le consistoire public, outre le sacré collège et tous les évêques présents, on convoque les consultants et les officiers de la congrégation des Rites, les protonotaires, les auditeurs de la chambre apostolique, les avocats consisto-

riaux, le gouverneur de Rome, les ambassadeurs des princes catholiques et les députés des villes du domaine pontifical. Dans cette assemblée nombreuse, un des avocats consistoriaux fait une harangue détaillée sur les mérites des serviteurs de Dieu dont la sainteté doit être déclarée. Ce discours occupe toute la séance, et quand on canonise plusieurs saints à la fois, comme cela arrive ordinairement, on tient pour chacun un consistoire public. Les martyrs de Gorcum, qui ont tous souffert la mort le même jour et de la même manière, ainsi que les autres bienheureux qui se trouvent dans les mêmes conditions, ne requièrent qu'une seule assemblée de ce genre.

Le troisième, qu'on appelle semi-public, n'est composé que des cardinaux et des évêques qui se trouvent alors à Rome. Le Saint-Père demande tour-à-tour le suffrage des prélats ; ils prononcent chacun un petit discours.

Le Pape désigne l'Église qu'il a choisie pour les cérémonies d'une béatification ou d'une canonisation ; c'est le plus souvent la basilique du Vatican. On observe en nommant les nouveaux saints dans les prières ou les décrets, les degrés de la hiérarchie ecclésiastique ; et quand les dignités sont égales, on suit le droit de l'ancienneté.

Tout l'appareil de la fête commence donc quand Sa Sainteté le juge à propos, par une procession solennelle, où l'on déploie la bannière des nouveaux saints qu'on va canoniser (1). Le pape assis sur son trône dans la basilique,

(1) La cérémonie de la béatification est la même, sauf les termes du décret.

reçoit les hommages ordinaires de sa cour. Le maître des cérémonies conduit ensuite aux pieds de Sa Sainteté le procureur de la cause et l'avocat consistorial qui demandent la béatification ou canonisation.

Alors le secrétaire des Brefs ordonne à l'assemblée de joindre ses prières à celles du saint Père, et on chante les litanies. L'avocat renouvelle sa demande, et on chante l'hymne *Veni Creator* ; enfin après une troisième instance, le secrétaire déclare que c'est la volonté du Pape d'y procéder sur-le-champ. L'avocat en requiert des lettres apostoliques en bonne forme ; Sa Sainteté les accorde, et le plus ancien des protonotaires prend à témoin toute l'assemblée ; puis on entonne le *Te Deum*. Dans l'oraison que chante le diacre assistant, dans l'absolution que donne le Pape, les noms des nouveaux saints sont prononcés et la messe solennelle est célébrée par le souverain Pontife (1) en leur honneur.

Le décret de canonisation est conçu en ces termes : « A la gloire de la très sainte Trinité, pour l'exaltation de la foi catholique et l'accroissement de la religion chrétienne, en vertu de l'autorité de Jésus-Christ, des saints apôtres Pierre et Paul, et de la nôtre ; après une mûre délibération et de fréquentes invocations de la lumière céleste, du consentement de nos vénérables frères, les cardinaux, patriarches, archevêques et évêques présents à Rome, nous déclarons que les bienheureux N. N. sont saints, et nous

(1) S'il est malade ou trop âgé, la messe est chantée par un cardinal.



les inscrivons comme tels dans le catalogue des saints. Au nom du Père et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Lorsqu'on a chanté le *Credo* à la messe pontificale, il se fait des offrandes symboliques ; trois cardinaux, de ceux qui étaient juges, savoir, le premier cardinal-évêque, le premier cardinal-prêtre et le premier cardinal-diacre de la congrégation des Rites, puis le député ou les députés qui ont suivi la canonisation, ou les cardinaux nommés d'office à cette fin par le Pape, apportent à l'autel : le premier cardinal, deux grands cierges en cire ; le premier député ou le cardinal nommé à sa place, un cierge et deux tourterelles dans une cage dorée ; le second cardinal, deux grands pains, l'un doré, l'autre argenté ; un autre député ou le cardinal qui le remplace, un cierge et deux pigeons blancs dans une cage argentée ; le troisième cardinal, deux petits flacons remplis de vin, l'un doré, l'autre argenté ; un troisième député ou le cardinal qui le représente, un cierge et une cage remplie de petits oiseaux de diverses espèces (1).

Nous avons consulté l'ouvrage de Ange Rocca (2) au sujet du sens mystique de ces offrandes et nous n'y avons

(1) Dict. encycl. de la Théol. cath., tom. III, p. 495.

(2) *Thesaurus Pontificalium sacrarumque antiquitatem*, etc. Tom. I, p. 443 et seq. Nous n'avons pu nous procurer, même à la Bibliothèque Impériale, l'ouvrage de J. B. Marus, intitulé : *Diatriba de mysticâ rerum significatione quæ in sanctorum canonizatione*, etc., etc.

trouvé que des explications générales. Le pain et le vin rappellent le sacrifice de Melchisédech et celui de la Nouvelle-Alliance ; les cierges allumés ont toujours figuré dans l'Eglise la splendeur du Verbe qui éclaire les nations et le feu sacré de l'amour qu'il allume dans les cœurs, et dans la solennité dont il s'agit, ils représentent aussi la clarté immortelle dont brillent les saints ; les tourterelles, par leurs gémissements, signifient les peines et les angoisses auxquelles ont été en proie sur la terre les serviteurs de Dieu ; les blanches colombes ne sont-elles pas le symbole de la pureté des bienheureux, et les petits oiseaux, par leur ramage, n'expriment-ils pas les chants d'allégresse des habitants de la sainte patrie ? Enfin l'or et l'argent, qui sont la richesse des peuples, peuvent nous donner une idée des trésors de grâces et des mérites éclatants dont furent pourvus les confesseurs de la foi.

« De tout temps, même de nos jours, dit un savant théologien, on voit dans l'Eglise romaine des martyrs et des confesseurs de la foi, des justes en qui le Seigneur se plaît, tandis qu'ils sont sur la terre, à manifester les prodiges de sa grâce, comme il se plaît, après leur mort, à révéler leur gloire par les prodiges de sa toute-puissance. On sait avec quelle circonspection l'Eglise procède à la canonisation des saints, avec quelle maturité elle examine les miracles opérés par leur intercession. Il n'est aucun fait mieux constaté que les faits surnaturels sur lesquels elle s'appuie, quand il

s'agit pour elle de proclamer la sainteté des héros du christianisme, et de permettre d'honorer leur mémoire. Nous ne parlons pas de ces miracles que certains auteurs ignorants et crédules ont adoptés sans examen : la critique a su les distinguer de ceux qui sont tellement avérés, tellement prouvés par des témoignages publics et contemporains, par l'enchaînement des faits, qu'on ne peut les révoquer en doute sans ébranler les fondements de l'histoire (1).

Nous avons l'espoir, dirons-nous en terminant, que notre livre portera quelques fruits salutaires dans les âmes, en inspirant à nos lecteurs de saintes pensées. La vie du chrétien sur la terre est essentiellement une vie de travail et de combat ; elle doit être réglée, sérieuse, occupée, partagée entre les devoirs de la piété et les travaux propres à chaque condition ; en un mot, elle doit être, comme le dit le saint Concile de Trente, une pénitence continuelle (2). Une vie d'amusement, de plaisir, de dissipation, d'inutilité, ne saurait être la vie d'un disciple de Jésus-Christ, puisqu'on ne peut participer à cette qualité qu'en suivant le Sauveur dans la voie des humiliations et des souffrances, et en le prenant toujours pour guide et pour modèle.

Si ces vérités effraient et alarment notre faiblesse, consolons-nous et rassurons-nous en envisageant le bonheur ineffable qui sera la récompense de nos travaux, et le

(1) Gousset. *Théot. dogm.* (6<sup>e</sup> édit.) tom. I, p. 575.

(2) Sess. XIV. Doctr. de Sac. Extræmæ Uctionis.

puissant secours qui nous soutient dans les combats et nous en fait sortir victorieux. Jetons les yeux sur Jésus, l'auteur et le consommateur de notre foi, qui, par ses souffrances et par sa mort a vaincu pour nous le démon, le monde et le péché, et nous a mérité la gloire dans laquelle il est entré. Considérons les saints martyrs de Gorcum que Dieu a glorifiés même aux yeux des hommes, après les avoir fait triompher des tourments et de la mort. Celui qui a été leur force et leur soutien, est le même de qui nous attendons notre secours. La grâce que Jésus-Christ répand dans nos cœurs n'est pas seulement pleine de force et de puissance, mais elle est aussi pleine de douceur ; elle est le principe d'une consolation, d'une joie, d'une paix, qui surpasse toutes les pensées des hommes ; c'est par elle que nos glorieux martyrs ont conservé un calme et une sérénité admirables au milieu des plus cruels supplices.

O généreux confesseurs de la Foi, obtenez-nous du Seigneur, par votre intercession puissante, la grâce de défendre aussi avec courage et constance les vérités de la religion catholique contre les nombreux ennemis qui les attaquent de nos jours. Dans ce siècle comme dans le vôtre, l'impiété exerce ses ravages ; aujourd'hui encore, des hommes téméraires osent nier la présence réelle de Jésus-Christ au très-saint Sacrement, et méconnaître les augustes prérogatives du successeur de saint Pierre. Oui, des novateurs audacieux insultent encore à l'autorité de l'Eglise

et de son Chef vénéré, et veulent remplacer les anciennes croyances par de vaines chimères. O bienheureux martyrs, obtenez-nous, par les mérites de votre mort glorieuse, de marcher sur vos nobles traces et de demeurer fermes et inébranlables dans notre attachement à Dieu et à son Représentant sur la terre (1).

(1) *Ipsius Dei in terris Vicario*, selon l'expression du concile de Trente. Sess. VI, cap. 1.

FIN.



# TABLE DES MATIÈRES

---

INTRODUCTION . . . . .	I
------------------------	---

## PREMIÈRE PARTIE

### LES MARTYRS DE GORCUM CONSIDÉRÉS CHACUN EN PARTICULIER

Chapitres	Pages
I. Nicolas Pieck, sa naissance, son éducation, sa vie et ses travaux. . . . .	43
II. Jérôme de Weert. — Théodoric Van Emden. — Nicaise Janssens . . . . .	24
III. Les autres martyrs de l'ordre de Saint-François : Willehad. — Godefroy van Mervel. — Antoine de Weert. — Antoine de Hornaar. — François de Roye. — Pierre d'Assche. — Corneille de Wyck. . . . .	37
IV. Léonard Van Vechel, curé de Gorcum. . . . .	47
V. Nicolas Poppel, autre curé de Gorcum. — Godefroy Van Duynen. . . . .	60
VI. Jean d'Oosterwyck. — Jean de Keulen. — Adrien Van Beek. — Jacques Lacops. — André Wouters . . . . .	74

## DEUXIÈME PARTIE

### LE COUVENT DES FRÈRES-MINEURS, — L'ARRIVÉE DES REBELLES A GORCUM. — LA REDDITION DE LA CITADELLE ET LES SUITES DE LA CAPITULATION

Chapitres	Pages
I. Le Père gardien et les Franciscains. . . . .	88
II. Entrée des Gueux à Gorcum, siège et capitulation de la citadelle. . . . .	97

Chapitres	Pages
III. Indignes traitements infligés aux catholiques dans la citadelle. . . . .	406
IV. Sinistres pressentiments. — Hommes politiques.	446
V. Séparation des prisonniers. — Rachat et délivrance des laïques. . . . .	425
VI. La loi de l'abstinence. — Nouvelles épreuves. . . . .	435
VII. La seconde nuit et les suivantes. — Léonard Van Vechel sort de prison. . . . .	448
VIII. Le chirurgien et le bourreau. . . . .	458
IX. Chants impies et chants sacrés. — Sermon de la fête de la Visitation de la sainte Vierge. . . . .	470
X. Léonard Van Vechel est reconduit en prison. — Vaines tentatives pour le rachat des captifs. . . . .	480

### TROISIÈME PARTIE

#### LES BIENHEUREUX MARTYRS SONT CONDUITS DE GORCUM A BRIELLE. — LEURS RÉPONSES ADMIRABLES. — LEURS DERNIÈRES PAROLES ET LEUR MORT HÉROÏQUE

Chapitres	Pages
I. Embarquement des prisonniers. — Ce qui leur arriva à Dordrecht. . . . .	496
II. Réception des captifs. — Leur entrée dans Brielle et leurs humiliations. . . . .	206
III. La prison de Brielle. — Interrogatoires. . . . .	216
IV. Lettres de Gorcum. — Les deux frères de Nicolas Pieck. . . . .	227
V. Arrêt de mort et exécution. Honteuses défections.	236
VI. Mutilation horrible des corps des saints martyrs. — Leur sépulture. . . . .	250
VII. Le Frère Henri. — Le curé de Maesdam. — Le chanoine de Gorcum. . . . .	255

### APPENDICE

I. Miracles et béatification. . . . .	263
II. Canonisation des martyrs de Gorcum . . . . .	277
III. Procédures et cérémonies. . . . .	287